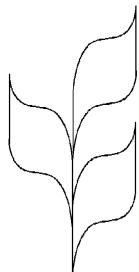




UNEP



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Dist.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/5/INF/22
5 avril 2000

ANGLAIS, FRANCAIS,
RUSSE, CHINOIS ET
ESPAGNOL SEULEMENT

CONFÉRENCE DES PARTIES À
LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Cinquième réunion
Nairobi, 15-26 mai 2000
Point 16.1 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES PROGRAMMES DE TRAVAIL
RELATIFS À LA DIVERSITÉ DES ÉCOSYSTÈMES D'EAUX INTÉRIEURES, DE LA
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE MARINE ET CÔTIÈRE ET DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
DES FORÊTS (APPLICATION DES DÉCISIONS IV/4, IV/5, IV/7)

Rapport du Groupe de travail mondial chargé d'examiner les causes fondamentales de la déforestation et du dépérissement de la forêt

Note du Secrétaire exécutif

1. À la demande du Comité d'organisation de l'Initiative conjointe visant à examiner les causes fondamentales de la déforestation et du dépérissement de la forêt, le Secrétaire exécutif fait circuler, pour répondre aux besoins d'information des participants de la cinquième réunion de la Conférence des Parties, le rapport ci-joint du Groupe de travail chargé d'examiner les causes fondamentales de la déforestation et du dépérissement de la forêt. Le gouvernement du Costa Rica a accueilli cette réunion du 18 au 22 janvier 2000.
2. Le document est présenté dans les langues dans lesquelles il a été préparé par le Comité d'organisation.

* UNEP/CBD/COP/5/1.

...

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Études cas, analyse et recommandations de politiques

Page couverture : Témoignant de la richesse des anciennes forêts ombrophiles, cette photographie de Ian McAllister représente des chutes dans une forêt mixte de la Colombie Britannique, Canada.

Nous désirons exprimer notre reconnaissance à Ian et Karen McAllister ainsi qu'à Greenpeace pour les photographies de cette publication. Toutes ces photographies sont identifiées par © Ian McAllister / Raincoast. Les photographies de © Greenpeace sont telles que spécifiées dans les sous-titres.

Pour information, contacter
Raincoast Conservation Society
PO Box 8663
Victoria, BC V8W 3S2
Canada
Tél. (250) 655-1229
Fax. (250) 655-1339
<http://www.raincoast.org>

© Janvier 2000, *The Tides Center – Biodiversity Action Network* hormis les endroits indiqués.

Cette publication est éditée par le *Biodiversity Action Network*, un projet du *Tides Center*, au nom de l'Initiative conjointe de lutte contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site Internet: <http://www.wrm.org.uy>.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du *Tides Center – Biodiversity Action Network*, de ses donateurs ou de ses collaborateurs. L'utilisation et la reproduction de cette publication sont autorisées à des fins pédagogiques ou à d'autres fins non commerciales sans la permission préalable des détenteurs des droits d'auteurs, pourvu que la source soit pleinement citée. L'utilisation ou la reproduction à des fins commerciales est interdite sans le consentement spécifique, écrit et préalable des détenteurs des droits d'auteurs.

World Forest Cover Map © World Conservation Monitoring Center, 1999

Le WCMC et ses collaborateurs ont obtenu des données de sources censées être fiables et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour s'assurer de la précision de ces données. Le WCMC et ses collaborateurs ne sont pas responsables d'erreurs potentielles ou d'omissions dans les données ou dans la documentation les accompagnant. Les désignations et la représentation du contenu n'impliquent l'expression d'aucune opinion de quelque sorte que ce soit, de la part du *Tides Center – Biodiversity Action Network*, du WCMC et de ses collaborateurs, concernant le statut juridique ou constitutionnel d'un pays, d'un territoire ou d'une ville quelconque; de l'étendue de son autorité; ou de ses limites ou frontières.

Citation :

Verolme, Hans J.H., Moussa, Juliette, avril 1999. Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts – Études de cas, analyse et recommandations de politiques. *Biodiversity Action Network*, Washington, DC, États-Unis. ii + 160.

ISBN 0-9669599-4-9 14.95

Traduction effectuée par l'Observatoire de l'écopolitique internationale, Université du Québec à Montréal et Mr. Marc Moyens.

Présentation et conception: Rebecca Leavitt

Réviseurs: Mary-Ellen Foley, Juliette Moussa, Hans J. H. Verolme

Imprimé par: *Reproductions, Inc., Gaithersburg, MD*

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibres recyclées dont 30% de fibres post-consommation. Imprimé avec de l'encre à base de soja.

Disponible auprès de Biodiversity Action Network, 1630 Connecticut Avenue, Washington, DC 20009, USA. <www.bionet-us.org>, tél. + 1 (202) 238-0550, fax. + (202) 238-0579, bionet@igc.org et auprès des points focaux régionaux partenaires de cette initiative indiqués à la fin de l'ouvrage.

Table des matières

Préface-----	1
Introduction-----	3
Vue d'ensemble et points saillants des actions recommandées-----	5
Compte rendu de l'Atelier mondial-----	23
Mesures à prendre pour lutter contre la perte de forêts-----	49
Comptes rendus des ateliers régionaux et de l'OPA et résumés des études de cas:	
Afrique-----	51
Amérique du Nord-----	62
Amérique latine-----	71
Asie-----	83
Communauté des États indépendants -----	97
Europe-----	107
Océanie-----	117
Organisations des peuples autochtones-----	123
Annexes	
Sigles utilisés -----	137
Liste complète des recommandations de l'Atelier mondial-----	139
Liste complète des participants à l'Atelier mondial-----	151
Comment nous contacter-----	159

Préface

Origine de l'Initiative

En 1995, la Commission sur le développement durable (CDD) de l'ONU a créé un Groupe intergouvernemental des forêts (GIF) chargé de s'occuper de toute la série de problèmes liés aux forêts, dont un élément appelé "Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts". Le GIF a publié, au début de 1997, un rapport final contenant une série de 135 propositions de mesures à prendre, auxquelles l'Assemblée générale de l'ONU a officiellement donné son aval en juin 1997, durant la Session extraordinaire (UNGASS) consacrée à la mise en œuvre d'Agenda 21. Les propositions du GIF demandaient à tous les pays d'entreprendre, avec le soutien d'organisations internationales et la participation de grands groupes, des études de cas qui identifient les causes profondes les plus importantes du déboisement et de la dégradation des forêts, d'effectuer des études détaillées de ces causes et de soutenir l'organisation d'un atelier mondial qui y serait consacré.

Sur la lancée du GIF, UNGASS a constitué le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) pour encourager la mise en œuvre des propositions formulées par le GIF, suivre leur exécution et s'occuper des questions laissées en suspens. A la première réunion du FIF, en octobre 1997, à New York, un grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) ont fait savoir qu'elles étaient disposées à contribuer à une initiative conjointe consacrée aux causes profondes, nationales et internationales, et conçue pour aider à faire connaître les travaux que le FIF aura menés sur cette question. De nombreux participants ont bien accueilli les propositions avancées par la coalition des ONG et plusieurs gouvernements ont fait savoir qu'ils étaient disposés à s'associer à l'entreprise, y compris le gouvernement du Costa Rica, qui a offert d'accueillir l'atelier mondial chargé d'analyser la question.

Cet atelier a eu lieu du 18 au 22 janvier 1999, à San José; il a réuni plus de 125 participants de toutes les régions qui voulaient offrir à la communauté internationale des formules orientées vers des solutions aux causes profondes. L'atelier a été précédé par 7 ateliers régionaux et un atelier des peuples autochtones (OPA), qui se sont tenus entre juillet 1998 et janvier 1999 en Sibérie, aux Fidji, au Canada, au Chili, au Ghana, en Allemagne, en Indonésie et en Equateur. En outre, plus de 80 études de cas et documents de travail portant sur les causes profondes des pertes de forêts ont servi de base aux débats de ces ateliers.

Il convient de noter que, jusqu'ici, la plupart des études consacrées aux causes profondes ont porté sur le déboisement dans les pays tropicaux. La représentation régionale équilibrée qui a caractérisé cette initiative a permis de mieux connaître non seulement la réalité de la dégradation des forêts, mais aussi les expériences de régions où l'on trouve des forêts tempérées et boréales.

But principal et objectifs particuliers

L'initiative a pour but principal de soutenir, et de prendre pour base, l'exécution des propositions du GIF concernant les mesures à prendre pour s'attaquer aux causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que les travaux que poursuit le Forum intergouvernemental sur les forêts. Ce projet a aussi des objectifs plus précis:

- Contribuer à une analyse plus détaillée des principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts aux niveaux national, régional et mondial - sur la base d'études de cas, nouvelles ou existantes, d'autres études détaillées, d'un atelier mondial et de diverses modalités de dialogue/consultation fondées sur le principe de la participation;
- Faire mieux prendre conscience de ces causes profondes, et faciliter un dialogue plus approfondi entre toute une série d'acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, aussi bien dans le secteur forestier qu'en dehors de celui-ci; et
- Encourager, entre parties prenantes, la constitution de partenariats centrés sur des formules orientées vers la solution de ces problèmes, y compris les réformes et autres mesures nécessaires.

Participation

Parmi les participants à cette initiative, on retrouvent des gouvernements, des ONG, des organisations de peuples autochtones (OPA), des organisations afro-américaines, des organisations de base, des organismes intergouvernementaux, des coopératives d'agriculteurs, des syndicats et des représentants du monde des affaires et de l'industrie. La coordination est assurée par un Secrétariat mondial composé du Mouvement mondial des forêts humides (*World Rainforest Movement*) et du Comité néerlandais de l'UICN. Un comité d'organisation a été constitué où sont représentés le Gouvernement du Costa Rica (pays hôte), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE, coordinateur du Groupe de travail inter-institutionnel sur les forêts¹), un point focal par région, un point focal pour les peuples autochtones et le secrétariat mondial. Les organisateurs reçoivent régulièrement des conseils d'un Comité de direction, composé de membres du Comité d'organisation, de représentants de gouvernements d'un certain nombre de pays, dont le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas, le Canada, le Ghana, la Finlande, l'Australie et le Japon, du Secrétariat du FIF, de l'UICN/WWF et de Via Campesina, une organisation mondiale d'agriculteurs. D'autres membres du Groupe de travail inter-institutionnel sur les forêts, dont le Centre de recherches internationales sur les forêts (CIFOR), la Banque mondiale, la FAO et le PNUD, ont participé activement à des consultations. L'ensemble de l'initiative a été et reste ouverte à toutes les parties qui souhaitent participer aux diverses activités.

Remerciements

Le Comité d'organisation voudrait remercier toutes les organisations et tous les individus qui ont contribué à ce processus, notamment le Gouvernement du Royaume Uni, le Gouvernement du Portugal, le Gouvernement de la Finlande, le Gouvernement de l'Australie, le Gouvernement de la Nouvelle Zélande, la Fondation MacArthur, la Fondation Turner, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds mondial pour la nature (WWF) International, la Commission européenne, le Gouvernement des Pays-Bas (NEDA), la Fondation Ford-Indonésie, le Gouvernement de la Suède, le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Danemark, le Gouvernement de la Suisse, le U.S. Forest Service, l'ambassade de la Finlande en Indonésie, l'Indonesian Tropical Institute (LATIN), le Consortium for Supporting Community-based Forest Management in Indonesia (KPSHK), l'Indonesian Forum for Environment (WALHI), l'Institute for Global Environmental Strategies (IGES) du Japon, l'Institute for Policy Research and Advocacy (ELSAM), l'Institute for Empowering Indigenous People (LPPMA), West Papua, le Gouvernement du Népal, le Gouvernement de la Fédération de la Russie, le Gouvernement du Ghana, le Gouvernement du Japon, le Secrétariat du FIF, le Centre de recherches internationales sur les forêts (CIFOR), l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Via Campesina, le Réseau canadien pour l'environnement, et Coordinadora Indigena Campesina de Agroforesteria Comunitaria (CICAFOC).

¹ LITFF est un groupe informel de hautes personnalités qui représentent le secrétariat du Forum intergouvernemental sur les forêts, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations unies pour l'environnement, le Programme des Nations unies pour le développement, le Centre de recherches internationales sur les forêts et l'Organisation internationale des bois tropicaux.

Introduction

Ce rapport est le premier résultat d'une initiative de seize mois d'un groupe qui a rassemblé divers ONG, gouvernements, organisations de peuples autochtones, organismes intergouvernementaux et autres parties prenantes dans sept ateliers de travail régionaux, un atelier de travail sur les peuples autochtones et un Atelier mondial sur la lutte contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Environ 125 participants provenant de 40 pays ont assisté à ce dernier atelier qui s'est tenu au Costa Rica, du 18 au 22 janvier, 1999.

Les tendances alarmantes, passées et présentes, du déboisement et de la dégradation des forêts dans le monde témoignent d'une crise des forêts qui s'aggrave. Au cours des dix dernières années, en particulier, la crise forestière a eu de plus en plus de retentissement et a conduit les gouvernements et les organismes internationaux à adopter de nombreuses initiatives. Or ces réactions, et d'autres, ne suffisent pas à ralentir ou à modifier ces tendances de manière significative. On a souvent cherché à voir comment on pourrait expliquer la raison pour laquelle ces récentes réactions à la crise forestière n'ont pas débouché sur les progrès importants qui sont nécessaires. Il semble qu'on s'accorde en général à dire que ces initiatives se sont trop occupées des causes immédiates du déboisement et de la dégradation des forêts (et des facteurs qui relèvent des secteurs forestiers) et ont pour une large part méconnu les causes profondes de ces problèmes.

Le premier objectif de cette initiative conjointe est d'alimenter les délibérations du Forum intergouvernemental sur les forêts des Nations unies. Cette initiative espère aussi contribuer au programme de travail sur les forêts de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies.

En tout, plus de 40 études de cas ont été rassemblées, ainsi qu'une multitude d'essais, documentant les causes profondes de la perte de forêts dans le monde entier.

Les décisions de l'atelier de San José font ressortir un certain nombre d'éléments fondamentaux. Si on veut inverser les taux actuels de pertes de forêts, il est indispensable que les communautés locales et les autres parties prenantes participent aux décisions concernant la gestion des ressources naturelles aux niveaux national et international. En outre, les forêts sont bien autre chose que des ensembles d'arbres. Elles fournissent en effet de précieux services, par exemple en matière de biodiversité et d'eau, et représentent une valeur spirituelle pour les individus, les communautés et l'ensemble de la société. Or, ces leçons semblent être absentes des délibérations internationales actuelles portant sur la politique forestière et nous demandons instamment à tous les acteurs responsables de les y inclure à l'avenir. Nous avons tiré une leçon importante de notre participation à cette entreprise: tel qu'il est appliqué en cette instance sous forme de collaboration entre gouvernements, organisations internationales, ONG, peuples autochtones et communautés locales, ce principe de participation peut nous faire sensiblement progresser au niveau international.

Nous vous invitons à vous demander comment vous pouvez utiliser ces importantes leçons dans vos travaux. Nous vous serons profondément reconnaissants des suggestions et des idées que vous voudrez bien nous communiquer pour poursuivre notre tâche.

Contenu et structure du rapport

Suite à l'introduction, ce rapport comprend :

Vue d'ensemble des causes majeures du déboisement et de la dégradation des forêts et actions recommandées

Cette section présente une vue d'ensemble des principales causes fondamentales identifiées au cours de l'initiative, illustrées à l'aide d'exemples concrets tirés des études de cas. Les actions recommandées dans cette section ont été sélectionnées à partir de la liste complète des recommandations adoptées lors de l'Atelier mondial (pour la liste complète, se référer à l'annexe II). Cette sélection a été compilée juste après l'atelier, à la demande exprès des participants, dans le but de souligner les recommandations les plus novatrices ou les plus importantes.

Compte rendu de l'Atelier mondial

Cette section présente les résumés des exposés présentés au cours de l'atelier, y compris l'atelier de discussion de la dernière journée, et décrit les différentes tâches assignées aux groupes de travail dans le but d'en arriver aux recommandations proposées.

Prochaines étapes de la lutte contre la perte de forêts

Cette section présente un sommaire bref et non exhaustif, des objectifs de la prochaine étape de l'Initiative conjointe de lutte contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, et inclut des renseignements permettant de contacter le Secrétariat mondial, l'OPA et les points focaux régionaux.

Rapports des ateliers régionaux et de l'OPA

Les rapports de chacun des ateliers régionaux et de l'OPA sont présentés à la dernière section de l'ouvrage. Chaque rapport comprend une brève description de l'atelier lui-même, les actions recommandées proposées lors de l'atelier, les résumés des études de cas ayant formé la base des discussions et une liste des participants. Certains rapports comprennent des résumés d'études en profondeur ayant contribué aux discussions.

Annexes

Les annexes comprennent un glossaire des acronymes et sigles utilisés, la liste complète des actions recommandées adoptées lors de l'Atelier mondial et la liste des participants à l'Atelier mondial ainsi que leurs coordonnées.

Vue d'ensemble et points saillants des actions recommandées

L'élaboration d'études de cas et d'études détaillées, ainsi que les ateliers régionaux/OPA ont conduit à une série de propositions, formulées lors de l'atelier mondial, pour s'attaquer aux causes profondes. Au total, on a préparé pour l'Initiative plus de 45 études de cas, en fonction de directives du Comité d'organisation qui se fondaient, pour une large part, sur le Cadre de diagnostic du GIF. Ces études de cas ont été assorties de 20 documents de travail préparés par des ONG, des OPA, des organisations internationales, dont la FAO et la Banque mondiale, des institutions internationales de recherches, comme le CIFOR, des représentants de gouvernements et des représentants de l'industrie.

Durant les ateliers régionaux et les ateliers de l'OPA, les débats ont eu lieu au sein de groupes de travail et en plénière, afin de préciser les causes profondes communes du déboisement et de la dégradation des forêts, puis d'identifier les acteurs et d'offrir des solutions pour résoudre les problèmes.

Les recommandations issues des huit ateliers et des études de cas font état de toute une série de causes, d'acteurs et de solutions possibles qui se situent dans des contextes sociaux, politiques, économiques, culturels et écologiques divers. Néanmoins, même si chaque cas est unique, on a identifié un certain nombre de causes qui sont souvent à l'origine du déboisement et de la dégradation des forêts et qu'on retrouve dans toutes les catégories de forêts. On a également constaté d'importantes coïncidences concernant les acteurs identifiés (nationaux et internationaux) qui font partie du problème et peuvent donc être un élément de leur solution.

Les catégories suivantes ont servi de base, durant l'atelier mondial, à la constitution de groupes thématiques; nous les décrivons ci-dessous.

- Régime foncier, gestion des ressources, participation des parties prenantes
- Commerce et consommation
- Relations économiques et flux financiers internationaux
- Valorisation des biens et des services forestiers

Il convient de souligner que les causes profondes qui rentrent dans une catégorie subissent souvent l'influence des causes profondes d'une autre catégorie. Comme les causes et les acteurs font partie d'une chaîne causale complexe, il s'ensuit qu'une amélioration dans un secteur encouragerait et faciliterait l'adoption de mesures dans un autre, conduisant ainsi à une amélioration de la conservation des forêts.

Régime foncier, gestion des ressources, participation des parties prenantes

La non reconnaissance des droits territoriaux des autochtones et autres populations traditionnelles, qui a permis l'invasion de ces territoires par des acteurs venus de l'extérieur, a souvent été mise en relief comme cause profonde. L'étude du cas du déboisement le long de la côte du Pacifique, en Colombie, est un exemple de la pratique historique suivie par le gouvernement qui consiste à octroyer comme concessions à l'industrie forestière et minière, des territoires ancestraux d'afro-américains et d'autochtones; elle fait aussi apparaître **le manque d'efficacité des règlements applicables aux opérations de l'industrie locale**, qui ne tiennent pas compte de leurs répercussions sur l'environnement et sur la société. L'étude du cas de la région de Primorskii, en Russie, montre

comment le manque de protection des droits des autochtones Oudège, et de leur rôle traditionnel dans la gestion des forêts, intensifie l'extraction destructrice des ressources naturelles de la région.

***Les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts :
étude du cas de la forêt Mau au Kenya,
par Lynette Obare et J. B. Wangwe, Réseau action pour la forêt***

La forêt Mau est située dans la province de la Vallée du Rift, au Kenya et encadre quatre districts. Cette forêt couvre un territoire de 900 km². Selon la FAO, le Kenya se classe parmi les pays ayant un faible couvert forestier (moins de 2% de la superficie totale du pays).

La forêt Mau supporte une riche diversité biologique et on y retrouve plusieurs espèces d'arbres indigènes et d'importants mammifères qui préoccupent la communauté internationale soucieuse de conservation. La forêt Mau abrite le plus nombreux des peuples de la forêt, les Ogiek, qui dépendent de la forêt pour leur subsistance et leur protection. Étant donné que les ressources forestières jouent un rôle important dans la culture des Ogieks, ceux-ci considèrent la conservation traditionnelle comme vitale. Les Ogieks ont donc instauré diverses mesures de conservation traditionnelle transmises de générations en générations.

Cette étude met en évidence les causes directes et les acteurs qui encouragent le déboisement et la dégradation des forêts. Les causes identifiées concernent la coupe des forêts naturelles dans le but d'établir des plantations, l'exploitation forestière, la conversion des forêts naturelles en terres agricoles, l'établissement des populations, les excisions forestières et les feux. Les acteurs responsables ont été identifiés comme étant les départements forestiers, les scieries, les hommes politiques ainsi que d'autres personnes influentes. On suppose que puisque la forêt est publique, donc propriété du gouvernement, aucun individu ou communauté ne possède un droit de propriété sur cette forêt. Ceci favorise l'exploitation illégale des forêts puisque les gens sont aliénés des ressources essentielles à leur survie.

Les interventions possibles qui permettent de contrecarrer le processus de déboisement et les problèmes qui en découlent comprennent la protection des rivières et des ruisseaux du territoire, l'engagement de la communauté dans la conservation des forêts et les mécanismes juridiques. Cette étude a identifié les causes profondes suivantes du déboisement et de la dégradation des forêts:

- La faiblesse des processus de formulation et d'application des politiques;
- Les facteurs politiques qui se manifestent, par exemple, par l'octroi de secteurs forestiers à des partisans politiques ;
- Les politiques macro-économiques, tel l'accroissement de la culture de rente pour l'exportation;
- Les pressions de la population; et
- La libéralisation des échanges.

L'atelier a identifié trois catégories d'acteurs responsables aux niveaux local, national et mondial, et des stratégies ont été formulées afin de contrecarrer leurs impacts sur les forêts. Les solutions suivantes ont été proposées :

- les décideurs devraient engager les parties prenantes locales dans la formulation des politiques;
- la gestion des forêts devrait se faire par un conseil d'administration;
- la défense de la gestion durable des forêts devrait être encouragée au niveau local;
- la défense de la protection des forêts devrait être encouragée au niveau mondial;
- les activités qui réduisent les pressions sur les forêts devraient être encouragées;
- la commercialisation et l'augmentation de la plus-value des produits existants devraient être facilitées;

Les ONG, les décideurs, le Comité de gestion du bien-être des Ogieks, le Département des forêts du Kenya, le ministère des Ressources en eau, le ministère de l'Agriculture, le service de la Faune sauvage du Kenya, le ministère des Terres et de la sédentarisation, les autorités locales, et tout autre acteur important devraient être engagés dans la mise en œuvre des solutions identifiées ci-dessus.

La colonisation des forêts, sous l'impulsion du gouvernement, mettant à profit des **régimes fonciers inéquitables** dans des régions agricoles éloignées, comme le montre l'étude de cas de l'Inde, où le déboisement a été causé, en grande partie, par l'expansion agricole réalisée sous l'égide de l'Etat, dans le cadre des politiques britanniques de propriété des terres. L'absence de loi qui reconnaît les titres de propriété des terres par les communautés locales est une cause profonde de déboisement, comme le montre l'étude de la forêt Mau au Kenya: quand une forêt est propriété de l'Etat et quand il n'existe pas de **droits juridiques concernant cette ressource**, on est conduit à un sentiment d'aliénation par rapport à la terre et, en dernière analyse, à des taux élevés d'exploitation illégale de la forêt.

De nombreuses études de cas ont identifié comme cause profonde la **privatisation des forêts au bénéfice de gros propriétaires ou de grosses entreprises**. C'est ce qu'a montré l'étude du déboisement de la forêt humide du littoral de l'Alaska, où une grande partie du déboisement a été le résultat de contrats de coupe de 50 ans offerts par le Service forestier à des entreprises dynamiques de pâte à papier et d'exploitation forestière de l'Alaska.

Les causes profondes de la perte de forêts en République de Géorgie, par Alexander Urushadze, ministère de l'Économie, République de Géorgie

Le déboisement en Géorgie a des racines historiques. Cependant, le taux de déboisement est sous contrôle depuis les années 1920. Récemment, des agences gouvernementales de gestion forestière ont pris des mesures énergiques de culture de la matière ligneuse, entraînant une nouvelle menace de déboisement rapide. De plus, les conditions résultant de la crise politique actuelle ont entraîné un accroissement des coupes de bois par la population autour des zones d'habitation, dans les parcs et les jardins.

Le bois est le seul matériel brut utilisé en Géorgie pour la production de meubles et de papier cellulosique. Les manufactures de meubles de la Géorgie n'utilisent d'ailleurs que le matériel brut local. Les forêts jouent aussi un rôle vital en tant que source de combustible pour le pays – aspect dont l'importance s'est accrue au cours des dernières années, suite à la diminution drastique du volume des réserves de pétrole et de gaz.

La dégradation des forêts s'est accentuée après le démembrément de l'Union soviétique et durant la crise de pouvoir subséquente qui ont surtout affecté les conditions de vie des réfugiés et des classes sociales non protégées. Les mesures prises par les organismes gouvernementaux et les ONG, afin de prévenir cette dégradation furent insuffisantes.

La dégradation des forêts s'est accélérée suite à l'exportation continue du bois de coupe vers les pays étrangers, largement due au manque de protection écologique. Pour cette raison, l'éducation écologique a besoin d'être fortement améliorée. D'autres facteurs ayant contribué à cette dégradation sont:

- l'incapacité du parlement géorgien d'adopter des lois forestières essentielles;
- le fait que le code criminel ne fasse toujours pas mention de la responsabilité des individus face à la dévastation des forêts;
- aucun coût réel n'a été assigné à la matière ligneuse, ce qui encourage la spéculation;
- la récolte illégale dans les réserves;
- la faiblesse des agences gouvernementales de l'environnement dans les régions qui dépendent particulièrement de la mise en œuvre du droit existant; et
- une indifférence générale face à ce problème.

Des améliorations pourraient être apportées en renforçant le contrôle des exportations de matières ligneuses. Malheureusement, le bois de coupe géorgien est exporté vers les pays étrangers à un prix très bas. L'industrie de la production de bois de coupe ne se soucie pas de l'état des forêts de la Géorgie, ce qui a mené à une exploitation forestière de nature prédatrice. Ceci ne peut être contrecarré que par l'organisation d'activités de restauration des forêts et par la supervision de l'utilisation de la forêt.

Des pratiques agricoles de grande échelle et/ou insoutenables ont été identifiées comme une grande cause profonde, comme dans le cas des basses terres de Hongrie où la dégradation des forêts naturelles serait le résultat de l'intensification de l'agriculture qui, appuyée par des régimes de gestion intensive de l'eau, a créé des conditions de croissance difficiles pour les espèces d'arbres indigènes.

Telle que l'expriment des politiques explicites ou implicites, la façon dont les ressources naturelles sont gérées au niveau national a souvent été identifiée aussi comme une cause profonde importante. Elle exerce souvent des répercussions négatives sur les forêts et entre en conflit avec les politiques et pratiques qui cherchent à les conserver.

Le manque d'habilitation des communautés locales et leur non participation aux décisions concernant la gestion de la forêt ont été identifiés comme cause profonde par de nombreuses études de cas, allant de l'Autriche à la Thaïlande. Dans ce dernier pays, on a constaté que les causes découlent de décisions nationales et d'une gestion centralisée des ressources naturelles, sur le sort desquelles la population n'exerce aucun contrôle. L'étude de l'Autriche a montré que, tandis que la structure politique s'efforce de donner l'égalité de représentation aux groupes d'intérêt, les militants écologistes ne sont pas officiellement représentés au sein de l'élite des décideurs, ce qui conduit à de graves problèmes de dégradation des forêts.

La deuxième étude du déboisement et de la dégradation des forêts en Thaïlande, préparée pour l'atelier de l'OPA, a montré comment **les grands projets de développement** exercent des effets négatifs sur les forêts. Dans ce cas, au cours de trente dernières années, les projets de développement qui ont visé à éliminer la production d'opium et l'agriculture itinérante réalisés par les organismes des Nations unies, ont été les principales causes du vaste déboisement du pays.

Des politiques peu appropriées et contradictoires concernant la gestion des ressources naturelles ont été souvent citées comme cause profonde de pertes de forêts, comme dans le cas de l'ajustement structurel proposé en 1998 par le FMI pour l'Indonésie, qui exigeait d'une part l'élimination de tous les obstacles, formels et informels, aux investissements dans les plantations de palmiers à huile - conduisant à une intensification des pressions exercées par des investisseurs internationaux qui voulaient utiliser les terres - et, de l'autre, qui exigeait du gouvernement qu'il «réduise les objectifs de conversion des terres pour les ramener à des niveaux durables, du point de vue de l'environnement, à la fin de l'année 1998».

Les incitations économiques et autres ont été souvent cités parmi les causes profondes, comme dans le cas du déboisement du Comté de Polva, en Estonie, où, dans le cadre de la transition vers une économie de marché, on a éliminé les subventions pour les combustibles autres que le bois, ce qui a conduit à l'accroissement des coupes légales et illégales. La même étude donne aussi un exemple d'application insuffisante des lois en vigueur et du manque de moyens institutionnels permettant de bien gérer les forêts. L'Administration des forêts, qui est un service de l'Etat, n'a pas été en mesure de fournir la documentation qu'exige la rapide privatisation des forêts ni, à plus forte raison, d'exercer une bonne surveillance sur leur gestion. Bien que les circonstances soient complètement différentes, l'étude du déboisement et de la dégradation des forêts en Australie a également identifié, parmi les causes, **une gestion insuffisante, de faibles institutions et l'absence d'une réglementation statutaire** en matière de forêts. Dans le cas des forêts indigènes du Chili méridional, où vivent les autochtones Mapuche, l'affaiblissement des services forestiers et écologiques les a mis dans l'impossibilité de faire face aux puissants intérêts des entreprises transnationales qui se sont alliées à des groupes économiques nationaux après la récente libéralisation du commerce.

On cite souvent les **questions de gouvernance, corruption comprise, et les abus des droits de l'homme**. A la base des incendies de la forêt humide de Chimalapas, en 1998, se trouvent un conflit social intense et des abus des droits de l'homme de la population autochtone locale, à la suite de pressions extérieures qui visent à restructurer la région dans le cadre d'un programme plus vaste de développement industriel. Cet état de choses est exacerbé par la position désavantageuse des communautés forestières dans les négociations avec les services locaux, régionaux et fédéraux.

L'étude de cas de la Thaïlande préparée pour l'atelier des OPA a mis en relief la nécessité d'éliminer le **militarisme** de la gouvernance et de toutes les décisions économiques et sociales. Elle a montré que les forêts situées le long de

la frontière du Laos ont été en grande partie coupées entre 1974 et 1977, qui fut la période des combats les plus acharnés dans la zone frontalière, afin d'éliminer les refuges des insurgés communistes.

Dans presque toutes les études de cas, on a cité la **dominance des intérêts de l'industrie** (bois, pâte à papier, mines, pétrole, élevage de crevettes, etc.) dans les décisions qui touchent les forêts. Dans le cas du déboisement découlant de la construction d'une route au Royaume-Uni, la construction s'est poursuivie malgré des protestations générales et bien que le site ait été désigné Zone d'intérêt spécial (SSSI); la raison était due surtout à l'influence dominante des lobbies des routes et de l'automobile sur la politique des transports du gouvernement.

Une cause générale a été identifiée comme étant la **pauvreté et d'autres formes d'exclusion sociale**, mais elle n'a pas reçu, en général, la place de choix qui lui était réservée dans le passé. Les études des cas du Michoacán, au Mexique, et du Népal ont cité le chômage local et le besoin de bois de feu comme causes profondes du déboisement dans ces régions. Cependant, ces causes ont été attribuées à un certain nombre de politiques nationales et internationales, qui créent et intensifient l'exclusion sociale, ce qui entraîne à son tour une utilisation non durable des forêts. Quant à la croissance démographique, seuls deux ateliers en ont fait une cause profonde.

Le groupe de travail sur la **participation des parties prenantes et le régime foncier** devait travailler sur les sujets suivants :

- l'iniquité des régimes fonciers;
- les droits des peuples autochtones;
- le fonctionnement inadéquat des départements de foresterie;
- le manque d'influence de certaines parties prenantes dans le développement du droit forestier;
- le rôle du gouvernement et celui des parties prenantes; et
- la dominance des intérêts de l'industrie.

Les enjeux que les participants de l'atelier ont proposés d'ajouter à la liste comprennent :

- la répartition inéquitable des coûts et des bénéfices dérivés des activités forestières; et
- la dictature militaire et la corruption relative à l'iniquité des régimes fonciers.

Parmi les mesures proposées, on peut citer les mesures suivantes:

A propos des connaissances traditionnelles liées aux forêts:

1. Mettre en place un programme de recherches, dirigé par la communauté, portant sur les connaissances traditionnelles liées à la forêt, les valeurs traditionnelles et les cosmogonies, qui intègrent des méthodologies traditionnelles et universitaires. Les résultats des recherches devraient être diffusés en tenant compte des débats sur les droits de propriété intellectuelle qui se poursuivent dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Sensibiliser les acteurs à toutes les formes de destruction des valeurs forestières traditionnelles et autochtones et les dénoncer. Encourager l'apprentissage et l'emploi effectif des langues autochtones. **Acteurs:** communautés locales, organisations de peuples autochtones, médias, dirigeants politiques et religieux progressistes, anciens de communautés traditionnelles, bailleurs de fonds.
2. Créer et développer une banque de données portant sur les connaissances traditionnelles des femmes concernant l'utilisation de la forêt, qu'administreraient les femmes des communautés autochtones et locales, à condition que soit en place une législation qui protège les droits régissant ces connaissances. Fournir des moyens de financement pour la formation concernant la diffusion d'informations sur les connaissances traditionnelles des femmes et prendre des mesures pour faciliter cette diffusion. **Acteurs:** gouvernements, ONU et autres organismes internationaux, groupements féminins, communautés de peuples autochtones et communautés locales, bailleurs de fonds.

A propos de la conservation et des zones protégées:

1. Dresser des plans forestiers nationaux dans un cadre de participation ouverte, qui englobe toutes les parties prenantes et porte sur les éléments essentiels suivants: zones protégées, réserves d'extraction, projets de forêts communautaires, projets de reboisement et élaboration et utilisation de critères et d'indicateurs de gestion durable des forêts. Veiller à ce qu'on n'accorde aucune concession d'exploitation privée dans les zones protégées. **Acteurs:** gouvernements, ONG.

Les forêts indigènes du sud du Chili et les Mapuches, par Rodrigo Catalan, CET et Ruperto Ramos, Communauté autochtone Juan Queupán

Le Chili contient environ 7 millions d'hectares de forêts indigènes. Comparées aux autres forêts tempérées, celles-ci se caractérisent par une forte biodiversité qui prend notamment la forme d'une grande proportion d'oiseaux et de plantes endémiques (34% des classes d'angiospermes sont endémiques). Les Mapuches habitent et exploitent les forêts indigènes du sud du Chili de façon durable depuis des siècles. Expulsés de leur territoires d'origines, les Mapuches se retrouvent aujourd'hui forcés de vivre dans la pauvreté sur des terres marginales. Malgré cela, ils ont résisté à la transformation culturelle en conservant leur relation ancestrale avec la forêt et l'usage traditionnel des produits forestiers pour leur subsistance quotidienne. Plus de 80% de la flore locale a déjà été utilisée au moins une fois par les Mapuches et possèdent donc un nom en langue Mapuche.

La forêt de la région se détériore et disparaît rapidement. Actuellement, la principale cause de ce phénomène est la substitution des forêts indigènes par des plantations d'espèces forestières exotiques à croissance rapide. Entre 1985 et 1994, un total de 31, 000 hectares ont été remplacés au sein de la région. D'autres causes directes du déboisement et de la dégradation des forêts sont la consommation et la vente de bois de feu, les feux de forêts, l'utilisation des terres pour l'agriculture et l'élevage, le surpâturage au sein des forêts et l'exploitation sélective du bois de coupe. Les acteurs directement responsables du déboisement et de la dégradation des forêts sont les industries de bois de coupe et les petits propriétaires fonciers.

Les principales causes profondes de la perte de couvert forestier dans la région analysée lors de l'étude de cas concernent les politiques macro-économiques appliquées au Chili depuis les années 1980. Ces politiques ont favorisé la croissance économique aux dépens de l'équité sociale (interculturelle) et de la durabilité environnementale et se sont éloignées du concept de développement durable. La croissance enregistrée dans ce pays à la suite de ces politiques, a principalement reposé sur la réduction du capital naturel, y compris les forêts indigènes. Ces politiques ont pris la forme de subventions et autres incitations accordées à l'industrie du bois de coupe afin de faire pousser des monocultures de pins (*Pinus radiata*) et d'eucalyptus (*Eucalyptus globulus*). La consommation grandissante de papier par les pays du Nord et l'ouverture des barrières commerciales ont augmenté le nombre d'activités profitables, ce qui a accru l'attrait du capital transnational pour les puissants groupes économiques nationaux. Parallèlement, la capacité institutionnelle de l'État a été réduite, ce qui a entraîné l'affaiblissement des administrations gouvernementales des forêts et de protection de l'environnement et a empêché l'adoption d'une législation sur les forêts indigènes. En conséquence, la surface des plantations s'est fortement accrue. Celles-ci touchaient non seulement les terres qui étaient sujettes à l'érosion mais également les forêts indigènes.

La situation actuelle démontre la forte iniquité qui existe sur le plan de la distribution des terres et de la richesse; et ce sont les communautés Mapuches qui en souffrent le plus. Ceci constitue un sérieux problème car les forêts indigènes, qui jouent un rôle fondamental dans l'économie et le mode de vie de la communauté, sont en train de disparaître. Dans le but de réconcilier les pressions directes et indirectes sur les forêts chiliennes, la gestion des territoires autochtones doit être assurée afin de garantir le développement équitable, la reconnaissance des droits des peuples autochtones et le respect de l'environnement. Ceci semble être la seule façon de résoudre les problèmes auxquels font face les Mapuches et les autres peuples des forêts indigènes du Chili.

Le commerce comme cause profonde de la perte et de la dégradation des forêts, par Nigel Dudley

La consommation mondiale et le commerce qui la soutient sont devenus le moteur principal de l'économie mondiale. Alors que les 20% plus riches consomment déjà 85% des ressources mondiales, les niveaux de consommation continuent d'augmenter, même si les économistes répètent que la croissance économique n'entraîne pas forcément une plus grande utilisation des ressources disponibles. La consommation globale *per capita* a augmenté régulièrement de 3% par an depuis 25 ans, une tendance qui devrait d'ailleurs se maintenir. Encourager la consommation est l'un des principaux objectifs des ministères de l'Économie, et l'industrie, le secteur commercial et les médias travaillent de concert à cette fin.

Bien que l'extraction des ressources puisse être économiquement désavantageuse si les coûts et les bénéfices à long terme de tous les produits et services sont pris en considération, l'économie politique mondiale est structurée afin d'exclure de telles externalités. On permet alors au profit personnel de passer avant les intérêts plus larges, si bien que la minorité riche acquiert une influence qui détermine largement les politiques de gestion des ressources naturelles. Les marchés sont volatils et souvent éphémères, ce qui décourage les investissements à long terme dans l'utilisation prudente des ressources et encourage la planification à court terme et les tactiques du genre «on prend et on se sauve» (*grab it and run*).

Le commerce mondial entraîne une concentration croissante de la richesse et du pouvoir entre les mains d'une petite minorité. Les entreprises transnationales sont des joueurs de plus en plus importants au sein de l'économie mondiale et contrôlent maintenant 70% du commerce mondial. Les 300 plus grandes compagnies possèdent maintenant 25% du capital productif mondial. Elles exercent une influence énorme par rapport à celle des gouvernements, particulièrement dans les petits pays en développement relativement pauvres.

L'exploitation du bois de coupe est considérée, par certains, comme la principale cause de la perte du couvert forestier boréal et tempéré et des zones tropicales de frontière. Bien que le commerce international de bois de coupe et des autres produits ligneux ne représente que 2% de tous le bois extrait des forêts, le commerce mondial en bois de coupe de qualité et celui, de plus en plus important, des pâtes et papiers, constituent des forces importantes qui ouvrent le secteur forestier à d'autres intérêts. Malgré le faible volume de bois de coupe qui aboutit sur le marché international, son impact sur les forêts les plus riches en biodiversité est énorme. Beaucoup d'autres produits de base échangés sur le marché mondial sont aussi responsables de la perte de couvert forestier. Les minéraux, l'huile, les crevettes et le cacao sont des exemples de denrées souvent extraites ou cultivées dans des zones défrichées. Cependant, plusieurs autres cultures de rentes cultivées hors des forêts mènent également à la perte de forêts en déplaçant les petits paysans des meilleures terres agricoles et en les forçant à se diriger vers les forêts à la recherche d'un gagne-pain. Les marchés internationaux de cultures de rentes sont souvent à l'origine du processus de concentration des terres et de création d'une élite opulente possédant un pouvoir et une influence excessifs dans l'économie nationale.

Les politiques économiques actuellement en vogue encouragent la déréglementation et l'accroissement des investissements privés dans la production orientée vers l'exportation. Les régimes juridiques internationaux développés dans le cadre du GATT et de l'OMC en fait pénalisent les pays qui veulent restreindre le commerce pour des raisons environnementales puisque ces mesures sont considérées comme des barrières non tarifaires. Ceci a compliqué toute réglementation du commerce visant à empêcher la destruction des forêts et a accentué le pouvoir et l'influence des groupes de pressions du commerce. Avec l'affaiblissement de la capacité de réglementation et l'augmentation de la pénétration du secteur privé, de nouvelles occasions d'abus sont apparues, tels que la manipulation politique, les pots de vin et la manipulation des prix. Pourtant, les pays en développement résistent difficilement à la puissance de ces intérêts, étant donné leur dépendance croissante envers l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements qui leur permettent de maintenir leur économie à flot.

Dans sa communication, l'auteur propose plusieurs solutions afin d'atténuer les pires effets du commerce. Les subventions et les régimes fiscaux doivent être réformés afin de ne plus récompenser les pratiques destructrices et d'encourager une saine gestion des ressources naturelles. Des mesures devraient être introduites afin d'internaliser les coûts afin que l'extraction des ressources se fasse au bénéfice de la société et de l'environnement. Les systèmes de réglementation et les capacités institutionnelles nationales doivent être réformés, au moins afin d'empêcher la corruption et l'exploitation illégale. Il faut aussi créer un organe de réglementation international afin de surveiller le respect des réglementations obligatoires qui gouvernent le fonctionnement du commerce du bois au niveau national et international. En même temps, l'auto-réglementation volontaire des compagnies devrait être encouragée à travers l'adoption de codes de conduite, de stratégies de certification et d'entreprises qui tiennent compte des préoccupations sociales et environnementales. Une plus grande information et des systèmes plus nombreux de participation à l'administration et à la prise de décision sont également nécessaires.

A propos de la gouvernance et du respect des obligations:

1. Constituer un ou plusieurs groupe(s) d'examen indépendant(s) composé(s) de représentants des peuples autochtones, des communautés locales, d'autres groupes d'intérêt et de fonctionnaires, chargé d'examiner et de surveiller les instruments juridiques qui protègent les droits des peuples autochtones et des communautés locales. En particulier, encourager, en matière d'environnement, de pétrole et de mines, l'adoption d'une législation qui garantissons ces droits. **Acteurs:** législateurs et ministères, organisations de peuples autochtones, organisations à base communautaire, ONG et autres groupes importants.
2. Renforcer les centres d'assistance technique aux peuples autochtones et aux communautés locales pour constituer leurs banques de données, en leur communiquant des informations sur les lois forestières et les droits des peuples autochtones et des communautés locales, les expériences réussies d'utilisation de certaines technologies, et les stratégies nationales et internationales de mise en marché. **Acteurs:** gouvernements, ONG, communauté scientifique, peuples autochtones et communautés locales.
3. Exiger qu'on donne une formation en matière d'application des lois à tous les décideurs, ainsi qu'aux groupes d'intérêt associés à tous les niveaux du gouvernement. En outre, exiger un financement séparé et spécifique pour assurer le respect des lois sur l'environnement et les forêts. **Acteurs:** gouvernements, organismes d'application des lois, société civile.
4. Améliorer la mise en œuvre de la CDB et mettre au point ses mécanismes de règlement des différends. **Acteurs:** parties à la CBD.
5. Les gouvernements nationaux doivent séparer les fonctions de réglementation des fonctions d'entreprise du service forestier. **Acteurs:** gouvernements.
6. Renforcer les règlements qui encouragent la bonne application des lois concernant les évaluations de l'impact sur l'environnement. **Acteurs:** gouvernements.
7. Les Nations unies devraient mettre en place un mécanisme de «veille des forêts» en apportant un soutien aux réseaux de la société civile qui surveillent les investissements forestiers et s'assurent que les exploitants observent les principes de gestion durable des forêts contenus dans les accords internationaux. **Acteurs:** ONU, société civile.
8. Ratifier et encourager la mise en œuvre de la Convention visant à éliminer la discrimination contre les femmes (CEDAW), et les Conventions 87, 98, 105, 110 et 169 de l'OIT, et établir des liens entre ces conventions et les accords internationaux en vigueur en matière d'environnement. Encourager la participation des grands groupes à toutes les conventions et soutenir l'actuel Projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones, ainsi que la constitution du Forum permanent sur les peuples autochtones. **Acteurs:** gouvernements, participants au FIF, ONU et autres organisations internationales, groupes de femmes, organisations des peuples autochtones, bailleurs de fonds.

Commerce et consommation

Le commerce, national et international, n'est ni bon ni mauvais en soi, et n'a donc pas été identifié en tant que tel comme cause profonde. Cependant, le mouvement actuel de **libéralisation des échanges** a été directement lié à beaucoup d'activités qui sous-tendent le déboisement et la dégradation des forêts. Des questions liées au commerce, comme par exemple **la place considérable que l'extraction et l'exportation de ressources naturelles occupent dans l'économie**, comme c'est le cas dans la région de Primorskii, en Russie, ont été exacerbées par la transition vers une économie de marché. Des taux d'extraction non durables ont conduit au vaste déboisement de la région.

Les politiques de développement et de gestion des ressources au Japon, par Yoichi Kuroda, IGES/JATAN

Les politiques de développement et les ressources forestières du Japon depuis la guerre

Secteur des pâtes et papiers

Le ministère japonais du Commerce et de l'industrie (MITI) a activement poursuivi deux stratégies depuis la guerre, afin de développer le secteur des pâtes et papiers. La première visait la croissance d'espèces forestières de bois dur sur ses propres terres, et la deuxième de grandes plantations pour la production de pâtes à papier sur le territoire national. Alors que la première stratégie a été implantée à grande échelle, la deuxième a été abandonnée en raison de sa piètre performance financière. Le MITI et l'Association japonaise du papier (*Japanese Paper Association*) se sont plutôt tournés vers le reste du monde où se trouvaient les ressources dont manquait le Japon et ont élaboré des plans intensifs de «développement et d'importation de ressources» dans d'autres pays.

Importations du bois de coupe

Avec la reconstruction rapide de l'économie japonaise, le taux annuel de coupe augmenta, entraînant une soudaine pénurie de bois tendre utilisé par les scieries et l'industrie de la construction. Le gouvernement a répondu à cette pénurie en intensifiant davantage ses coupes et, peu après, supprima les tarifs à l'importation, ce qui entraîna une importation massive de billes en provenance d'Amérique du Nord, de la Russie et des pays tropicaux.

Bois tropicaux : développement et importation

Au Japon, le développement d'une économie basée sur la matière ligneuse a débuté après la guerre, lorsqu'on commença à importer des billes des Philippines, encouragé en cela par les États-Unis, afin de bâtir une industrie du contre-plaqué axée sur l'exportation. Ceci propulsa le Japon dans une période de développement économique rapide centré sur des investissements extérieurs massifs dans des pays riches en ressources forestières (notamment, l'Indonésie).

Facteurs clés menant à l'importation de bois de coupe et à la consommation à grande échelle sur une base continue

Plans nationaux d'aménagement du territoire à grande échelle

Lorsque le développement économique du Japon, orienté vers l'exportation, s'essouffla au début des années 1970, le Premier Ministre encouragea une politique d'aménagement du territoire à grande échelle, telle que la construction de routes, de nouvelles zones industrielles, de ponts et de ports. Ceci marqua le début d'une destruction massive des terres, qui exigea d'énormes quantités de ressources, y compris en bois, telles que le contre-plaqué tropical pour les besoins du génie civil.

Disputes commerciales entre le Japon et les États-Unis, et exigences des États-Unis que le Japon augmente sa consommation interne

Le développement industriel du Japon de l'après-guerre, centré sur les exportations, causa de sérieuses disputes commerciales avec les États-Unis. Le gouvernement japonais décida alors d'investir davantage dans des travaux de construction. Les dépenses publiques pour de tels projets atteignirent des sommets inégalés entre 1980 et 1990 quand le Japon devint le premier investisseur mondial dans ce secteur. Par exemple, le Japon a construit environ 30 millions de maisons au cours des 30 dernières années, mais le nombre de logements a augmenté de moins de moitié. Ceci veut dire qu'environ 16 millions de maisons ont été détruites lors d'une vague de rénovation urbaine. Cette politique désastreuse, couplée à d'autres, se traduisit par la destruction massive des paysages naturels et urbains, la destruction massive des forêts d'outre-mer, des problèmes majeurs de rejets de

déchets industriels dans les zones rurales, une spéculation foncière accrue et une «bulle» économique (*bubble economy*), ainsi qu'une énorme dette publique et privée.

Le rôle de l'aide japonaise et des entreprises transnationales (ETN) dans le développement des forêts d'outre-mer

Le gouvernement a joué un rôle central en stimulant le développement des ressources et des importations d'outre-mer, à travers divers programmes publics dont l'Aide publique au développement (APD) et les agences de crédit à l'exportation, telles que la Banque japonaise d'import-export. De nombreux projets ont touché aux mines, aux forêts (en Indonésie, au Sarawak, en Asie du Sud-est), aux plantations et aux usines de pâtes à papier (en Alaska, au Brésil, au Canada, etc.). Parmi les compagnies privées, les compagnies de commerce général ont été les plus actives au sein de divers projets de développement des ressources, telles que les copeaux de bois et les plantations de bois de pâte à papier. Le Japon est également devenu un joueur majeur dans les programmes de reboisement à l'étranger, à la fois pour les entreprises privées et les gouvernements. Toutefois, la plupart des programmes publics de reboisement ont mené soit à un gaspillage des fonds publics (sans imputabilité), soit à la corruption, en raison de l'étroitesse des conceptions du développement et des lourdeurs bureaucratiques. Des réformes radicales sont nécessaires dans les appareils législatifs et exécutifs nationaux pour améliorer le contrôle des actions d'aide au développement.

Facteurs et agents des principales causes profondes

Facteurs généraux

- Une pénurie chronique de bois due à l'exploitation des forêts nationales;
- Une politique gouvernementale de militarisation et d'expansion économique pour combattre la colonisation par les puissances occidentales;
- Une technologie occidentale de production de pâte à base de bois et le manque de ressources domestiques en bois mature (début de l'exploitation forestière à l'étranger);
- Le développement économique du Japon depuis la guerre centré sur les exportations (avec l'accent mis sur les industries lourdes et chimiques);
- L'exode des populations rurales vers les zones urbaines et vers les nouvelles zones industrielles; et
- L'accent exagéré mis sur les projets de construction nationaux.

L'incitation à la consommation par le gouvernement après les années 70

- Les grands plans de développement nationaux instaurés suite au premier choc pétrolier (et après que la croissance économique japonaise a affronté des limites) ;
- Des politiques de développement qui ont favorisé le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire durant la première moitié des années '80 ;
- Les exigences américaines que le Japon stimule la consommation intérieure;
- La création d'une forte demande dans l'industrie de la construction, engendrant une surcapacité et un gaspillage des fonds publics;
- L'ignorance des limites des ressources de la part des industries et des consommateurs japonais. Les coûts intérieurs de production plus élevés et le faible coût des importations ont rendu presque impossible la survie de l'industrie forestière nationale. Ceci a suscité une dépendance accrue envers les importations étrangères et l'effondrement des secteurs ruraux.

Liens entre le déboisement et la consommation à trois niveaux : production/technologie/industrie

- La consommation de papier a été stimulée par l'essor économique général;
- La consommation de papier a également été stimulée par le secteur de la publication. Le Japon consomme aujourd'hui 20 fois plus de papier que dans les années 1930; et durant la «bulle» économique des années 1980, la consommation a augmenté de 60%;
- Des 30 millions de tonnes de papier consommées par le Japon, plus du tiers servent à la production de cartons, en raison des fortes activités d'exportation (équipements électroniques et autres produits) ;

- La consommation de bois d'œuvre a été stimulée non seulement par le logement mais aussi par la demande croissante du secteur industriel; et
- Des relations commerciales déséquilibrées combinées à un développement industriel déséquilibré—des politiques nécessitant des importations constantes de quantité énormes de ressources forestières et minérales ainsi que de produits agricoles et de pêche—maintiennent le Japon dans une situation de dépendance envers les marchés étrangers. Il serait possible de stimuler la foresterie nationale (en utilisant les plantations existantes), cependant les principaux pays exportateurs de bois d'œuvre et de produits à base de bois (Indonésie, Malaisie, États-Unis et Canada) pourraient s'y opposer et les exportateurs japonais de produits industriels ne permettraient certainement pas une telle approche.

On a identifié comme grandes causes profondes les pressions commerciales qui découlent d'un **accroissement non durable de la demande de consommation et de la consommation proprement dite** de toute une série de produits extraits des forêts ou provenant d'activités de production qui remplacent les forêts. C'est ce que montre l'étude du déboisement et de la dégradation des forêts au Japon, pays dont les politiques de développement d'après-guerre ont encouragé la consommation de bois et ont entraîné une forte consommation de bois et de produits du bois dans le pays. On a également identifié l'accroissement des niveaux de consommation en Asie comme une cause profonde dans le cas du déboisement des forêts ombrophiles du littoral de l'Alaska.

L'étude des pertes grandissantes de forêts dans le sud-est des Etats-Unis a montré que la cause profonde était l'encouragement du **remplacement des forêts par d'autres systèmes de production**, qui visent souvent le marché international. Dans ce cas, le remplacement des forêts est motivé par le nombre grandissant d'usines de particules et par l'intensification des coupes pour les alimenter; cependant, d'autres études de cas ont cité la conversion des forêts naturelles en sources de pâte à papier, la plantation d'autres essences, l'élevage, l'aquaculture de crevettes, etc. En Equateur, les Chachi ont identifié **les niveaux élevés de consommation par les sociétés occidentales** comme étant à la base du déboisement de la réserve écologique et de la forêt protégée de Mache-Chindul, où non seulement l'exploitation du bois, mais aussi la construction de routes, la production de crevettes, l'élevage et les utilisations agricoles entraînent un déboisement général. Ailleurs en Equateur, dans la province de Pastaza, les politiques pétrolières, minières et de construction de routes bénéficiant de l'aval du gouvernement, ainsi que des projets privés agricoles et miniers, ont également été cités comme causes profondes du déboisement de la région.

Le groupe de travail sur le **Commerce et la consommation** a reçu le mandat de s'interroger sur les sujets suivants :

- la surconsommation et la sur-industrialisation;
- la discrimination envers les produits durables (certification);
- l'impact de l'ordre du jour du libre-échange;
- la surestimation des valeurs matérialistes;
- les politiques commerciales et de marketing encourageant la surconsommation; et
- le manque de réglementation commerciale.

Les enjeux proposés par les participants à l'atelier et devant être ajoutés à la liste sont:

- les liens entre le commerce et les politiques d'investissement et leur évaluation;
- la dévalorisation des valeurs spirituelles et de loisir;
- la domination des politiques commerciales sur d'autres politiques;
- le commerce et le transfert de technologie; et
- le manque de transparence lors des négociations commerciales.

Parmi les mesures proposées, on peut citer:

A propos de la consommation et de la production:

1. Intensifier l'éducation et sensibiliser le public au cycle complet de la production, de la consommation et du commerce des produits forestiers et autres produits qui peuvent avoir un impact sur les forêts en:
 - consacrant des moyens supplémentaires à l'éducation (formelle et informelle) et à la sensibilisation, ainsi qu'à l'éducation en matière d'environnement;

- faisant place à la sensibilisation dans les programmes d'études et en effectuant des recherches sur les changements de consommation et sur les structures de production;
- identifiant et encourageant des initiatives et des changements de modes de vie qui réduisent la consommation et les répercussions sur la consommation;
- élaborant un guide des consommateurs et en poursuivant l'établissement de réseaux de consommateurs;
- améliorant l'information du consommateur grâce à l'étiquetage.

Acteurs: gouvernements, secteur privé, monde universitaire, ONG, organisations de consommateurs.

2. Améliorer la collecte et la diffusion de données sur la production, la consommation et le commerce des produits forestiers et des produits qui exercent un impact sur les forêts. Renforcer les initiatives indépendantes (comme la Veille mondiale sur les forêts) qui suivent l'état des forêts et les pressions auxquelles elles sont soumises. **Acteurs:** FAO, gouvernements, ONG, monde universitaire.
3. Elaborer, exécuter et appliquer des politiques nationales intégrées et holistiques pour modifier les schémas de consommation et de production, avec pleine transparence et participation de la société civile, en
 - incorporant la notion de services écosystémiques à la définition des politiques et en poursuivant activement des politiques d'achats verts;
 - élaborant le programme de travail sur la consommation et la production de la Commission de l'ONU sur le développement durable dans le domaine des produits forestiers et d'autres produits qui exercent un impact sur les forêts;
 - réunissant des informations et en informant le FIF sur les politiques novatrices de gouvernements visant à modifier la consommation, la production et le commerce de tous les produits qui touchent les forêts.
4. Les agences de l'ONU, les gouvernements et les entreprises doivent s'engager à acheter des produits de remplacement viables, en adaptant les critères et indicateurs acceptés, et s'engager à pratiquer une vérification de leur usage du bois et du papier afin d'éliminer les sources flagrantes de gaspillage. **Acteurs:** gouvernements, ONU, secteur privé, grands groupes.
5. Réduire la publicité qui encourage des modes de vie et une consommation non durables. Réduire de 75% la consommation de papier par l'industrie de la publicité. **Acteurs:** secteur privé, gouvernements, ONG.
6. Réorienter les pénalités et les facteurs incitatifs (subventions, taxes, promotion sectorielle, etc.) qui favorisent les modèles de consommation et de production non-durables vers la promotion de modèles de consommation, de production et de commerce durables. En particulier, encourager le Groupe de travail inter-institutionnel sur les forêts (ITFF) à évaluer, sur le plan mondial et national, les impacts exercés sur les écosystèmes forestiers par les subventions et les incitations économiques en faveur des secteurs forestiers et non forestiers, tels que l'agriculture, les mines et l'énergie hydroélectrique. **Acteurs:** gouvernements, ITFF, communauté scientifique, communautés autochtones et locales.

A propos du commerce:

7. Recommander de ne pas constituer de comité intergouvernemental de négociation portant sur un instrument contraignant sur les forêts tant qu'on n'a pas commencé à réduire le déséquilibre entre les accords sur le commerce et les autres accords internationaux. **Acteurs:** CSD, FIF.
8. Inclure l'examen du déséquilibre entre les régimes sur le commerce et sur le développement durable à l'ordre du jour du FIF-3 et du FIF-4, et organiser, entre les sessions du FIF-3 et du FIF-4, une rencontre portant sur ce point particulier. **Acteur:** FIF.
9. Le FIF doit encourager l'élaboration de normes mondiales fondamentales, obtenir un accord à leur sujet et en faire le fondement de règles de l'Organisation mondiale du commerce appliquées sur le plan international. **Acteur:** FIF.
10. Donner accès aux négociations commerciales à toutes les ONG ayant statut consultatif auprès de l'ECOSOC. En particulier, le FIF doit demander qu'une place soit réservée, durant les négociations de l'OMC, aux groupements de consommateurs, aux groupements de peuples autochtones, aux communautés locales et aux ONG. **Acteurs:** OMC, ONU, FIF, organisations régionales de commerce.
11. Interdire le commerce de produits forestiers obtenus illégalement, en aidant les pays en développement à contrôler ce commerce et en renforçant les moyens de surveiller et de dénoncer le commerce illégal. **Acteurs:** participants au FIF, organismes donateurs, ONG.

L'aide européenne et les forêts, par Tim Rice

Pris ensemble, les pays européens fournissent plus de la moitié de toute l'aide au développement des pays en développement et des pays en économie de transition. Cette «aide» est fournie à travers un véritable réseau tentaculaire d'institutions où les objectifs et les compétences se superposent. Ce réseau comprend les organismes bilatéraux, les crédits d'exportation, l'assurance contre les risques politiques, les banques multilatérales de développement, la Commission européenne et les agences spécialisées des Nations unies. L'aide est généralement fortement influencée par les intérêts nationaux des pays donateurs et est habituellement considérée comme une branche de la politique étrangère. La plupart de l'aide multilatérale demeure «liée» et favorise donc l'exportation des industries, des produits et de l'expertise des pays donateurs tout en encourageant l'importation de produits de base recherchés.

La majorité des budgets d'aide alloués aux pays récipiendaires sont déterminés à partir de considérations macro-économiques. Ceci est une façon d'assurer la stabilité des économies des pays récipiendaires en ajustant la balance des paiements et en facilitant le service de la dette. L'aide au développement peut donc avoir des objectifs définis de manière très générale, et ceux qui planifient ces grands déboursements d'argent sont peu conscients des implications environnementales possibles de tels dons et prêts. On a, notamment, accusé l'aide multilatérale accordée aux dictatures d'ignorer ses implications importantes pour la politique et les droits humains et de favoriser l'émergence de formes arbitraires de gouvernements, avec des conséquences désastreuses pour l'environnement, comme aux Philippines, sous Marcos, et en Indonésie, sous Suharto.

Les prêts d'ajustement structurel qui visent à promouvoir les exportations et à réduire les dépenses de l'État, ont souvent encouragé explicitement l'intensification de l'exploitation forestière, sans que des mesures soient prises simultanément afin de renforcer le pouvoir réglementaire du gouvernement. L'auteur note, en référence à un certain nombre de projets spécifiques, de quelles façons l'aide peut devenir une cause profonde de la perte de couvert forestier. Les fonds peuvent être fournis directement afin de faciliter les opérations de coupe, augmenter la production dans tout le secteur forestier, faciliter le défrichement des terres forestières à des fins de plantations ou pour d'autres activités agricoles, encourager la construction de routes et la colonisation des forêts, construire des barrages, développer des mines, ou pour encourager la culture de rente sur des terres fertiles à l'extérieur des forêts, provoquant ainsi le déplacement des paysans sans terre vers les forêts. Les défauts majeurs présents au sein de tels projets destructeurs sont également l'étroitesse de leur vision, l'ignorance de leurs impacts plus larges et le manque de participation publique.

En général, les agences d'aide au développement sont incapables d'accorder la priorité aux bénéfices environnementaux. Elles sont mal placées, étant donné leur nature politique, pour lutter contre les causes profondes de la perte de forêts. En ignorant ces problèmes, l'aide devient souvent elle-même une cause profonde de la perte des forêts et transfère, dans les pays en développement, les mêmes modèles de gestion forestière et de développement économique qui ont entraîné la perte des forêts des pays développés.

Toute aide n'est pas mauvaise. L'auteur fait ressortir quelques «projets modèles» (*best practice projects*) qui démontrent que l'aide au développement peut contribuer à améliorer la gestion forestière et à assurer le bien-être et le gagne-pain des gens locaux. Ces projets sont souvent de petite envergure, très participatifs et très lourds sur les plans de la préparation, de l'administration et de la supervision.

L'auteur offre quelques recommandations de départ essentielles pour lutter contre certains problèmes actuels de l'aide au développement. Par exemple, les politiques et procédures utilisées pour protéger l'environnement et les communautés locales (et, en vérité, pour atteindre les objectifs plus vastes du développement durable), devraient être revues et corrigées, ou il faudrait en adopter de nouvelles lorsque nécessaire. Ces politiques et procédures devraient être obligatoires et appliquées. La consultation des bénéficiaires et des autres parties prenantes devrait faire partie intégrale de tout le cycle du projet. L'accès du public à tous les documents du projet (incluant les décisions de vote) est essentiel pour que les parties prenantes puissent jouer un rôle significatif dans les projets et les programmes. Là où les projets ont affecté défavorablement les populations, il faudrait implanter un mécanisme indépendant d'évaluation de ces plaintes (et envisager une réparation possible).

L'auteur propose aussi de redéfinir les priorités de l'aide. De plus en plus, les projets et les programmes doivent être identifiés et conçus par les bénéficiaires eux-mêmes. Ceux-ci devraient également contrôler leur mise en œuvre. Un tel mode de gestion et de participation unirait les communautés, augmenterait leur capacité de se prendre en charge (incluant le contrôle des fonds) et reconnaîtrait les droits des peuples autochtones (incluant les enjeux liés au régime foncier). Ceci, toutefois, place un plus grand fardeau sur les épaules des bailleurs de fonds – ils doivent être mieux outillés et habilités à fournir de l'aide aux communautés bénéficiaires potentielles et à les aider à identifier et à développer des projets par elles-mêmes. Cela nécessite une plus grande coordination entre les bailleurs de fonds au niveau national, caractérisée par l'échange d'expériences, des niveaux hiérarchiques et une bureaucratie modestes et la complémentarité des projets.

Relations économiques et flux financiers internationaux

La quasi totalité des ateliers ont identifié des causes profondes découlant du **modèle actuel de développement économique**, mais à différents niveaux d'importance en fonction de la ligne de démarcation entre pays à consommation élevée/faible (ou riches/pauvres). L'étude des incendies de 1988 qui ont sévi dans les forêts humides de Chimalapas, au Mexique, a identifié la principale cause comme étant la mauvaise adaptation du modèle actuel de développement, qui encourage la croissance économique aux dépens de la préservation de l'environnement et de la justice sociale. On a fait la même constatation dans l'étude de la forêt boréale du Nord du Québec, au Canada, où l'économie repose presque entièrement sur l'extraction des ressources naturelles et où les Cris, qui ont toujours habité la forêt, se trouvent en grande partie exclus de la participation au secteur forestier. L'étude du Sud du Chili a constaté que la croissance économique rapide qui a commencé au début des années 1980, n'avait accordé aucune priorité à la durabilité de l'environnement ou à la justice sociale.

Il est important de souligner les effets existants et éventuels qu'exercent sur les forêts les **investissements privés et l'absence de réglementation des entreprises transnationales**. L'étude du cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a mis en relief les inquiétudes que l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), par exemple, se traduise par une accélération des exportations de billes à bon marché, sans qu'aucune transformation ait lieu dans le pays même. En particulier, les principales dispositions de l'AMI exigeraient que les pays traitent les investisseurs étrangers au moins aussi favorablement que les entreprises nationales, empêchant ainsi que les activités des entreprises fassent l'objet de réglementations, dont celles motivées par le souci de protéger l'environnement, et ne laissant aux pays en développement aucun recours pour protéger leurs écosystèmes forestiers.

On a cité dans les cas de l'Indonésie, de l'Equateur, de la Guyane, du Cameroun et du Ghana les **politiques macro-économiques** imposées aux pays moins développés, y compris l'**ajustement structurel**. Les pressions exercées par le lourd service de la dette ont rendu de nombreux pays tributaires de l'**aide étrangère**, dont les politiques ont été maintes fois associées, directement ou non, aux pertes de forêts. L'adoption de l'ajustement structurel a conduit à une rapide escalade des coupes et de l'exploitation minière et a intensifié les pressions sur les forêts. Même quand, par exemple en Guyane, des mesures ont été prises par le gouvernement et les organismes d'aide au développement, durant la dernière décennie, pour contrôler les coupes et, dans une moindre mesure, l'exploitation minière, ces mesures ont été insuffisantes et sont venues trop tard. En outre, il semble que, même quand la politique macro-économique fait une place aux préoccupations environnementales, on tient rarement compte des droits des autochtones et des communautés locales sur les terres.

Le groupe de travail sur les **Politiques d'investissement, l'aide et les flux financiers**, devait travailler sur les sujets suivants :

- les stratégies de développement inappropriées;
- la baisse de la capacité résultant des programmes d'ajustement structurel (PAS);
- la génération de la dette;
- les subventions perverses;
- les impacts négatifs des flux de capitaux privés;
- la gouvernance et la corruption;
- les politiques contradictoires; et
- la non-reconnaissance des droits de propriété foncière et des enjeux communautaires.

Le déboisement de la forêt ombrophile du littoral de l'Alaska : causes et solutions

par Rick Steiner, Université de l'Alaska

La forêt ombrophile littorale de l'Alaska fait partie de la plus grande forêt ombrophile du globe et est probablement la plus intacte. Les forêts ombrophiles littorales sont parmi les écosystèmes les plus gravement menacés au monde. C'est pourquoi, la protection des aires restantes, particulièrement en Alaska, offre une occasion importante de conservation. Cette étude décrit la richesse écologique de cette forêt et présente un historique du déboisement. Une bonne partie du déboisement de la forêt littorale de l'Alaska résulte d'une part de l'octroi de contrats de coupe de 50 ans par le Service des forêts américain (*U.S. Forest Service*) dans les années 1950 afin de développer l'industrie de la pâtes à papier au sud-est de l'Alaska et, d'autre part, de l'exploitation forestière effectuée par la *Alaska Native Corporation* au centre-sud et au sud-est de l'Alaska au cours de la dernière décennie. Cette étude traite de l'époque des usines de pâtes à papier et des crédits d'impôts bizarres qui ont encouragé l'exploitation forestière non durable des terres des populations autochtones, ainsi que de la baisse du marché international des produits forestiers de l'Alaska. Les débuts des activités de protection des forêts sont également décrits, notamment les déterminants politiques en provenance de Washington. Comparée aux 50 dernières années, la nouvelle ère des forêts ombrophiles du littoral de l'Alaska apparaît plus durable et davantage porteuse d'espoir.

Les premières causes du déboisement des forêts ombrophiles littorales de Alaska proviennent majoritairement de la demande des marchés asiatiques et de la soif de pouvoir et de richesse. En revanche, les causes fondamentales procèdent de notre tendance à la rivalité et à l'égoïsme dans nos relations avec les autres. Ces causes profondes sont liées à des motivations psychologiques et sociales plutôt primaires. L'étude aborde également l'influence du monothéisme dans le développement d'une idéologie de domination et de séparation du monde naturel. Parmi les solutions envisagées figurent la participation des religions mondiales et diverses autres approches à court terme, telles que la réforme du financement des campagnes électorales, la restructuration de l'impôt, la limitation du nombre de permis, un moratoire sur la perte des forêts anciennes, un fonds mondial pour la conservation des forêts de 10 milliards de dollars, le regroupement de citoyens et le développement de produits de remplacement.

Les enjeux proposés devant être ajoutés à la liste par les participants à l'atelier incluent:

- le manque de participation des femmes à la prise de décision;
- la reconnaissance insuffisante des régimes fonciers;
- l'accès et le droits des usagers;
- les problèmes liés à la réglementation et à la mise en œuvre des politiques;
- la valorisation des services environnementaux dans les relations commerciales;
- les enjeux liés à l'exclusion sociale et à la consommation intérieure;
- la dépendance des populations urbaines envers les forêts; et
- la reconnaissance des valeurs non-marchandes des forêts.

Parmi les mesures proposées, on peut citer:

A propos des flux financiers publics et de la participation des parties prenantes:

1. Effectuer et rendre publiques, dans les langues locales, des évaluations indépendantes des impacts sociaux, culturels et environnementaux possibles, et instituer des modalités de négociation avec les populations locales avant d'entreprendre toute activité économique dans les forêts. S'abstenir d'accorder ou de prolonger des concessions dans les zones où vivent des communautés autochtones, à moins d'avoir obtenu leur approbation explicite. **Acteurs:** gouvernements, peuples autochtones et communautés locales, secteur privé.
2. Aider à mettre en place et à renforcer les moyens dont disposent les communautés pour comprendre les organismes financiers internationaux et établir avec eux des rapports efficaces. **Acteurs:** ONG, organisations de base, organismes d'état, peuples autochtones et communautés locales.

3. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, soutenu par les ONG, les organisations communautaires et les organisations de peuples autochtones, doit établir les conditions d'engagement des bailleurs de fonds et autres organismes de financement. **Acteurs:** OCDE/CAD, organisations de la société civile, bailleurs de fonds, prêteurs.

A propos des investissements privés:

4. S'opposer à l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui constitue une grave menace pour les forêts. **Acteurs:** participants au FIF.
5. Encourager et soutenir les micro-entreprises communautaires qui utilisent pleinement le potentiel des ressources naturelles dans le cadre de plans de gestion durable. Mettre en œuvre, pour les communautés, des programmes de renforcement des capacités en tant que mécanismes permettant d'augmenter la commercialisation de produits forestiers certifiés par une tierce partie indépendante. **Acteurs:** ONG, peuples autochtones et communautés locales, bailleurs de fonds, gouvernements, organismes internationaux.
6. Créer une association internationale d'investisseurs responsables en matière d'environnement et de questions sociales, afin de créer un centre d'information qui permette aux investisseurs institutionnels de soutenir un développement à base communautaire pour une gestion forestière durable. Les organismes prêteurs doivent offrir des conditions favorables ou un traitement préférentiel aux investissements qui favorisent une gestion durable du point de vue de l'environnement et de la société. **Acteurs:** bailleurs de fonds, institutions financières internationales, investisseurs internationaux, secteur privé, prêteurs éventuels et bénéficiaires.
7. Mettre en place des mécanismes publics et responsables qui examinent les propositions d'investissement et surveillent les opérations des grosses industries (forestières). Les gouvernements doivent prendre l'initiative et animer la participation de la société civile afin d'assurer la transparence, la libre circulation des informations et la légitimité. Il faut appliquer les règlements nationaux et internationaux et réviser les lois et règlements insuffisants. **Acteurs:** organismes de l'ONU, gouvernements, société civile.
8. Les banques multilatérales de développement et les banques privées doivent adopter des politiques qui interdisent les investissements dans des entreprises qui exploitent les forêts naturelles d'une manière non durable. A cette fin, les modalités d'évaluation doivent bénéficier de la participation des principaux groupes de la société civile (notamment les peuples autochtones et les communautés locales). **Acteurs:** Banques multilatérales de développement (telles que le Groupe de la Banque mondiale), banques privées, société civile.
9. Les organismes de financement des exportations des pays de l'OCDE (y compris les organismes de garantie des investissements et de crédit à l'exportation) doivent élaborer et appliquer des normes élevées de durabilité sociale et environnementale aux investissements qu'ils garantissent. Il convient d'établir les critères appropriés de cette durabilité avec la participation de plusieurs parties prenantes. **Acteurs:** gouvernements de l'OCDE, organismes de financement des exportations, secteur privé, ONG.
10. Restructurer et, le cas échéant, annuler les dettes. Il convient de récompenser les pays qui mettent en œuvre une gestion forestière écologiquement et socialement durable, en prenant des mesures qui réduisent leur service de la dette. Les ressources qui sont libérées de cette manière doivent être réservées à la gestion durable des forêts. **Acteurs:** organismes prêteurs, gouvernements.
11. De concert avec la Banque mondiale et le FMI, les ministères des Finances et du Plan doivent mettre en place, avec la société civile, des mécanismes de consultation nationaux indépendants pour améliorer la transparence des décisions concernant les politiques d'ajustement structurel. De même, l'ITFF doit instituer un dialogue avec le FMI au sujet de la durabilité à long terme de ses interventions, par exemple des prêts d'ajustement structurel, pour veiller à donner une place égale aux buts écologiques, sociaux et économiques. En outre, instituer une commission publique pour examiner les opérations du FMI afin d'augmenter leur transparence. **Acteurs:** ministères des Finances et du Plan, Banque mondiale, FMI, société civile, ITFF, organisations internationales.

Valorisation des biens et des services forestiers

Plusieurs études de cas ont mis en relief le rôle des **facteurs incitatifs pervers** qui renforcent artificiellement l'attrait économique de modes d'exploitation des terres qui détruisent les écosystèmes forestiers. Un message qui ressort clairement de l'initiative est qu'il est important de veiller à ce que toutes les décisions qui touchent les forêts tiennent compte de toutes les valeurs forestières qui doivent être incorporées au secteur forestier. Parmi les causes profondes les plus fréquentes, on a cité le fait de ne pas reconnaître les **valeurs multiples des forêts**, qu'on traite

soit comme source de bois soit comme des ensembles qui occupent des terres qui pourraient servir à d'autres activités, telles que l'agriculture, l'élevage, l'exploitation minière, la production d'énergie hydroélectrique, etc. Par exemple, la plupart des forêts du littoral du Portugal avaient été coupées pour faire place à l'agriculture en 2000 BC. L'étude de cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a identifié le **manque de reconnaissance des valeurs philosophiques et religieuses** des forêts comme l'une des principales causes profondes qui contribuent à la perte des forêts au profit de la coupe, de l'agriculture et des mines, en réponse à de fortes pressions des marchés extérieurs. L'étude du cas de la municipalité de Jokkmokk, en Suède, fait ressortir la dominance, dans les politiques de l'Etat, de l'encouragement de la coupe de forêts pour faire place à des établissements humains et à la production de bois.

La perte de forêts en Papouasie-Nouvelle Guinée, par Brian Brunton, Greenpeace - Pacifique

La Papouasie-Nouvelle Guinée est le cinquième producteur de bois d'œuvre tropical. Présentement, la Papouasie-Nouvelle Guinée contient encore plusieurs grandes superficies de forêts tropicales intactes, soit 1% de la forêt frontalière au monde. Environ 85% des forêts frontalières sont modérément ou fortement menacées d'abord par l'exploitation forestière, puis par le défrichement agricole et l'exploitation minière. La demande en billes non-transformées en provenance des marchés asiatiques est la plus grande cause de la diminution du couvert forestier de la Papouasie-Nouvelle Guinée.

En fin de compte, la diminution du couvert forestier national est due à plusieurs causes profondes, dont les politiques d'ajustements structurels du FMI et les subventions à l'exploitation accordées par les autorités forestières. Le manque de reconnaissance du rôle des femmes dans l'utilisation des forêts et la sous-évaluation de la valeur philosophique et religieuse des forêts jouent également un rôle dans la perte de forêts. Les pressions de la population sur les terres et sur la forêt dense équatoriale, ainsi que les industries minières, pétrolières et du gaz qui ouvrent la voie aux exploitants, constituent autant de causes profondes additionnelles, de même que les pressions sur le marché en provenance aujourd'hui du Japon et demain de la Chine. L'absence de toute prise en compte de l'environnement par l'ordre du jour du libre-échange et les pressions de la Banque Mondiale pour exporter les billes de bois furent aussi identifiées comme des causes profondes du déboisement. Enfin, l'impuissance des populations rurales pauvres dans l'économie moderne, l'absence de plan d'utilisation des sols, une supervision et une gestion inefficaces des plantations d'huile de palme furent aussi identifiées comme des éléments à corriger systématiquement pour que s'arrête le déboisement.

Il convient de noter à ce propos que le fait que la **définition actuelle des forêts** ne concorde pas avec une optique écosystémique a conduit à fortement sous-estimer le problème de la dégradation des forêts. Dans une optique écosystémique, la Suède par exemple, serait rangée parmi les pays à faible couverture forestière. Une deuxième étude de cas entreprise en Suède pour examiner spécifiquement l'expérience des Sami, a mis en relief les conflits de propriété des terres comme grande cause profonde du déboisement de la région.

Le groupe de travail sur la **Valorisation des biens et des services forestiers** devait s'interroger sur les sujets suivants :

- le manque de reconnaissance des valeurs culturelles et du régime foncier;
- une législation inadéquate et le manque de capacités de gérer les forêts;
- l'éducation insuffisante des forestiers et des politiciens en matière de foresterie;
- la non-valorisation des forêts en tant qu'écosystèmes;
- la surévaluation du bois de coupe comme produit principal de la forêt; et
- la sous-évaluation de la foresterie communautaire et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre.

Les enjeux proposés devant être ajoutés à la liste par les participants à l'atelier incluent:

- des données d'inventaire et de surveillance insuffisantes pour évaluer les ressources forestières;
- l'absence d'expérience personnelle avec les forêts;
- l'absence de reconnaissance et d'utilisation des savoirs traditionnels;
- la non-valorisation des cosmogonies et des préoccupations spirituelles autochtones;

- la confusion entre causes directes et causes profondes;
- une définition insuffisante de «forêt»;
- une information inadéquate sur les services forestiers; et
- la méconnaissance des autres valeurs de la forêt.

Parmi les mesures proposées, on peut citer:

A propos de l'évaluation:

1. Créer des forums au niveau communautaire et employer d'autres mécanismes, y compris les médias, pour informer et éduquer les forestiers, les politiciens, les autres décideurs et la société civile au sujet de l'importance d'une gestion de l'écosystème forestier qui tienne compte des connaissances traditionnelles liées à la forêt. Modifier les programmes d'enseignement formel, notamment sur la foresterie, pour y inclure des méthodologies portant sur l'évaluation générale des écosystèmes forestiers. **Acteurs:** administrations locales, régionales et nationales, animateurs des communautés locales, monde universitaire, médias, bailleurs de fonds.
2. Modifier les définitions actuelles de la FAO concernant les forêts et les notions liées aux forêts (par exemple déboisement/déforestation, boisement/afforestation, reboisement/reforestation et plantations) pour y inclure une vision écosystémique, comme l'a développée la CDB, et faire figurer des définitions des diverses catégories de forêts. **Acteurs:** FAO, ITFF.
3. Elaborer un programme international de recherches pour définir les valeurs, les biens et les services forestiers, en accordant une place particulière aux produits forestiers autres que le bois. Les critères du choix de l'organisme coordinateur doivent comprendre l'indépendance, un mandat mondial, des connaissances interdisciplinaires, un conseil consultatif, des moyens scientifiques et la possibilité de relier divers secteurs de connaissances. Les communautés locales doivent participer à part entière au programme. Les résultats des recherches doivent avoir une large diffusion et conduire à un regroupement des principales parties pour intégrer ces informations à la gestion et aux prises de décision. **Acteurs:** communauté scientifique, ONG, gouvernements, communautés locales.

Compte rendu de l'atelier mondial

L'Atelier mondial sur la lutte contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts s'est déroulé du 18 au 22 janvier, 1999, à San José au Costa Rica. Plus de 125 experts provenant des quatre coins de la planète, ont participé à cet atelier, nombre d'entre eux ayant assisté aux ateliers régionaux et à l'atelier de l'Organisation des peuples autochtones (OPA), qui ont précédé cet atelier mondial.

Commentaires d'ouverture

Carlos Manuel Rodriguez Echandy, vice-ministre de l'Environnement et de l'énergie, au nom d'Isabel Odio, vice-présidente du Costa Rica et ministre de l'Environnement

M. Rodriguez Echandy a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom du gouvernement du Costa Rica, et a formellement excusé l'absence de Mme Isabel Odio, ministre de l'Environnement et vice-présidente du Costa Rica. De retour d'une session de trois jours avec les présidents du Costa Rica et du Mexique à l'Isla del Coco, M. Echandy a évoqué les propos que les présidents ont tenus sur l'environnement et leur sensibilité aux interrelations qui existent entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux dans leurs pays. Il a mentionné à quel point l'utilisation des ressources naturelles et les incitations du marché ont eu des conséquences négatives sur les citoyens de ces deux pays. Il est désormais reconnu que les causes de la dégradation de l'environnement ne peuvent être uniquement liées à un seul secteur, tel celui de l'agriculture. Au contraire, le président Zedillo a affirmé que les problèmes environnementaux du Mexique résultent de l'utilisation intensive des terres, de la réforme agraire et du régime foncier, où, en fin de compte, les forêts ont perdu la bataille. Considérant la richesse en biodiversité de ces deux pays, il est gratifiant, selon M. Echandy, de constater que les dirigeants sont conscients de ces enjeux et de la nécessité d'agir afin de réconcilier la multitude des facteurs en cause.

La bataille pour la défense des ressources naturelles a besoin d'une stratégie claire pour combler le fossé entre les communautés universitaires, techniques et scientifiques et les décideurs. Ceci est un objectif essentiel de l'Initiative sur les causes profondes. La libéralisation des marchés et la mondialisation s'accompagnent de défis, et ceux-ci doivent être gardés à l'esprit étant donné la vulnérabilité des pays tropicaux et des autres pays en développement aux influences externes. Bien que nous soyons pauvres financièrement et moins avancés au niveau technologique, a-t-il dit, nous sommes riches en biodiversité. Cette biodiversité renferme beaucoup d'information, dont une partie demeure encore inconnue, sur le fonctionnement des écosystèmes et elle devrait fournir une option supplémentaire pour investir les marchés mondiaux et participer au processus de mondialisation.

Luis Rojas Balaños, directeur général du Système national des zones de conservation, ministère de l'Environnement et de l'énergie, et coprésident de l'Atelier mondial

M. Rojas Balaños a fait l'éloge de cet atelier dont l'objectif était d'explorer les causes principales du déboisement et de la dégradation des forêts puis d'y proposer des solutions. M. Balaños a déclaré qu'avec la participation de tant de représentants des quatre coins du globe, il fallait saisir l'opportunité de travailler ensemble, en se basant sur une analyse exhaustive, multidisciplinaire et participative afin de confronter la diversité des politiques qui entraînent la perte des forêts.

Malgré la richesse en biodiversité de l'Amérique centrale, le déboisement de cette région s'effectue à une vitesse alarmante. M. Balaños a mentionné que les causes sont diverses et profondes et vont de l'ajustement structurel aux questions culturelles. En fin de compte, cependant, les forêts sont coupées pour faire du bois de chauffage et les conséquences du déboisement se font sentir quotidiennement, sous la forme d'inondations, de dégradation des sols ou pire que cela. Il serait plausible d'attribuer l'une des causes principales de la perte des forêts à l'exploitation du bois d'œuvre et au défrichement à des fins agricoles. Toutefois, il semble plus approprié de citer comme cause véritable la combinaison de la pauvreté, du sous-développement, de la croissance de la population, associée au manque d'emplois et de méthodes de production de remplacement. Le défi est de rechercher des solutions de remplacement et des moyens d'éviter la perte des forêts et les conséquences qui en découlent pour les nations de l'Amérique centrale.

Simone Lovera, Secrétariat mondial pour l'Initiative sur les causes profondes, coprésident de l'atelier mondial

Mme Lovera a ouvert l'atelier par des mots de bienvenue adressés à tous les participants à l'Atelier mondial sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Le Costa Rica, surnommé la « côte riche » par les Espagnols, est particulièrement riche en milieux naturels. Les Pays-Bas, le pays d'origine de Mme Lovera, a un accord bilatéral sur le développement durable avec le Costa Rica, fondé sur le principe de l'apprentissage mutuel. Elle a mentionné qu'il y avait beaucoup à apprendre du Costa Rica, particulièrement de ses communautés locales. À cet égard, elle a accueilli les représentants du CICAFOC à cet atelier, une coalition d'agriculteurs et de communautés autochtones de l'Amérique centrale qui a organisé un atelier important sur les solutions de remplacement au déboisement, le week-end précédent. Alors que nous cherchons toujours des solutions, elle a mentionné à l'assemblée que cette coalition en avait déjà trouvées beaucoup.

Mme Lovera a poursuivi en accueillant le représentant du chef de file des organismes des Nations unies actifs dans le domaine de l'environnement, soit le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Elle a également accueilli et remercié les multiples bailleurs de fonds qui ont contribué à rendre cet événement possible, souvent au prix de grands efforts personnels. Tout en notant que la liste complète des donateurs était trop longue à mentionner, elle a souhaité remercier, lors de cette occasion particulière, les gouvernements du Royaume-Uni, de la Hollande, de la Finlande, du Portugal, de l'Australie, du Canada, des États-Unis, le PNUE et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Elle a aussi accueilli le Dr. David Kaimowitz du CIFOR, l'une des institutions à la pointe de la recherche sur les causes profondes du déboisement et active dans quatre des sept régions sur lesquelles nous nous attarderons au cours des prochains jours. Un des principaux objectifs de cette initiative a été d'utiliser les travaux du Dr. Kaimowitz et de plusieurs autres chercheurs, ONG, bureaux nationaux de la biodiversité et gouvernements, comme points de départ de notre analyse.

Tout d'abord, cette analyse a été alimentée par plus de 40 études de cas provenant des quatre coins de la terre, de l'Est de la Russie à la forêt Mau au Kenya, du Royaume de Tonga à Newbury, en Angleterre. Ces études de cas ont fait ressortir la diversité incroyable des causes directes et profondes de la perte des forêts, allant de l'ajustement structurel à Bambi, le petit faon, et de l'esprit de compétition et de la cupidité des êtres humains aux arbres. Elle a souligné que ce dernier élément était lié à une question centrale par laquelle les participants pourraient débater leurs débats au sein des groupes de travail : que voulons-nous réellement ? Quel est notre objectif si nous voulons nous attaquer à la perte des forêts ? Qu'entendons-nous par forêts ? Venant de la Hollande, qui veut dire « région boisée », Mme Lovera souligna cette question en montrant par là même que ce pays, il y a quelque vingt siècles, avait autre chose à offrir que des moulins à vent et des polders.

Elle a souhaité que ceci ne soit que l'une des nombreuses questions, potentiellement controversées mais certainement intéressantes, qui seront débattues au cours de la semaine. En conclusion, elle a insisté sur le fait que ceci était un atelier, comme l'avait recommandé le Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts (GIF). Ce n'était pas un atelier intersessions formel où les gouvernements et les ONG présentent des opinions bien préparées et clairement définies, mais plutôt un processus où l'on doit se sentir libre d'exprimer son opinion au sujet des questions à l'étude, en se basant sur sa propre expérience et sur son expertise. Elle a donc invité tout le monde à participer activement aux débats à titre personnel.

Jaime Hurtubia, Secrétariat du Forum Intergouvernemental sur les forêts (FIF)

M. Hurtubia a exprimé sa joie de pouvoir participer à l'Atelier mondial et de présenter l'état des discussions du FIF sur les causes profondes du déboisement, ainsi que les retombées attendues de cet atelier. Il a mentionné que l'un des aspects les plus utiles du processus GIF/FIF était le développement de nouveaux partenariats entre les États, les ONG, et les organismes des Nations unies, et que l'atelier mondial serait une autre occasion d'établir de tels liens. Il a rappelé aux participants que le FIF traitait les dossiers laissés en suspens par son prédécesseur, le GIF, relatifs aux causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Il a expliqué que ces causes profondes ont été discutées de façon générale au FIF2 (août-septembre 1998, Genève) et le seront de façon substantielle au FIF3 (mai 1999, Genève). L'apport de cet Atelier mondial au FIF3 était donc essentiel.

M. Hurtubia a déclaré que les Propositions d'actions du FIF constituaient un bon point de départ pour la compréhension des causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, en ce sens qu'elles s'attaquaient à certains concepts, tels que : (i) l'importance de reconnaître la valeur des initiatives locales impliquant les communautés autochtones et locales visant à contrecarrer les tendances actuelles vers la perte de forêts; (ii) que la croissance économique durable peut indirectement diminuer les causes profondes, telles que la pression démographique et la pauvreté, chaque pays poursuivant cet objectif en fonction de ses circonstances particulières; (iii) qu'il faut prendre en compte les dimensions historiques et synergiques des facteurs causant la perte des forêts; et (iv) que la plupart des causes profondes sont essentiellement politiques, sociales et économiques, telles que les politiques appliquées en dehors du secteur forestier dans les secteurs de l'énergie, des mines et de l'agriculture.

Par exemple, les habitudes de consommation et de production, le régime foncier, la spéculation sur les terres et le marché des terres sont des causes profondes du déboisement, selon le FIF. Tout en recommandant d'éviter les généralisations, M. Hurtubia a cité l'occupation illégale des terres, la culture illégale, l'élevage, l'agriculture non-durable, la demande en bois et en charbon de bois pour subvenir aux besoins énergétiques, les problèmes liés aux réfugiés, l'exploitation minière et pétrolière qui ne sont pas menée en accord avec la législation nationale, les événements climatiques naturels, et les feux de forêts comme des facteurs importants de déforestation.

M. Hurtubia a fait bon accueil à l'étude complétée par le CIFOR et le PNUE. Il a espéré que cette étude permettrait à l'Atelier mondial et au FIF3 d'éclaircir d'autres facteurs vraisemblablement reliés à la perte des forêts, tels que les pratiques commerciales discriminatoires, les déséquilibres des échanges, les programmes d'ajustement structurel, la dette extérieure, la pollution atmosphérique transfrontière à grande distance, les distorsions du marché, les subventions et les prix relatifs, incluant ceux des produits de bases, et la sous-évaluation du bois et des produits forestiers.

Il a cité les dilemmes liés aux diverses exigences qu'ont les États en ce qui concerne la prise de décisions relative à la modification du couvert forestier, en ce que ces modifications peuvent être justifiées tout à fait rationnellement sur la base d'arguments économiques, sociaux, commerciaux et écologiques.

Il a aussi insisté sur l'importance de reconnaître le rôle que jouent les forêts naturelles et les plantations forestières gérées de façon durable qui peuvent combler les besoins en produits, biens et services forestiers, contribuer à la conservation de la diversité biologique et fournir un réservoir de carbone, toutes choses nécessaires. Il a ajouté qu'il était nécessaire d'évaluer les multiples coûts et bénéfices et les impacts négatifs de différents modes de gestion forestière et que pour cela, il fallait grandement améliorer notre connaissance du rôle des plantations. La capacité individuelle des pays à déterminer adéquatement si les changements du couvert forestier sont bénéfiques, pourrait s'effectuer en référence au Cadre politique national relatif à la gestion forestière durable et aux plans d'utilisation des sols. Toujours au niveau national, il a souligné l'importance des processus décisionnels trans-sectoriels qui influencent l'usage des terres et celle d'augmenter l'efficacité des politiques et des institutions de gestion des ressources naturelles, d'utilisation des sols, de la recherche et de l'éducation.

Il a souligné l'existence du cadre de diagnostic adopté par le GIF pour faciliter l'analyse de la séquence des causes contribuant à différents modes de déboisement et des actions qui pourraient changer ces dynamiques. Fort

de l'expérience gagnée lors de l'application du cadre de diagnostic, le FIF prendra connaissance avec plaisir des leçons apprises et des suggestions d'améliorations de la part des ONG engagées dans l'Initiative sur les causes profondes du déboisement.

En conclusion, M. Hurtubia a cité le besoin de préparation, d'efficacité, de volonté politique et le désir de consensus de la part de tous les pays concernés, si un progrès doit avoir lieu sur ce sujet et sur tous les autres éléments du programme de la troisième session du FIF. Il a déclaré que le GIF/FIF ne pourra revendiquer un succès que s'il peut s'assurer que les propositions d'action du GIF ont réellement été mises en œuvre par des engagements accrus de la part de la communauté internationale et à tous les autres niveaux, avec l'appui actif des gouvernements, des ONG et des membres de l'ITFF, soutenus par les organisations internationales et régionales et les instruments existants.

Bai-Mass Taal, au nom de Klaus Töpfer, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement

M. Taal a remercié le Gouvernement du Costa Rica d'accueillir un événement d'une telle importance. Il a commenté le projet lancé par le Costa Rica en 1994 : « Alliance pour la nature », qui marqua une importante transition vers la reconnaissance générale du fait que le monde naturel constitue le contexte ultime, physique et spirituel d'où provient l'humanité. L'Alliance a produit un modèle intégré de développement durable pour les pays qui cherchent à maximiser les bénéfices sociaux et économiques, tout en préservant l'environnement et la qualité de vie.

M. Taal a enchaîné sur la variété de biens et de services écologiques et sociaux que fournissent les forêts à des millions de personnes. Il a noté que les pays possédant des forêts tropicales, comme le Costa Rica, abritent des dizaines de millions d'espèces vivantes et que des millions de personnes gens vivent dans ou à l'orée des forêts tropicales, y compris les peuples autochtones dont le mode de vie dépend des forêts.

Il a mentionné la vitesse alarmante à laquelle les forêts mondiales sont détruites et à laquelle les forêts naturelles disparaissent. Le déboisement résulte principalement du défrichage lié à l'agriculture. Cependant, d'autres causes sont la pression démographique, la pauvreté, l'agriculture de subsistance, l'exploitation forestière non durable et illégale, les projets industriels de grande envergure et leurs infrastructures et les politiques nationales de subvention à la conversion de la forêt. Il a aussi mentionné l'augmentation de la consommation mondiale de bois au cours des dernières décennies et les prédictions à la hausse du FAO pour le siècle prochain. Malgré le développement de nombreuses initiatives pour contrer ces tendances alarmantes, ces tentatives ont échoué car elle ne se concentraient que sur les causes directes de la perte des forêts. Il a exprimé sa satisfaction au sujet du vaste processus de consultations régionales et de l'OPA qui ont précédé l'Atelier mondial. Leurs résultats, selon lui, invitent à séparer les causes profondes actives dans les pays en développement et dans les pays développés.

Au sujet de la pauvreté, il a noté que même si elle n'est pas une cause intrinsèque, elle mène à le déboisement étant donné l'instinct de survie et le désir d'échapper à la pauvreté des populations concernées. Celles-ci vivent souvent en marge des forêts tropicales. L'agriculture de subsistance - ou les coupes par brûlis - sont la cause principale de déboisement dans les pays en développement, principalement en raison du manque de travail. Il a cité plusieurs études qui tentent de lier pauvreté, pression démographique et déboisement. Ces études sont incapables de tirer des conclusions claires en raison de la complexité des dynamiques d'utilisation des terres rurales et de l'interaction des multiples forces impliquées dans le processus de déboisement. Il ne fait pas de doute que la croissance démographique est un des principaux moteurs du déboisement des forêts tropicales.

M. Taal a vivement conseillé d'adopter une approche holistique de la conservation et de soutenir des programmes d'aide plus importants et plus coordonnés aux priorités nationales. Il a suggéré de mettre l'accent sur le développement des capacités, la formation, le développement des ressources humaines et la mise en œuvre du droit forestier afin d'empêcher l'exploitation illégale. Il a souligné le rôle proéminent que devrait tenir le secteur privé dans la promotion d'une gestion durable de la forêt, de concert avec les ONG et les gouvernements. Il a soutenu le développement d'un processus mondial pour l'évaluation et le contrôle des forêts ainsi que la promotion de mécanismes de marché et d'instruments économiques pour une gestion durable des forêts (GDF), y

compris les taxes et les autres réformes des politiques économiques. Le plus important est de garantir un droit d'occupation des sols qui fournit une participation significative aux processus décisionnels.

Il a confirmé le désir du PNUE de recevoir des conseils sur les moyens de s'attaquer efficacement à tous ces enjeux, moyens qui pourraient également contribuer à son propre programme sur les forêts axé sur les aspects sociaux. Il a également confirmé que le PNUE était prêt à collaborer avec les ONG afin de mobiliser le soutien financier du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour des projets pertinents.

En clôturant, il a prévenu qu'avec la moitié de la population mondiale soucieuse de simplement subvenir à ses besoins immédiats en nourriture, en bois de chauffage et en logement, il faudra travailler ensemble afin de combler ces besoins tout en protégeant les forêts mondiales. Il faudra, pour cela, stabiliser la croissance démographique, trouver des techniques de production de nourriture plus efficaces et développer de nouvelles sources énergétiques pour les communautés rurales.

Présentation de David Kaimowitz, basée sur un document préparé par Arnoldo Contreras, du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)

M. Kaimowitz a présenté les points saillants du document préparé par Arnoldo Contreras à la demande du PNUE, sur les causes profondes de la dégradation des forêts dans les pays tropicaux. Kaimowitz a débuté sa présentation en signalant que la coupe des forêts génère à la fois des coûts et des bénéfices. Toutefois, ces coûts et bénéfices ne se répartissent pas équitablement entre les différents groupes de la société, si bien qu'il est difficile de savoir si réellement le déboisement se justifie. Tout de même, il est clair qu'un déboisement abusif n'est pas approprié. Il a souligné que la recherche se limitait à certains pays tropicaux, étant donné que le mandat du CIFOR ne s'étendait pas aux régions tempérées ou boréales.

M. Kaimowitz a souligné cinq principaux types de causes profondes. Le premier concerne les déficiences du marché qui surviennent parce que les services environnementaux ne sont pas valorisés et les générations futures ne sont pas représentées sur le marché. De plus, les forces du marché peuvent susciter la spéculation sur les terres et leur concentration, une situation qui sans l'intervention du gouvernement, pourrait menacer le gagne-pain de certaines personnes. Deuxièmement, certaines politiques aident à surmonter les défaillances du marché alors que d'autres contribuent au déboisement. On doit garder à l'esprit que ces politiques sont le reflet des relations de pouvoir dans la société. Un manque de volonté politique pour lutter contre le déboisement se reflétera dans les interventions politiques. Les exemples de politiques problématiques identifiées portent sur la construction de routes à l'intérieur ou à proximité des forêts, les subventions agricoles ou à l'exploitation forestière, les régimes fonciers favorisant la conversion des terres, les investissements hydroélectriques, la dévaluation du taux de change et la libéralisation du commerce.

Troisièmement, il a souligné le domaine de la gouvernance, y compris la corruption. Dans le but de limiter la réglementation du déboisement, des taxes et certaines restrictions quant à l'utilisation de la propriété publique sont nécessaires. Les gouvernements qui manquent de légitimité ou qui ferment les yeux sur les activités illégales et la corruption handicapent sérieusement ces efforts. En quatrième lieu, Kaimowitz a examiné le lien parfois controversé entre la population et le déboisement. Il a mentionné que bien que les fortes *densités* de population soient associées à une diminution des forêts naturelles, le lien est plus faible entre la *croissance* de la population et les forêts. Au niveau sub-national, la croissance démographique est endogène. Il a aussi noté que les fortes densités de population favorisent le reboisement.

Enfin, l'impact de la croissance économique sur le déboisement varie. Au début, le déboisement peut augmenter avec le revenu par habitant, mais il diminuera par la suite. Ceci, en revanche, est peu évident dans les pays tropicaux étudiés. Bien que l'on s'attende à ce que la croissance économique entraîne une augmentation du déboisement dans plusieurs pays, ceci n'implique pas nécessairement qu'un ralentissement de cette croissance aura l'effet contraire. L'évidence des impacts de la dette extérieure est mitigée. Dans la mesure où les pays endettés ont une devise plus faible et favorisent l'exportation des produits forestiers, la dette extérieure peut accentuer la perte des forêts. De plus, les politiques d'ajustement structurel pourraient favoriser le déboisement en encourageant la migration vers les régions forestières, en stimulant l'exportation de produits agricoles et

forestiers et en réduisant la capacité réglementaire de l'état. Néanmoins, cette question est complexe et les situations varient d'un pays à l'autre. Certaines mesures d'ajustement en fait réduisent le déboisement.

En conclusion, Kaimowitz a insisté sur le fait que le déboisement inapproprié est un problème complexe qui n'a guère de solution faciles. Étant donné que les politiques actuelles n'ont pas pu résoudre ce problème, nous devrons, selon lui, expérimenter des politiques de second choix pour lutter contre la perte des forêts.

Sessions parallèles d'affiches et rapport de synthèse

Suite aux présentations de la première journée, les participants se sont séparés en quatre groupes où ils devaient demeurer durant tout l'atelier. La première activité fut d'assister aux présentations parallèles des affiches portant sur les processus régionaux et de l'OPA ayant précédé l'Atelier mondial (Note: Les rapports des ateliers régionaux et de l'OPA sont inclus à la fin de ce rapport)

Immédiatement après les présentations des affiches, Ricardo Carrere, du "Secrétariat mondial pour l'Initiative", a donné une présentation sur les antécédents de l'Atelier mondial, accompagnée d'une synthèse des conclusions initiales recueillies.

Importance et causes du déboisement et de la dégradation des forêts en Bolivie, par Pablo Pacheco, CRFIR, CEDLA, TIERRA

Les plaines boliviennes sont recouvertes de 440,000 km² de forêts denses équatoriales, lesquelles représentent 57% de la superficie totale des plaines. Entre 1976 et 1993, le taux annuel de déboisement était de 168 000 hectares (0.3% par année), ce qui est relativement faible comparativement aux autres pays possédant des forêts tropicales. Néanmoins, ces dernières années, le déboisement a augmenté de façon significative, particulièrement dans la région de Santa Cruz.

Les programmes d'ajustements structurels boliviens, initiées en 1985, ont favorisé une coupe forestière à grande échelle pour la production de graines de soja destinées à l'exportation et, dans une plus faible mesure, ces programmes ont contribué à la dégradation des forêts par les compagnies d'exploitation forestière. La dévaluation de la devise locale, les incitations fiscales à l'exportation, les améliorations du réseau routier destinées à rendre le pays plus compétitif sur les marchés internationaux, et la stabilité économique générale associée aux ajustements furent particulièrement importants. Les politiques inéquitables de répartition des terres ainsi qu'une législation forestière inadéquate ont également contribué à la perte des forêts de la Bolivie.

L'ajustement structurel a accentué la pauvreté parmi certains groupes mais n'a pas mené à une forte migration vers la frontière agricole, sauf peut-être vers les régions productrices de cacao. Cet ajustement structurel n'a pas non plus eu d'effets perceptibles au niveau de la coupe moyenne des forêts pour la production de cultures vivrières par les petits agriculteurs des plaines.

Les coupes forestières pour la graine de soja et les pratiques actuelles de coupe peuvent être justifiées à partir d'une vision économique à court terme. Toutefois, d'autres approches auraient pu fournir des bénéfices économiques et environnementaux accrus ainsi qu'une répartition plus équitable de ces bénéfices.

Les nouvelles politiques des années '90 visant à accélérer la mise en œuvre des nouvelles lois sur les terres et les forêts (Loi sur la réforme agraire et Loi sur les forêts de 1996), sont des pas importants vers une approche différente de la gestion des ressources forestières. Toutefois, ces normes continuent d'être séparées des réformes économiques et sociales et encouragent l'expansion des cultures de rente dont les effets sur la conservation des forêts demeurent encore incertains.

Ricardo Carrere, World Rainforest Movement et Secrétariat pour l'initiative des causes profondes.

M. Carrere a donné une brève explication du processus qui a mené à l'Atelier mondial. Dès le début, ce processus devait être participatif, basé sur des réalités concrètes, axé sur les solutions (et non accusateur) et représentatif de toutes les régions du monde. Dans le même sens, sept points focaux régionaux (Asie, Afrique, CIS, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord, Océanie) et un point focal sur les peuples autochtones ont été sélectionnés pour organiser 8 ateliers. Leur première tâche a été d'identifier les organisations/personnes intéressées et capables de mener à bien les études de cas. Les auteurs des études de cas ont reçu des directives uniformes basées, entre autres, sur le cadre de diagnostic élaboré par le FIF. De plus, une directive importante mentionnait que les études de cas devaient être menées à bien, quand c'est possible, en collaboration avec les communautés locales confrontées au déboisement ou à la dégradation des forêts. Une fois les études de cas complétées, celle-ci formaient les bases de discussion de l'atelier. Les gouvernements, les universités, les ONG, les organisations des peuples autochtones, les communautés locales, les organisations paysannes, l'industrie, les syndicats et les organismes internationaux y ont participé. En utilisant les études de cas comme point de départ, les ateliers ont servi à identifier les principales causes profondes et les acteurs responsables, et ces ateliers ont élaboré plusieurs recommandations pour lutter contre ces problèmes. Au total, ce processus a englobé des études de cas dans quelque 40 pays, ainsi que 20 communications additionnelles présentées dans les différents ateliers. M. Carrere a indiqué que les conclusions qui se dégageaient de ce processus étaient nombreuses, mais que certaines méritaient d'être soulignées.

Premièrement, le déboisement et la dégradation des forêts touchent toutes les régions du monde. Jusqu'à maintenant, l'idée la plus répandue était que ces problèmes étaient ceux du Sud et des pays tropicaux. Bien qu'il soit indéniable que ce soit un sérieux problème dans ces pays, il est maintenant clair que les forêts tempérées et boréales font face à des problèmes similaires. Le déboisement et/ou la dégradation des forêts est présent dans la plupart des pays. En second lieu, il y a une forte hétérogénéité de causes directes et profondes dans les différents contextes. Troisièmement, il y a une grande similitude avec plusieurs causes profondes et acteurs identifiés par les ateliers régionaux et autochtones. Quatrièmement, le niveau de compréhension de ces causes profondes est toujours insuffisant. De nombreux acteurs (incluant les communautés locales, les gouvernements, les universités, l'industrie, et même les ONG) éprouvent encore des difficultés à identifier la chaîne causale menant aux causes directes. La leçon de ce processus est qu'il est important d'instaurer des processus participatifs dans tous les pays, d'inviter tous ceux directement engagés ou intéressés à identifier les principales causes directes et profondes et les agents du déboisement et de la dégradation des forêts. Ce genre de processus pavera la voie aux solutions.

Dans l'espoir de faciliter les discussions de l'Atelier mondial, les causes profondes identifiées par l'ensemble ou la plupart des ateliers régionaux/peuples autochtones, ont été rassemblées sous quatre rubriques. M. Carrere a insisté sur les ressemblances avec les causes identifiées dans le rapport préparé pour le PNUÉ et l'Initiative sur les causes profondes par Arnoldo Contreras (CIFOR), et présenté plus tôt ce matin-là par David Kaimowitz.

Concernant le **régime foncier**, il a noté que parmi les divers scénarios, deux dominent les discussions sur les causes profondes. Au niveau des forêts, le manque de reconnaissance des droits juridiques des peuples autochtones et des autres communautés traditionnelles sur leur territoire permet l'entrée en scène d'agents externes aux forêts et entraîne le début du processus de déboisement. À l'extérieur de la forêt, l'iniquité du régime foncier dans les régions agricoles proches ou éloignées, qui entraîne une migration spontanée ou encouragée par le gouvernement vers les forêts, est aussi source de déboisement.

Il a noté qu'au sujet de la **gestion des ressources**, les ateliers ont identifié les causes profondes suivantes :

- une vision limitée de la forêt et de sa valeur multiple, spécialement par les agents externes aux forêts. Étant donné cette vision limitée, seuls quelques aspects sont considérés, tels que le bois, les ressources souterraines (pétrole, minéraux) ou les terres agricoles. Le plus souvent, les décisions prises sont purement d'ordre économique. Étant donné que l'eau produite par la forêt n'a pas de valeur marchande, cette valeur

est considérée comme inexistante. La même chose est applicable à tous les autres biens et services produits par la forêt qui n'ont pas de valorisation économique;

- un processus de prise de décision qui exclut la participation des communautés locales et où prévalent les intérêts industriels et macro-économiques;
- le développement de politiques menant au déboisement, telles que la construction de routes, les projets de développement de l'énergie, etc. ;
- les enjeux liés à la gouvernance, tels que la corruption (encourageant les coupes illégales et/ou l'occupation des terres), le manque de capacités institutionnelles, la violation des droits humains liée à la lutte pour les terres, etc.); et
- le désir des communautés locales de participer au processus décisionnel, et les lois non appliquées ou qui contredisent d'autres lois existantes.

Concernant le **commerce**, particulièrement le commerce international, il a noté que l'enjeu n'est pas le commerce lui-même mais la croissance continue et la promotion de celui-ci, qui entraîne :

- une extraction non durable des produits forestiers et des ressources souterraines des forêts;
- une substitution des forêts par d'autres activités productrices, telles que l'agriculture, l'élevage, les plantations d'arbres sur de grandes surfaces, les plantations d'huile de palme, l'aquaculture de crevettes; et
- la croissance incessante du commerce (liée à la surconsommation), rendue possible principalement grâce à la sous-évaluation des forêts et à l'externalisation des coûts environnementaux et sociaux associés à l'exploitation des ressources naturelles.

Au sujet des **relations économiques internationales**, M. Carrere a signalé que même si les causes profondes regroupées sous cette rubrique influencent surtout les forêts du Sud, il est important de les souligner au niveau international. En effet, l'engagement des pays du Nord est essentiel pour s'attaquer à ces causes, étant donné que ce sont surtout eux qui établissent les règles du jeu.

Parmi les enjeux sur lesquels nous devons agir, il a noté :

- les politiques macro-économiques imposées ou encouragées par le Nord, comme les programmes d'ajustement structurel qui constituent, de manières différentes, une importante cause profonde. Par exemple, la promotion d'un modèle de développement axé sur l'exportation et basé sur les ressources naturelles ou la réduction de la taille de l'état qui conduit à un manque de personnel pour contrôler la gestion des forêts (ou qui mène à la corruption en raison de salaires plus faibles);
- l'enjeu de la dette extérieure, de son service et de son paiement, combiné aux enjeux précédents, mène à une extraction non durable des ressources naturelles ;
- des relations commerciales internationales injustes qui se traduisent par des prix à l'achat plus faibles et par l'augmentation des activités d'extraction non durable des ressources naturelles pour compenser la perte de revenus ;
- la promotion active des investissements des entreprises transnationales et la réglementation inadéquate de leurs activités par les pays hôtes ou leur propre pays.

M. Carrere a alors abordé le sujet de l'**exclusion sociale** en notant l'importance de la souligner même lorsque cette question, qui comprend la pauvreté, était identifiée comme cause profonde. L'exclusion sociale fait partie d'une chaîne causale qui trouve son origine dans certaines causes identifiées ci-dessus (par exemple, la répartition inéquitables des terres, les politiques macro-économiques, etc.).

Ensuite, il a souligné quelques conclusions générales qui semblaient se dégager des études de cas et des discussions de l'atelier. La première conclusion qu'il a mentionnée était - considérant l'hétérogénéité des situations – le besoin d'identifier la chaîne causale de chaque pays, avec une participation active et informée de tous les acteurs pertinents. La deuxième conclusion est qu'il existe un net besoin d'instaurer des mécanismes démocratiques de prise de décision dans la gestion des ressources naturelles. Ceci implique, en particulier, qu'il faut reconnaître les droits territoriaux des peuples autochtones et des communautés traditionnelles et qu'il faut établir des régimes fonciers équitable dans les zones agricoles. Troisièmement, il faut changer les politiques macro-économiques internationales actuelles, y compris la libéralisation du commerce. Enfin, il est essentiel de modifier les habitudes actuelles de consommation non durables.

En conclusion, M. Carrere a précisé que les énoncés présentés ci-dessus ne sont que des conclusions générales. Celles-ci visent à fournir des données aux discussions de l'Atelier mondial. Il espère que ces discussions apporteront de nombreuses recommandations pouvant être présentées au FIF3. De plus, au nom des organisateurs de l'Initiative, il a exprimé son espoir que l'on puisse développer une vision commune et plus profonde sur ces questions. Des engagements concrets permettront de lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts qui affectent le monde entier ainsi que les vies et le gagne-pain des habitants de ces forêts.

Groupes de travail

Le groupe de travail I s'intéresse au commerce et à la consommation.

Le groupe de travail II s'intéresse à la participation des parties prenantes et au régime foncier.

Le groupe de travail III s'intéresse aux politiques d'investissement, à l'aide au développement et aux flux financiers.

Le Groupe de travail IV s'intéresse à la valorisation des biens et services forestiers

Pour de plus amples détails concernant les enjeux spécifiques de chaque groupe de travail, se référer à la section "Vue d'ensemble et points saillants des actions recommandées"

Sessions des groupes de travail

Durant la première journée de l'Atelier mondial, soit le lundi 18 janvier en après midi, les participants se sont divisés en petits groupes pour réfléchir sur les 4 thématiques des groupes de travail. Ils devaient aussi identifier les causes profondes les plus importantes, les liens entre les thèmes, toute lacune devant être comblée, et les différents niveaux de solutions.

Dans la soirée, le gouvernement du Costa Rica a offert une réception en l'honneur des participants.

Le mardi 19 janvier, les participants se sont rencontrés en plénière afin de partager les résultats de ces discussions. Ensuite, ils se sont rencontrés pour la première de quatre sessions parallèles de groupes de travail. Ces sessions se concentraient sur **l'identification des objectifs généraux et des indicateurs des différentes causes profondes identifiées par les groupes de travail**. Après la pause du déjeuner, les participants se sont réunis de nouveau pour une deuxième session en groupes de travail parallèles, se concentrant cette fois-ci sur **l'identification des acteurs responsables et des actions possibles à prendre face à chacune des causes profondes, et sur l'identification des divergences d'opinions et des secteurs nécessitant une recherche plus poussée**. En fin d'après midi, les rapporteurs des groupes de travail parallèles ont présenté les résultats des groupes de discussion en plénière et ont donné aux participants des autres groupes de travail une chance de commenter leurs résultats.

La troisième session des groupes de travail parallèles a pris place le matin du troisième jour, soit le mercredi 20 janvier, dans le but de **noter les commentaires de la plénière, de revoir les acteurs et les actions, si nécessaire, et de commencer à rédiger des recommandations communes**. Plus tard dans la journée, eut lieu la quatrième et dernière session des groupes de travail parallèles, avec pour objectif de **rédiger des recommandations de lutte contre les causes profondes**. Les rapporteurs de chaque groupe de travail ont ensuite présenté leurs recommandations en plénière, et une discussion s'ensuivit. Des commentaires et des recommandations spécifiques additionnelles ont été présentés à ce moment-là; chaque rapporteur les a notés et soumis au groupe de rédaction.

Le jeudi 21 janvier, de nombreux participants ont fait une sortie sur le terrain organisée par le ministère de l'Environnement et de l'énergie du Costa Rica. L'un des groupes a visité le Parc national de Braulio Carillo et un site expérimental d'exploitation durable du bois d'œuvre, alors qu'un second groupe visitait une coopérative agricole.

Un comité de rédaction composé de représentants des gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'ONG et d'organisations de peuples autochtones est demeuré sur place afin de travailler toute la journée sur le rapport provisoire de la rencontre rassemblant toutes les propositions d'action des quatre groupes de travail (la liste complète des recommandations est disponible en annexe).

Réflexions sur les conclusions de l'atelier

Le vendredi 22 janvier, les participants ont reçu la liste complète des recommandations préparées par le comité de rédaction. Hormis quelques changements mineurs, les recommandations ont été adoptées au terme de l'atelier. Quelques suggestions de suivi ont aussi été émises durant la discussion en plénière. Odin Knudsen, de la Banque mondiale et Mia Siscawati du Bioforum indonésien ont alors été priés de commenter les résultats de l'atelier.

Odin Knudsen, au nom de Ian Johnson, vice-président pour le développement durable environnemental et social, Banque mondiale

M. Knudsen a exprimé un sentiment de perte et de colère à la lecture des études de cas préparées pour l'Initiative. Il a déclaré qu'il fallait travailler à réparer les dommages causés et à mettre en œuvre le développement durable. Soulignant que les employés de la Banque participaient à cette Initiative afin d'écouter et d'apprendre et non d'influencer le processus, il a indiqué que les résultats seraient pris en compte dans la révision et la stratégie de mise en œuvre de la politique forestière de la Banque mondiale de 1991. Il a mentionné qu'on était en train de perdre la bataille contre le déboisement et qu'il fallait que la Banque, en partenariat avec les ONG, les bailleurs de fonds bilatéraux, les institutions des Nations Unies et le secteur privé, fasse davantage pour tenter de renverser ce phénomène.

L'approche de la Banque envers la foresterie diffère de celles des autres organisations. Sa mission est surtout de réduire la pauvreté. La Banque peut jouer un rôle important chez les pays récipiendaires, en tant que fournisseur d'un savoir et d'une expertise considérable, et aussi à travers son pouvoir de prêt. L'abondance des actions proposées lors des rencontres, implique, selon M. Knudsen, qu'il faut agir de manière sélective. Par exemple, les programmes d'ajustement structurel (PAS) représentent plus de 50% des prêts de la Banque mondiale. Actuellement, ces prêts mettent trop l'accent sur le court terme et James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, et Ian Johnson désirent que cette situation change. Le FMI a aussi mis l'accent sur le court terme, sur les crises, et il est temps de transmettre ces commentaires au FMI et d'avoir un dialogue avec ses représentants à ce sujet. À cette fin, la Banque étudiera les effets des PAS sur l'environnement en général et sur les forêts, en particulier.

Puisque les recommandations de politiques représentent un aspect important du dialogue entre la Banque mondiale et ses clients, la question des politiques conflictuelles est un autre point important de cette rencontre qui sera examiné par la Banque. Par exemple, les politiques agricoles, foncières et commerciales sont importantes pour le travail de la Banque mondiale. Au niveau de la participation, M. Knudsen a trouvé que la contribution des représentants des peuples autochtones serait importante pour la révision de la politique sociale de la Banque.

Il a admis que la Banque manquait encore de transparence et n'était pas suffisamment à l'écoute. Elle a besoin de reconnaître qu'elle ne travaille pas seulement avec les gouvernements mais aussi avec les gens, et que les objectifs de la Banque vont au-delà des projets individuels. Concernant la gouvernance et la corruption, M. Knudsen a admis que l'approche technocratique passée de la Banque mondiale avait ignoré ces enjeux. Aujourd'hui, la corruption et la transparence sont devenues les priorités de la Banque. Il y a un besoin urgent

d'instaurer des institutions solides et un cadre juridique efficace. La Banque reconnaît le rôle important que peuvent parfois jouer les ONG en tant que sentinelles.

Au sujet de la valorisation des produits forestiers, M. Knudsen a reconnu l'absence d'une valorisation adéquate des forêts. Les besoins des générations futures et les valeurs locales et culturelles ne sont pas pris en compte. La Banque soumettra un rapport à ce sujet au FIF-3. Les forêts ne sont pas seulement une question de dollars et de sous. Cette recherche mettra l'accent sur l'irréversibilité des dommages documentés dans ce processus.

En terminant, M. Knudsen a dit que plusieurs autres questions que soulève ce rapport valaient la peine que l'on s'y penche. La Banque continuera d'avoir des consultations *ad hoc* avec les participants à l'Initiative sur les causes profondes. Lors de la rencontre mondiale en février 2000, la Banque présentera sa nouvelle Stratégie sur les forêts, recherchera des partenariats et œuvrera en faveur d'un consensus.

Les participants ont accueilli chaleureusement les commentaires de M. Knudsen. Quelques-uns ont appelé la Banque à placer la protection des forêts primaires au premier rang des objectifs de sa nouvelle Stratégie. D'autres ont été prudents en conseillant vivement à la Banque de donner plus que des assurances. Une équation qui comprend la Banque mondiale et les gouvernements et qui exclut les OPA et les communautés affectées ne peut que mener à un échec. À ce sujet, un représentant d'une OPA a noté que même si le travail de la Banque a été nuisible pendant de nombreuses années, un changement complet de politique a récemment eu lieu. Il a mentionné les consultations récentes sur la politique des peuples autochtones et a souligné que la lutte pour la reconnaissance des droits territoriaux des autochtones ne peut être séparée de la politique forestière. Un autre participant a exprimé son soutien à l'intérêt de la Banque envers la distribution des bénéfices dérivés de la conservation des forêts, et a mentionné que tout travail sur la valorisation complète des forêts avait besoin d'étudier les effets de cette distribution.

Mia Siscawati, Bioforum indonésien et point focal asiatique

«Les forêts du monde sont en crise, surtout les forêts naturelles et autochtones. Nous faisons face non seulement à une perte en termes d'écosystèmes, d'espèces et de ressources génétiques, mais aussi à une perte de leurs fonctions écologiques, sociales, culturelles et spirituelles. Les feux de forêt de 1997 et 1998, les inondations, les glissements de terrain et les autres événements désastreux dans plusieurs pays qui ont fait la manchette des médias, sont un exemple de ce que le déboisement et la dégradation des forêts peuvent entraîner à long terme. Ces dernières années, des inondations dues, en partie, au déboisement, ont entraîné la mort de milliers de paysans asiatiques.

«Puisque je viens d'Indonésie, l'un des six pays du monde les plus riches en biodiversité et aussi un des pays dont le taux de déboisement est le plus élevé, permettez-moi de vous faire part de mes profondes préoccupations. Le taux de déboisement en Indonésie est plus élevé que le taux de déboisement moyen de toutes les forêts tropicales mondiales : il est presque trois fois plus élevé. Le couvert forestier primaire restant ne correspond qu'à 37% de la superficie forestière totale en 1966, une année charnière pour les Indonésiens. Avant 1966, l'Indonésie ne souffrait pas des politiques d'ajustement structurel, de la dette, ni de transferts de capitaux privés agressifs.

«En 1966, 75% du territoire indonésien – 144 millions d'hectares – était encore recouvert de forêts. L'exploitation des ressources forestières qui a amené le «boom du bois d'œuvre», était aussi connue sous le nom de l'ère de «l'olympiade du développement forestier». Durant cette période, avec l'aide de compagnies étrangères (grâce à la Loi sur les investissements étrangers de 1967), l'Indonésie est devenue le plus grand exportateur de billes au monde. En 1982, lorsque le prix du pétrole a commencé à chuter, le secteur forestier est devenu la deuxième source de devises étrangères pour l'économie indonésienne, après les secteurs pétrolier et gazier.

«En 1980, le gouvernement a limité l'exportation de billes et a commencé à promouvoir le développement de l'industrie du contre-plaqué. Vers la fin des années '90, l'Indonésie était devenue le plus gros producteur de contre-plaqué au monde et ce pays parvenait alors à répondre à 75% de la demande du marché mondial. Pendant ce temps, la surestimation des ressources forestières, combinée aux faiblesses de la gestion et de la réglementation et à la surcapacité de l'industrie du contre-plaqué, a entraîné une accélération encore plus forte de l'exploitation des forêts.

«Pour débuter ma réflexion, j'aimerais commenter l'Initiative commune de lutte contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

«L'organisation de cet Atelier mondial a impliqué la préparation d'études de cas, un processus de consultation dans sept régions du monde, et l'organisation d'un atelier des peuples autochtones. Le processus régional, l'atelier des peuples autochtones et l'Atelier mondial ont permis de développer un dialogue constructif entre les diverses parties prenantes, et ce dialogue devrait se poursuivre. Les peuples autochtones, les communautés locales, les ONG et d'autres groupes d'intérêt se sont joints au processus avec beaucoup d'enthousiasme dans l'espoir de lancer un message clair qui permettrait de réduire et d'arrêter le déboisement et la dégradation des forêts du monde.

Les causes profondes du déboisement en Indonésie

Groupe de travail indonésien sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Perte de forêts en Indonésie

Jusqu'en 1966, 75% du territoire indonésien étaient couverts de forêts. Les débuts de l'exploitation des ressources forestières amenèrent l'ère du «boom du bois d'œuvre» durant les années 70. Durant cette période, l'Indonésie est devenue le plus grand producteur de billes au monde. Suite aux politiques gouvernementales d'importation adoptées au début des années '80, l'Indonésie est devenue le plus grand producteur mondial de contre-plaqué dans les années '90, répondant ainsi à 75% de la demande du marché mondial. La surestimation des ressources forestières disponibles, combinée aux faiblesses de la gestion et de la réglementation et à la surcapacité de l'industrie du contre-plaqué, a entraîné une accélération de l'exploitation des forêts primaires qui a atteint des niveaux jamais vus.

Le taux le plus récent de déboisement, tiré des photos satellites prises par le gouvernement Indonésien, est de 2.4 millions d'hectares par an. Ceci constitue un taux beaucoup plus élevé que l'estimation qu'en avait faite la FAO en 1990. De plus, le taux de déboisement en Indonésie s'est avéré plus élevé que le taux de déboisement moyen des forêts tropicales dans le monde, qui est de 987 000 has seulement par an. Aujourd'hui, il ne reste que 53 millions d'hectares de forêts primaires en Indonésie.

Les Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts en Indonésie

Le paradigme du développement, l'ajustement structurel, les prêts bilatéraux et multilatéraux.

Avec le premier prêt d'ajustement structurel du FMI et d'autres prêts bilatéraux, l'arrivée au pouvoir de Suharto, en 1966, a marqué l'acceptation officielle par l'Indonésie du paradigme du développement fondé sur la croissance économique. La Loi fondamentale sur les forêts de 1967 a aussi été adoptée à ce moment là, ce qui eut pour effet de faciliter le développement et l'accès commercial aux ressources forestières, de légitimer les droits de propriété sur les ressources forestières de la part des pouvoirs publics et de sanctionner de façon arbitraire la perte de contrôle des communautés des forêts, y compris les communautés autochtones. Toutes les politiques promulguées au cours de cette période initiale ont soutenu l'exploitation de la forêt dense indonésienne dans le cadre d'une politique nationale de développement visant à financer la dette extérieure grâce à l'exploration pétrolière et gazière, aux concessions forestières et, en général, au soutien de l'exploitation minière dans tous les secteurs forestiers.

Pressions commerciales internationales et régionales

L'exploitation forestière à grande échelle a fait suite à l'adoption de la Loi fondamentale sur les forêts qui déclara toutes les forêts biens publics, créant alors des occasions d'investissements étrangers dans les activités d'exploitation forestière. L'essor du bois d'œuvre des années '70 a aussi été encouragé par une demande accrue

en billes et en contre-plaqué en provenance du Japon et de la Corée. Ces pays avaient besoin d'un autre fournisseur de contre-plaqué, étant donné que les Philippines, qui avaient été leur fournisseur principal, ne pouvaient plus répondre à la demande en raison de la surexploitation de leurs propres forêts. Au milieu des années '80, le gouvernement indonésien mit en place des politiques de développement des industries de pâtes et papiers, en réponse à cette augmentation de la demande.

Le gouvernement, influencé par la forte demande et par les profits qu'offrait le contre-plaqué, modifia sa politique forestière en introduisant, en 1980, un moratoire sur les exportations de billes brutes et en faisant la promotion active de l'industrie du contre-plaqué. La surestimation des ressources forestières disponibles, la gestion inefficace des opérations à grande échelle, la non-conformité des concessionnaires aux principes de foresterie durable, l'absence d'application des lois, la surcapacité de production de l'industrie du contre-plaqué et de rares programmes de reforestation, ont engendré une exploitation rapide des forêts primaires. Le couvert forestier en Indonésie fut réduit à 119.3 millions d'hectares en 1982 et à 92.4 millions d'hectares en 1983, suite à cette exploitation axée sur le profit et le court terme.

Le paradigme du développement de la croissance économique face à l'épuisement des ressources naturelles

Conscients que les ressources pétrolières indonésiennes seraient bientôt épuisées (dès 2005) et anticipant des pertes de revenus d'exportation correspondantes, les planificateurs du développement national identifièrent d'autres secteurs prometteurs, parmi lesquels les pâtes et papiers et le commerce agricole (particulièrement la sylviculture), dont le développement plus poussé pourrait être source de revenus d'exportations futurs. Au même moment, il était devenu clair, au milieu des années '80, qu'une crise du bois d'œuvre se profilait en raison de la surexploitation des ressources forestières. La réponse du gouvernement fut d'adopter un programme de création de grandes exploitations de bois d'œuvre centré sur la sylviculture afin de soutenir les industries de pâtes et papiers et de la rayonne.

Malgré l'objectif gouvernemental initial d'utiliser les plantations de bois d'œuvre dans le but de pallier les pénuries de bois dur, l'aspect principal du programme de création de grandes exploitations de bois d'œuvre était d'instaurer des plantations d'arbres à croissance rapide pour l'industrie des pâtes et papiers. Les ministres du gouvernement spéculèrent que l'Indonésie désirait devenir le plus grand fournisseur mondial de pâte de papier et d'huile de palme. Dans les années 1990, un énorme programme de conversion des forêts primaires en bois d'œuvre et en plantations de caoutchouc et d'huile de palme était en cours.

Un autre programme de développement ambigu qui visait à augmenter les revenus d'exportations, était le développement de cultures arbustives (huile de palme, café, cacao et poivre) en soutien au vieil objectif de relocalisation des populations de l'île surpeuplée de Java vers les îles extérieures (connu sous le nom de Programme de transmigration).

Une tendance récente est la mise en place de plantations malaises en raison de la baisse de production des plantations de caoutchouc et d'huile de palme en Malaisie même et d'une réglementation indonésienne du défrichement moins sévère. Entre 1991 et 1996, les exportations indonésiennes de produits d'huile de palme ont augmenté de 32% et valaient plus d'un milliard de dollars. Les plans gouvernementaux prévoient une production de 7.2 million de tonnes d'huile de palme brute en l'an 2000, et une superficie de plantation de 2 millions d'hectares. De plus, la récente crise monétaire a incité le ministère de l'Agriculture à ajouter 1.5 millions d'hectares et à lever l'interdiction d'exportation d'huile de palme la même année. La fusion du ministère des Forêts et du ministère des Plantations en 1998, est une preuve supplémentaire du manque de vision gouvernementale concernant les effets indirects des plantations sur les forêts nationales.

Enfin, plusieurs mesures du récent plan du FMI concernent directement le secteur de l'huile de palme et, en fait, sont mutuellement contradictoires, avec les forêts indonésiennes comme victimes ultimes. L'exigence d'éliminer toutes les barrières formelles et informelles aux investissements dans les plantations d'huile de palme intensifiera les pressions des investisseurs internationaux pour convertir les terres forestières. Ceci contredit l'engagement du gouvernement de réduire les objectifs de conversion des terres à un niveau durable sur le plan environnemental d'ici à la fin de 1998.

«Maintenant, permettez-moi de commenter les résultats obtenus au cours de cet Atelier mondial. Dans une atmosphère très enthousiaste, cet Atelier mondial a produit un ensemble de recommandations qui, pour la plupart, présentent un caractère novateur pour le processus du FIF.

«Sous le thème du commerce et de la consommation, des actions ont été identifiées lors de cet atelier afin de modifier toute forme non-durable de consommation et de production de produits forestiers ou d'autres produits ayant un impact sur la forêt, et de réorienter le commerce dans une direction durable sur les plans économique, environnemental et social. Cet atelier a aussi identifié un ensemble d'actions destinées (i) à modifier la philosophie et le cadre fondamental des accords internationaux sur le commerce, tels que l'OMC/GATT et, potentiellement, l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), (ii) à renforcer le respect juridique des droits humains et des accords sur l'environnement aux niveaux national et international et (iii) à établir un équilibre, lors des négociations internationales, entre les intérêts particuliers des gouvernements et de l'industrie et les intérêts des autres membres de la société civile.

«Au sujet de l'engagement des peuples autochtones, des communautés locales et des autres parties prenantes, et de la nécessité de résoudre l'iniquité des régimes fonciers, cet atelier a produit un ensemble d'actions qui visent à faire en sorte que les droits individuels et collectifs, l'existence sociale, les savoirs traditionnels la spiritualité et le régime foncier des peuples autochtones et des autres communautés locales – y compris les femmes- soient reconnus, protégés et garantis par des conventions et des législations régionales, nationales et internationales. Dans le même ordre d'idées, l'atelier appelle tous les gouvernements qui participent au processus du FIF à ratifier et à encourager la participation à l'accord 169 de l'OIT, à la Convention sur l'élimination de la discrimination envers les femmes (CEDAW), et à développer des liens entre ces deux traités et les accords sur l'environnement.

«En tant que militante dans une ONG qui inquiète les graves problèmes liés à la législation et aux opérations minières en Indonésie, elles-mêmes influencées par les entreprises transnationales, je suis heureuse de constater que l'atelier a fortement recommandé la promotion de lois sur l'environnement, le pétrole et les mines garantissant et protégeant les droits des peuples autochtones et ceux des communautés locales. En tant que point focal de cette initiative commune pour les régions asiatiques, je félicite les membres de cet atelier d'avoir adopté l'une des recommandations de l'atelier régional asiatique, qui propose de lutter contre le manque de transparence et de responsabilité et contre le pouvoir croissant et inapproprié des organismes gouvernementaux et des entreprises dans les régimes fonciers, incluant la corruption, le militarisme, la dictature, et l'incapacité des populations autochtones et des communautés locales d'avoir accès à l'information pertinente, d'influencer, de soutenir ou de s'opposer aux plans ou aux projets de développement. Comme vous devez le savoir, la gouvernance des forêts en Indonésie et dans plusieurs autres pays asiatiques, favorise la formation de systèmes politiques et gouvernementaux corrompus. Souvent, de tels régimes encouragent le militarisme et ceci accentue le déboisement, la dégradation des forêts et les violations des droits de la personne.

«Au sujet des investissements contre-productifs, des flux financiers et des politiques d'aide, un ensemble d'actions ont été identifiées afin de surmonter les problèmes reliés aux incitations et aux subventions perverses, aux flux financiers privés, au développement de stratégies inadéquates, aux programmes d'ajustement structurel et à la bonne gouvernance. On demande de créer des mécanismes de consultation nationaux indépendants pour améliorer la transparence des processus de décision relatifs aux programmes d'ajustement structurel, et de réformer les Stratégies d'aide nationales (SAN) des institutions financières internationales (IFI) et des bailleurs de fonds. Dans la même optique, on demande que les banques multilatérales de développement et les banques privées adoptent des politiques interdisant d'investir dans des sociétés qui exploitent les ressources forestières naturelles et autochtones de façon non-durable.

«En tant que forestière, j'aimerais souligner que je suis particulièrement heureuse de constater l'existence de recommandations sur la valorisation des forêts. L'une d'elles suggère de modifier la définition de la FAO des forêts et des concepts liés à la forêt (déforestation, afforestation, reforestation, plantations, déboisement, boisement et reboisement), d'y intégrer l'approche écosystémique, telle que définie par la Convention sur la diversité biologique (CDB), et d'accorder une importance plus grande à la qualité des forêts. Dans cette optique, il faut changer les programme d'éducation formels afin qu'ils reflètent les valeurs sociales, spirituelles et écosystémiques des forêts. Pour être honnête, ce sont les anciens du peuple Dayak, au Kalimantan oriental, qui m'ont enseigné le concept holistique de la forêt, un concept beaucoup plus complet que celui des programmes

d'éducation conventionnels. Face au savoir forestier d'origine allemande qui remonte au 16^{ème} siècle et qui s'est depuis répandu à travers le monde, il est maintenant temps pour l'Indonésie et pour de nombreux autres pays d'inclure les savoirs et pratiques traditionnels liés aux ressources forestières dans leurs programmes d'éducation formels. Je souhaite personnellement que ces actions aient la capacité d'influencer la volonté politique des hommes politiques, des fonctionnaires, des professionnels et des gestionnaires.

«Avant de terminer, j'aimerais remettre un message de la part d'un des chefs des peuples autochtones qui assistait à l'atelier régional pour l'Asie: Lui et son peuple ont besoin que des actions soient prises immédiatement afin que cesse soudainement le déboisement et la dégradation des forêts. Je crois bien que nous partageons tous ici les mêmes aspirations.

«Pour conclure, j'aimerais inviter tous les participants à l'atelier à donner suite ensemble aux recommandations de l'atelier. La survie des forêts du monde, de leurs valeurs et de leurs fonctions, incluant leurs valeurs spirituelles et sociales, est entre les mains des principaux acteurs identifiés au cours de notre atelier. Les recommandations finiront par perdre toute leur utilité si les acteurs qui doivent intervenir ne le font pas. J'aimerais inviter les principaux acteurs ici présents à agir immédiatement et de façon cohérente, sinon des millions de membres de peuples autochtones et de communautés locales, et nous tous ici présents, continueront de souffrir des effets du déboisement et de la dégradation des forêts.

Table ronde

Suite à ces réflexions, une table ronde s'est tenue en après-midi sur les modalités de mise en œuvre des recommandations.

Les membres du groupe de discussion étaient:

- Jean-Pierre LeDanff, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
- Amrit Joshi, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Marcus Colchester, Forest Peoples Programme
- Lourdes Barragan, ministère de l'Environnement de l'Équateur
- Alberto Chinchilla, Coordinadora Indígena-Campesina de Agro-forestería Communitaria (CICAFOC)

Président: Guido Chavez, ministère de l'Environnement et de l'énergie du Costa Rica

M. Jean-Pierre LeDanff, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

M. LeDanff a rappelé aux participants l'existence du Programme de travail sur la diversité des forêts de la CDB, adopté à Bratislava en juin 1998 par la décision IV/7, et a accueilli toute suggestion qui permettrait de mieux intégrer les résultats de l'atelier dans le processus de mise en œuvre du Programme de travail. Il a ensuite informé l'assemblée qu'il recommandera au Secrétariat de la CDB de considérer autant ces suggestions que celles provenant de l'Atelier mondial, ce dernier ayant d'ailleurs produit de fertiles résultats.

La quatrième Conférence des parties (CdP) a lancé un message clair sur son intention d'intégrer les résultats de cet atelier au Programme de travail sur la diversité biologique des forêts.

Cependant, M. LeDanff a précisé que bien que le Secrétariat, qu'il représentait officieusement à l'Atelier mondial, puisse transmettre des messages aux Parties à la Convention, c'est aux Parties qu'incombe la responsabilité de prendre les décisions et de mettre en œuvre le Programme de travail sur la diversité biologique des forêts.

L'un des principaux sujets de discussion de la sixième Conférence des Parties (CdP) portera sur les écosystèmes forestiers. La réunion de l'OSASTT de la CDB qui doit préparer cette CdP serait donc le forum idéal pour présenter les résultats de l'Atelier mondial sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Cependant, l'ordre du jour provisoire de l'OSASTT/5 (février 2000) contient un rapport sur «La diversité biologique forestière : état et tendance, et identification des options permettant une conservation et une

utilisation durable». Le Secrétariat pourrait envisager faire une première présentation des résultats de l'Atelier mondial à cette occasion.

De plus, le Secrétariat de la CDB a comme mandat de préparer plusieurs documents pour la cinquième Conférence des Parties, sur des sujets inscrits à l'ordre du jour, notamment sur la mise en œuvre du Programme de travail sur la diversité biologique forestière, sur les indicateurs de biodiversité et sur l'approche écosystémique, sujets qui selon lui, pourraient tous s'inspirer des résultats de l'atelier.

Le programme de travail sur la diversité biologique forestière entend utiliser une approche holistique pour la gestion des forêts et s'attaquer aux causes du déboisement. Alors que ce programme de travail est orienté vers la recherche, ce secteur pourrait aussi bénéficier des recommandations de l'Atelier mondial.

Enfin, la Convention traite particulièrement des peuples autochtones et des savoirs traditionnels sous l'Article 8(j). Par sa décision IV/9, la quatrième CdP a décidé qu'un groupe de travail ad hoc intersessions devrait être créé, chargé d'étudier la mise en œuvre de l'article 8(j) et des clauses pertinentes de la Convention. La décision IV/8, sur le partage des bénéfices, a décidé de former un groupe d'experts désignés par les gouvernements. Son mandat serait d'utiliser toutes les ressources pertinentes concernant l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices résultant de l'utilisation de ces ressources. Ici aussi, les résultats de l'atelier peuvent et doivent être pris en considération.

Amrit Joshi, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

M. Joshi a souligné que les diverses organisations internationales avaient la responsabilité d'entreprendre les actions importantes recommandées lors de l'atelier. Il a mentionné que le problème principal consistait à trouver une façon d'atténuer les causes profondes et la réponse réside clairement dans l'implication des communautés dans la gestion des forêts. M. Joshi a fait référence aux études de cas préparées au cours de l'Initiative luttant contre les causes profondes, dont la plupart soulignent l'importance d'assurer l'engagement des communautés dans la prise de décision. Chacun connaît la nature des causes profondes, dit-il, et de nombreuses politiques ont été modifiées en conséquence. L'attention doit donc se porter sur la mise en œuvre des politiques qui ont été ajustées en fonction des connaissances actuelles sur les causes profondes.

Ce qu'il faut maintenant faire, selon M. Joshi, c'est suivre les actions recommandées afin de résoudre les problèmes identifiés dans toutes les régions. Il a instamment invité les organisations internationales à agir comme chefs de file dans le suivi et la mise en œuvre des actions recommandées. Il a cependant fait remarquer qu'il fallait agir ces actions devaient au niveau régional et national. Il a décrit le système actuel de foresterie communautaire et les programmes Forêts, Arbres et Populations de la FAO, en insistant sur la nécessité de rendre les utilisateurs de la forêt en mesure de gérer les forêts et de jouir de ses avantages. M. Joshi a également attiré l'attention sur le système de foresterie communautaire du Népal qui représente un exemple réussi de Lois forestières et de Politiques forestières nationales axées sur les communautés. Au Népal, les forêts nationales sont autant que possible laissées entre les mains des utilisateurs, lorsque ceux-ci sont intéressés à les gérer. Ces groupes d'utilisateurs gèrent les forêts et obtiennent 100% des profits qu'elles génèrent. Les fonds en surplus peuvent alors être utilisés pour le développement rural. M. Joshi a mentionné que plusieurs pays ont tiré les leçons de cet exemple et que la FAO facilite le transfert des techniques et des outils de gestion des forêts sous une forme participative et dans une perspective de développement durable.

Marcus Colchester, Forest Peoples programme et point focal européen

Enrayer la perte des forêts : c'est le temps d'un triple changement

M. Colchester a remercié le Président et a enchaîné en résumant son sentiment sur le degré d'avancement des discussions. Rappelant qu'il participait aux débats sur les politiques forestières internationales depuis le début des années 1980, lorsque la «crise des forêts» commençait tout juste à devenir un événement mondial, et notant que de nombreux participants présents étaient probablement engagés dans cette tâche depuis encore plus longtemps, M. Colchester a observé qu'un débat mondial sur les causes profondes du déboisement et de la

dégradation des forêts avait enfin lieu, quelque 20 ans plus tard. Pourquoi cela a-t-il pris tant de temps? Pourquoi avait-il fallu, aujourd’hui encore, que ce soit une coalition dirigée par des ONG qui fasse démarrer ce processus? L’une des principales causes de la destruction des forêts serait-elle la forte résistance à aborder les causes profondes de la perte de forêts et la réticence à affronter les vraies questions?

Au niveau intergouvernemental, selon lui, la sensibilisation semble avoir évolué avec une lenteur pénible. En revanche, cette réunion et les consultations régionales ont identifié trois causes principales auxquelles ont doit s’attaquer.

La première concerne la **valeur des forêts**. Nous avons vu que les politiques officielles ont tendance à valoriser les forêts principalement sur une base commerciale et industrielle. Leur valeur environnementale est très secondaire, les intérêts des populations locales n’occupant qu’une lointaine troisième place quand ils ne sont pas totalement exclus. Les politiques officielles ont tendance à adopter une **perspective sectorielle** et à ne considérer que les aspects techniques de la foresterie et de la gestion des forêts. Elles ont tendance à négliger les enjeux sociaux et les préoccupations environnementales plus larges, et ignorent les pressions que les autres secteurs exercent sur les forêts. Ce processus nous a aussi démontré que le contrôle et le **pouvoir exercé sur les forêts** sont concentrés entre les mains d’élites qui, si elles ont des valeurs limitées ont, selon toute apparence, des intérêts sans limites.

M. Colchester a souhaité que ce débat permette de changer les mentalités sur les façons de traiter les forêts, considérant le fait que plusieurs types de changements s’avèrent nécessaires.

Un premier changement concerne le **type de forêts** dont nous discutons présentement. Nous avons vu qu’il fallait réduire l’accent mis sur les forêts denses équatoriales, comme si les autres types de forêts n’étaient pas également soumis aux même risques ou ne revêtaient pas la même importance. Avec le recul, nous pouvons maintenant observer que la campagne des ONG en faveur des forêts tropicales, durant les années 1980, a trop bien réussi. En conséquence, au Sommet de Rio, les forêts sont devenues un objet de marchandage entre le Nord et le Sud, où le Sud exigeait une amélioration des termes des échanges, une aide au développement additionnelle et des transferts de technologie en échange d’un accord sur les mesures de protection des forêts. Afin de garantir cet atout, les pays du Sud ont affirmé leur souveraineté sur les forêts. En l’occurrence, le Nord ne valorisait pas les forêts tant que ça et se dirigeait, de toute façon, vers un modèle de développement différent fondé sur le libre-échange et l’investissement direct étranger et non sur l’aide au développement et les négociations commerciales. Le résultat fut une impasse. M. Colchester exprima l’espérance que cette réunion permettrait de sortir de cette impasse, non pas en créant des communaux à l’échelle mondiale car beaucoup craignent l’avènement d’un régime mondial de libre accès, mais plutôt en démontrant que le problème du déboisement et de la dégradation des forêts affecte à la fois le Nord et le Sud. À l’avenir, nous devons conserver cet équilibre dans les négociations mondiales.

*Forêts et foresterie dans la municipalité de Jokkmokk :
contribution à la discussion sur les causes profondes menant
au déboisement et à la dégradation des forêts mondiales,
par Karin Lindahl*

Les forêts ont occupé un rôle central dans le développement de la Suède et son passage d’une société agraire à une société industrielle – les populations suédoises dépendent des forêts depuis 8000 à 10 000 ans. Cependant, l’utilisation intensive des forêts à l’échelle industrielle est relativement récente dans les régions nordiques du pays puisqu’elle ne se fait que depuis 150 ans. Aujourd’hui, les arbres recouvrent toujours la majorité du pays mais moins de 5% des terres forestières productives contiennent des forêts anciennes. Comme le mentionne l’auteur : “La Suède est un pays qui contient beaucoup d’arbres et peu de forêts”.

Depuis le 14^{ème} siècle, les politiques nationales concernant les territoires forestiers ont alterné entre le défrichement et la colonisation des frontières, d'une part, et l'exploitation du bois d'œuvre et la préservation du couvert arboricole, d'autre part. Au début du 19^{ème} siècle, le gouvernement a encouragé le développement agraire et la colonisation des forêts, et a accordé des territoires forestiers à ceux qui étaient prêts à quitter les régions centrales. Depuis, la foresterie a occupé une place prioritaire. Depuis la Deuxième guerre mondiale, les gouvernements sociaux-démocrates ont encouragé un modèle industriel de développement qui favorise les grandes industries dynamiques et qui une redistribution keynésienne des richesses. Ceci a eu comme effet de stimuler la migration vers les villes et les centres urbains et de concentrer l'industrie forestière entre les mains d'un petit nombre de grandes compagnies.

La foresterie est une industrie axée sur l'exportation qui répond à une part importante de la demande mondiale en meubles, en bois de sciage, en bois d'œuvre, en pâtes et en papier. Cependant, la capacité de transformation des produits forestiers excède largement les niveaux de production nationale: la Suède est un importateur net de bois d'œuvre. Ce pays dépend donc autant d'un accès sûr au bois d'œuvre étranger non transformé que d'une utilisation intensive du territoire forestier national.

L'étude de cas se concentre sur la municipalité de Jokkmokk, large de deux millions d'hectares, dans le nord du pays – une superficie largement occupée par les forêts boréales et où dominent le pin écossais, l'épinette de Norvège, le tremble, le bouleau et le saule. Occupé à l'origine presque uniquement par les Sami, un peuple autochtone éleveur de rennes, le territoire a été annexé administrativement à partir du 17^{ème} siècle, alors que la colonisation par les colons Suédois n'a commencé que durant la période d'octroi de terres, au début du 18^{ème} siècle. Le développement du secteur minier et celui de l'énergie hydroélectrique, malgré leur importance économique actuelle dans cette région, sont maintenant en déclin. L'extraction intensive du bois d'œuvre, qui ne s'est développée que depuis 150 ans, est aujourd'hui l'utilisation dominante que l'on fait des terres forestières.

La propriété des forêts devint fortement concentrée, parfois par des méthodes louches, entre les mains des principales compagnies de coupe qui mettaient l'accent sur l'extraction de pins pour les scieries. Au 20^{ème} siècle, l'extraction s'est surtout effectuée sur des espèces valorisées par l'industrie des pâtes et papiers, et la foresterie est devenue de plus en plus mécanisée. De nos jours, la plupart des coupes se situent dans la quatrième phase d'exploitation forestière, ce qui veut dire qu'on entreprend maintenant des coupes à blanc de peuplements de même âge ayant souvent été plantés sur des sols scarifiés mécaniquement. Cependant, il existe, dans la région de Jokkmokk, des restes de forêts anciennes d'une valeur exceptionnellement élevée sur le plan de la conservation. La dominance de la foresterie dans l'économie municipale a contribué au déclin d'autres activités, telles que l'agriculture et l'élevage, bien que la mécanisation et l'amélioration des transports font que le secteur forestier n'emploie guère plus de monde que l'élevage de rennes.

Récemment, suites aux campagnes locales et nationales de groupes écologistes, les principales compagnies de coupe ont réduit leurs activités les plus dommageables, telles que la coupe des forêts anciennes, l'épandage de pesticides, le labourage en profondeur et le drainage des milieux humides. Elles ont aussi accepté de se plier aux normes d'aménagement forestier établies par le Forest Stewardship Council. En conséquence, les droits d'accès des Sami à la forêt ont été favorisés. En revanche, les grandes compagnies et les autres propriétaires forestiers demeurent accrochés à leurs pratiques forestières fondées sur les plantations et résistent aux demandes plus radicales des environmentalistes de cesser les coupes à blanc et la scarification des sols afin de favoriser la régénération naturelle des forêts.

Selon l'auteur, la demande des consommateurs et les modèles de croissance industrielle, ainsi que la façon dont ils définissent les politiques forestières nationales, sont les principales causes de la dégradation des forêts de Jokkmokk. L'absence relative de résistance locale face aux changements imposés est due à la dépendance des habitants de la région envers les emplois créés par l'industrie et à leur acceptation du modèle de développement social-démocrate, lequel fournit des bénéfices matériels en échange d'une perte de contrôle local. De nouvelles mesures sont nécessaires afin d'augmenter le pouvoir des communautés locales dans la prise de décision, y compris concernant l'accès aux terres, et de protéger la biodiversité et les autres bienfaits de la forêt. Il serait aussi nécessaire de réduire la demande mondiale en bois, tout particulièrement en ce qui concerne les produits de pâtes et papiers, afin de rendre l'utilisation de la forêt plus durable sur le plan social et environnemental.

Parmi l'abondance de propositions d'actions contre la perte de forêts, M. Colchester a noté la demande en faveur d'une **réorientation du processus de valorisation des forêts**, visant à démontrer que les forêts ne sont pas que des peuplements d'arbres mais également des réserves de biodiversité qui fournissent des services écologiques d'importance capitale, et qui par-dessus tout, fournissent un moyen d'existence aux communautés locales. Il a invité les forestiers à s'ouvrir à cette approche et à tenter d'apprécier les forêts, pas seulement comme source de bois d'œuvre mais d'une façon plus holistique. Il a souhaité beaucoup de succès à Amrit Joshi de la FAO dans la catalyse d'un tel changement dans les modes de pensée. Il a ajouté que cette rencontre a appelé à un changement des définitions officielles afin qu'elles intègrent cette vision plus holistique.

Pour qu'un tel changement s'enracine et s'exprime dans la prise de décision, l'atelier a aussi lancé un appel en faveur d'un **déplacement du droit de propriété et du pouvoir de contrôle** vers les communautés qui reflètent cette vision et cette valorisation plus large. En particulier, cette réunion a entendu les peuples autochtones revendiquer leur droit de posséder, de contrôler et de gérer leurs territoires traditionnels, comme le stipule le Projet de déclaration des droits des peuples autochtones des Nations unies. Cette réunion a appelé les gouvernements à soutenir cette déclaration et à ratifier l'accord 169 de l'OIT, ce que M. Colchester invite les gouvernements et les bailleurs de fonds à faire. Outre les peuples autochtones, il a les autres communautés locales devaient aussi bénéficier d'un tel changement. Un des messages importants de cette rencontre est qu'il faut que le contrôle sur les forêts change au profit des populations pauvres et marginales.

Un **changement** similaire a aussi été demandé **au niveau de la gouvernance des forêts** et des politiques forestières. Pour que ces nouvelles valeurs et ce nouveau modèle de propriété soient acceptés, un changement de l'équilibre politique est nécessaire. Ceci peut s'effectuer, en partie, grâce à une plus grande transparence, afin que les accords secrets entre les gouvernements et le secteur privé soient soumis à un examen rigoureux de la part du public. Les parties-prenantes actuellement marginalisées doivent obtenir un plus grand pouvoir de négociation et pas seulement être écoutées poliment pour ensuite être écartées des prises de décisions. Ce changement va aussi nécessiter une réforme des institutions forestières, une rééducation des fonctionnaires forestiers et surtout, la création de liens avec les autres secteurs du gouvernement. Les gouvernements et les bailleurs de fonds pourraient jouer un grand rôle dans ce processus.

Cette réunion a aussi appelé à un **changement au niveau des priorités de l'aide au développement**. M. Colchester a rappelé aux participants l'intention de la Banque mondiale de rendre ses programmes d'ajustement structurel plus sensibles aux préoccupations forestières, en favorisant la participation à leur élaboration et à leur mise en œuvre et en accordant une grande attention aux impacts de ces réformes sur les pauvres, les peuples des forêts et sur les forêts elles-mêmes. Il a accueilli avec plaisir et fortement endossé un tel changement, notamment dans le cas de la Guyane où la Banque mondiale a imposé un de ses premiers programmes d'ajustement structurel dont l'objectif principal était de promouvoir l'exploitation minière et celle du bois d'œuvre. Ce programme a dévasté les forêts et les peuples autochtones de l'intérieur. Il a mentionné le besoin urgent de prendre des mesures afin de reprendre le contrôle de ce processus et de garantir les droits des amérindiens à leurs terres. Faisons de la Guyane un test de l'engagement de la Banque.

M Colchester a souligné qu'un **changement radical des habitudes de consommation** devra survenir, en particulier dans les pays du Nord, si la perte de forêts doit être enrayer. Une plus grande sensibilisation des consommateurs, des réformes techniques au niveau de l'utilisation des ressources et du recyclage et une auto-réglementation volontaire de la part des industries pourraient s'avérer utiles. Mais cette réunion a demandé davantage, soit l'adoption de réglementations *obligatoires* afin de limiter l'offre de biens de consommation produits de façon dommageable.

Un des principaux obstacles à la réforme des politiques forestières internationales, selon Marcus Colchester, concerne le déséquilibre actuel des régimes juridiques internationaux qui accorde plus de priorité au libre-échange qu'aux droits de la personne ou aux considérations environnementales. Cette rencontre a donc lancé un appel en faveur d'un **changement de priorité** afin que ces derniers jouissent d'un poids égal aux accords sur le commerce. Ceci pourrait se faire en affaiblissant l'hégémonie du commerce et en renforçant les autres instruments existants ou en favorisant leur mise en œuvre effective. M. Colchester a invité les gouvernements à en faire un sujet de débat national et à éduquer les membres des autres ministères et de leurs ministères des finances sur les implications plus larges de leurs politiques commerciales.

En général, dans le cadre des ressources et du temps qui lui étaient impartis, le groupe a effectué un bon travail. Cependant, le **changement nécessaire vers une perspective intersectorielle** afin de sortir du simple cadre des forêts, n'a pas été suffisamment discuté. Il aurait notamment fallu examiner la non-durabilité du secteur agricole comme cause majeure de la perte de forêts. Le potentiel des réformes agraires participatives comme source de revenus pour les paysans sans terre et comme option de remplacement aux colonisations forestières spontanées ou dirigées par le gouvernement, n'a pas été adéquatement traité. Une rencontre de suivi sur ce sujet serait peut-être nécessaire.

M. Colchester a mis en garde les participants à ne pas se faire des illusions sur la tâche à accomplir. Les réformes du statu quo affronteront des résistances de la part de tous ceux qui profitent du processus actuel de destruction et à tous les niveaux, c'est-à-dire international, national et local. D'autres débats internationaux nous en convainquent, tels que l'opposition aux politiques concernant l'énergie nucléaire, les changements climatiques ou les négociations au sein de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les grandes industries de ce secteur et les gouvernements qui les soutiennent, ont résisté aux mesures qui tentaient de freiner leurs activités destructrices, ce qui a entraîné retards sur retards. Les mêmes difficultés existent également au niveau du GIF. Ce n'est pas un hasard si le seul élément de programme qui n'ait pas été développé au cours d'un processus intersessions fut celui sur les causes profondes de la perte de forêts.

C'est pour cette raison qu'il a déclaré apprécier particulièrement le fait que le Gouvernement du Costa Rica, le PNUE et les bailleurs de fonds soutiennent ce processus politique délicat mais fondamental, et il les en a remerciés. Suite à ce bon début, il était maintenant impatient de discuter le suivi de cette rencontre. Il accepterait avec plaisir toute suggestion sur le moyen d'obtenir le soutien des gouvernements aux propositions de cette réunion, lors de la prochaine session du FIF, étant donné que le Gouvernement du Costa Rica aura besoin du soutien actif des autres gouvernements si les idées de cet atelier doivent jamais être prises en compte.

En terminant, M. Colchester a mentionné qu'il fut un temps où on accusait la culture itinérante d'être la cause du déboisement et a souligné les changements très différents qu'il fallait maintenant entreprendre afin d'enrayer la perte des forêts.

Lourdes Barrágan, au nom de Yolanda Kakabadse, ministre de l'Environnement de l'Équateur

Au nom du ministre de l'Environnement de l'Équateur, Yolanda Kakabadse, Mme Barragan a remercié le Gouvernement du Costa Rica ainsi que les organisateurs de cette rencontre de lui permettre de participer à cet événement enrichissant. Elle a alors souligné certains points d'une grande importance pour l'atelier qui constitue, lui-même, une expérience novatrice sous bien des aspects.

Premièrement, elle a mentionné que le déboisement et la dégradation des forêts ne pourraient être arrêtés à moins qu'on les aborde dans une perspective holistique et multi-sectorielle. Les chaînes causales doivent être affrontées aux niveaux international, régional, national et local, et une attention spéciale doit être portée sur les hommes et les femmes qui vivent dans les forêts et qui en dépendent.

En second lieu, elle a noté que l'Atelier mondial a non seulement produit un précieux document mais que ce document était issu d'un processus participatif, allant du niveau local au niveau international. Les capacités ont été renforcées grâce aux discussions et aux analyses, et un consensus a été atteint parmi les différents secteurs et groupes d'intérêts en provenance des régions les plus diverses.

Elle a observé que le niveau d'accord obtenu sur les causes profondes est surprenant, y compris en ce qui concerne la dette extérieure et les programmes d'ajustement structurel qui étouffent son pays et bien d'autres. Elle a trouvé étonnant de constater que ce qui semblait être la vraie cause de ces problèmes était en fait leur *conséquence* : la pauvreté qui exerce des pressions sur les forêts. Les mécanismes proposés pour diminuer ce fardeau permettront à nos États de mieux atteindre le développement durable, a noté Mme Barragan.

Elle a aussi observé que le document issu de cet atelier présentait des voies à suivre et des propositions de travail novatrices, elles-mêmes résultats d'une créativité collective et d'expériences spécifiques, et qu'il établit une procédure visant à fournir des recommandations qui peuvent être mises en œuvre. Elle a ensuite mis en valeur deux expériences de l'Équateur. Premièrement, après une longue lutte, les organisations autochtones ont gagné la ratification de l'Accord 169 de l'OIT et la reconnaissance explicite des droits collectifs des populations autochtones dans la nouvelle constitution. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire avant la promulgation des lois habilitantes correspondantes. Deuxièmement, le pays est en plein processus de réconciliation juridique entre les droits environnementaux et autochtones et la législation sur les mines, le pétrole et les forêts. Pour la première fois, deux régions ont été déclarées hors limites à la production pétrolière et à l'exploitation minière et forestière. L'une d'elles est présentement habitée par une population autochtone isolée, les Tagaeri, et la seconde est très riche en biodiversité (Imuya dans la réserve naturelle de Cuyabeno).

Rompre le triangle de fer : l'influence du secteur privé sur les politiques forestières, par Simon Counsell, Rainforest Foundation

Cette communication porte une attention particulière sur la manière dont le secteur privé a cherché à influencer les politiques forestières nationales et internationales. Le contrôle et la possession des forêts mondiales sont passés rapidement des communautés, à l'État et enfin au secteur privé. Aujourd'hui, les 50 premières compagnies forestières contrôlent quelque 140 millions d'hectares de forêts, une surface équivalant à la totalité des terres forestières européennes.

Ces intérêts ont cherché à éliminer la concurrence des petites industries et à favoriser la concentration des ressources forestières entre leurs mains. Elles ont aussi cherché à influencer de grands pans des politiques forestières, comme la transformation en aval, le contrôle de la pollution, la réglementation sur la santé et la sécurité, les législations concernant l'emploi et l'utilisation des terres, et les lois sur les espèces menacées. Elles ont cherché à modeler les politiques relatives aux systèmes de concession forestières, aux normes de gestion forestière, aux politiques commerciales, aux arrangements fiscaux, aux régimes de subventions, aux priorités de recherche, aux programmes de formation et d'éducation, y compris l'éducation publique, et enfin aux régimes fonciers. Leurs objectifs communs étaient d'éliminer leurs rivaux, de réduire les coûts, de profiter d'avantages fiscaux et de subventions, et de réduire l'influence de leurs adversaires, tels les groupes écologistes.

À cette fin, ces intérêts ont ciblé des organismes officiels de toutes sortes, des politiciens et le public en général. Au niveau international, le secteur privé a ciblé l'OMC et a fortement œuvré en faveur des régimes de libre échange. D'autres, tels les Importateurs britanniques de bois d'œuvre, ont été effectué des pressions très actives afin que certaines espèces ne soient pas placées en annexe de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Selon certains analystes, leur influence sur l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est telle que le processus est essentiellement un processus d'autoréglementation, où l'industrie propose elle-même les critères selon lesquels elle devrait être jugée. La promotion active d'une Convention mondiale sur les forêts par les industries canadiennes de produits forestiers est perçue comme un autre exemple de cette tentative de l'industrie de définir les normes internationales en sa faveur plutôt qu'en faveur des valeurs sociales et environnementales.

Au niveau national, le secteur privé a cherché à atteindre des fins similaires, par exemple, en s'assurant des subventions avantageuses et en s'accaparant le soutien des organismes d'aide au développement. Une proportion de plus en plus élevée de la recherche en foresterie est également financée par le secteur privé, ce qui leur permet de déterminer les priorités de recherche et de s'assurer que les découvertes des chercheurs seront favorables à leurs intérêts. La recherche revêt une importance particulière pour le secteur privé puisqu'elle peut influencer la perception du public face au rôle des forêts et de l'industrie forestière. De même, l'industrie investit de façon massive dans la communication afin de vendre un message simplifié selon lequel les forêts ne sont, en fait, que des arbres. Un des principaux objectifs des relations publiques de l'industrie est de stimuler la demande totale.

Leur influence s'exerce de plusieurs façons. Quand la réglementation fait défaut, les pratiques de l'industrie tendent à devenir la norme. Afin d'influencer les politiques, le secteur privé finance les partis, crée des relations clientélistes avec les politiciens et offre des pots-de-vin et autres avantages aux services forestiers, aux membres du personnel et aux hauts fonctionnaires du gouvernement, y compris les ministres du cabinet et les membres du parlement. Dans des cas extrêmes, dans les pays très dépendants des exportations de produits forestiers, des compagnies ont même menacé de cesser toute production afin de démontrer leur opposition aux changements de politiques envisagés.

L'auteur examine de façon détaillée, la façon dont le secteur privé a cherché à influencer les normes européennes sur l'éco-étiquetage. Par ses pressions et son influence, y compris à travers des diplomates étrangers, l'industrie a réussi à convaincre l'UE d'adopter des normes d'éco-étiquetage moins sévères que ce qui avait été proposé sur des bases techniques. L'auteur termine en mentionnant qu' «en ce qui concerne les politiques de conservation et de développement durable, l'influence du secteur privé est généralement pernicieuse. Les cadres des législations spécifiques et des politiques générales, et la perception du public à l'égard des forêts qui elle-même influence ces politiques, ont été fortement façonnés par le secteur privé. Les compagnies ont généralement recherché des politiques qui maximisent les profits à court et à moyen terme, qui éliminent la concurrence et qui font la promotion des économies d'échelle. Tout engagement du secteur privé en faveur de politiques publiques visant une durabilité potentielle à long terme n'est que très récent.

La solution à ce problème réside dans une modification du mécanisme de formation des politiques forestières. Ceci requiert :

- l'identification des canaux d'influence actuels;
- la promotion de la transparence de la prise de décision;
- la publication de tous les contrats;
- une participation équilibrée du secteur privé et des autres groupes d'intérêts au sein des délégations gouvernementales;
- l'établissement de codes de conduite pour les fonctionnaires qui doivent négocier avec les compagnies privées;
- la réforme des programmes d'aide afin de promouvoir la transparence et rendre ces programmes conditionnels à la bonne gouvernance;
- le démantèlement de toutes les clauses d'aide et de commerce;
- l'adoption d'une législation qui interdit l'importation de bois d'œuvre produit de façon illégale;
- la réduction des subventions au secteur privé;
- un plus grand soutien envers la recherche forestière indépendante;
- la sensibilisation du public face aux impacts sociaux et environnementaux de l'utilisation des produits forestiers.

Mais comment mobiliser et renforcer ce processus? Mme Barragan a identifié quelques actions pouvant être entreprises immédiatement.

Avec la participation des citoyens, on peut constituer, dans les régions intérieures du pays, des équipes de travail interministérielles chargées de prendre des décisions politiques en faveur de la forêt. Les pressions sur les partis politiques et la formation d'alliances entre les secteurs et les pays sont également essentielles. Elle croit qu'une première étape serait de présenter le document produit par l'Atelier mondial à la prochaine Conférence andine sur les forêts et à la Conférence sur le commerce et l'environnement à Genève, afin que les pays puissent, en bloc, déposer un ensemble de propositions de consensus. Ceux astreints au service de la dette devraient également s'arranger pour amener, en bloc, des propositions à la table de négociation avec les pays du Nord.

Elle a fortement invité les gouvernements à encourager la participation de tous les secteurs, y compris le secteur privé (national et transnational), à l'analyse des recommandations et à établir des priorités et des stratégies.

Elle a également fortement invité les participants présents à assumer leur responsabilité quant à la diffusion des résultats dans leurs pays respectifs (médias, forums, communication électronique, etc.) et en particulier, le Secrétariat de l'Initiative a diffuser les résultats de l'atelier auprès des gouvernements et des autres secteurs.

En terminant, elle a souligné le besoin d'organiser un suivi à cet Atelier mondial. En se basant sur les actions à venir, une conférence d'évaluation pourrait se tenir d'ici un an et demi dont l'Équateur pourrait être l'hôte.

Alberto Chinchilla, Coordinadora Indigena-Campesina de Agro-foresteria comunitaria (CICAFOC)

Au nom des 70 groupes d'autochtones, de paysans et d'afro-américains qui composent le CICAFOC, M. Chinchilla a énoncé l'intention du CICAFOC de jouer un rôle dans la mise en œuvre des recommandations proposées lors de l'Atelier mondial sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Il a aussi attiré l'attention sur le besoin de prendre en compte la capacité actuelle des communautés de gérer les ressources naturelles de façon durable aux niveaux économique, social et environnemental. Il faudrait soutenir d'autres formes de développement définies et contrôlées localement, ainsi que des collaborations internationales permettant d'ouvrir les marchés nationaux et internationaux aux communautés locales, dans le contexte d'une durabilité environnementale et sociale.

M. Chinchilla a déclaré que son organisation mettait déjà en œuvre diverses recommandations de l'Atelier mondial, mais que le CICAFOC s'engageait aussi à mettre en œuvre les autres recommandations. Il a invité les participants à se rappeler, une fois de retour dans leurs pays respectifs, qu'ils faisaient eux aussi partie des acteurs nommés dans les recommandations et qu'ils devaient travailler à mettre en œuvre les actions convenues. Chaque participant a un rôle important à jouer à cet égard.

Il a cité quelques exemples de programmes dans lesquels son organisation est impliquée et qui concernent les espaces protégés, le développement des capacités dans les écoles locales, et l'agriculture. Dans tous les aspects de leur travail, ses membres s'efforcent de faciliter l'échange d'expériences et de méthodes entre les populations rurales, afro-américaines et autochtones de l'Amérique Centrale. M. Chinchilla a mentionné, en terminant, que le CICAFOC et lui-même étaient heureux de partager leur modeste expérience de gestion des ressources naturelles avec le reste du monde.

Guido Chavez a alors invité les participants à partager leurs propres réflexions sur la mise en œuvre des résultats de l'atelier.

Un groupe de participants du Costa Rica a prononcé, et partagé en plénière, une déclaration commune demandant la mise en œuvre de toutes les conclusions et recommandations issues de l'atelier, et a formulé des propositions supplémentaires spécifiques au Costa Rica.

Rick Steiner (Alaska) a lu, à voix haute, une déclaration sur la crise mondiale des forêts préparée par un groupe de participants nord-américains et lui-même, et a demandé aux participants de l'endosser et de l'inclure dans le rapport du FIF. Le rapport identifie et reconnaît :

- la vitesse alarmante à laquelle le couvert forestier mondial a disparu;
- qu'il ne reste qu'une fraction des forêts initiales sous forme de larges étendues de forêts primaires ou frontalières, peu perturbées;
- le nombre alarmant d'hectares de forêts perdus chaque année;
- que la majorité des espèces terrestres de la planète habitent et dépendent des forêts;
- le nombre de personnes, dont une bonne partie autochtones, qui habitent et dépendent des forêts;
- les taux d'extinction des espèces causée chaque jour par le déboisement;
- que l'accroissement de la demande mondiale en produits forestiers combinée à la construction de routes, au changement du climat, aux feux, à la croissance démographique, à la corruption, à l'exploitation illégale et à l'inefficacité des politiques commerciales, accentuent la menace envers les forêts, et enfin,
- la sévérité et la conséquence de ces situations, sans précédent, et la nécessité d'identifier et de reconnaître l'urgence d'agir.

La déclaration a invité tous les pays et les organisations internationales, en particulier le Forum intergouvernemental des Nations unies sur les forêts, à prendre des mesures rapides et agressives afin de

remédier à cette crise urgente, et à mettre immédiatement en œuvre les actions recommandées par l'Atelier mondial sur les causes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Marcial Arias (Alliance internationale des tribus des forêts tropicales) a rappelé aux participants les problèmes de participation de l'OPA aux négociations intergouvernementales. Il a mentionné l'urgence de soutenir l'accès direct de toutes les OPA aux négociations intergouvernementales et ce, au-delà de l'accès dont ils jouissent actuellement. Présentement, seules les OPA possédant un statut consultatif auprès des Nations unies se voient accorder l'accès aux négociations. Il faudrait faire en sorte que l'accès à ces négociations n'implique pas l'obligation pour les OPA de rechercher l'accréditation indirecte d'autres ONG.

Quelques participants ont mis l'assemblée en garde de ne pas trop mettre l'accent sur les mécanismes de marché pour résoudre les problèmes de déboisement et de dégradation des forêts. D'autres ont attiré l'attention sur des contradictions entre l'image publique du Costa Rica et les efforts actuels de conservation dans le pays. On fit aussi remarquer qu'il était important de ne pas oublier de débattre des forêts tempérées, les forêts tropicales ayant, jusqu'ici, été au centre des discussions internationales.

Bernardo Ortiz (Bureau régional de l'IUCN de l'Amérique du Sud) a attiré l'attention sur la nécessité de créer un mécanisme de suivi afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations. D'autre part, il a souligné qu'il fallait se concentrer sur certaines actions spécifiques qui induisent le déboisement, telles que les projets hydroélectriques, la construction de routes et le grave échec des évaluations d'impacts sur l'environnement.

Plusieurs participants ont apporté leur soutien à la préparation d'un court document de synthèse soulignant les principales recommandations issues de l'atelier, qui devrait être préparé dès que possible pour fins de diffusion immédiate.

Commentaires de clôture

Mme Isabel Odio, vice-présidente et ministre de l'Environnement du Costa Rica, pays d'accueil, a formellement clos la réunion.

Isabel Odio, ministre de l'Énergie et de l'environnement et vice-présidente du Costa Rica

Simone Lovera a remercié la vice-présidente Odio pour le rôle qu'a joué le gouvernement du Costa Rica durant cet atelier.

Mme Odio a alors parlé de la réunion d'urgence des ministres de l'Environnement d'Amérique Centrale et du Mexique, qui s'était tenue plus tôt dans la semaine à Mexico et qui avait été organisée dans le but de développer une réponse régionale aux effets de l'ouragan Mitch qui a causé tant de dommages au Honduras, au Guatemala, au Salvador, au Nicaragua et au Costa Rica. Elle a associé l'ouragan à une punition inspirée par la fureur de la nature en réponse aux torts que l'humanité lui a faits

De 1993 à 1998, Mme Odio a participé au tribunal pénal sur l'ancienne Yougoslavie. Cette expérience nourrit sa nouvelle fonction de ministre de l'Environnement et explique peut-être pourquoi elle traite la dégradation environnementale dans son pays comme elle traiterait la guerre; une guerre dans laquelle la victime finale est l'espèce humaine.

Si la catastrophe environnementale que son pays et le reste de l'Amérique Centrale tentaient toujours de surmonter ne l'avait pas empêchée d'assister à la journée d'ouverture de l'atelier, elle aurait souhaité bonne chance aux participants dans leurs efforts de débattre d'un problème qui touche l'humanité entière. Elle aurait également invité chaque participant à partager son expérience, tant positive que négative. Étant plutôt ici pour prononcer un discours de clôture, elle a mentionné qu'elle avait reçu des échos du succès de l'atelier par ses collègues du ministère et a remercié tous les participants d'avoir travaillé si fort pour permettre la tenue de cet atelier.

Elle a rappelé aux participants qu'en 1992, pour la première fois, la communauté internationale avait affirmé la nécessité d'intégrer tous les acteurs dans le processus de lutte contre la dégradation de l'environnement. Même si plusieurs années se sont écoulées depuis lors, elle a souligné qu'il était maintenant temps d'accueillir également la participation du secteur privé dans ce processus. Elle a insisté sur le fait qu'aucun groupe n'avait le monopole des solutions et que travailler ensemble était le seul moyen d'aller de l'avant.

Au nom du gouvernement du Costa Rica, elle s'est engagée à soutenir et à présenter les résultats de cet atelier au FIF et à la communauté internationale.

Mme Odio a mentionné qu'on trouvera toujours des gens, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté des ONG, dévoués à la protection des ressources naturelles. Ce qui importe est de s'éduquer et d'éduquer les autres sur les enjeux en cause, afin de pouvoir prendre ses responsabilités et de faire partie des solutions.

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Mesures à prendre pour lutter contre la perte des forêts

Faisant partie de la solution, il est important de souligner que le processus menant à ces ateliers, et les ateliers eux-mêmes, ont contribué de façon importante à la sensibilisation et à l'accroissement des connaissances sur ce qui, pour beaucoup, demeure encore une façon relativement nouvelle d'examiner les causes du déboisement et de la dégradation des forêts. La diversité des études de cas et des participants a favorisé une compréhension plus large du problème, à travers l'échange de différents types d'information et de points de vue et ce, dans le but commun de lutter contre le problème. Étant donné le succès de cette approche, nous pensons qu'il pourrait être extrêmement utile de poursuivre ces processus au niveau national. Nous espérons que les enjeux identifiés seront une source d'inspiration pour ces processus nationaux.

En général, il est clair qu'il faut :

- poursuivre les activités de sensibilisation sur l'importance des causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts;
- poursuivre la construction de partenariats autour d'approches centrées sur la recherche de solutions à ces causes profondes, aux niveaux mondial, régional, national et local; et
- faciliter et encourager la mise en œuvre des actions recommandées durant l'Atelier mondial.

Les organisateurs de cette initiative sont impatients de travailler avec les partenaires présents et à venir sur cette initiative conjointe multipartite, afin de développer des actions d'appui concrètes à ces objectifs.

Pour obtenir de plus amples informations concernant la façon de se joindre à cette initiative en cours, veuillez contacter :

Le Secrétariat global :

Simone Lovera
Sobrevivencia, Apoyo Integral a Comunidades
Nativas y Ecosistemas
Casilla de Correos 1380, Asuncion, Paraguay
courriel :Slovera@nciucn.nl ou survive@quanta.com.py
Téléphone/télécopieur: + 595-21-480182

Ricardo Carrere
World Rainforest Movement
Instituto Tercer Mundo
Jackson 1136, Montevideo 11200, Uruguay
Courriel :rcarrere@chasque.apc.org
Tél: 598-2-496192, télécopieur : 598-2-419222

Points focaux régionaux et de l'OPA:

Afrique: Lambert Okrah, Institute for Cultural Affairs, Ghana, courriel: icagh@ghana.com

Asie: Mia Siscawati, RMI, Indonésie, courriel: siscawati@bogor.wasantara.org et Yoichi Kuroda, IGES, Japan, courriel: kuroda@iges.or.jp

Europe: Marcus Colchester, Forest Peoples Program, UK, courriel: wrm@gc.apc.org et Saskia Ozinga, FERN, UK, courriel: saskia@gn.apc.org

Communauté des États indépendants: Andrei Laletin, Les Amis des forêts sibériennes, Fédération de Russie, courriel: <laletin@online.ru> et Tanya Baskanova, Les Amis des forêts sibériennes, Fédération de Russie, courriel: <laletin@online.ru>

Peuples autochtones: Marcial Arias, International Alliance of Tribal-Indigenous Peoples of the Tropical Forests, Panama, courriel: <mag@orbi.net> et Sandy Gauntlett, Indigenous Research Institute, Nouvelle-Zélande, <Labourwest@xtra.co.nz>

Amérique latine: Rosario Ortiz, fundacion Ecotropico, Colombia, courriel: <rosortiz@total.net> et Elias Diaz Peña, Sobrevivencia-Paraguay, courriel: <survive@quanta.com.py>

Amérique du nord: Juliette Moussa et Hans Verolme, Bionet, USA, courriel: <bionet@igc.apc.org>

Océanie et Pacifique: Ian Fry, Pacific Bioweb, Australie, courriel: <ifry@peg.apc.org>

Pour les dernières mises à jour sur l'Initiative sur les causes profondes, veuillez visiter le site web du Secrétariat mondial, @ <http://www.wrm.org.uy>

Afrique

L'atelier régional africain sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, qui a duré quatre jours à Accra, au Ghana, a regroupé 36 participants de 14 pays. Ces participants représentaient les gouvernements, les pouvoirs publics, des établissements internationaux de recherche, et des organisations non gouvernementales (ONG) africaines et internationales.

L'atelier a reçu dix présentations - dont sept faites sur demande, trois présentées bénévolement, plus deux présentations orales. Ces textes ont servi de base aux débats de l'atelier. Pendant celui-ci, les participants ont été répartis à deux reprises en trois groupes de travail pour des séances de réflexion visant à identifier les principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts dans la région. Au total, l'atelier a identifié 15 causes profondes et a suggéré 15 formules pratiques pour y remédier.

L'Atelier régional africain a proposé des stratégies qui peuvent être reprises par le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) pour assurer une gestion durable de ces dernières. Ces stratégies aideront le FIF, les gouvernements et les ONG à faciliter une gestion durable des ressources forestières. Sans aucun doute, certaines mesures ont un caractère régional et font appel à une collaboration intergouvernementale. L'atelier a demandé instamment aux participants d'avoir pour principe qu'il leur fallait rappeler à leurs gouvernements respectifs la situation de la forêt africaine.

Les participants étaient convaincus que la sensibilisation ainsi obtenue des parties prenantes - gouvernements, société civile et institutions internationales - aidera puissamment à faire changer les attitudes à l'égard de la gestion durable des forêts.

On suppose que les éléments suivants sont les causes directes du déboisement en Afrique:

- Transformation des forêts naturelles en terres agricoles et en plantations
- Exploitation forestière et production de bois d'œuvre
- Consommation de bois de chauffe
- Incendies de forêts
- Établissements humains.

Les diagrammes ci-après donnent une idée générale des facteurs qui empêchent d'arriver à une gestion durable des forêts et indiquent les mesures pratiques qu'il faut prendre pour lutter contre la perte de forêts en Afrique. Ces deux diagrammes ont été établis durant les séances de travail.

Quels facteurs nous empêchent de parvenir à une gestion durable des forêts?

Politiques inappropriées et antagonistes	Croissance démographique	Politiques macro-économiques insuffisantes	Régime peu satisfaisant de propriété des arbres/terres	Ordre économique mondial injuste	Évaluations mal conçues des ressources
Politiques divergentes	Croissance démographique	Dévaluation	Exclusion des femmes des droits de propriété des terres	Politiques inappropriées de commerce et de commercialisation	Évaluation inappropriée des ressources
Politiques du gouvernement	Croissance démographique rapide /migrations	Sur-dépendance de l'économie sur la foresterie	Manque de sécurité du régime foncier	Commerce, internationaux	Évaluation médiocre des ressources forestières
Privatisation des terres forestières	Urbanisation	Charge de la dette	Non reconnaissance des droits coutumiers sur les terres		
Stimulants pervers	Urbanisation rapide		Droits propriétaires mal définis		
Politiques inappropriées					

Quelles sont les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts?

Gouvernance	Pauvreté	Participation insuffisante	Capacité Inappropriée	Programmes de développement insoutenables
Mauvaise gouvernance	Pauvreté	Participation médiocre de la population locale	Faiblesse institutionnelle	Développement industriel
Mauvaise gouvernance	Sécurité alimentaire	Exclusions des parties prenantes de la prise de décision	Suivi et contrôle insuffisants	Construction de routes
Corruption et concussion	Manque de possibilités d'emploi		Possibilités techniques limitées pour les femmes	Défrichage de nouveaux terrains pour de petits projets
Guerre civile				Industrie du pétrole
				Projets de développement
				Transports commerciaux par voie fluviale

Faibles connaissances	Technologies inappropriées	Conflits de pratiques religieuses et culturelles	Impacts négatifs de l'ajustement structurel
Insuffisance du niveau de connaissances/informations	Conversion peu efficace du bois en charbon de bois	Érosion culturelle	Programmes d'ajustement structurel
Changement d'attitude avec augmentation des revenus	Structures insoutenables de production et de consommation Manque de technologie adaptée localement pour une utilisation efficace du bois	Religion	

Résumé des études de cas et des présentations détaillées

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts au Cameroun, par Wilfred J. Aung, Center for Environmental and Rural Transformation (CERUT)

On estime que, au Cameroun, les forêts occupent environ 22 millions d'hectares et renferment 1,5 million de bois d'œuvre. On estime aussi qu'on perd chaque année environ 200.000 hectares de forêts et que, en raison du taux élevé d'exploitation, plus de 40 espèces sauvages sont menacées d'extinction.

L'étude de cas porte sur une superficie située au pied de la région forestière du Mont Cameroun, dans la forêt dense équatoriale. Le riche sol volcanique et le climat humide offrent un habitat à une importante collection de plantes et d'animaux. On estime que la région a une population d'environ 100.000 habitants, dont les autochtones Backwerians. L'agriculture est la principale activité économique de la région. La Société de développement du Cameroun (CDC) réalise les principales activités agro-industrielles de la région.

Dans la zone étudiée, la forêt est une forêt secondaire. La coupe n'est pas réalisé par de grosses sociétés, mais plutôt par de petits exploitants qui emploient des scies à moteur pour obtenir les matières premières qu'utilise l'industrie de la menuiserie.

- L'étude a identifié les causes suivantes du déboisement et de la dégradation des forêts:
- Une croissance démographique qui a conduit à pratiquer de plus en plus de cultures à des fins alimentaires.
- La pauvreté, qui a exacerbé et intensifié les pressions sur les ressources naturelles.
- Des projets de développement, tels que construction de routes et de barrages.
- Le manque d'informations fournies aux populations locales et la non participation de ces dernières à la formulation de la politique forestière.
- Les programmes d'ajustement structurel et la place qu'ils accordent aux exportations non traditionnelles, bois par exemple.

Les trois acteurs qui ont été identifiés comme étant liés aux causes profondes ci-dessus sont les habitants des zones rurales, les bûcherons privés et le gouvernement.

- L'étude offre les solutions possibles suivantes:
- Une politique de forêt naturelle doit s'exprimer par des objectifs clairs et sans ambiguïté.
- Les habitants des zones rurales doivent être encouragés à gérer les ressources forestières sur une base durable; et
- Il faut encourager, grâce à des abattements fiscaux, les petites et moyennes entreprises à participer à la gestion des forêts.

L'étude a conclu que l'exploitation des forêts doit passer par la communauté, avec l'aide du Projet du Mont Cameroun, pour recueillir les produits et renouveler la forêt en plantant de jeunes arbres.

Les causes profondes du déboisement: le cas de la Réserve forestière II des affluents du Tain et des zones avoisinantes de la région de Brong Ahafo, au Ghana par Nana Abayie Bosteng et James K. Adomako, Resources and Environment Development Organization (REDO)

L'étude de cas a été effectuée dans la région de Brong Ahafo, au Ghana, et plus particulièrement dans la réserve forestière II des affluents du Tam, dans le district de Berekum. Cette région a une faune riche, dont certains éléments bénéficient d'un statut de protection par le gouvernement.

La Forêt II de Tam a été exploitée pour la dernière fois en 1991. Elle se compose de forêts dégradées comportant 25 à 50% d'arbres endommagés. Les causes du déboisement et de la dégradation des forêts observées dans la zone de l'étude ont été identifiées comme étant à la fois directes et indirectes.

Les facteurs directs sont l'exploitation du bois de feu et du charbon de bois (production de bois de chauffe), la production de bois d'œuvre, l'agriculture et les incendies de forêts. Les causes indirectes ou profondes qui ont été observées dans la zone de l'étude sont d'ordre local, national et international, à savoir:

- La croissance démographique
- La pauvreté
- La distribution de redevances et autres prestations
- La difficulté d'obtention de permis
- Les politiques erronées du gouvernement
- Les programmes d'ajustement structurel et d'aide étrangère
- Le commerce international et les pressions économiques mondiales.

Les acteurs responsables des facteurs sous-jacents sont les agriculteurs, les habitants de la lisière de la forêt et les détenteurs de concessions, les autorités traditionnelles, les services publics et la communauté internationale.

L'étude a conclu en identifiant des solutions possibles de ces problèmes. Par exemple, il est urgent de trouver une nouvelle formule de gestion des réserves forestières. Il faut aussi examiner les politiques de l'État en matière d'agriculture, de mines et d'énergie pour mieux les sensibiliser à la notion de conservation du patrimoine forestier du pays.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation forestière; Le cas des Ogonis, au Nigeria par Kananwi Wayi, Program for the Development of the Ogoni (PRODO)

L'étude porte sur la zone orientale du Nigeria, et plus particulièrement sur le delta du Niger. La zone étudiée comporte 404 miles carrés de plaines littorales. Elle est habitée par des Ogonis, au nombre d'environ 500.000. Il s'agit surtout d'agriculteurs et de pêcheurs.

La zone est riche en ressources naturelles, qui font vivre une population dont les pratiques religieuses et culturelles aident à protéger l'environnement. Cependant, le déboisement et la dégradation forestière ont entravé les progrès économiques de la population. On a identifié comme suit les causes profondes du déboisement et de la dégradation:

- Guerre civile;
- Extraction pétrolière;
- Religion étrangère;
- Projets communautaires;
- Pauvreté;
- La terre considérée somme source de revenus, c'est-à-dire vente des terres à des étrangers afin d'accumuler des richesses; et
- Structure centralisé de l'État.

L'étude propose les solutions suivantes:

- Une campagne d'éducation du public pour faire connaître à la population les conséquences du déboisement;

- L'atténuation de la pauvreté grâce à la réalisation de projets qui réduisent l'assujettissement total à la forêt;
- Évaluations de l'impact sur l'environnement et des conséquences sociales avant que les entreprises n'entrepprennent de grands projets;
- Emploi d'un matériel répondant aux normes environnementales acceptées sur le plan international dans des domaines tels que la prospection pétrolière, afin de réduire les effets sur l'environnement;
- Utilisation de sources d'énergie de substitution pour réduire l'assujettissement au bois de chauffe; et
- Régénération des forêts dans l'Ogoni dans le cadre de programmes de reboisement et de programmes curatifs, par exemple le nettoyage des déversements de pétrole.

Sécurité alimentaire et gestion durable des forêts, par Peter Lowe, responsable de la planification forestière (FAO)

Cette étude examine les rapports qui existent entre la sécurité alimentaire et la conservation des ressources forestières en Afrique. Seulement 23% de la superficie est occupée par des forêts naturelles.

L'étude définit la sécurité alimentaire comme étant l'accès de l'ensemble de la population aux aliments indispensables à une vie saine et active. Dans les pays en développement, environ 20% de la population n'a pas assez d'aliments, malgré les accroissements qui ont marqué l'offre alimentaire dans le monde. En Afrique, 40% de la population n'a pas de sécurité alimentaire. On s'attend à voir la situation empirer. L'étude examine les causes fondamentales de la faim et de la sécurité alimentaire en Afrique sur le plan de l'offre et de la demande.

Sur le plan de l'offre, l'étude identifie les éléments suivants:

- Poursuite de l'expansion sur des terres marginales moins fertiles;
- Réduction du cycle de jachère dans le cadre de l'agriculture itinérante;
- Fortes variations saisonnières et annuelles de l'offre alimentaire; et
- Assujettissement à l'agriculture en sec et manque de fiabilité des précipitations et des cours d'eau pour la production agricole et l'élevage.

Sur le plan de la demande, les facteurs identifiés sont les suivants:

- Forte croissance démographique en Afrique
- Pauvreté; et
- Manque de possibilités d'emploi en dehors de l'agriculture.

L'étude met en relief le rôle des forêts dans la sécurité alimentaire. Elle indique le rôle d'appoint que jouent les forêts, autre leur transformation en terres agricoles, dans la sécurité alimentaire. Par exemple, les forêts ont des fonctions de protection, entretiennent la fertilité et la structure des sols, et sont aussi des sources d'aliments pour la population et de fourrage pour le bétail.

En outre, les forêts fournissent du bois de feu servant à la préparation des aliments. La commercialisation des produits forestiers peut devenir une importante source de revenus pour un grand nombre de pauvres des zones rurales. Les produits forestiers apportent des revenus et des devises.

La dernière partie de l'étude expose la politique de la FAO en matière de sécurité alimentaire et de conservation forestière. L'organisation a pour priorité d'encourager une agriculture et un développement rural durables et d'offrir une stratégie à long terme de conservation et de gestion des ressources naturelles. En matière de forêts, la FAO a pour mission de renforcer le bien-être des hommes grâce à la gestion durable des arbres et des forêts du monde entier. C'est

pourquoi, ses principaux clients sont les gouvernements nationaux, les ONG, les entreprises privées, les fondations, les universités et les organisations de ruraux.

La FAO cherche donc à aider ces acteurs, auxquels s'en ajoutent d'autres, à mieux comprendre les arbres et les forêts du monde, facilitant ainsi les progrès en direction d'une gestion durable des forêts.

Questions macro-économiques, marchés et forêts denses équatoriales du Cameroun: 1967-1997, par le Dr. Ousseynou Ndoye, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)

L'étude examine la façon dont les évolutions macro-économiques et les fluctuations des marchés ont exercé une influence sur l'évolution de l'utilisation des terres et de l'extraction des produits forestiers dans la zone des forêts denses équatoriales du Cameroun entre 1967 et 1997. Dans son introduction, elle affirme que les explications de l'évolution forestière qui font appel au rôle joué par la population ont un grand attrait intuitif, mais ne sont pas irréfutables. Contrairement à ce qu'on attendait, l'étude a constaté que des augmentations de la densité de population étaient associées à une plus grande couverture forestière. Il faut en conclure que les explications fondées sur la population ne peuvent pas, à elles seules, expliquer entièrement les taux de déboisement, et que les changements des politiques macro-économiques et sectorielles, ainsi que les mouvements des marchés, jouent sans doute aussi des rôles importants.

A titre provisoire, l'étude conclue que, durant la première partie de cette période (1967-1976), au moment où la production alimentaire servait surtout à la consommation des ménages et où les migrations vers les villes venaient à peine de commencer à prendre de l'importance, le niveau des défrichements forestiers entrepris pour pratiquer une production alimentaire était sans doute fonction, pour une large part, des taux de fertilité rurale. Par ses politiques, le gouvernement a limité les défrichements servant à la production de cacao et de café en frappant ces cultures de gros impôts implicites.

La situation a changé durant les années de haute conjoncture pétrolière (1977-1985). Les cours internationaux élevés du café et du cacao, pendant les premières années, et l'abaissement des impôts durant les années suivantes, ont encouragé des défrichements modérément élevés pour élargir les plantations de cacao et de café. L'utilisation des revenus pétroliers par le gouvernement pour agrandir les plantations parapubliques de palmiers à huile et d'hévéas a également entraîné d'autres défrichements.

En 1990, l'affaissement des cours réels du cacao et du café et la réduction des services et des subventions offerts par l'État ont durement frappé les agriculteurs de la zone de forêts denses équatoriales, ce qui a fini par les amener à réduire les nouvelles plantations de cacao et de café et à concentrer davantage leurs efforts sur la production alimentaire. Il est en résultat, en fin de compte, un accroissement des défrichements forestiers par les petits exploitants.

La dévaluation du franc CFA, en 1994, devait provoquer un accroissement rapide des exportations de cacao et de café; or, cette croissance a été, jusqu'ici, modérée, et les producteurs semblent poursuivre leur lente évolution en direction des cultures vivrières. Cependant, la dévaluation a fortement stimulé la production de bois pour l'exportation et a peut-être encouragé l'exploitation des forêts, y compris celle de produits autres que le bois d'œuvre.

L'étude conclue que les fluctuations de la politique économique et des marchés ont exercé une influence profonde sur l'ampleur et l'emplacement des défrichements forestiers au Cameroun. Dans le cas des exploitations commerciales de bois et des plantations agro-industrielles, cette observation peut sembler presque évidente, mais elle est également valable pour la petite production de cacao, de café et de cultures vivrières, ainsi que pour la production de bois. Il ne faut pas transformer les schémas migratoires en déterminants externes du déboisement sans tenir compte de ces conditions.

Causes profondes du déboisement en Afrique; les effets du commerce du bois, par Wale Adeleke, Programme forestier du Fonds mondial pour la nature en Afrique et à Madagascar

L'étude examine les effets du commerce sur le déboisement et la dégradation des forêts en Afrique. On affirme que, en Afrique, le déboisement atteint 4,1 millions d'hectares par an - ce qui signifie que l'Afrique pourrait perdre toute sa couverture forestière d'ici 50 ans. Des pays d'Afrique occidentale, comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo courent eux aussi le risque de perdre toute leur couverture forestière.

Les principaux responsables du déboisement sont les gouvernements, les entreprises, les producteurs alimentaires, et les consommateurs. L'étude affirme que le commerce est une activité fondamentale de l'homme qui, pratiquée de façon responsable, peut apporter de nombreux avantages, tels que des emplois et l'amélioration du bien-être social et économique des hommes. Cependant, le commerce du bois, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en Afrique et dans le monde, détruit l'environnement, avec tous les problèmes que cela entraîne.

L'étude examine les causes du déboisement et de la dégradation forestier sur le plan des pressions complexes d'ordre économique, social, et politique et de la gestion des ressources naturelles.

Les causes profondes de ces phénomènes sont les suivantes:

- Pauvreté
- Mauvaise politique de l'État
- Croissance démographique rapide;
- Abattage destructif;
- Pratiques des entreprises forestières étrangères;
- Faiblesse et manque d'efficacité des services de gestion forestière;
- Non participation des populations autochtones à la planification et à la gestion;
- Conflits et contradictions des droits et responsabilités en matière d'utilisation des terres;
- Conception médiocre des projets forestiers et agricoles financés par les organismes internationaux d'aide; et
- Commerce illicite.

Pour remédier à la situation, l'étude propose les solutions suivantes:

- Internalisation des facteurs environnementaux et sociaux;
- Réglementations économiques et environnementales;
- Certification des forêts;
- Renforcement des capacités dans le secteur forestier;
- Participation des parties prenantes; et
- Information.

Liste des études de cas et des études détaillées

Études de cas nationales

- *Les causes profondes du déboisement: le cas de la Réserve forestière II des affluents du Tain et des zones avoisinantes de la région de Brong Abofa, au Ghana*, Dr. Nana Abayie Boateng et James K. Adomako, Resources and Environment Development Organization (REDO)
- *Les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts : le cas de la forêt Mau au Kenya*, Lynette Obare et J.B. Wangwe, Forest Action Network (FAN)
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation forestière; le cas des Ogonis, au Nigeria*, Kanawi Wayi, Program for Development of the Ogoni (PRODO)
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts au Cameroun*, Wilfred J. Awung, Center for Environmental and Rural Transformation (CERUT)

Autres présentations

- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts au Gambie*, Jano S. Sillah, Department of Forestry, Banjul, Gambie
- *Causes du déboisement et de la dégradation des forêts au pays de Togo: un cas de consommation de bois de chauffage à Tsévié et Sokodé au Togo*, El Hadj Ouro-Djeri, Forestry Department, Lomé, Togo.

Études détaillées

- *Sécurité alimentaire et gestion durable des forêts*, Peter Lowe, FAO
- *Le Programme de foresterie de la Banque Mondiale en Afrique*, Odin Knudsen, Banque mondiale, Washington, D.C.
- *Questions macro-économiques, marchés et forêts denses équatoriales du Cameroun: 1967-1997*, Dr. Ousseynou Ndoye, Centre for International Forestry Research (CIFOR)
- *Causes profondes du déboisement en Afrique; les effets du commerce du bois*, Wale Adeleke, WWF, Africa and Madagascar Program.

Liste des participants

- Addo, Martin K, Chauffeur, ICA, Ghana
- Adeleke, Wale, WWF, Cameroun
- Adhiambo Obare, Lynette, Responsable des communications, Forest Action Network, Kenya
- Adomako, James, Secrétaire de la Resource and Environment Development Organization, Ghana
- Ahiable, Rejoice, Coordinateur homologue de projet, 31st December Women's Movement, Ghana
- Aidoo, Anthony, Directeur exécutif, Community Forestry and Social Development Organization, Ghana
- Alame, Efako W., Chef de section, Direction de la protection et du contrôle de l'exploitation de la flore, Togo
- Ambare M. Viviane, Point focal du CIAD, Cameroun
- Amekuedi. Godson, Directeur exécutif, Learning Helping Living, Ghana
- Asare Zormelo, Charity, Secrétariat de l'ICA, Ghana
- Awung, Wilfred, Directeur national, Adventist Development and Relief Agency, Ghana
- Baiden, George, Centre de transformation de l'environnement et du milieu rural, Cameroun

- Blay, Dominic, Principal responsable scientifique des forêts, Research Institute of Ghana, Ghana
- Boakye-Boateng, K.B., Administrateur principal, Commission forestière du Ghana
- Carrere, Ricardo, World Rainforest Movement, Uruguay
- Chetangni, Francis, Direction de l'aménagement du territoire, Secrétariat permanent de lutte contre la désertification, Bénin
- Djeri Essowe, Ouro, Directeur, Direction des productions forestières, Togo
- Donkor, Winfried Daniel, Facilitateur, ICA, Ghana
- Dzathor, Akos E., Facilitateur, ICA, Ghana
- Faustin, Kouame, Directeur agroforestier, Institut exécutif des affaires culturelles, Côte d'Ivoire
- Fiagbedzi, Stella, Coordinateur de programme, Resource and Environment Development, Ghana
- Gbedemah, Kofi, Secrétaire général, Association des ONG de la région de la Volta, Ghana
- Getachew, Eshete, Expert forestier principal, Environmental Protection Authority, Ethiopie
- Gormey, Balerty, Responsable de programme, Green Earth Organization, Ghana
- Harrison, Samuel Osei, Secrétariat de l'ICA, Ghana
- Iddrisu, Abdullah, Directeur adjoint, Ministère de la science et de la technologie de l'environnement, Ghana
- Jato S. Sillah, Principal responsable des forêts, Département des forêts de la Gambie
- Knudsen, Odin, Banque mondiale, USA
- Kundhlande, Gladman M. Directeur adjoint, Southern Alliance for Indigenous Resources, Zimbabwe
- Kwami, Emmanuel Samuel, Président, Réseau d'agro-foresterie organique et de développement durable du bassin de la Volta (VOAFSEN), Agbozume, Ghana
- Kwame Ochire, Boadu, Coordinateur du CCFI de l'ADRA, Adventist Development and Relief Agency, Ghana
- Kigenyi, Frederick, Commissaire adjoint aux forêts, Forestry Department, Ouganda
- Kinney, Ken, Coordinateur des programmes d'agriculture durable, ICA, Ghana
- Lamprey, Vivan Addy, Coordinateur, ICA, Ghana.
- Lowe, Peter, Chargé des forêts, Bureau régional de la FAO, Ghana
- Manso Frempong, Stephen, Rapporteur général, ICA, Ghana
- Mevuta. Donkris, Directeur exécutif, Friends of the Nation, Takoradi, Ghana
- Ndoye, Ousseynou, PhD, Economiste, CIFOR, Ghana
- Oerah, Lambert, Point focal pour l'Afrique, ICA, Ghana
- Offei, Alex, Responsable de l'Industry Development and Promotion Timber Export Board, Ghana
- Osei Bonsu, Kwbena, Directeur, Ghana Wildlife Society, Ghana
- Oye Adeoyin Simon, Emadet, Ibadan, Nigéria
- Prempeh Koranteng, Agyemang, Chargé des questions scientifiques, Commission forestière du Ghana.
- Sherman, Miriam, Spécialiste des ONG, Banque mondiale, USA
- Wavi, Kananwi, Directeur, Programme de développement de l'Ogoni, Nigéria.

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Amerique de nord

L'atelier nord américain sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts a été co-patronné par le Biodiversity Action Network (BIONET, USA) et Taiga Rescue Network North America (Canada). Il a groupé 22 représentants d'ONG, d'organisations à base communautaires et d'organisations de peuples autochtones, trois universitaires, un homme de science, six fonctionnaires publics et représentants d'organisations intergouvernementales, six représentants du monde du travail et de l'industrie, et quelques autres personnalités.

La diversité des situations exposées par les études de cas et par les autres présentations faites durant l'atelier n'a eu d'égale que celle des contributions des participants (présentations et interventions). L'atelier a fait apparaître clairement la multiplicité des perspectives, facteurs et pressions qui sous-tendent le déboisement et la dégradation des forêts en Amérique du Nord. Malgré la complexité et la difficulté des questions, ce groupe multidimensionnel a abouti à un consensus à propos de diverses propositions assorties de solutions concrètes pour s'attaquer aux causes profondes. Bien qu'ils n'aient pas toujours été d'accord entre eux, les participants ont respecté mutuellement leurs points de vues et se sont attachés à profiter de l'occasion pour apporter des éléments de jugement au Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). L'atelier a montré plusieurs choses.

Il existe certaines similarités malgré les variations écologiques, économiques et sociales qu'on observe dans la région. Par exemple, l'atelier a constaté que le manque de reconnaissance des multiples valeurs des écosystèmes forestiers (par exemple, leur biodiversité, leurs possibilités de lieux de loisirs, leurs valeurs spirituelles, esthétiques et autres qui n'ont rien à voir avec le bois) se trouvent au centre même du déboisement et de la dégradation des forêts dans tous les trois pays. De même, des formules communes pour contrer les diverses causes profondes mettent en relief l'importance d'une sensibilisation aux liens entre le comportement humain individuel et les effets à long terme et parfois irréversibles sur nos forêts, et l'insistance sur une participation égale de toutes les parties prenantes aux prises de décision.

Aussi, malgré l'hétérogénéité des parties prenantes et la diversité des études de cas, l'atelier a abouti à une entente commune. Ce genre de dialogue de bas en haut entre un grand nombre de parties prenantes est donc non seulement plausible mais aussi souhaitable pour remplacer les forums plus traditionnels dans lesquels on prend d'ordinaire les grandes décisions internationales. Ce mélange singulier d'un groupe divers de parties prenantes et de présentations d'expériences concrètes sur le terrain offre des possibilités illimitées d'inspirer les politiques intergouvernementales et de les amener au vingt-et-unième siècle.

Finalement, bien que cette initiative ait été à l'origine une contribution au programme de travail du FIF, les organisateurs de l'atelier nord-américain sont convenus de préconiser et d'enrichir les conclusions atteintes aux niveaux régional et international. Ils encouragent l'emploi des conclusions pour travailler non seulement dans le domaine de la politique internationale, mais aussi pour appuyer les efforts locaux, nationaux et régionaux visant à freiner le déboisement et la dégradation des forêts.

Le premier jour de l'atelier, de brèves interventions liminaires ont exposé le contexte de cette initiative et ont indiqué comment BIONET est devenu le point focal d'une initiative qui contribue à la réalisation du programme de travail du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). Comme les causes profondes sont inscrites à l'ordre du jour de la troisième séance du FIF, en mai 1999, on a rappelé aux participants que les ateliers nord américain et autres ateliers régionaux et conférences de l'OPA devaient saisir l'occasion pour formuler des recommandations concrètes sur les causes profondes à l'intention des instances intergouvernementales, dans le cadre d'une formule à multiples parties prenantes qui s'inspire d'études de cas concrets.

Après la présentation des études de cas et d'autres présentations, l'atelier s'est scindé en trois groupes de travail. Chaque groupe a identifié et classé par ordre d'importance les principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts dans l'un des trois pays de l'Amérique du Nord. On avait fait exprès de constituer des groupes hétérogènes afin de faciliter l'échange de points de vues entre participants venus de pays différents.

Principales causes identifiées par pays

Méxique

Le groupe de travail sur le Mexique a identifié les questions importantes suivantes:

- manque de pouvoirs attribués en général aux communautés touchées et aux femmes autochtones en particulier
- effets du trafic de stupéfiants et des incendies de forêts
- corruption, impunité et application laxiste des lois en vigueur, et
- dominance des intérêts industriels dans les politiques de gestion des forêts.

Tous ces éléments ont été classés parmi les facteurs découlant de **failles fondamentales du modèle actuel de développement économique**, qui encourage les gros investissements dans l'infrastructure. Ces failles se révèlent dans la façon dont on évalue les écosystèmes forestiers et conduisent à une forte demande des produits forestiers et à des niveaux insoutenables de consommation.

Certains participants ont vu dans la **croissance démographique** une cause sous-jacente au Mexique; cependant, il n'a pas été possible d'obtenir un consensus à ce propos.

Canada

Le groupe de travail sur le Canada s'est penché sur les différences entre la façon dont on évalue et traite les forêts en fonction d'intérêts particuliers - par exemple, production ou conservation de bois. Le groupe a examiné les questions de régime foncier, d'impôts/droits de douanes, de consommation (surtout par les États-Unis), les différences culturelles, la capacité institutionnelle et la participation du public. Le groupe a identifié au Canada les grandes causes profondes suivantes:

- manque de reconnaissance de la multiplicité des valeurs
- fragmentation des institutions, et
- économie fondée en grande partie sur l'extraction et l'utilisation de ressources naturelles.

États-Unis d'Amérique

Ce groupe a identifié des questions allant de la "nature humaine" aux définitions différentes du "boisement"; il a examiné, parmi les causes qui conduisent toutes au déboisement et à la dégradation des forêts aux USA, les questions du libre échange, du désir de sécurité individuelle, et les rapports entre les forces économiques et les interventions individuelles. Il a mis en relief les différences politiques et juridiques qui existent entre les terres publiques et les terres privées. Il a identifié les principales causes profondes suivantes:

- insuffisance de moyens institutionnels pour apporter un soutien et une assistance techniques et financiers aux petits propriétaires forestiers
- manque d'investissement dans le suivi et les recherches
- mosaique de régimes juridiques et de responsabilités
- sous-évaluation des forêts et des biens et services qu'elles fournissent
- incitatifs pervers
- pressions exercées par le commerce et la mondialisation, et
- certains aspects du comportement humain, par exemple nature compétitive et cupidité des hommes

Discussions thématiques et solutions proposées

Le deuxième jour, et sur la base de la présentation en plénière des résultats des groupes de travail de la veille, l'atelier s'est de nouveau scindé en trois groupes, cette fois-ci en fonction de thèmes. Il s'agissait de concentrer les débats sur un petit nombre de causes profondes afin de parvenir à des solutions précises, orientées vers l'action, pour s'attaquer à ces

causes. Les diverses causes identifiées la veille ont été groupées en trois catégories durant la séance plénière et ont formé la base des échanges de vues des groupes de travail durant la deuxième journée. Ces catégories étaient les suivantes:

- **Le modèle de développement économique**, qui englobe les questions de consommation et de demande, les valeurs, les incitatifs, les perspectives, le commerce et la concurrence.
- **La nature des rapports humains et de l'organisation sociale**. Ce groupe a examiné les questions de droit, de politique, de déontologie, de corruption, d'autonomie, et de communications entre parties prenantes, et
- **La science et l'information**, qui concerne l'insuffisance d'informations pour lutter contre le déboisement et la dégradation des forêts, et la non utilisation des connaissances existantes. Il convient de noter que certains participants ont estimé qu'on dispose d'informations suffisantes, qui ne demandent qu'à être utilisées.

Groupe de travail 1: "Le modèle de développement économique"

Ce groupe a fait une observation importante: il existe de profondes différences sous-régionales entre le Mexique, les États-Unis et le Canada et elles exigent qu'on fixe des objectifs différents. Pour les États-Unis et le Canada, certains participants se sont déclarés vigoureusement en faveur d'un moratoire sur les coupes de vieilles forêts, ce qui permettrait de mettre un terme à une consommation qui ne peut continuer à son rythme actuel; cependant, il n'a pas été possible d'aboutir à un consensus pour savoir s'il s'agissait d'un objectif réaliste, voire souhaitable.

Le groupe a constaté des similarités entre la situation des populations autochtones au Mexique et au Canada, notamment sur le plan de leur contrôle des ressources naturelles. Il a formulé les recommandations précises suivantes pour atteindre les trois objectifs d'une réduction de la consommation, d'un accroissement de l'autonomie et d'un contrôle local sur les ressources naturelles, et pour établir le cadre juridique approprié qui réglemente les gros investissements:

Réduction de la consommation

- Viser une réduction de la consommation au niveau mondial - au lieu de s'occuper des seuls pays "développés";
- Intensifier l'éducation et la sensibilisation au sujet des répercussions des niveaux actuels de consommation et de demande, par exemple en créant un modèle d'éducation à intégrer aux programmes scolaires;
- Exécuter dans le monde entier un programme agressif de recyclage
- Instituer des politiques publiques compatibles avec une réduction de la consommation, en employant des stimulants financiers à des fins de conservation. Par exemple, taxation des formes indésirables de consommation et octroi d'abattements fiscaux pour réduire les niveaux actuels de consommation; et
- Encourager les plans de gestion forestière prévoyant la participation de la communauté, par exemple un projet pilote montrant comment une communauté peut continuer à vivre (bien qu'il faille reconnaître qu'il existe d'importants obstacles juridiques au commerce international qu'il faudrait surmonter pour pouvoir présenter cette preuve).

Augmentation de l'autonomie des populations affectées

- Établir des normes qui mesurent le bien-être au-delà du PIB;
- Établir des normes qui jugent si nous avons réduit les options des futures générations, et
- Intensifier le transfert de technologie concernant l'élimination des déchets et le recyclage.

Créer un cadre juridique pour réglementer les effets des gros investissements et des institutions multilatérales sur l'environnement

- S'opposer à l'accord multilatéral sur les investissements
- Intensifier le contrôle local sur les investissements multinationaux, par exemple en instituant un contrôle local et un droit de veto sur les activités de développement;
- Renforcer les normes environnementales dans les accords multilatéraux;
- Organiser des échanges dette/nature pour les forêts; et
- Utiliser davantage les fonds spéciaux nationaux de protection de l'environnement.

Groupe de travail 2: "La nature des relations humaines et de l'organisation sociale"

Le groupe a identifié la question des communications entre parties prenantes comme étant celle qui unit diverses questions telles que régime foncier, démocratie, rôle du gouvernement et corruption. Il a proposé les mesures spécifiques suivantes, tout en soulignant qu'elles ne pourraient être prises qu'en supposant l'existence de trois conditions importantes: financement adéquat, absence de corruption et accès sans entrave et complet à toutes les informations disponibles sur la gestion des forêts et la prise de décision les concernant.

Examiner la législation locale et/ou nationale et son application aux forêts

- Adopter une attitude holistique à l'égard des questions d'équité humaine, de protection des forêts, y compris protection de la faune et de la flore; et de gestion des forêts; et
- Reconnaître de façon spécifique le rôle des Premières Nations/gouvernements autochtones.

Examiner publiquement les plans de gestion des forêts

- Examiner, par exemple, les impacts sur l'environnement, les questions budgétaires et les valeurs étrangères au bois.

Mettre en vigueur et appliquer des mécanismes pour les règlements existants

- Il convient de recommander aux gouvernements de ratifier et d'appliquer les lois, règlements et traités locaux, régionaux, nationaux et internationaux pertinents.

Groupe de travail 3: "Science et information"

Les débats au sein de ce groupe ont porté sur les problèmes d'information, l'ensemble de l'écosystème forestier et les valeurs multiples. Le groupe a recommandé les mesures suivantes:

Faire un usage intégré et équilibré de la science et des connaissances traditionnelles

- Pour toutes les activités forestières, employer les informations les meilleures qui sont disponibles - ou sont raisonnablement accessibles - y compris la science, les connaissances écologiques traditionnelles, les valeurs spirituelles, etc., pour identifier les utilisations, tendances, valeurs.
- Prendre des mesures pour renforcer la capacité d'obtenir et/ou de recueillir les informations nécessaires; et
- Appliquer le principe de précaution.

Poser/formuler les questions d'une façon qui conduise à des réponses complètes et utiles

- Veiller à ce que les communautés locales, traditionnelles et autochtones, ainsi que les exploitants des forêts, participent pleinement à l'élaboration des problèmes et des questions à examiner;
- Grâce à la participation ouverte aux étapes initiales des projets, choisir avec soin ceux qui réunissent les informations, y compris les informations culturelles; et
- Veiller à ce qu'il y ait des examens publics et des examens par des homologues à propos des informations scientifiques, en mettant en relief les désaccords au sujet des informations scientifiques, des conclusions et des interprétations.

Assurer l'accès aux informations

- Examiner les différences entre le Mexique, le Canada et les États-Unis à propos du droit à l'information
- Identifier dans la Convention de l'ONU sur l'accès à l'information les éléments qui doivent être mis en œuvre:
- Veiller à ce qu'il y ait un examen public des informations avant les décisions définitives, diffuser largement les informations, par exemple auprès des bibliothèques, des églises, de l'Internet, etc.; et

- Veiller à ce que les décideurs aient accès complet à des informations qui soient pertinentes et formulées de façon à être comprises.

Résumé des études de cas et des études détaillées

Déboisement sur le Plateau de Purepecha, Michoacan, par Cecilia Zaragoza Hernandez, présenté par Eusebio Hernandez Rojas, Union Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autonomas (UNORCA)

Au Mexique, la foresterie a normalement causé beaucoup de destructions. Il est paradoxal que les communautés et les «ejidos» qui vivent aujourd'hui dans la pire pauvreté et dans des conditions marginales soient en même temps les propriétaires de la majorité des ressources forestières du pays. Au niveau national, il y a 48,6 millions d'hectares de forêts, mais on perd chaque année 370.000 hectares à cause de:

- la croissance démographique et des besoins de survie,
- l'expansion des frontières agricoles et de la redistribution des terres agricoles, et
- des lois et politiques qui ont favorisé la coupe pendant la Révolution verte, des programmes de coupe, de la réforme agraire et des politiques de soutien à l'élevage.

Dans la seule année 1998, les incendies ont dévoré 531.000 hectares. Sur le Plateau de Purepecha, dans le Michoacan, et plus précisément dans la municipalité de Paracho, qui est la région examinée par l'étude de cas, on constate des dégradations écologiques. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais d'un processus constant de dégradation des conditions sociales et politiques, des politiques et des programmes publics, des besoins fondamentaux des habitants et de leurs tentatives pour y répondre. En outre, on voit augmenter les dégâts causés aux écosystèmes naturels.

Cette étude a aidé à analyser les ressources forestières existantes de la région, leur dégradation, et les causes de cette dégradation; elle montre les conséquences nuisibles qui en résultent dans deux régions avoisinantes. Elle examine les propositions de politiques et la participation des habitants de la région en se servant d'un cas précis de déboisement pour proposer des mesures particulières.

La prolifération des usines de copeaux dans le sud-est des États-Unis, par Douglas Sloane, Southwest Forest Project

Aujourd'hui, la prolifération d'usines de copeaux représente un menacé grandissante contre la durabilité des forêts dans le sud-est des États-Unis, où on trouve actuellement une mosaique d'écosystèmes en convalescence qui comptent parmi ceux qui courent le plus de danger en Amérique du nord. La prolifération de ces usines et l'intensification des coupes pour les approvisionner s'expliquent par une consommation excessive et par la vive concurrence qui sévit sur le marché des produits forestiers: elles endommagent les écosystèmes du sud-est, qui sont déjà affaiblis. En réponse à l'accroissement des coupes durant les dix dernières années et à l'augmentation de la demande de fibres de bois dans le sud, et compte tenu des progrès prévus de la consommation mondiale et de la production méridionale au cours des prochaines décennies, le gouvernement fédéral devrait, de concert avec les gouvernements des États, entreprendre une évaluation régionale de l'impact des usines de copeaux et imposer un moratoire aux permis d'exploitation de nouvelles usines, jusqu'à ce que soient en place des formules appropriées. Les communautés et les administrations locales devraient examiner de près les impacts que peuvent exercer de nouvelles usines de copeaux afin de savoir exactement quel est leur retentissement général et leur durabilité. On ne devrait pas permettre l'ouverture d'usines de copeaux à moins qu'on puisse prouver qu'elles pourront continuer de fonctionner dans le temps et ne vont pas priver les communautés affectées des valeurs dont elles souhaitent jouir en dehors de l'exploitation du bois.

Opérations de foresterie commerciale au nord-ouest du Québec: questions écologiques et préoccupations culturelles, par Alan Penn, Grand Council of the Cris, et Geoff Quaile.

Au cours des 30 dernières années, l'exploitation commerciale des forêts au Québec (Canada) s'est étendue vers le nord, dans les bassins de drainage qui débouchent dans la Baie James et la Baie d'Hudson, qui sont le territoire («Eeyou Istchee») d'un groupe de communautés aborigènes Cris. L'exploitation commerciale, qui porte sur une superficie d'environ 100.000 km², suscite d'importants conflits d'utilisation des terres au fur et à mesure que la frontière des forêts se replie vers le nord. On coupe à blanc environ 500 km² de terres par an. L'évolution des pratiques forestières a posé une certain nombre de questions au sujet des objectifs de gestion des forêts et des relations entre les coupes commerciales et l'écologie forestière. Société qui s'efforce de conserver une économie de chasse dans un cadre forestier, les Cris ont un intérêt direct à l'égard des questions d'écologie forestière et des pratiques de coupe commerciale. L'étude de cas examine un certain nombre de questions de gestion et d'écologie forestières du point de vue des communautés Cris dans le nord du Québec.

Le cadre est l'écosystème forestier boréal, qui est la cible des industries de pâte à papier et de scierie de la région. La principale espèce commerciale est la sapinette noire, avec des volumes plus réduits de mélèzes, de pins et de baumiers. Les espèces feuillues occupent un faible pourcentage de la couverture, surtout le long des cours d'eau et sur les pentes méridionales des collines. Le terrain est complexe et caractéristique du bouclier canadien, avec un grand nombre de lacs et de marécages; les argiles et les fondrières des systèmes lacustres pro-glaciaux sont les principaux obstacles à l'exploitation forestière. On trouve dans la zone forestière dite commerciale quatre communautés Cris, les Mistissini, les Oujébougoumou, les Waswanipi et les Waskaganish (qui représentent au total une population d'environ 6.000 habitants).

L'écosystème forestier boréal n'est pas bien compris, malgré son étendue géographique. La sapinette noire exerce une influence dominante sur les sols, les régimes de température et d'eau et le transport des éléments nutritifs et des traces de métaux. Les matières organiques du sol et la biomasse du sous-sol sont de grands réservoirs de carbone. Les taux de croissance sont lents et la forêt qu'on vient d'ouvrir à l'exploitation est en général vieille de 125 à 200 ans. L'absence d'informations ponctuelles sur les rapports entre les sols, les régimes hydrauliques et les cycles biochimiques rend difficile d'évaluer la composition et la croissance des forêts en fonction des caractéristiques des lieux. On ne s'est guère occupé de relever et d'interpréter des indices de biodiversité, du rôle des "vieux peuplements" et des modalités de régénération après des interventions. La pénétration rapide de l'exploitation commerciale dans un tel système a suscité des inquiétudes que, dans la zone nord, la forêt soit traitée en pratique comme étant un stock, et non pas comme une ressource renouvelable.

Le régime foncier forestier a considérablement évolué durant la période 1965-1995. Les anciennes concessions forestières ont été remplacées, au début des années 1970, par un système de droits annuels de coupe accordés par un service public (terres et forêts), qui est également chargé de la régénération des superficies coupées à blanc. Des droits de coupes de bois étaient garantis aux exploitants de diverses usines de la région. Dans la plus grande partie de la zone étudiée, les droits de coupe de bois accordés durant une brève période (1973-1977) l'ont été, semble-t-il, alors qu'on possédait peu d'informations au sujet des ressources ainsi attribuées. Il s'est alors posé un problème de surallocation; par la suite, les décisions de gestion forestière ont fortement subi l'influence des difficultés qui se posaient pour respecter le principe d'un rendement durable dans le contexte d'une vive concurrence pour une ressource primaire qui était nettement moins abondante qu'on ne le pensait.

Au bout de dix ans, on a abandonné en faveur d'accords de gestion du bois (appelés CAAF) le système de droits annuels de coupe qu'administrait le gouvernement, et qui était assorti de responsabilités de sylviculture. Les usines de pâte à papier et les scieries reçoivent un accès à long terme à une certaine superficie. Les coupes permises annuelles (AAC) sont établies par le gouvernement sur la base d'un modèle standard de croissance forestière qui se fonde sur les informations disponibles concernant le stock de forêts. Le nouveau régime a remplacé la discrétion administrative par des règles prescriptibles détaillées de protection de l'habitat et de sylviculture. Les coupes autorisées d'une entreprise sont fonction d'activités sylvicoles approuvées dont on se sert pour augmenter l'AAC permise. L'étude affirme que c'est un système qui manque d'automatismes régulateurs permettant d'adapter l'exploitation forestière afin d'acquérir une

expérience du stock forestier et des mécanismes de régénération. Il semble qu'il y ait une asymétrie interne qui tend à encourager une surexploitation, et non pas une sous-exploitation, des espèces commerciales. Il n'existe pas de parcs ou réserves dans la zone étudiée, et les règles prescriptibles signifient que, en règle générale, les entreprises n'ont guère de latitude en matière de gestion de la forêt et de l'habitat.

Malgré les prescriptions de la législation forestière, plusieurs indications montrent que la zone septentrionale de la forêt commerciale est exploitée en tant que stock, et non pas en tant que ressource renouvelable. Ces dernières années, on a apporté plusieurs additions importantes aux CAAF des "réserves forestières" septentrionales. On doute fortement que ces zones supplémentaires puissent supporter une exploitation commerciale, comme on l'envisage actuellement. Dans ce contexte, et vu la durée requise pour régénérer les forêts, nous appelons l'attention sur l'incertitude de l'évolution de la composition des forêts après la coupe dans le contexte d'un changement climatique régional, de dépôts atmosphériques de soufre et d'azote, et d'exportation d'éléments nutritifs durant les opérations forestières.

Nous offrons plusieurs conclusions. En premier lieu, vu les incertitudes apparentes de la réaction de la forêt à la coupe commerciale, on ne voit pas très bien ce qu'une "gestion forestière durable" va signifier dans la pratique. Nous pensons qu'il est important de ne pas confondre la notion essentiellement économique de stabilisation du taux de production d'une ressource naturelle (stock ou ressource renouvelable) et les questions écologiques plus larges que pose une sylviculture polyvalente. En ce cas, les pratiques actuelles de gestion forestière ne sont guère utiles pour répondre aux besoins des Cris en tant qu'utilisateurs de la forêt. Il se pose un problème d'équité, du fait que les Cris sont dans une large mesure exclus d'une participation économique au secteur forestier. Les problèmes d'une sylviculture qui manque de durabilité (à la fois écologique et économique) sont aggravés quand se posent des questions précises d'équité et de participation. Dans une région de ce genre, l'exploitation commerciale de la forêt exige des mécanismes soigneusement élaborés de gestion adaptative et d'apprentissage par l'expérience, qui comportent la possibilité d'admettre des erreurs d'affectation et d'en tirer des leçons de gestion. Le régime actuel n'offre guère de possibilités d'adaptation de cette sorte et nous affirmons, dans l'étude de cas, qu'on a besoin de réévaluer dans le détail les informations obtenues durant les exploitations forestières en matière d'écologie forestière et de développement communautaire, social et culturel.

Construction sociale et déboisement au Mexique: le cas des feux de 1998 dans la forêt dense de Chimalapas, par David Barkin, Universidad Autónoma Metropolitana, Unidad Xochimilco, et Miguel Ángel García, Madreras del Pueblo del Sureste, A.C.

La forêt dense de Chimalapas, en plein centre de l'Isthme de Tehuantepec, dans le sud du Mexique, a une grande importance géopolitique. On estime que c'est l'une des régions de la Mesoamérique qui offre le plus de biodiversité. De tous temps, elle a été la propriété de communautés autochtones; récemment, elle a été le théâtre de tensions grandissantes à la suite de pressions extérieures exercées par toute une série de groupes puissants qui cherchent à se l'approprier pour leurs propres bénéfices. Aujourd'hui, ces tensions aboutissent souvent à des attaques à mains armées contre la population locale, qui a été contrainte de se défendre. L'un des problèmes les plus récents qui touchent la région et ses communautés est celui des incendies de forêts qui ont éclaté durant le premier semestre 1998 et ont atteint une violence rarement égalée et sont devenues une grande cause de déboisement.

Le Chimalapas est une région singulière de par ses caractéristiques biologiques et sociales. Pour défendre la biodiversité, les communautés locales sont devenues des parties prenantes bien informées, qui sont de plus en plus capables d'assumer la gestion des ressources naturelles et sociales de la région dans le cadre d'un programme régional de développement durable. Ce programme offre un exemple important aux nombreuses autres communautés mexicaines qui s'efforcent de développer leurs propres options de gestion locale durable. A l'heure actuelle, les groupes autochtones du Chimalapas sont en présence d'une attaque concertée de forces extérieures à la région, qui essayent de la restructurer dans le cadre d'un programme plus vaste de développement industriel compatible avec les modalités d'une intégration économique internationale.

L'analyse des conflits sociaux qui existaient avant les terribles incendies de 1998 révèle la nature des causes profondes du déboisement. Pour renverser le mouvement, il serait essentiel de reconnaître que les communautés locales sont capables d'exécuter un programme de gestion fondé sur le principe de la participation pour répondre à leurs propres

besoins fondamentaux et diversifier leur production, tout en conservant et en enrichissant la biodiversité de la région. Elles ont fait la preuve de leur engagement et de leurs capacités de se donner un niveau de vie satisfaisant.

Le gouvernement et la société ont désormais pris généralement conscience de cette capacité collective. L'intensification des attaques lancées par de puissants groupes politiques pour usurper ces ressources est une indication des efforts qui sont déployés pour limiter les moyens dont disposent les premières nations de la région pour exécuter leur propre programme de gestion. Les terribles conséquences du conflit de 1998 montrent bien les efforts désespérés de ces groupes de l'extérieur et la volonté manifestée par les groupes de base de se défendre et de défendre le pays tout entier.

Liste des études de cas et des présentations

Études de cas

- *Déboisement sur le Plateau de Purepecha, Michoacan*, par Cecilia Zaragoza Hernandez, UNORCA (présentée par Eusebio Hernandez Rojas)
- *Déboisement dans la forêt ombrophile littorale de l'Alaska: causes et solutions*, par Rick Steiner, University of Alaska
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts au sud-est des États-Unis*, par Doug Sloane, The Southeast Forest Project
- *Gestion de la forêt boréale du nord du Québec: enjeux écologiques et sociaux*, Alan Penn, Grand Council of the Crees
- *Conflits sociaux et déboisement dans la forêt dense de Chimalapas*, David Barkin, Universidad Autonoma Metropolitana/Unidad Xochimilco et Miguel Angel García, Maderas del Pueblo del Sureste.

Autres présentations

- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation forestière dans la région naturelle de la forêt boréale de l'Alberta, Canada*, Richard Thomas, Indépendant
- *Conservation de la biodiversité dans le réseau de forêts modèles du Canada*, Mike Waldram, Manitoba Model Forest

Presentations d'affiches

- Deforestation and Forest Degradation in British Columbia, Canada: Potential Solutions, Paul Mitchell-Banks, Central Coast Consulting
- Community Involvement in Natural Resource Management in Topilepec, Guerrero, Mexique, Rogelio Alquisiras Burgos, UNORCA
- Global Forest Watch - Canada, Gaile Whelan-Emos, Consultant
- Communities and Forest Management in Canada and the United States, Claudia D'Andrea, Working Group on Community Involvement in Forest Management
- Incorporating Biodiversity Conservation in Forest Operations, Caroline Caza Leon, Wildlife Habitat, Canada
- Underlying Causes of Increased Hardwood Utilization in the Boreal Forest of the Three Western Provinces of Alberta, Saskatchewan and Manitoba, Don Sullivan, Taiga Rescue Network North America.

Autres études reçues

- *Les causes profondes du déboisement: une étude de cas au nord de l'Idaho, États-Unis* (avant-projet), par William J. Snape III et Katherine M. Carlton, Defenders of Wildlife
- *Restaurations et conservation des forêts: défis et opportunités basés sur une étude systémique de la demande en produits forestiers*, par Jaime Navia, Grupo Interdisciplinario de tecnologia Rural Apropriada

- *À la recherche des causes profondes du déboisement* (avant-projet), par Doug MacCleery, United States Forest Service
- *Les forêts pour toujours; réponse aux enjeux des usines de copeaux du sud*, par Ross E. (Pete) Thompson, Pulp & Paperworkers' Resource Council (PPRC)
- *La demande et la consommation nord-américaines dans un contexte global*, par Janet Abramovitz, World Watch Institute

Liste des participants

- Alquisiras Burgos, Rogelio, UNORCA, A.C., D.F., Mexique
- Barkin, David, Universidad Autonoma Metropolitana, Unidad Xochimilco, Xochimilco, Mexique
- Bulloch, Dan, Manitoba Natural Resources - Forestry Branch, Winnipeg, Canada
- Canfield, David, Représentant municipal, Kenora, Canada
- Caza Leon, Caroline, Wildlife Habitat Canada, Ottawa, Canada
- Christensen, Chris, United Paperworks International Union - Local 1375, Lac du Bonnet, Canada
- D'Andrea, Claudia, IUCN - Working Group on Community Involvement, Berkely, États-Unis
- Dixon, Melvin, Pulp and Paper Workers Council, Dixion Mills, Canada
- Garcia Aguirre, Miguel Angel, Madereras del Pueblo del Sureste, A.C., Mexique
- Hernandez Rojas, Eusebio, UNORCA, A.C., D.F., Mexique
- Isle, Tom, Potlatch Corporation, Brainerd, États-Unis
- Janes Robert, Woodward & Co., Victoria, Canada
- Jimenez de Vargas, Maria Eugenia, Grupo Ecologico El Manglar A.C., Tepic, Mexique
- Jules, John, Kamloops Indian Band, Kamloops, Canada
- Keenan, Vince, Pine Falls Paper, Pine Falls, Canada
- Klubnikin, Kheryn, IUCN-U.S., Washington, DC, États-Unis
- Krishnaswamy, Ajit, World Commission on Forest and Sustainable Development, Winnipeg, Canada
- Malley, Diane, Freshwater Institute, Winnipeg, Canada
- Mitchell-Banks, Paul, Central Coast Consulting, Vancouver, Canada
- Moussa, Juliette, Biodiversity Action Network (BIONET), Washington, D.C., États-Unis
- Mrena, Charles, Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Canada
- Murphy, Eamon, Woodward & Co., Victoria, Canada
- Navia Antezana, Jaime, Grupo Interdisciplinario de Tecnologia Rural Apropriada A.C., Patzcuaro, Mexique
- Nepinack, Francis/North Star, Pine Creek First Nation, Camperville, Canada
- Northy, Rodney, Birchall Northy, Toronto, Canada
- Nunez Ruiz, Maria, UNORCA, A.C. D.F., Mexique
- Ortiz, Rosario, Fundacion Ecotropico, Montréal, Canada
- Penn, Alan, Grand Council of the Crees, Montréal, Canada
- Raven, Gary, Anishinaabe Turtle Island Protectors, Hollow Water First Nation, Canada
- Sloane, Douglas, Southeast Forest Project, Washington, DC, États-Unis
- Steiner, RIchard, University of Alaska, Anchorage, États-Unis
- Sullivan, Don, Taiga Rescue Network North America, Winnipeg, Canada
- Thomas, Richard, Indépendant, Calgary, Canada
- Thompson, Ross, Pulp & Paper Workers Resource Council, Kershaw, États-Unis
- Torres Nachon, Claudio, DASSUR, Xalapa, Mexique
- Verolme, Hans, Biodiversity Action Network (BIONET), Washington, DC., États-Unis
- Walde, Jack, USDA Forest Service - R&D/WFWAR, Washington DC, États-Unis
- Waldram, J. Mike, Manitoba Model Forest, Pine Falls, Canada
- Whelan-Enns, Gaile, Global Forest Watch Canada, Winnipeg, Canada
- Zebrowski. Deirdre, Manitoba Natural Resources - Forestry Branch, Winnipeg, Canada

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

- Erikson, Scott, Facilitateur de l'atelier, Winnipeg, Canada
- Howgate, Sandra, Facilitateur de l'atelier, Winnipeg, Canada
- Schmidt, Richard G. Facilitateur de l'atelier, Winnipeg, Canada
- Bozzano-Barnes, Francisco, Interprète de l'atelier, Montréal, Canada
- de Manuel, Anna, Interprète de l'atelier, Montréal, Canada
- Eavenson, Scott, Interprète de l'atelier, Montréal, Canada

Amérique latine

L'atelier d'Amérique latine sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts a eu lieu à Santiago du Chili, du 8 au 10 octobre 1998 avec 32 participants représentant des pays des diverses régions de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

L'atelier a pris pour base cinq études de cas élaborées par un représentant d'une ONG et un représentant de la communauté locale concernée par un problème particulier de déboisement. Un comité consultatif a choisi les études en avril 1998, après qu'on ait diffusé sur les réseaux électroniques de la région une invitation à présenter des profils d'études de cas. Un mois avant l'atelier, ces études ont été communiquées aux participants, qui ont fait connaître leurs vues par courrier électronique.

L'atelier d'Amérique latine a eu lieu dans le bâtiment de la FAO, à Santiago. Des présentations ont été faites par Rosario Ortiz, Animatrice régionale pour l'Amérique latine, Tomás Lopez R., Représentant régional de la FAO, Miguel Stutzin, président de la CODEFF - organisateur local de l'atelier - et par le Professeur David Barkin, de l'Université autonome métropolitaine de Mexico.

L'atelier a été subdivisé en deux phases - une phase consacrée à l'identification des causes profondes et à la fixation des priorités/hiérarchies, et une phase de recherche de solutions - avec trois groupes de travail différents. Avant le début de cette seconde phase, Davis Barkin a fait une utile présentation qui a précisé les définitions des objectifs, des mesures à prendre, des acteurs responsables, des indicateurs et du calendrier, qui ont formé la base des recommandations au FIF.

Principales causes internationales et nationales du déboisement et de la dégradation forestière identifiées par l'atelier d'Amérique latine

Nous reproduisons ci-après la synthèse de l'atelier latino-américain sur les principales causes internationales et nationales qui sont à la base de la perte de forêts. Le mouvement actuel de mondialisation est le cadre dans lequel s'inscrivent tous les domaines d'influence (économique, sociale, culturelle et politique) et tous les niveaux de causalité. On retrouve parmi les causes profondes, à tous les niveaux des pertes de forêts, l'ignorance ou l'incompréhension de l'ensemble des bénéfices et des fonctions des forêts, la sous-évaluation de ces dernières en tant qu'écosystèmes, les différentes conceptions philosophiques des relations entre l'homme, la société et la nature sur lesquelles les sociétés occidentales fondent leur niveau de vie, et la demande de biens conduisant à des modes de production insoutenables.

Niveau international

Frontières économiques:

- Modèle de développement
- Mobilité des capitaux internationaux
- Dettes qui obligent les pays à obtenir rapidement des devises
- Domination du GATT-OMC sur l'économie internationale
- Profils insoutenables de production et de consommation liés aux niveaux de vie et au besoin de biens
- Non reconnaissance des connaissances traditionnelles des communautés autochtones, noires et paysannes

Frontières culturelles:

- Manque de consensus à propos de la définition des forêts
- Cultures de gaspillage
- Antinomie entre mondial/homogène et local/hétérogène

Niveau national

Frontières économiques:

- Réorientation de la production vers l'exportation
- Profils peu équitables de répartition des terres ou contre-réforme agraire
- Stimulants pervers

Frontières politiques:

- Politiques nationales et sectorielles qui font intervenir le déboisement et la dégradation des forêts
- Absence de politique forestière claire liée à la conservation et à la gestion de forêts durables
- Politiques précises qui encouragent l'expansion de l'industrie forestière
- Système de réglementation faible et centralisé
- Non participation des organisations sociales, et des communautés des populations autochtones, noires et paysannes à la conception et à l'exécution des politiques

Frontières sociales:

- Non reconnaissance des droits territoriaux et des connaissances traditionnelles des populations autochtones

Frontières culturelles:

- Façons différentes de représenter la nature
- Modèles de consommation
- Exploitation minière (formule coloniale d'extraction)

Recommandations de l'atelier et des études de cas

L'atelier a identifié un certain nombre d'objectifs, aux niveaux international, national et communautaire, et a formulé des recommandations au sujet des mesures à prendre pour atteindre ces objectifs

Niveau international

Au niveau international, les objectifs sont les suivants:

1. Éviter tout projet de développement qui conduit à la destruction de forêts

Propositions de mesures à prendre:

- Mieux sensibiliser les institutions et les pays donateurs aux valeurs que les forêts représentent pour les autochtones et les communautés traditionnelles
- Mieux sensibiliser l'ensemble de la société aux services écologiques fournis par les forêts

2. Soutenir les projets locaux de gestion durable et d'autosuffisance

Propositions de mesures à prendre:

- Encourager la diversification
- Modifier les habitudes de consommation
- Augmenter la valeur des forêts et de leur services
- Définir de façon explicite le maximum d'attributions, et
- Mettre en place une "loi interne" de gestion forestière

3. Soutenir le non-paiement de la dette externe

Propositions de mesures à prendre:

- Créer un consensus parmi les pays d'Amérique latine au sujet du non paiement de la dette externe, et
- Analyser les répercussions particulières sur les forêts et convenir de mesures pour les éviter

4. Garantir que les réformes macro-économiques proposées seront précédées d'une évaluation détaillée de l'impact social et écologique
Propositions de mesures à prendre:
 - Exercer des pressions par l'intermédiaire de la société civile pour appliquer les règlements en matière d'environnement
 - Encourager des systèmes décentralisés de réglementation
5. Réglementer les activités de sociétés transnationales
Propositions de mesures à prendre:
 - Créer dans les sociétés civiles des systèmes de surveillance des transnationales
 - Renforcer les moyens institutionnels dont dispose l'État pour surveiller efficacement l'impact que les projets de développement exercent sur l'environnement et sur la société, et
 - Créer un mécanisme garantissant que les pays des transnationales assument la responsabilité de leurs interventions à l'étranger.
6. Conclure des accords multilatéraux pour réduire la consommation mondiale de papier
Propositions de mesures à prendre:
 - Mieux sensibiliser l'opinion grâce à des campagnes publiques à propos de l'impact des augmentations prévues de la consommation de papier
 - Lier la consommation à l'offre obtenue dans le cadre d'un développement durable

Niveau national

Au niveau national, l'atelier a énoncé les objectifs suivants:

1. Renforcer et redéfinir les fonctions de l'État
Propositions de mesures à prendre:
 - Faire en sorte que les options de développement fassent place, dans leurs propositions de développement économique, à l'environnement et au développement humain.
 - Afin d'augmenter les rentrées fiscales de l'État, prélever des impôts sur les transnationales (analogues à l'impôt Tobin) et améliorer les régimes fiscaux appliqués aux produits nationaux qui utilisent des ressources naturelles
 - Encourager des systèmes de réglementation et de contrôle des forêts
2. Renforcer la participation de la société civile et des mouvements ethniques à la gestion des forêts
Propositions de mesures à prendre:
 - Assurer la participation des populations autochtones et des communautés locales aux négociations portant sur la politique
 - Susciter des pressions de la société civile pour faire appliquer les règlements en matière d'environnement
 - Encourager des initiatives pour adapter et harmoniser la législation de l'environnement en fonction d'autres lois sociales (mines, terres, énergie, etc.), et
 - Encourager les recherches portant sur la participation à la gestion des forêts.
3. Redresser la répartition peu équitable des terres
Propositions de mesures à prendre:
 - Encourager les mécanismes de solution des différends en cas de litige foncier
 - Renforcer les modalités de sécurité et de réglementation des biens fonciers afin de définir clairement la propriété foncière et/ou les droits d'utilisation des ressources forestières; et
 - Rechercher des mécanismes qui améliorent l'accès des petits propriétaires aux terres et/ou aux zones d'utilisation des forêts
4. Garantir les droits territoriaux des populations autochtones et des communautés locales
Propositions de mesures à prendre:
 - Reconnaître les droits territoriaux des populations autochtones et des communautés traditionnelles, et

- Ratifier et appliquer les traités internationaux qui reconnaissent ces droits (par exemple Convention 169 de l'OIT)
5. Reconnaître les connaissances traditionnelles de la forêt que possèdent les populations autochtones et les communautés traditionnelles
Propositions de mesures à prendre:
 - Attribuer une valeur appropriée aux connaissances traditionnelles des forêts, et
 - Associer les connaissances traditionnelles aux régimes nationaux de réglementation des ressources naturelles.
6. Encourager la formulation de plans par les communautés
Propositions de mesures à prendre:
 - Soutenir des mécanismes d'attribution de pouvoirs aux communautés
 - Limiter et/ou vérifier les plans d'action des sociétés transnationales
 - Analyser des mécanismes qui dédommagent les communautés pour leurs services en matière d'environnement, et
 - Encourager les mesures de certification des forêts qui respectent les droits sociaux des communautés.
7. Empêcher la délivrance de brevets concernant l'ADN d'organismes vivants
Propositions de mesures à prendre:
 - Renégocier les accords multilatéraux (TRIPS)
8. Concevoir et utiliser des instruments efficaces de conservation des forêts
Propositions de mesures à prendre:
 - Encourager les recherches sur les plans de gestion forestière qui font des forêts des écosystèmes et respectent leur biodiversité
 - Identifier et éliminer les stimulants pervers dans les divers secteurs économiques
 - Modifier le programme d'éducation des forestiers
 - Mettre en place des méthodologies et des systèmes holistiques d'évaluation des forêts, et
 - Internaliser les coûts de l'environnement.
9. Encourager d'autres options de politiques de développement fondées sur les besoins des communautés locales

Niveau communautaire

A propos des communautés, l'atelier a formulé les recommandations suivantes liées à la répartition peu équitable des terres:

1. Renforcer la dynamique et les modalités des appropriations de terres et de l'environnement, et défendre et encadrer les autochtones, les noirs et les communautés paysannes
Propositions de mesures à prendre:
 - Donner aux dirigeants des pouvoirs en matière de droit des peuples
 - Mobiliser les communautés pour assumer la responsabilité et la défense de leur territoire
 - Harmoniser les pratiques et usages traditionnels dans les zones protégées; et
 - Participer aux plans de cogestion des zones protégées.
2. Consolider les organisations locales, régionales et nationales des communautés autochtones, noires et paysannes
Propositions de mesures à prendre:
 - Donner aux dirigeants des moyens d'action concernant les droits des populations
 - Échanger des expériences entre organisations et communautés afin d'organiser des activités conjointes
 - Créer un mécanisme inter-ethnies de coordination régionale/ nationale/internationale, et
 - Renforcer les moyens dont disposent les animateurs communautaires en matière de gestion de l'environnement.

3. Ouvrir dans les négociations internationales des espaces réservés aux communautés noires et paysannes:

Propositions de mesures à prendre

- Organiser une campagne internationale sur les droits des communautés noires et paysannes en matière de forêts
- Prévoir la participation d'animateurs afro-américains à l'atelier des peuples autochtones sur les causes profondes (Quito, janvier 1999).
- Élargir l'espace réservé aux animateurs afro-américains et aux paysans dans l'Atelier mondial (Costa Rica, janvier 1999) et rendre compte des présentations faites lors de l'atelier des paysans et des noirs, et
- garantir la participation des noirs et des communautés paysannes à la réunion FIF-3.

4. Améliorer la qualité de la vie et les revenus économiques des communautés autochtones, noires et paysannes

Propositions de mesures à prendre:

- Encourager d'autres options de production durable
- Établir des prix équitables des produits
- Garantir les marchés
- Ouvrir des circuits de commercialisation, et
- Exécuter des plans d'ethno-développement dans les territoires collectifs

Résumé des études de cas

Déboisement et dégradation des forêts dans la région occupée par les communautés noires en Colombie, en bordure du Pacifique, par Hernan Cortes, National Coordination of Black Peoples' Communities and Eduardo Restrepo, Colombian Anthropology Institute

La région en bordure du Pacifique, en Colombie, a "la plus forte concentration de biodiversité du monde par unité de superficie", avec 400 espèces d'arbres et 800 espèces de vertébrés par hectare. Ces chiffres sont supérieurs à ce qu'on connaît de la biodiversité de l'Amazone - où 2.000 espèces végétales et 100 espèces d'oiseaux sont endémiques. Le type principal de forêt est la forêt dense équatoriale. Les forêts de cette région peuvent avoir une composition d'espèces homogène ou hétérogène. La région se caractérise par un taux annuel de déboisement de 154.000 hectares. Au milieu des années 1990, il ne restait plus, selon des estimations, que 43% de la couverture régionale originelle. Cinq millions d'hectares avaient été déboisés durant les quarante dernières années.

Quatre-vingt dix pour cent des habitants de la région sont des noirs, descendants d'esclaves africains importés au 17e siècle par les européens. Les 10% restant sont surtout des autochtones, des blancs et des métis. Les communautés noires du Pacifique ont mis en place des systèmes et pratiques complexes sur le plan culturel, qui conviennent à la vie dans les jungles du Pacifique. Des pratiques telles que la chasse, la pêche, les cultures itinérantes, la cueillette de fruits et l'obtention de produits animaux à des fins alimentaires sont autant d'éléments d'un système souple composé d'une multitude d'éléments qui permettent l'adaptation aux divers aspects de l'environnement.

Au début des années 1990, 60% du bois utilisé dans le pays provenait des forêts indigènes du Pacifique. Parmi les causes directes du déboisement et de la dégradation des forêts figurent l'exploitation forestière, l'exploitation minière, l'agro-industrie, l'agriculture de subsistance et la pratique de l'élevage par de nouveaux colons. Dans l'étude de cas, les auteurs donnent, pour chaque catégorie, une description détaillée des activités historiques des diverses industries (bois, huile de palme, extraction minière, extraction du tannin, production de crevettes et de coûts de palmier), les catégories de capitaux, les propriétaires, le rôle de l'État, et la superficie déboisée ou dégradée.

Selon l'analyse des auteurs, la prédominance d'un modèle économique "extractif" et de profils de production et de consommation insoutenables sont les principales causes profondes de la perte de forêts dans la région du Pacifique. Toutes les industries de la région ont eu pour objectif immédiat l'obtention de bénéfices, sans tenir compte des effets de ces activités sur la société ou sur l'environnement. Par ses politiques forestières et minières, l'État a donné son appui à ce modèle extractif, par le biais des diverses concessions accordées aux industries sur les territoires ancestraux des

communautés noires. Les mécanismes de contrôle de l'État ne jouent aucun rôle. La corruption et le manque d'argent sont des caractéristiques intrinsèques des bureaux régionaux des affaires forestières.

Le modèle actuel de développement et l'intégration du Pacifique dans l'économie mondiale par le biais des programmes d'ajustement et du libre échange ont suscité une nouvelle vague de destruction des forêts et sont l'une des causes profondes que les auteurs mettent en relief. L'État, les nouveaux colons et l'élite étrangère voient dans la nature un obstacle au "progrès" ou un ensemble de ressources à exploiter. Cette vue capitaliste de la nature va à l'encontre des croyances des communautés noires qui ont une vue organique de la nature.

En conclusion, les auteurs de l'étude de cas offrent une stratégie pour mettre un terme à la domination de la nature par le modèle économique actuel, qui est fondé sur le principe de l'extraction. Cette stratégie prend pour base la reconnaissance des droits territoriaux des communautés noires et leur propriété collective des territoires ancestraux, comme le stipule une récente loi de la Colombie.

Exclusion sociale et dominance du développement: les causes profondes du déboisement et de la dégradation forestière en Guyane, par Marcus Colchester, Forest Peoples Program, et Virgil Ferreira, Amerindian Peoples Association

La Guyane est un petit pays situé sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, qui est devenu indépendant des Anglais en 1966; c'est l'un des pays tropicaux où on trouve la plus grande abondance de forêts. En effet, plus des trois-quarts du territoire national de 21,5 millions d'hectares sont occupés par des forêts, dont quelque 14 millions d'hectares peuvent être exploités. Environ 90% de la population habite la mince bande côtière qui est cultivée, ce qui veut dire que l'intérieur du pays a une population encore moins dense. La population dominante se compose d'amérindiens, qui sont des descendants des habitants originels du pays et sont actuellement au nombre de 60.000 environ. Bien que les taux de déboisement ne soient pas élevés en Guyane par rapport à ceux d'autres régions des Amériques et se bornent aux forêts littorales proches des peuplements humains, la dégradation des forêts de l'intérieur commence à poser un véritable problème.

La Guyane voit ses forêts se dégrader rapidement du fait des carences des règlements d'exploitation forestière. D'ores et déjà, la majorité des forêts accessibles du pays ont fait l'objet de concessions, accordées surtout à des entreprises étrangères. Le déboisement n'est pas encore très étendu, mais le ramassage du bois de feu, la confection de charbon de bois, les exploitations minières, la construction de routes et, dans une mesure inconnue, les incendies de forêts causent des pertes importantes. On craint aussi que les migrations transfrontières, le long de la nouvelle route reliant le Brésil, n'entraînent des pertes de forêts à la suite des interventions des travailleurs migrants; cette situation ne pose cependant pas actuellement de problème.

Un tissu complexe de forces sociales et économiques, historiques et contemporaines, est à la base de ces problèmes. La domination historique, qui persiste, des intérêts commerciaux et des sociétés transnationales a créé une société divisée par race et par classe. Les Amérindiens et les anciens ouvriers des plantations ont été exclus de la société, tandis qu'une élite politique irresponsable, corrompue et manipulatrice tenait les rênes du pouvoir. L'absence de transparence et l'existence de fortes institutions civiles ont permis qu'on prenne, à propos des ressources naturelles, des décisions qui accordent un traitement de faveur aux entreprises transnationales et à l'élite politique aux dépens des secteurs sociaux exclus et de l'environnement.

Durant les années pendant lesquelles le parti gouvernait, l'économie a subi les effets chroniques d'une mauvaise gestion, qui a entraîné une charge massive de dette et a rendu le pays de plus en plus tributaire de l'aide étrangère. Les prescriptions des organismes d'aide, qui demandaient qu'on résolve la crise de balance des paiements par un ajustement structurel et par une libéralisation de l'économie ont encouragé une escalade étonnante de l'exploitation forestière et minière. Ces activités entraînent un fort déboisement et font en sorte que les forêts se dégradent. Bien que le gouvernement et les organismes d'aide aient pris certaines mesures pour renforcer les services de réglementation de l'État qui contrôlent l'exploitation des forêts et, dans une moindre mesure, celle des mines, ces mesures ne signifient pas grand chose et ont été prises trop tard. C'est seulement depuis le milieu des années 1990 que le FMI et la Banque mondiale ont commencé à véritablement s'occuper de la nécessité de renforcer la capacité du gouvernement et de mettre

en place de nouvelles normes environnementales. Même ainsi, les organismes d'aide ont continué d'hésiter à s'attaquer au vieux problème de l'exclusion sociale. Seules, les intenses interventions des ONG ont contraint, par exemple, l'Organisme britannique de développement international à insister pour faire modifier la politique forestière dans le sens des intérêts des Amérindiens. L'hésitation du gouvernement à reconnaître les droits fonciers des Amérindiens reste un gros obstacle auquel se heurtent les réformes progressistes.

Comme le recommande l'auteur, il faut alléger davantage la charge de la dette et faire précéder les réformes macro-économiques proposées par une vaste évaluation de l'impact sur la société et sur l'environnement.

Déboisement des monts Yvytyrusu, Paraguay, par Francisco Nuñez, Yvytyrusu Hill Dwellers Association (APCY) et José Ibarra Fundacion Alter-Vida

Entre 1981 et 1990, le Paraguay a eu le taux de déboisement le plus élevé de l'Amérique latine. Les monts Yvytyrusu, dans le Département de Guaira, sont couverts de forêts denses sub-tropicales, qui caractérisent la région orientale du Paraguay. Ces monts sont habités par de petits exploitants qui travaillent entre trois et dix hectares et par de gros propriétaires dont les biens sont compris entre 60 et 1.000 hectares.

Les principales causes profondes du déboisement des monts Yvytyrusu sont les politiques nationales de développement liées à la colonisation et les modalités de la réforme agraire qui a été réalisée, durant les années 1960, durant la dictature du Général Stroessner. Les organisations internationales (FMI, Banque mondiale, AID, BID et Alliance pour le progrès) ont aidé divers gouvernements de l'Amérique latine en leur apportant une assistance financière et technique à l'appui de la réforme agraire. Cette réforme offrait une solution temporaire aux besoins des paysans en terres. Au début des programmes de colonisation, les lointaines forêts rocaillieuses de l'Yvytyrusu étaient habitées par des populations autochtones. Les terres converties à usage agricole se trouvaient proches des montagnes dans les zones de colonisation, pour contrebalancer la concentration de terres qui avaient fait l'objet d'une distribution peu équitable dans le département de Guaira. Pendant les années 1990, 4,2% des terres servaient à l'agriculture, mais seulement 1,6% étaient confiées à la population paysanne. Même aujourd'hui, 90% des paysans n'ont pas de titres de propriété définitifs.

La transformation des forêts en terres agricoles utilisées à diverses fins a été encouragée par le fait que la couverture forestière était classée parmi les terres non productives. La politique qui a été imposée consistait à encourager la transformation de ces terres en terres agricoles. On aurait pu encourager l'utilisation durable des forêts et leur conservation, ou toute autre option de production qui n'avait jamais été réalisée dans l'Yvytyrusu, en consentant des crédits aux petits agriculteurs de la région.

Depuis 1990, date laquelle le Parc national de l'Yvytyrusu a été déclaré réserve naturelle, 200 petits agriculteurs appartenant à huit communautés différentes des Monts Yvytyrusu ont créé l'Association des habitants du Cerro Yvytyrusu (A.P.C.Y.) afin de défendre leurs droits contre toute éviction possible entraînée par la création du Parc.

Parmi les causes internationales profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, les auteurs de l'étude de cas citent les marchés internationaux des produits agricoles, notamment la demande et les prix élevés du coton et du soja. La promotion du modèle d'exportations agricoles coïncide avec les taux de déboisement les plus élevés qu'ait connu le Paraguay. Cependant, on n'a pas encore établi des liens directs avec les taux de déboisement de la région de l'Yvytyrusu. Sur le plan historique, les forêts de l'Yvytyrusu ont été reliées au marché international par l'exportation de six espèces d'arbres du Paraguay. Avec la création du Mercosur, dont le Paraguay est un État signataire, on espère que les forêts restantes ne seront pas détruites à la suite d'un accroissement de la demande. Parmi les solutions possibles des causes profondes, les auteurs mettent en relief l'importance du développement communautaire, la démocratisation, la production durable et la formulation d'une politique publique fondée sur le principe de la gestion de l'utilisation des terres.

Le réserve écologique et la forêt protégée de Mache-Chindul, Province d'Esmeraldas, Equateur, par Antomin Tapuyo, Chachi Community Leader of Mache-Chindul et Domingo Paredes, Fundacion Natura

La réserve écologique et la forêt protégée de Mache-Chindul occupent 120.000 hectares dans la Province d'Esmeraldas, dans la région nord-ouest de l'Équateur. Ce territoire fait partie de la région biogéographique du Choco, qui caractérise un niveau insolite d'espèces endémiques et de biodiversité. Les forêts denses équatoriales et les palétuviers qui occupent cette province sont menacés d'extinction. L'Équateur consomme 9,7 millions de mètres cubes de bois par an, dont 8,5 millions proviennent de forêts indigènes. Le nord-ouest du pays, et notamment la province d'Esmeraldas, fournit 1,7 million de mètres de cubes de bois consommé.

En 1967, la province comptait environ 1,06 million d'hectares de forêts; en 1993, ce chiffre avait été réduit à 800.000 hectares. Avec un taux annuel d'exploitation de 500.000 m³, on prévoit que les forêts de la province auront disparu en 2005.

La région de Mache-Chindul est habitée par trois communautés autochtones Chachi (San Salvador, Balzar et Chorerra) et compte plus de 30 colonies dispersées. Les communautés Chachi sont tributaires de l'extraction du bois pour financer l'éducation de leurs enfants dans les villes les plus proches et pour rembourser leurs dettes. Selon les auteurs de l'étude de cas, la construction de routes (une route est prévue le long du Pacifique), les élevages de crevettes dans la zone sud-ouest de la réserve, la transformation de terres forestières en terres d'élevage et d'agriculture, l'exploitation des forêts par les Chachi, par de nouveaux colons et par des entreprises commerciales sont autant de causes directes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Les auteurs identifient les styles et les stratégies de développement qui sont les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts. Ils citent Baez, Doyen de l'Université catholique de l'Équateur: "L'Équateur et les autres économies émergeantes n'ont pas la possibilité de financer leur développement tout en payant ce tribut impérial qu'on appelle la dette externe qui, dans le cas de l'Équateur, absorbe 50% du budget de l'État". En fait, la stratégie d'obtention de devises pour payer les dettes prend pour base les exportations de l'agriculture et des mines, une réduction de l'intervention de l'État et l'élimination des barrières commerciales, alliée à l'austérité budgétaire - en bref, le modèle d'économie néo-libérale. Les lignes de force de cette stratégie et le mépris total de la nature ont créé en Équateur une situation sociale que caractérisent la pauvreté, le marginalisme et des conditions de vie précaires. Toutes ces questions sont subordonnées à l'économie mondiale de marché.

Selon l'étude de cas, la communauté Chachi a également identifié les causes suivantes du déboisement: profils de consommation des sociétés occidentales, exigüité des prix des produits Chachi dans l'économie internationale, et pressions exercées par des organisations internationales telles que la Banque mondiale et le FMI sur l'économie nationale. Selon les Chachi, toutes les conditions liées au paiement de la dette violent les normes fondamentales de coexistence pacifique et de solidarité entre les peuples.

Enfin, les auteurs identifient tous les objectifs, motivations, stimulants, contradictions et stratégies des divers acteurs du déboisement et recommandent des solutions à court, moyen et long termes pour s'attaquer aux causes profondes.

Études détaillées

Le rôle de l'industrie: le cas de Aracruz, par Roda Roldán, Environment Project IBASE

Aracruz Cellulose est la plus grosse entreprise mondiale de pâte à papier à fibres courtes. Aracruz Cellulose possède 203.000 hectares de terres, dont 132.000 hectares d'eucalyptus. Une grande partie de ces terres appartenaient, traditionnellement, aux communautés autochtones Tupinkim et Guarani, comme le prouve une étude officielle. Depuis 1967, Aracruz a acheté ces terres par des moyens indirects, en faisant appel à des intermédiaires. L'État a subventionné les entreprises de bois privées par des programmes de stimulants et d'abattements fiscaux qui encouragent les

monocultures d'espèces exotiques, et par des politiques d'infrastructure. L'argent servant à payer ces subventions et ces stimulants a été fourni par des banques internationales et par d'autres institutions financières, comme le FMI, dans le cadre d'une stratégie générale visant à aider les grosses entreprises orientées vers l'exportation. Aracruz exporte 95% de sa production de pâte à papier et a bénéficié de la demande grandissante de papier dans les pays du Nord.

Entre 1975 et 1983, les Tupinkim et les Guarani ont récupéré 4.492 hectares de terres, puis 2.571 autres hectares entre 1993 et 1998. Bien qu'ils aient, selon la Constitution, droit à des superficies beaucoup plus étendues, le gouvernement brésilien ne s'empresse pas de leur rendre justice, car il a bénéficié de la rentabilité économique d'Aracruz Cellulose.

Aracruz Cellulose affirme être une entreprise qui pratique une gestion durable des forêts et n'est pas insensible aux questions sociales. Elle affirme que, chaque fois qu'elle fait pousser des eucalyptus sur 2,4 hectares, elle préserve un hectare de forêt indigène. Elle affirme aussi qu'elle fournit des emplois à la population locale. En 1990, elle avait en fait 7.000 employés. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé aux alentours de 2.500.

Facteurs macro-économiques et politiques sectorielles qui influencent le déboisement et la dégradation des forêts, par Nicolo Gligo, CEPAL

Si on analyse les formules et les modèles de développement qui ont évolué et acquis droit de cité en Amérique latine, on arrive rapidement à la conclusion qu'ils ont détruit les ressources naturelles. Même si la conjoncture internationale actuelle ne nous permet pas de modifier le modèle de croissance économique et les formules de développement qui en découlent, on peut au moins ralentir ou atténuer certaines tendances qui dégradent nos écosystèmes.

Au niveau national, on doit opérer une différence entre stratégies et politiques d'environnement explicites et implicites. En Amérique latine, nous nous sommes essentiellement intéressés aux stratégies et politiques explicites, qui ont volontiers un caractère réactif. Ces politiques, formulées par les ministères et les commissions nationales de l'environnement, ont été élaborées pour résoudre des problèmes d'urgence. Les institutions environnementales qui définissent ces politiques sont des institutions oubliées; en effet, les autres institutions du gouvernement n'ont pas la volonté politique de faire place aux questions d'environnement dans leurs programmes de travail et de collaborer activement avec les services de l'environnement. Les départements forestiers qui relèvent de ces institutions environnementales sont encore plus négligés par ceux qui détiennent les rênes du pouvoir. Sur le plan historique, les politiques réactives ont fait la preuve de leur manque d'efficacité.

Les politiques environnementales "implicites" déterminent le sort véritable des écosystèmes forestiers. Ces politiques sont environnementales, pour ainsi dire, parce qu'elles exercent un effet direct sur l'environnement. On les trouve dans tous les secteurs de l'économie. La colonisation, le développement de l'infrastructure, la politique énergétique, et la politique de production de bois et de pâte à papier sont de parfaits exemples de politique environnementales implicites qu'on trouve dans tous les pays d'Amérique latine. Toutes ces politiques sont des politiques *négatives* vis à vis de l'environnement.

Sur le plan international, plusieurs autres causes profondes ont un effet sur la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers de l'Amérique latine. Le mouvement actuel de mondialisation a renforcé le rôle des entreprises transnationales, en leur permettant d'exercer un contrôle absolu sur leurs activités au lieu de confier ce contrôle aux sociétés qu'elles envahissent. En outre, la science et la technologie ont suivi le mouvement de mondialisation et se préoccupent donc davantage de créer des technologies de production agricole sans tenir compte de leurs conséquences nuisibles au lieu de chercher à comprendre les forêts en tant qu'éléments d'un ensemble d'écosystèmes qui apportent leurs propres bénéfices.

La nouvelle évaluation des écosystèmes forestiers en tant que réservoirs de biodiversité et de pièges à carbone pourrait renforcer leur valeur dans les négociations internationales et nationales portant sur le sort des forêts. La participation des citoyens est fondamentale quand il s'agit d'exercer une influence internationale pour faire modifier la façon dont on évalue les forêts.

Amérique Centrale: le cas des feux de forêts, par Alberto Salas, IUCN-ORMA

En Amérique centrale, 1,5 million d'hectares ont été la proie de feux de forêts durant l'été 1998. C'est l'équivalent de quatre ans de déboisement dans les sept pays de la région.

L'auteur a chiffré à 5,3 milliards de dollars EU les pertes économiques de bois et d'autres produits, de biodiversité, d'eau, de sols, d'écotourisme et de paysage, auxquels s'ajoutent les émissions de CO2 provoquées par les incendies de forêts. Si on ne compte pas les coûts imputables au CO2, les pertes économiques se montent à environ 489 millions de dollars. L'auteur a également évalué les répercussions indirectes sur les transports aériens et terrestres, ainsi que sur la santé publique, mais ne les a pas englobés dans les calculs des coûts en raison du manque de statistiques fiables.

L'auteur donne la liste suivante des causes de feux de forêts en Amérique centrale: a) causes institutionnelles et politiques, y compris un système insuffisant de détection, les faiblesses de l'organisation, les carences du cadre juridique, le manque de coordination, le manque de moyens et de matériel, et des politiques sectorielles incohérentes; b) causes agricoles, dont les changements d'utilisation des terres, les cultures industrielles, l'élevage intensif et l'agriculture de subsistance; et c) causes forestières, y compris l'absence d'une gestion durable des forêts et le manque de règlements et de mesures de contrôle.

La Réserve de la biosphère Maya dans le Peten, Guatemala: concessions forestières communautaires, par Marcedonio Cortave, ACOFOP

Les forêts du Peten (Guatemala), de Chiapas (Mexique) et de Belize forment ce qu'on appelle "la jungle maya", qui est la plus grande forêt dense tropicale au nord de l'Amazone. Dans le Peten, qui est un département du nord du Guatemala, la forêt dense tropicale est protégée par la Réserve de la biosphère Maya (20.000 km²), la plus grande réserve forestière de l'Amérique centrale. Dans le Peten, les causes directes du déboisement et de la dégradation des forêts sont l'exploitation du bois, l'élevage, l'agriculture itinérante, l'exploitation minière et les incendies de forêts. L'auteur identifie aussi les acteurs de chacune de ces causes et leurs mobiles. Les principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts sont la répartition peu équitable des terres et les migrations rurales.

Depuis 1992, les communautés paysannes touchées par la création de la Réserve de la biosphère Maya ont constitué une association, du nom d'ACOFOP, qui représente 16 communautés et deux coopératives. Cette association a pour objectif principal d'encourager le développement social et économique et l'amélioration de la qualité de la vie grâce à la participation aux pratiques de conservation et d'utilisation durable des forêts. Récemment, le gouvernement a accordé aux communautés des concessions qui se trouvent à l'intérieur de la Réserve de la biosphère Maya. Cela signifie que les communautés de l'ACOFOP auront le droit d'utiliser la zone forestière pendant 25 ans.

Les feux de forêts qui ont eu lieu en Amérique centrale pendant l'été 1998 ont causé le moins de dégâts dans les concessions forestières des communautés. Les raisons de cet état de choses sont résumées comme suit par l'un des membres qui ont reçu ces concessions: "Parce que nous aimons nos forêts, nous en prenons soin. La forêt nous nourrit, elle nous permet d'éduquer nos enfants; qui ira s'occuper de la maison d'un étranger?".

Déboisement et dégradation forestière des forêts cubaines durant la période coloniale et néo-coloniale, et le renversement de cette maladie insoutenable durant la révolution cubaine, par Adalberto Merrero et coll., Cuban Research Forest Institute

Aujourd'hui, l'archipel cubain a un territoire couvert par des forêts à hauteur de 21% (2,41 millions d'hectares). Les écosystèmes de palétuviers occupent 70% des zones littorales et représentent 26% de l'ensemble de la couverture forestière de l'archipel. Le déboisement et la dégradation des forêts ont commencé à Cuba avec l'arrivée des européens, il y a cinq siècles: à cette époque, 80% à 90% du territoire était occupé par des forêts. Selon les auteurs, les principales causes directes des pertes de forêts cubaines se sont manifestées avant la révolution (1959) et étaient l'industrie sucrière et les autres agro-industries, l'élevage du bétail et l'exploitation minière. Les auteurs citent aussi parmi les causes directes les ouragans et les cyclones, la contamination par les eaux résiduelles de l'extraction du sucre, l'industrie du

porc et du bétail, la construction d'ouvrages d'infrastructure pour le tourisme et l'agriculture, les feux de forêts et la salinisation progressive de l'eau.

Les causes profondes sont la colonisation européenne, la néo-colonisation nord-américaine, les politiques corrompues du gouvernement, des lois qui n'ont jamais été mises en vigueur, et des modes insoutenables de production et de consommation. A la veille de la révolution, les forêts recouvraient 13,4% de l'ensemble du territoire cubain.

Le développement de la sylviculture a été l'un des objectifs de la révolution cubaine. Les programmes de reboisement réalisés dans diverses régions ont pu porter la couverture forestière de 13,4% à 21,6%.

Liste des études de cas et des études détaillées

Études de cas nationales

- *Les forêts indigènes du sud du Chili et les Mapuches*, par Rodrigo Catalan, Centro de Educación y Tecnología, et Ruperto Ramos, Communauté indigène Juan Queupán
- *Déboisement et dégradation des forêts dans la région occupée par les communautés noires en Colombie, en bordure du Pacifique*, par Hernan Cortes, Black Peoples Communities Eduardo Restrepo, Institut d'anthropologie de Colombie
- *Exclusion sociale et dominance du développement: les causes profondes du déboisement et de la dégradation forestière en Guyane*, par Marcus Colchester, Forest Peoples Program, et Virgil Ferreira, Amerindian Peoples Association.
- *Déboisement des monts Yvytyrusu, Paraguay*, par Francisco Nuñez, Yvytyrusu Hill Dwellers Association (APCY), et Jose Ibarra, Fondation Alter- Vida
- *Le réserve écologique et la forêt protégée de Mache-Chindul, Province d'Esmeraldas, Equateur*, par Antolin Tapuyo, Chachi Community Leader of Mache- Chindul, et Domingo Paredes, Fundacion Natura.

Études détaillées

- *Importance et causes du déboisement et de la dégradation des forêts en Bolivie*, par Pablo Pacheco, International Center of Forest Research (CIFOR), Study Center for the Work and Agrarian Development (CEDLA) et Workshop of Initiatives in Rural Studies and Agrarian Reform (TIERRA)
- *Le rôle de l'industrie: le cas de Aracruz*, par Rosa Roldán, Environment Project IBASE, Brésil.
- *Facteurs macro-économiques et politiques sectorielles qui influencent le déboisement et la dégradation des forêts*, par Nicolo Gligo, CEPAL, Chili
- *Amérique Centrale: le cas des feux de forêts*, par Alberto Salas, UICN-ORMA, Costa-Rica
- *La Réserve de la biosphère Maya dans le Peten, Guatemala: concessions forestières communautaires*, par Macedonio Cortave, ACOFOP, Guatemala
- *Déboisement et dégradation des forêts cubaines durant la période coloniale et néo-coloniale, et le renversement de cette maladie insoutenable durant la révolution cubaine*, par Adalberto Merrero et coll., Institut de recherches forestières du Ministère de l'Agriculture de la République de Cuba.

Liste des participants

- Araquistain, Roberto, Centro Americano CCAD-Union européenne, Panama
- Arnold, Franz, CODEFF, Chili
- Astorga, Luis Eduardo, CODEFF-Friends of the Earth, Chili
- Barkin, David, Universidad Autonoma Metropolitana, Mexique
- Carrere, Ricardo, World Rainforest Movement, Uruguay
- Catalan, Rodrigo, CET, Coordinateur du projet CBDC, Chili
- Cortez, Hernan, National Coordination of Black Peoples' Communities Process, Colombie
- Fiabane, Claudio, ODEPA Sectoralista Forestal, Chili
- Gamboa, Lorena, Foundation Tropical Forest Rescue - International Network of Analog Forestry, Regional Focal Point, Equateur
- Hush, Bertran, School of Forestry Engineers, Chili
- Ibarra, José, ALTER VIDA, Membre du Conseil directeur, Paraguay
- Liberonia, Flavia, RENACE, Chili
- Lovera, Miguel, SOBREVIVENCIA Friends of the Earth, Paraguay
- Marrero, Adalberto, Institut de recherches forestières de Cuba, Cuba
- Nuñez, Francisco, Yvytyrusu Hill Dwellers Association (APCY), Paraguay
- Ochoa, Marcela, CONAF, Chili
- Ortiz, Rosario, Foundation Ecotropico, Colombie
- Overbeek, Winfred, CIMI-ESTE, Brésil
- Pacheco, Pablo, Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA), Bolivie
- Paeile, Vicente, CONAMA, Chili
- Paredes, Domingo, Fundacion NATURA, Equateur
- Pimiento Susana, WWF-COLOMBIA, Colombie
- Ramos, Ruperto, Instituto Colombiano de Antropologia, Colombie
- Roldan, Rosa, IBASE, Brésil
- Salas, Alberto, UICN/ORMA, Costa Rica
- Sierra, Malu, Defensores del Bosque, Chili
- Tapuyo, Antolin, FUNDACION NATURA, Equateur
- Verscheure, Hernan, CODEF/Friends of the Earth, Chili
- Vitteri, Cesar, FUNDACION NATURA, Equateur

Asie

L'atelier régional pour l'Asie sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts a eu lieu à Anyer, Java Occidental, Indonésie, du 4 au 6 décembre 1998. Il a été organisé par Bioforum, coalition de 65 ONG indonésiennes, et financé par le Secrétariat mondial de l'initiative sur les causes profondes, l'Ambassade de Finlande, l'Institut tropical de l'Indonésie (LATIN) et le Consortium indonésien pour une gestion forestière à base communautaire (KPSHK), avec un soutien supplémentaire de plusieurs ONG locales. La situation politique locale en Indonésie a posé d'importants problèmes pour les organisateurs, du fait que des manifestations et des barricades routières pouvaient se produire à tout instant, avant et pendant la réunion.

L'atelier a groupé 32 participants représentant des gouvernements, la Banque mondiale et des ONG de sept pays de l'Asie du Sud, de l'Asie orientale, de l'Asie du Sud-Est et de l'Australie. Malheureusement, certains invités qui devaient représenter les gouvernements de plusieurs autres pays ont annulé leur participation, en raison des interdictions officielles de voyage qui avaient été mises en place à cause de la situation politique qui existait à cette époque en Indonésie. L'atelier a également pâti du manque de participation, imputable à des problèmes budgétaires, d'autres sous-régions, telles que l'Asie occidentale, l'Asie centrale et le Moyen-Orient.

Durant l'atelier, les débats de fond ont porté pour commencer sur les questions de définition. Par la suite, les participants se sont scindés en groupes de travail pour aborder les questions suivantes.

Relevé des causes et effets

Tous les groupes de travail se sont penchés sur cette question. Il s'agissait d'identifier des causes, puis leurs effets sur les forêts, et de les placer dans un cadre les rangeant par catégories et par ordre de priorité. Un groupe de synthèse, composé d'un représentant par groupe de travail, a alors rassemblé les résultats, qui ont été présentés aux fins de vérification en séance plénière. De cette façon, on a pu identifier et classer clairement et d'une manière bien définie un ensemble de causes, assorties de leurs effets les plus critiques.

Cadre objectif

Cet exercice a lui aussi été effectué par tous les groupes de travail. La situation a été assez confuse parce qu'on n'avait pas établi de priorité entre les éléments précités. Cependant, les débats en plénière ont permis d'établir une série bien définie d'éléments définissant les objectifs.

Recherche de solutions, définition des calendriers et des responsabilités.

Les groupes de travail ont élaboré des séries de solutions qu'ils estimaient réalisables au niveau régional. Ces séries de solutions ont ensuite été précisées sur le plan du calendrier d'exécution et des responsabilités

Pour encourager des débats sur le fond, l'atelier a également organisé des discussions de table ronde durant lesquelles deux experts ont présenté leurs vues concernant les principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêt.

Les forêts de la région Asie

Les régions de l'Asie sont grandes et diverses; on y trouve le quart des forêts tropicales du monde et la moitié environ de ses espèces biologiques. Les forêts de cette région vont des forêts tempérées de l'Asie orientale aux diverses forêts tropicales de l'Asie du Sud et du Sud-Est. On trouve aussi en Asie une grande diversité de langues, de religions et de cultures, ainsi que de systèmes politiques, ce qui rend très complexes les problèmes forestiers du Continent. En outre, tous les pays de la région ont des antécédents de déboisement différents. La Chine et l'Inde ont une longue histoire de déboisement, qui remonte à l'ère des dynasties et des royaumes, tandis que l'Asie tropicale a une expérience plus récente du déboisement. Le Japon se situe entre ces deux extrêmes.

Les forêts de la région se sont développées au cours de millénaires et les forêts existantes peuvent renfermer des arbres vieux de plusieurs siècles. Dans cet écosystème équilibré, tous les créneaux écologiques sont occupés par des espèces qui sont passées par un long processus de concurrence et d'ajustement. La fertilité réside essentiellement dans la

couverture forestière, plutôt que dans le sol sur lequel poussent les forêts, notamment dans les régions montagneuses. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les forêts, exploitées selon un cycle d'abattage d'environ 35 ans, aient, lors de chaque cycle, une production aussi importante que celle des forêts vierges.

Au cours du dernier siècle, les pressions exercées sur les forêts tropicales ont massivement augmenté. La lente expansion graduelle des cultures sédentaires a été remplacée par un intense pression exercée sur les forêts denses équatoriales en réponse à l'accélération de la modernisation, d'une croissance démographique rapide, de l'expansion des communications de masse et des transports, et de l'interdépendance grandissante entre la région et les marchés mondiaux. L'abattage, l'exploitation minière, l'agriculture de plantation, l'agro-industrie et la colonisation ont suscité des conflits sans précédent entre les populations des forêts et le monde extérieur.

Bien que la plupart des élites asiatiques se soient insurgées contre le colonialisme, elles et leurs successeurs ont préservé après l'indépendance la plupart des inégalités juridiques ainsi que l'inertie du régime colonial dont les avantages leur étaient familiers. Dans la lancée de leur héritage colonial, les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est continuent d'appliquer des régimes juridiques et des principes occidentaux qui n'accordent aucune valeur - et encore moins admettent - des systèmes de droits de propriété et de gestion à base communautaire.

Les forêts denses équatoriales de l'Asie abritent des millions de tribus, pour lesquelles la destruction et la dégradation de la forêt signifient non seulement un appauvrissement économique mais la fin de leurs modes de vie particuliers. Seule une faible proportion de ces populations, surtout les Pénan de Kalimantan et de Sarawak, ne pratiquent pas l'agriculture et comptent entièrement sur la cueillette et la chasse pour survivre. Cependant, l'alimentation n'est pas le seul bénéfice que ces populations tirent de leurs forêts. Des matériaux de construction, le rotin servant à la basquette, les feuilles qui servent d'emballage, la gomme, la résine, le latex, les produits pharmaceutiques, les poisons, les parfums, les nids d'oiseaux, les os, la corne, et l'ivoire sont autant d'éléments qui font partie intégrante de leurs économies et les ont liés pendant des millénaires à un vaste réseau englobant l'ensemble de la région et au-delà.

On ne connaît pas encore le nombre exact de gens qui, en Asie du Sud et du Sud-Est, dépendent de la forêt. Quel que soit leur chiffre, la plupart des gouvernements de la région les ravalent au rang de squatters, qui font un usage illégal de ressources qui constituent le patrimoine de l'État, sans tenir compte de la durée de leur occupation de la forêt. Ce faisant, on peut alors les déplacer de façon arbitraire, souvent avec l'aval de l'État. Cette transgression devient une éviction quand des fonctionnaires d'État accordent à des étrangers des concessions commerciales d'extraction ou d'aménagement des ressources naturelles dans des zones forestières déjà occupées et exploitées par leurs habitants.

Depuis le début des années 1970, la région Asie du Sud-Est-Pacifique est la source principale du commerce des bois tropicaux - supplantant ainsi l'Afrique, qui avait fourni à l'Europe occidentale un volume considérable de grumes durant les années 1950 et au début des années 1960.

Dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, comme l'Indonésie, la Malaisie et le Vietnam, de vastes mouvements de population ont été organisés, ou à tout le moins encouragés, par les gouvernements nationaux, pour ouvrir de nouveaux établissements agricoles loin des zones d'origine. Les zones choisies et aménagées par les gouvernements pour accueillir ces nouveaux établissements sont toujours proches des forêts ou adjacentes à celles-ci; dans toutes ces régions, la perte de forêts est l'une des grandes conséquences directes et indirectes de ces programmes sur l'environnement. Des programmes de transmigration ou de colonisation existent aussi aux Philippines et au Japon (Hokkaido).

Les milieux officiels continuent à hésiter à admettre les causes et l'ampleur du déboisement, mais les graves menaces qui pèsent sur les ressources forestières et sur leurs utilisateurs locaux commencent à susciter des changements. Les incendies de forêt, les inondations, les glissements de terrain et d'autres catastrophes naturelles bien connues ont conduit les milieux nationaux et internationaux à mieux apprécier le coût du déboisement. Ces dernières années, des inondations, provoquées en partie par le déboisement, ont entraîné la mort de milliers d'habitants des zones rurales de l'Asie. On a donc mis en place des restrictions et des interdits d'exploitation commerciale. Dans d'autres cas, la réalité de la diminution de la productivité et de la perte des services écologiques a conduit à mettre en place de nouvelles pratiques de gestion forestière.

Le déboisement cause toute une série de dégâts à l'environnement, sans parler de la perte de biodiversité. Comme on l'a dit plus haut, il s'agit de l'érosion du sol, de l'ensablement des systèmes riverains et littoraux, d'inondations, de

sécheresse, de dégâts causés à l'infrastructure, de la destructions de zones de palétuviers et des aires de pêche en eau douce et en eau salée, et du recul de la productivité agricole.

Études de cas

Les études de cas présentées durant l'Atelier régional d'Asie provenaient de trois sous-régions différentes:

- Étude de cas d'Asie orientale: Japon
- Études de cas de l'Asie du Sud: Népal et Inde
- Études de cas de l'Asie du Sud-Est: Thaïlande et Indonésie

Questions de définition

Une importante question soulevée par l'Atelier concernait la définition de la forêt. Presque tous les participants ont estimé que la définition donnée par la FAO était insuffisante. La définition devrait être reliée à celle du déboisement et de la dégradation forestière.

Les participants ont décidé que les **écosystèmes forestiers** sont définis par leurs fonctions de biodiversité, par la production d'eau, par le développement du sol ou par d'autres fonctions.

Il faut considérer une forêt comme un tout - en d'autres termes, un écosystème dynamique en équilibre et un écosystème dont la signature peut se présenter en termes de biodiversité. Les paysages naturels sont des **forêts naturelles**, gérées en l'absence d'éléments exotiques, qui assurent l'existence de l'écosystème originel.

Par contre, les **plantations** font partie de l'agriculture. Il n'existe pas d'accord au sujet du sens à donner au vocable "plantations". Pour les participants des pays développés, une "plantation forestière" est une forêt, car il n'y a pas beaucoup d'autres types de forêts, alors que les participants de pays en développement estimaient qu'une plantation n'était pas une forêt. Les participants ont fait observer que ces questions de définition seront évoquées de nouveau lors de l'Atelier mondial de Costa Rica.

Identification des principales causes profondes

En séance plénière, l'atelier a décidé que les éléments suivants étaient les principales causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts:

- La méconnaissance de la valeur véritable et du rôle inéluctable des forêts dans le maintien des systèmes qui sont à la base de la vie, revêt une importance critique. On ne se rend pas pleinement compte, actuellement, de la valeur des forêts, y compris de leurs services socioculturels et de leur rôle dans l'écosystème; en effet, les critères de jugement ne reposent pas sur la durabilité de l'écosystème. En outre, il n'existe pas de définition claire qui permette de comprendre les forêts. C'est ce qui conduit au déboisement, en raison du coût de substitution non réalisé de l'entretien ou de la perte des ressources forestières. Comme on ne fait pas suffisamment de promotion économique des biens et services forestiers, il n'existe pas un volonté suffisante pour pratiquer une gestion durable des forêts;
- Le paradigme actuel du développement, qui se fonde exclusivement sur le consumérisme et la croissance, conduit à une forte demande de ressources naturelles, bois compris. Il déprécie les connaissances autochtones et traditionnelles et usurpe les droits des consommateurs à gérer leurs propres ressources. La mondialisation de ce paradigme a conduit à un déboisement massif et à la dégradation des forêts, qui sape le volonté de pratiquer un développement durable;
- Les politiques des gouvernements ont mis en place des subventions et d'autres stimulants pervers qui conduisent au déboisement et à la dégradation des forêts. En l'absence de politiques et de mesures de contrôle judicieuses des forêts et de l'utilisation des terres, l'exploitation minière, les transports, les barrages, etc., remplacent les valeurs intrinsèques des forêts. Cet état de choses est exacerbé par le manque d'engagement des hommes politiques, des bureaucrates et des organes d'application de la loi à l'égard de la conservation;

- Des entreprises privées qui recherchent à tout prix des profits financiers profitent de cette situation et aident à entretenir des institutions faibles et la corruption afin de parvenir à leurs fins. Une gouvernance répressive facilite ces conditions;
- La corruption des milieux politiques et des services publics conduit à des décisions arbitraires concernant la gestion des ressources naturelles, au mépris des lois, des normes et des pratiques et valeurs traditionnelles. Souvent, ces régimes corrompus encouragent un militarisme qui contribue lui aussi au déboisement, à la dégradation des forêts, et à la violation des droits humains. D'autres facteurs interviennent aussi: ce sont l'absence de décentralisation, de participation et de transparence du système de prise de décision par le gouvernement;
- Les systèmes actuels d'affectation des terres et des ressources conduisent à les concentrer entre les mains d'une petite minorité et à bloquer l'accès que les populations autochtones et les populations locales doivent avoir à leurs territoires et à leurs ressources. C'est ce qui se passe, par exemple, quand l'État s'approprie des terrains communaux, forêts comprises. Cet état de choses empêche les autochtones et les communautés locales de participer à une gestion durable et de profiter des bénéfices qui découlent de l'utilisation de leurs forêts;
- La croissance démographique, les migrations et la pauvreté ont donné lieu à un système d'affectation des terres et des ressources qui est déficient et qui, allié à l'absence de méthodes de remplacement, constraint les communautés rurales à abattre la forêt et à pratiquer, pour se nourrir et obtenir des revenus, une agriculture qui ne peut pas perdurer;
- Ces problèmes sont exacerbés par le manque d'une connaissance appropriée de la biodiversité forestière et de la gestion d'un écosystème, et aussi par une compréhension insuffisante du savoir indigène parmi les professionnels, les hommes politiques, les universitaires, les bureaucrates et autres gestionnaires des ressources naturelles qui mettent en pratique des politiques forestières; et
- De par leur rôle dans les programmes d'ajustement structurel, les institutions financières internationales et les organismes d'aide, ainsi que les détenteurs de capitaux privés - qui sont autant de maillons du réseau de marchés internationaux - apportent une contribution critique aux politiques qui conduisent au déboisement et à la dégradation des forêts. Dans ce contexte, le service de la dette peut conduire à des changements massifs de l'utilisation des terres, qui exercent une influence négative sur les forêts.

Solution et mesures proposées

Forces du marché

- Sensibilisation du consommateur
- Encouragement de la pratique du recyclage, qui réduit la consommation, et de la réutilisation
- Soutien de la plus value (pour moduler les exportations d'agrumes)
- Agriculture durable
- Rationalisation des pratiques industrielles
- Gestion forestière durable.

Politiques économiques

- Élimination des subventions inappropriées
- Évaluations détaillée des prêts internationaux
- Évaluation des crédits à l'exportation
- Élimination des monopoles
- Soutien des économies à base communautaire

Mesures d'ordre juridique

- Adoption de lois qui reconnaissent le droit de participation et les connaissances des communautés locales en matière de gestion forestière
- Application effective des mesures juridiques pour empêcher la corruption
- Adoption de lois pour empêcher les dégâts trans-frontières

Mesures institutionnelles

- Participation à la gestion de l'utilisation des terres et aux décisions et transparence de ces mesures
- Renforcement institutionnel
- Formation technique
- Décentralisation de la gouvernance des forêts
- Élimination de l'ingérence des militaires dans les politiques économiques et sociales et dans la gouvernance
- Application effective des mesures juridiques pour éviter la corruption.

Politique

- Élimination des politiques contradictoires
- Une politique forestière neutre doit définir les domaines forestiers et l'utilisation des terres
- Exécution effective des politiques forestières nationales
- Reconnaissance des droits et connaissances des autochtones et des communautés locales et leur participation à la gestion forestière
- Participation aux décisions de politique forestière et transparence de ces décisions

Questions sociales

- Réforme agraire
- Sensibilisation de tous les groupes à l'environnement (biodiversité)
- Sensibilisation aux fonctions de la forêt (sociales, économiques et écologiques) ainsi qu'à la valeur culturelle des forêts
- Soutien technique et financier aux communautés locales pour la gestion des forêts
- Renforcement des réseaux communautaires de gestion des ressources.

L'atelier a mis en exergue la nécessité d'adopter immédiatement des dispositions pour réaliser les solutions ci-dessus. Cependant, il a reconnu qu'un certain nombre de mesures ne peuvent être prises qu'à moyen et long termes. Le plan stratégique identifie la troisième session du FIF comme étant le moment clé où des mesures doivent être prises dans le domaine de la politique. Au sujet des institutions ou individus responsables, l'atelier s'est inquiété du rôle des gouvernements par rapport aux forces du marché. Il s'est également beaucoup inquiété de la situation des populations autochtones et des communautés locales, notamment sur le plan du respect des droits humains. Il est essentiel que ces communautés participent à toute tentative faite pour conserver et utiliser de façon durable les forêts qui subsistent dans le monde.

Résumé des études de cas

Politique de déboisement et de participation à la gestion forestière au Népal, par Amrit L. Joshi, Kumud Shrestha, Harihar Sigdel

L'étude de cas contient un profil du pays et des informations concernant les types de forêts, la biodiversité et des données sur l'évolution des superficies des forêts naturelles et de la voûte forestière. Elle examine aussi les fonctions écologiques des forêts, par exemple leur rôle pour retarder l'érosion naturelle et aider la biodiversité, ainsi que les populations qui en sont partiellement ou entièrement tributaires.

Le déboisement (qui donne aux terres une autre utilisation) et la dégradation (dégradation de la qualité de la forêt) posent à eux deux l'un des plus grands problèmes socio-économiques et écologiques du Népal. Selon divers rapports, le déboisement et la dégradation des forêts, qui ont touché les hauteurs moyennes, durent depuis des siècles ; à ce rythme, le déboisement n'est ni rapide ni d'origine récente. Cependant, les forêts continuent de se dégrader sur les hauteurs moyennes. Dans les régions du Terä et de Siwalik, le déboisement est général, à cause des programmes de colonisation de l'État et de la coupe illégale des forêts à des fins agricoles.

Le déboisement a un retentissement socio-économique, du fait de l'accroissement des catastrophes naturelles, des diminutions de la production agricole, de la biodiversité et de la production de bois, et des dommages causés à l'héritage culturel des populations autochtones.

En règle générale, les causes principales du déboisement sont la production agricole, le besoin d'obtenir du bois de feu et du fourrage pour le bétail, le chômage local et l'absence de gestion publique. Il y aussi d'autres raisons, dont l'instabilité politique, les attitudes des hommes politiques, les incendies, l'agriculture itinérante, des phénomènes naturels, les concessions forestières, les attitudes des individus, le rôle de bailleurs de fonds et la politique du gouvernement.

Un Plan directeur du secteur forestier et le Neuvième Plan quinquennal ont proposé maintes stratégies pour lutter contre le déboisement et la dégradation des forêts. Un de ces programmes, le programme de forêts communautaires, donne d'assez bons résultats. Au milieu de l'année 1998, 6.658 groupes forestiers géraient environ 0,45 millions d'hectares de forêts avec la participation de plus de 744.000 ménages. Une étude de la Banque mondiale a montré que les communautés obtiennent 660 roupies de plus par hectare du fait du programme de forêts communautaires. Bien que le programme se poursuive rapidement, notamment sur les hauteurs moyennes, il est lent dans la région du Térä, en raison en partie de la politique de l'État.

En outre, un Comité de coordination du secteur forestier, mis en place par le gouvernement, et une Fédération des groupes d'usagers forestiers jouent un rôle vital pour soutenir l'exécution de la politique de forêts communautaires et établir de bons rapports entre les fonctionnaires publics, les communautés et le personnel de terrain. Bien que les décisions subissent encore une forte influence des pressions politiques et de la bureaucratie, leurs conséquences négatives sont atténuées parce que, en dernière analyse, les ressources sont gérées par les utilisateurs; le système en parfaitement protégé par la loi et les directives des forêts communautaires. Les communautés obtiennent tous les bénéfices et les fonds sont réservés pour des programmes de développement forestier.

Une Fédération des usagers des forêts communautaires (FECOFUN) aide le gouvernement à mettre en œuvre sa politique, à exécuter ses programmes et, le cas échéant, joue le rôle de groupe de pression. A l'heure actuelle, cette organisation est présente dans la quasi totalité des 75 districts du pays.

Les auteurs présentent en annexe une étude de Patle Ban, communauté forestière du district de Lattipur sur une superficie de 400 hectares, qui est gérée par 152 ménages. Avant de devenir communautaire, cette forêt était protégée par le gouvernement et n'avait été exploitée qu'au lendemain du tremblement de terre de 1934. De temps à autre, le Département des forêts avait vendu du bois de feu en provenance de la région sous le nom de Chatta. En outre, des plantations ont été effectuées sur de petites parcelles autour des villages durant les années 1980. Or, les communautés

locales avaient un grand besoin de produits forestiers; la forêt a été progressivement utilisée à mal escient et les versants forestiers sont désormais dénudés.

Le déboisement a obéi surtout à des raisons de subsistance et aux besoins commerciaux du marché local, qui voulait s'approvisionner en bois de feu, en charbon de bois et en petits sciages. Une fois le déboisement accompli, d'autres problèmes se sont posés, tels que glissements de terrain, inondations, incendies de forêt et pénuries de bois de feu, de grumes, de fourrage, d'herbe, de literie pour le bétail et de compost destiné à l'agriculture. En fin de compte, après maintes tensions et après de nombreuses réunions entre le Bureau forestier du district et la population locale, il a été convenu vers la fin de l'année 1990 de faire de la région une forêt communautaire. On a alors remis au groupe 1,050 hectares de forêt, qui représentaient à cette époque la plus grande superficie forestière qui ait été remise à un groupe.

Ce groupe d'usagers de la forêt s'est ensuite scindé en trois: l'un de ces groupes a reçu 400 hectares de forêt; il dispose d'un Statut élaboré et endossé par le Bureau forestier du District. Ce groupe gère fort bien la forêt - des arbres poussent naturellement et les terres sont protégées. Ainsi donc, l'objectif principal des forêts communautaires de Patle Ban consiste à mettre des produits forestiers à la disposition de tous les usagers en protégeant les forêts, en pratiquant la sylviculture, en instituant un comité forestier, en conservant le sol et en gérant le bassin versant. Cette étude de cas prouve qu'il est possible de trouver des solutions pratiques aux causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts et que la participation des communautés est indispensable.

Dynamique de la politique de déboisement en Thaï lande par le Groupe de travail des ONG thaï

L'étude de cas commence par présenter un profil des cultures géo-écologiques de la Thaï lande. Elle examine ensuite trois communautés et leurs problèmes forestiers. Ces trois études de cas prouvent que la dynamique du déboisement est la résultante de divers éléments, qui vont du niveau de l'État au niveau local, auxquels s'ajoutent des facteurs économiques et politiques proprement thaï landais.

L'initiative forestière de Ban Klang

Le village de Ban Klang est situé dans une zone forestière fertile dotée de plusieurs sources qui, dans le passé, était couverte de denses peuplements de teks. On peut subdiviser les forêts de Ban Klang en trois catégories; forêts à feuilles persistantes, forêts diverses et forêts à feuilles caduques.

La communauté de Ban Klang a perdu sa couverture forestière à la suite des concessions, licites ou non, qui ont été accordées à des entrepreneurs et à la mafia. Ces concessions ont suscité plusieurs crises «naturelles» à Ban Klang. Les ruisseaux ont manqué d'eau, la riziculture a échoué à la suite de la sécheresse et les cours d'eau ont été comblés par les glissements de terrain en provenance des forêts dégradées.

La situation des forêts proches des sources continue de se dégrader et menace donc l'existence des êtres vivants et la richesse des bassins versants. Cette évolution a conduit les habitants des villages à évaluer ses causes et à essayer de remettre en état, d'entretenir et de protéger les forêts menacées proches des sources. Ils ont constitué le «Comité des forêts communautaires de Ban Klang», qui se donne pour objectif d'encourager la coopération entre les communautés et le gouvernement, de promouvoir la connaissance et la compréhension de la préservation des forêts et de trouver des méthodes permettant de remettre en état les forêts envahies et en déclin situées dans la région des cours d'eau dénommés Mermai et Maetum. Cette région est une source de vie et joue un rôle essentiel pour ses habitants.

L'initiative et les activités de la communauté qu'elle a encouragées pour protéger les forêts ont fait augmenter la fertilité des forêts autour du village. Les habitants ont compris que la survie de la communauté se fonde sur le partage des éléments communs des forêts et que leur mode de vie est fortement tributaire de la nature.

Les auteurs de l'étude expliquent cependant que, tandis que les villageois ont un nouveau système de gestion forestière qu'ils peuvent mettre efficacement en œuvre, le gouvernement n'accepte pas l'organisation communautaire, à laquelle il

n'a pas donné son aval. C'est pourquoi les règlements définis par le village ne peuvent être appliqués que par les membres de la communauté, tandis que la plupart des personnes de l'extérieur peuvent les tenir pour nuls et non avenus.

La forêt communautaire de Nung Yo

La forêt communautaire de Nung Yo occupe 249 hectares. Elle est composée d'arbres à feuilles caduques et d'arbres feuillus. Elle est entourée de huit communautés composées d'autochtones et de nouveaux colons. Les principales sources de revenu des communautés sont l'agriculture et la main d'œuvre qu'elles envoient à Bangkok et dans d'autres grandes villes.

Vers la fin des années 1960, la Tammai Company, de la province de Surin, a reçu des concessions forestières pour produire des traverses de chemin de fer et du bois de feu. La forêt a été éclaircie, ce qui a permis à la population d'augmenter ses terrains de culture. En 1979, l'Organisation de l'industrie forestière (FIO), qui avait été engagée par le Tammai Company, a commencé à rétablir et à faire revivre la forêt en plantant des acacias, des eucalyptus et des melia azedarach.

Les auteurs indiquent que le "projet de reboisement avec des jardins d'eucalyptus", qui recouvre l'aire de culture des communautés, a entraîné plusieurs problèmes économiques et sociaux: en effet, les communautés ont perdu une vaste superficie de culture, le niveau de la couche phréatique s'est abaissé, la zone forestière est devenue aride, le sol n'est plus fertile, on a abattu les arbres endémiques pour s'en servir à diverses fins tandis que plusieurs espèces ont disparu. En raison des répercussions exercées sur les huit villages, les communautés ont protesté auprès des organisations participantes et leur ont demandé d'annuler le projet-jardin. Elles ont offert pour le remplacer le Plan de reconstitution de la forêt de Nong Yo, qui devrait être réalisé par les communautés elles-mêmes.

Perte des forêts de Satoon

La province de Satoon longe la mer d'Adaman, dans le sud de la Thaïlande; elle se compose de montagnes couvertes de forêts et d'une zone littorale. La plupart des forêts de Satoon se trouvent dans le nord de la province. Il y a dans le Satoon 18 forêts préservées qui occupent 729.981 rai - environ 47,12% de la province.

Les auteurs font ressortir que, en l'espace de cinq ans, le Satoon a perdu une zone forestière de 27.300 hectares, soit une moyenne de 5.460 hectares par an. Ces pertes sont causées par l'octroi illégal de concessions commerciales, l'expansion des communautés qui cherchent à assurer leur existence et l'expansion des plantations d'hévéa. L'étude de cas a permis de mettre en relief diverses réactions des communautés aux problèmes du déboisement: certaines communautés ont une attitude dynamique et luttent pour leurs droits de préserver leurs ressources, tandis que d'autres veulent au contraire utiliser leurs ressources sans se préoccuper de leur durabilité.

Causes profondes et solutions possibles

Dans leur présentation de l'étude de cas, les auteurs font observer que les causes du déboisement en Thaïlande sont les concessions forestières, l'expansion des cultures de rapport, le manque de solution des problèmes de propriété foncière et de licences, l'abattage illégal, le reboisement effectué par des entreprises privées, le développement de l'infrastructure, l'achat de terres dans des buts lucratifs et la perte des pouvoirs et des droits de la population sur le plan du contrôle de leurs propres ressources et de leurs propres connaissances. Les auteurs signalent aussi, parmi les causes du déboisement en Thaïlande, le capitalisme libéral, les politiques actuelles de croissance économique, la centralisation de la gestion des ressources naturelles entre les mains de l'État, l'affaiblissement de la société civile et les avis différents dont plusieurs secteurs sont l'objet.

On a proposé un certain nombre de solutions pour combattre le déboisement, dont une agriculture de substitution, une bonne gestion des bassins versants, une gestion appropriée de forêts qui empêche la population d'être expulsée de ses forêts, le soutien des programmes de forêts communautaires, et la participation des communautés et de la société civile à tous les niveaux de la gestion des ressources naturelles.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts: les cas des Iles Andaman, de Uttara Kannada et de Gadchiroli- Chandrapur, Inde, études coordonnées par Pankaj Kalpavriksh, Inde

Introduction

Comme la plupart des autres régions de l'Asie du Sud et du reste du monde, une grande partie de l'Inde était, jusqu'à une date récente, couverte d'épaisses forêts. On connaît sans doute cette région à cause des civilisations qui ont prospéré dans les vallées de ses grands cours d'eau mais, ce qu'on connaît moins, c'est qu'il existe d'innombrables petites cultures forestières, dynamiques, diverses et tout à fait susceptibles de perdurer, qui survivent et prospèrent, même aujourd'hui, dans les régions où on trouve encore des forêts. Dans toute l'Inde, on a également observé de nombreux mouvements de population lorsque des communautés se sont volontairement groupées à des fins de conservation ou à la suite de crises environnementales et écologiques.

Le présent résumé concerne les trois études de cas préparées à l'occasion de l'Atelier d'Asie sur les causes profondes dans diverses régions de l'Inde qui représentent des situations écologiques, géographiques et sociales différentes. La première étude examine la situation dans l'une des régions les plus isolées de l'Inde, les Iles Andaman, où se trouve également une petite communauté tribale remarquable, mais aussi menacée, les Onge. La deuxième étude porte sur le district d'Uttara Kannada, dans la région occidentale de l'Inde. Zone de forêts extrêmement denses, c'est aussi une région qui a une longue histoire d'interventions de la population pour la préservation des forêts. La troisième étude porte sur le district de Gadchiroli - Chandrapur, dans la région centrale de l'Inde, qui a été le théâtre de déboisements sur grande échelle dans le passé. Ce qui est significatif dans ces trois cas, c'est la réussite des initiatives prises par les communautés locales pour protéger et reconstituer des forêts dégradées et dénudées.

Les Iles Andaman, par Pankaj Sekhsaria, Kalpavriksh, Environment Action Group

Les îles Andaman et Nicobar sont couvertes d'épaisses forêts à feuilles persistantes; leurs palétuviers et leurs récifs de corail comptent parmi les plus beaux du monde et abritent une riche biodiversité. Elles ont également six communautés tribales autochtones: les Shompen, les Nicobari, les Grands Andamans, les Onge, les Jarawa et les Sentinels. Ces tribus pratiquent la chasse et la cueillette et ont réussi à survivre dans ces îles pendant des siècles. Elles ont de vastes connaissances des forêts, qu'elles comprennent bien et avec lesquelles elles entretiennent des liens étroits.

Les principales exploitations de bois de ces îles se limitent aux îles Andaman, bien qu'il y ait eu un certain déboisement des Nicobar, pour permettre l'installation de colons.

Comme dans le reste de l'Inde, ce sont les britanniques qui ont commencé à exploiter les forêts de ces îles. Au moment de l'indépendance, l'Inde a mis en train un plan de colonisation qui a amené des milliers de colons dans les îles. L'étude de cas contient des données concernant les effectifs de la population et les taux annuels d'extraction du bois dans les îles Andaman et Nicobar; ces données prouvent que l'accroissement des opérations d'extraction du bois est directement lié à la croissance de la population; en effet, il fallait trouver des emplois pour les nouveaux colons. La destruction des forêts pour en extraire du bois s'est ajoutée au défrichage permettant d'installer les colons.

Aujourd'hui, l'industrie du bois des Andaman dispose de deux scieries de l'État, de quelques petites scieries privées, de fabriques de meubles et de trois usines privées de contre-plaqué. Ce sont ces dernières qui sont maintenant les plus gros consommateurs de bois des îles.

Les bénéfices réalisés et les stimulants offerts par l'administration ont encouragé les usines de contre-plaqué à augmenter sensiblement leurs capacités de production. Cependant, les coupes pratiquées dans les îles semblent en train de diminuer, à la suite de la sensibilisation accrue du public, de l'intervention des tribunaux et d'un changement de politique.

Les communautés autochtones sont celles qui ont le plus souffert dans les îles, sous la double influence de la destruction des forêts et de l'imposition d'une culture étrangère et insensible qui a apporté diverses maladies et divers vices, tels que

le tabagisme et l'alcoolisme. Les deux communautés noires, les Jarawa et les Sentinels, ont scrupuleusement évité tout contact avec le monde extérieur et ont même eu recours à des moyens violents pour y parvenir. Il semble cependant que cette situation soit en train de changer dans le cas des Jarawa. Les Grands Andamans sont en déclin à cause de diverses épidémies, et les Onge pâtissent eux aussi des répercussions des implantations d'établissements de colons.

Les petites Andamans sont restées complètement intactes jusqu'à une date très récente, quand elles ont été choisies par un programme de réhabilitation et de relocalisation parce qu'elles comptaient peu d'habitants (les Onge) et possédaient de riches ressources en bois. Au cours des 35 dernières années, environ 30% de l'île a été occupé par des gens venus de l'extérieur qui s'y sont établis, ont pratiqué l'agriculture, exploité le bois et effectué des plantations: environ 20.000 hectares de forêt ont été coupés. Les Onge ont été chassés de ce qui était leur habitat principal et préféré et contraint de s'enfoncer dans la forêt. Avec un braconnage excessif de leurs sources de nourriture, comme le sanglier, leur survie devient extrêmement difficile. L'infrastructure construite pour les opérations d'abattage a donné aux colons un accès de plus en plus facile à des régions qui étaient auparavant inaccessibles. Les Onge ont également eu à faire face aux attaques d'une culture étrangère moderne qui ne les comprend pas et n'est pas en mesure d'apprécier, et encore moins de comprendre, leurs mode de vie traditionnel.

Pour l'ensemble des îles Andaman, les causes évidentes du déboisement sont l'abattage des arbres pour faire place aux établissements humains, l'agriculture et la coupe pour alimenter les industries à base de bois. L'étude a identifié les causes profondes suivantes du déboisement:

- Une mentalité coloniale qui cherche à élargir le champs de sa propre culture et de sa puissance, entraînant de fortes migrations du continent vers les îles ;
- L'emplacement stratégique des îles. La chaîne d'îles se trouve proche des pays de l'Asie du Sud-Est et juste au nord d'une importante voie de navigation commerciale. Pour conserver un avantage commercial et renforcer ses droits sur les îles, le gouvernement indien a encouragé les continentaux à s'y installer;
- La gouvernance par des gens de l'extérieur, qui n'appartiennent pas aux îles, débouche sur des politiques mal conçues et insensibles;
- Un manque de respect, de compréhension, voire de reconnaissance de la vie, de la société et de la culture des habitants originels - qui sont les véritables propriétaires des îles;
- Une attitude qui n'accorde aucune valeur aux forêts, sinon pour leur bois;
- Des politiques économiques perverses, par exemple les subventions offertes à l'industrie à base de bois; et
- Une demande industrielle et une demande de consommation, par exemple la demande sans cesse grandissante de contre-plaqué sur les marchés de l'Inde continentale.

Les solutions proposées sont les suivantes:

- Mesures prises par le gouvernement pour décourager les migrations du continent indien vers les îles.
- Élimination des subventions qui rendent l'industrie du contre-plaqué viable et rentable; en même temps, création d'autres sources de richesse et d'emploi. Il peut s'agir, par exemple, de produits forestiers autres que le bois, de pêches et de redéploiement des employés du service forestier pour des activités de conservation et de protection de la flore et faune sauvages.
- Programmes d'éducation et de sensibilisation réalisés dans les îles à propos de leur fragilité, de leur beauté et de leur importance, du coût réel de la destruction des forêts, des droits des peuples autochtones et des connaissances qu'ils apportent sur le plan de modes de vie durables et de l'ethno-botanique. C'est particulièrement important parce que les groupes autochtones sont peu nombreux par rapport à la population dominante des îles. Il faut éduquer les colons et offrir des stimulants positifs pour encourager la conservation.
- Dispositions juridiques pour sauvegarder les forêts et les droits des communautés autochtones, avec application rigoureuse et droits de recours accessibles en cas de violation; par exemple, on pourrait prévoir des audiences du tribunal à Port Blair, qui est la capitale administrative des îles.

Uttara Kannada, par Pandurang Hedge, Parisar Samrakshan Kendra, Hulemalgi Brothers, Chowkimath

Le district d'Uttara Kannada, dans la partie occidentale de l'Inde, est appelé le "district forestier" parce que 80% de sa superficie sont occupés par des forêts, alors que, pour l'ensemble de l'Inde, la couverture forestière atteint à peine 18%. Les forêts d'Uttara Kannada sont une source importante de bois tropicaux et le teck des régions de Dandeli, où les forêts sont à feuilles caduques, est bien connu pour l'excellente qualité de son bois.

La région de forêt tropicale des Ghats occidentaux a été identifiée comme l'un des 18 "points névralgiques" de biodiversité du monde. A l'origine, la région d'Uttara Kannada exportait des épices à destination de l'empire romain; les opérations étaient si fréquentes qu'on lui avait donné le nom de "Reine du poivre". Au 18e siècle, les forêts ont été placées sous le contrôle du gouvernement pour répondre à la demande sans cesse grandissante de l'empire britannique. Les britanniques se sont appropriés des forêts qui étaient auparavant la propriété des communautés et en ont fait des domaines de l'État. On a alors commencé l'exploitation commerciale et transformé les forêts naturelles en plantations commerciales de teck. L'exploitation commerciale a suscité un conflit à propos des ressources naturelles et le "droit" qu'avait la population d'utiliser ces ressources est devenu un "privilège".

Les bénéfices et les stimulants qui caractérisent les projets de production de bois, d'exploitation minière et d'énergie sont les facteurs qui causent le déboisement. Comme l'Uttara Kannada était considéré comme une région arriérée, c'est le gouvernement qui a pris la responsabilité de son plan de développement. Ce plan comporte quatre volets principaux, qui ont reçu le nom des «quatre P» (en anglais):

- Industries du papier et de la pâte à papier
- Industries du contre-plaqué
- Projets d'énergie
- Plans de développement de la foresterie (plantations), des mines, etc.

Les projets de foresterie des Ghats occidentaux, financés par le Département britannique du développement international (DFID) se sont efforcés de faire participer toutes les parties prenantes de la région à leur exécution. Ce résultat devait être obtenu grâce à la constitution de comités forestiers villageois dans le cadre d'une gestion conjointe de la planification forestière. Le projet de reboisement se fondait sur le principe de la participation. Malheureusement, le projet n'était qu'un ensemble de belles paroles - il n'a pas réussi à obtenir la participation.

En conclusion, l'auteur déclare que la population doit participer à tous les niveaux de planification, de prise de décision et d'exécution, si on veut qu'un programme réussisse; on ne peut pas faire du reboisement la seule responsabilité du secteur forestier. En effet, il s'agit d'une question d'organisation sociale qui appelle la participation de toutes les parties prenantes. Un projet de reboisement ne réussira que si on s'attaque de façon satisfaisante aux causes qui en sont la base. Les projets de reboisement ne peuvent pas réussir si on ne s'attaque pas à leurs causes.

Gadchiroli - Chandrapur, par Mohan Hirabhai Hiralal, Vrikshamitra, Tandon Wada, Gandhi Chowk

Le district de Gadchiroli - Chandrapur se trouve au centre de l'Inde. La région a une nombreuse population de communautés tribales, notamment de Gonds, qui ont une histoire prestigieuse de puissants royaumes. Beaucoup d'autres communautés, composées surtout de commerçants originaires de diverses régions de l'Inde, se sont installées dans la région.

La population de la région a toujours eu le droit de tirer de son environnement et des forêts les produits nécessaires à son existence. Ces droits étaient connus du nom de droits nistar. Ils étaient importants pour la survie de la population et pour la conservation des forêts.

Cette situation a changé quand les britanniques ont pris possession des forêts dans la plupart des régions du pays et ont complètement aboli les droits nistar au début du 19e siècle. Ces droits ont néanmoins persisté dans la région, à la suite des pressions exercées par les puissants propriétaires tribaux. Ils sont restés intacts jusqu'en 1950. Cependant, ces

dernières années, la situation a évolué; il en est résulté une certaine confusion au sujet des droits, qui n'étaient pas bien délimités.

Les habitants de la région sont dans une large mesure tributaires des forêts, qui est leur source d'aliments et les fait vivre, notamment grâce à des produits forestiers autres que le bois, dont le miel, des racines, les fruits à coque, les champignons, les pousses de bambou, les feuilles fraîches et diverses sortes de fruits. La population aime beaucoup la chasse, qui n'est cependant pas une activité ordinaire. Parmi les principaux produits recueillis dans la forêt, on peut citer les fleurs et les fruits du mahua (*Madhuca indica*), les feuilles du tendu (*Diospyros Malyxylon*) et des fruits comme l'amla (*Emblica officinalis*).

Depuis quelques dizaines d'années, les causes directes du déboisement de la région sont liées en partie aux coupes qui ont été pratiquées pour faire place à l'agriculture et à l'élevage du bétail et empêchent la repousse de nouveaux herbages. Les incendies naturels de forêts sont monnaie courant en saison sèche; parfois aussi, le service forestier recourt à l'incendie comme moyen de gestion.

Les principaux bénéficiaires sont les entrepreneurs qui font la cueillette des feuilles de tendu; en effet, l'incendie encourage de nouvelles pousses de ce feuillage important sur le plan économique. Les forêts ont également été en butte à un certain nombre de menaces d'ordre commercial. Il s'agit par exemple de la conversion des forêts en plantations de teck et des travaux des fabriquants de charbon de bois qui, dans le passé, avaient loué certaines zones forestières.

Ces dernières années, le gouvernement de l'état a octroyé des baux à long terme à des industries qui ont le monopole d'exploiter des produits tels que le bois, le bambou et le charbon de bois. De grosses entreprises industrielles se sont également efforcées de mettre la main sur de bonnes terres forestières fertiles sous prétexte qu'il s'agissait de terres forestières dégradées et dénudées. Non seulement toutes ces interventions ont causé directement la destruction de forêts, mais les politiques du gouvernement ont également aliéné les populations locales qui n'ont plus avec les forêts les rapports qu'elles entretenaient dans le passé.

Parmi les causes profondes du déboisement, l'auteur cite l'acquisition des forêts par l'État, l'absence de participation populaire à la gestion des forêts, l'attitude des populations locales et le nouvel ordre social. Après avoir obtenu l'indépendance des britanniques en 1947, la population a supposé que le gouvernement ferait tout pour redresser les injustices. Au lieu d'assumer ses responsabilités et de lutter collectivement pour sauvegarder les droits nistar traditionnels, la population recherchait des gains monétaires personnels. Elle est restée silencieuse et n'a rien fait pendant que les forêts, qui étaient son principal moyen de survie, étaient abattues ou incendiées. Elle estimait, à tort, que la forêt appartient à l'État, c'est-à-dire à un élément qui leur était étranger. Le nouvel ordre social que mentionne l'auteur est la résultante d'une culture individualiste et consumériste. L'étude de cas contient aussi une liste de dix conséquences du déboisement de la région.

Sous la contrainte de la dégradation de la situation, la population de la région a mis sur pied sa propre initiative de conservation des forêts et de leurs ressources. Dans le village de Saigata, ce mouvement a été animé par un habitant du lieu, Shri Sarvabhan Khobragade. Aujourd'hui, on trouve, dans le voisinage du village, une forêt reconstituée de 250 hectares, à l'herbage exubérant, même si elle n'est pas protégée par un mur ou une haie. Les animaux sont revenus. On signale la présence de nombreuses espèces d'oiseaux et d'animaux, y compris de léopards. Le village a désormais décidé de s'affilier au service officiel de Gestion conjointe des forêts, que le gouvernement a mis en place en 1993.

Dans le village de Mendha (Lekha), la population a aussi pris les choses en main. Le village a pour atout principal qu'il a pris conscience de la situation et créé des institutions lui permettant de faire face à diverses situations. L'évolution du village peut être attribuée, dans une mesure importante, à de vigoureuses organisations communautaires et à des institutions comme le Van Suraksha Samiti (comité de protection des forêts) qui donnent d'excellents résultats. Le village a lui aussi rattaché ses forêts au service de gestion conjointe. Il a pu ainsi officialiser sa position de gardien des forêts, mais a également ouvert des possibilités de négocier des bénéfices découlant d'activités officielles concernant la forêt. La superficie forestière du village dépasse 1.600 hectares et la santé de la forêt est une indication de la réussite des efforts de la communauté.

En conclusion, l'auteur mentionne les leçons suivantes qu'on peut tirer de l'expérience de Gadchiroli - Chandrapur:

- Quels que soient leur religion, leur race, leur communauté, leur secte, leur langue, leur sexe, leur classe, leur province, leur pays, qu'il s'agisse ou non de tribus, de populations rurales ou urbaines, riches ou pauvres, éduquées

ou non, tous les habitants et toutes les communautés ne peuvent pas être identiques; il faut tenir compte de ce fait pour concevoir la structure et les modes d'action.

- L'élément le plus remarquable de la réussite des villages précités a été l'initiative de la population locale, c'est-à-dire des mesures prises de l'intérieur.
- On ne peut pas isoler la campagne de sauvegarde des forêts des autres interventions villageoises. Elle doit aller de pair avec une réforme sociale, économique et politique.
- La décision doit être fondée sur le consensus; en effet, les décisions prises par une majorité conduisent inévitablement à la division de la société en factions.
- Dans une structure représentative du pouvoir, la communauté villageoise se trouve à la base de la pyramide tandis que les principes se situent au sommet.
- Bien que la forêt qui entoure le village puisse être, en droit, sa propriété collective, les habitants ne vont pas la protéger sans être absolument sûrs qu'elle leur appartient effectivement et répond à leurs intérêts bien compris.
- Sur le plan du bien-fondé de la participation de la population, la gestion conjointe des forêt représente un pas en avant dans la bonne direction, sans être pour autant une mesure suffisante.
- Les droits nistar sont un instrument permettant d'établir un lien psychologique entre la population et la forêt.
- La connaissance est synonyme de pouvoir, mais une vaste majorité de la population ne peut y parvenir. Elle est uniquement à la portée d'un petit nombre. Or, on a besoin de connaissances et d'informations exactes pour prendre de bonnes décisions.

Liste des études de cas

- *Les politiques de développement et de ressources du Japon d'après-guerre*, par Yoichi Kuroda, IGES/JATAN
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts: les cas des Iles Andaman, de Uttara Kannada et de Gadchiroli- Chandrapur, Inde*, études coordonnées par Pankaj Sekhsaria, Kalpavriksh, Inde
- *Déboisement et politique de gestion forestière participative au Népal*, par Amrit L. Joshi, Kumud Shrestha, Harihar Sigdal
- *Politiques de déboisement dynamique en Thaïlande*, par le groupe de travail des ONG thäïlandaises
- *Déboisement et dégradation des forêts en Indonésie*, par le Groupe de travail indonésien sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Liste des participants

- Ali M. Muayat, KpSHK, Indonésie
- Alwi Dedeng, Evergreen Indonesia, Indonésie
- Andono, Ardi, IMPALM, Indonésie
- Blaser, Jurgen, Banque mondiale, États-Unis
- Boonshai, Krisada, PER, Thä lande
- Brillantono, Endot, Bisnis Indonesia (Pers), Indonésie
- Ginting, Longgena, WALHI, Indonésie
- Holesgrove, Red, Département de l'environnement, Australie
- Joshi, Amrit L. Nepal/FAO, Italie
- Kuroda, Yoichi, IGES/JATAN, Japon
- Kusumaninglyas, Reino, WWF Jakarta, Indonésie
- Lovera, Miguel, Neth. Comm. IUCN SOBREVIVENCIA, Paraguay
- Mansai, Abner, YALI IRJA, Indonésie
- Moniaga, Sandra, ELSAM, Indonésie
- Muhammad, WALHI Aceh, Indonésie
- Radan, Bastari, Rimuenglam Kaluet, Indonésie
- Rahmanto, Hary, FKKPA, Indonésie
- Resosudam, Daju P. CIFOR, Indonésie
- Ronny, WWF Bukit Tigapuluh, Indonésie
- Sekhsania, Pankaj, KALPAVRIKSH, Inde

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

- Sananayake, Ranil, PRI/NRCC, Sri Lanka
- Sherman, Mariah, Banque mondiale, États-Unis
- Sianang. M.E. LKBN Antara (Agence de presse)
- Sigdel, Harihar, Ministère des forêts et de la conservation du sol, Népal
- Siscawati, Mia, RMI, Indonésie
- Soentoro., Till, BioForum, Indonésie
- Sophie, M.M. State-owned Forest Company (Perhutani), Indonésie
- Stevens, Berdy, Bita Pertiwi, Indonésie
- Syah, Zarman, Jawa Pos (Pers), Indonésie
- Wiyanti, BirdLife, Indonésie
- Yamane, Masanobu, IGES, Japon

CEI (Communauté des États indépendants)

On peut imputer la dégradation des forêts de la CEI à l'évolution des valeurs et des aspirations, conjuguée à une transition politique qui a plongé la société et les réglementations dans la confusion. Les populations de la CEI ont de plus en plus tendance à donner à la réussite économique la priorité la plus élevée. En même temps, la plupart des pays développés ont de plus en plus recours à d'autres pays moins développés comme s'il s'agissait de colonies écologiques. Lorsqu'elles se conjuguent, ces deux tendances ne peuvent que se solder par une dégradation générale de l'environnement.

Petit à petit, la population du monde entier commence à comprendre qu'il est impossible que tout le monde parvienne, sur le plan des niveaux de vie, à "l'idéal américain". Les organisateurs de l'atelier de la CEI espèrent au contraire que les habitants des pays développés prendront conscience de la nécessité de souscrire au principe d'une "suffisance raisonnable".

Les études de cas entreprises par l'atelier de la CEI ont examiné de près les initiatives qui permettront de préserver les ressources jusqu'à un moment plus favorable où les populations auront réfléchi à l'ordre de priorité de leurs valeurs. En attendant, plus on peut conserver des ressources, avec le moins de pertes possible, plus il est probable que les populations adopteront une attitude plus conservatrice. Il ne faut pas oublier cependant que rien ne garantit une transition aussi favorable.

Les études du groupe de la CEI prouvent que les problèmes écologiques n'ont ni commencement ni fin. Ils touchent tous les aspects de l'existence. Il n'est donc pas possible de tenir compte de tous les éléments qui ont trait à l'environnement. En même temps, on ne peut pas se borner à l'analyse d'un seul phénomène. Il faut suivre toute la chaîne de causes à effets pour trouver, dans cette chaîne, les problèmes qui sont susceptibles d'une solution immédiate, sans perdre de vue le contexte plus large dans lequel se situent tels ou tels problèmes.

En Russie, la cause première du déboisement a été le besoin d'accroître les superficies agricoles pour nourrir une population de plus en plus nombreuse. La croissance démographique, le développement industriel, les constructions routières, l'aménagement de réservoirs d'eau, etc., exigeaient qu'on débarrasse certaines superficies de leur végétation arborée. C'est la raison pour laquelle le déboisement a été concentré dans la région d'Europe centrale à forte densité de population.

Au fur et à mesure que la civilisation avançait, l'abattage des arbres a commencé à jouer un plus grand rôle parmi les causes du déboisement. En Russie, le déboisement caractérise surtout la frange méridionale des zones forestières. Cependant, les forêts annonciatrices de la toundra subissent aussi un déboisement dont les fauteurs sont les éleveurs de rennes, les entreprises minières, etc.

Dans le passé, le bois servait surtout à la production de chaleur et les zones forestières déboisées servaient alors à l'agriculture. C'étaient là des activités essentielles. Comme le besoin d'alimentation et de chaleur a une limite naturelle, il était absurde de produire des excédents d'aliments et de chauffage. Le déboisement avait donc des limites naturelles.

Aujourd'hui, la société russe ne semble guère vouloir reconnaître les limites à imposer à l'utilisation des forêts au bénéfice de l'ensemble de l'humanité et des futures générations si ces limitations font obstacle à son bien-être personnel. A l'heure actuelle, la pauvreté est l'élément le plus important des modalités d'utilisation des forêts en Russie. Il faut entendre par là que la consommation est insuffisante, d'où la présence de maladies et la réduction de l'espérance de vie.

L'autre cause de la dégradation des forêts n'est pas aussi évidente, bien qu'on puisse aussi lui donner le nom de "pauvreté". "Ce genre de pauvreté n'est pas une quasi-famine. Il serait plus exact de l'appeler "pauvreté relative", parce qu'elle découle de l'envie suscitée par l'observation de l'existence des riches. La soif du pouvoir et de la richesse qui anime les russes peut être considérée comme l'une des causes les plus importantes du déboisement en Russie.

La perte des forêts a aussi des causes écologiques et socio-économiques qui déterminent deux groupes de facteurs. En premier lieu, les conditions particulières de la végétation forestière. En second lieu, la situation économique des usagers de la forêt dans une région ou un village.

En Russie, la protection des forêts est compliquée par le fait que l'ensemble de la société vit dans le provisoire; en effet, tout haut fonctionnaire peut être licencié après les élections. En raison de cette situation politique, les dirigeants cherchent à obtenir rapidement des résultats, même si c'est particulièrement difficile dans un domaine comme la gestion forestière. Dans des conditions d'instabilité économique et politique, des stratégies forestières à long terme sont donc constamment sacrifiées pour pouvoir satisfaire des intérêts politiques passagers. La situation est rendue pire par l'emploi peu efficace, voire indélicat, des fonds destinés à la régénération des forêts.

Vu la situation politique et économique de la Russie, l'éducation et un accroissement de la sensibilité écologique et économique de l'ensemble de la population ont un rôle particulièrement important à jouer.

Résumé des études de cas

Déboisement et dégradation rurale dans la région de Sikhote-Alinskii, District de Krasnoarmeiskii, Territoire de Primorye, par Ivan Kyalunziga et Anatoly Lebedev, Bureau des campagnes publiques régionales - BROK - , Vladivostok

Dans le District de Primorye, le secteur des ressources naturelles est dominé par deux grandes industries: l'abattage du bois et les mines. Durant la période des soviets, ces industries ont été particulièrement destructrices dans ce territoire, occupé à hauteur de 90% par des forêts qui ont été exploitées pour l'exportation.

Depuis lors, les activités concernant l'environnement ont remporté certains succès: une partie du territoire a été rendu à la Réserve de Sikhote-Alinskii, on a interdit l'abattage de pins par les coréens, le Refuge de Tayozhnii a pu conserver son territoire, dans le cadre du renouvellement de ses statuts, tandis qu'a été approuvée la constitution du Parc national de Sredne-Ussurskii. Cependant, on n'a pratiquement rien fait pour protéger et aider la communauté indigène des Oudege. Le seul véritable espoir d'offrir aux Oudege de meilleures perspectives d'avenir réside dans le projet de création d'un parc national assorti d'un vaste et complexe programme ethnique visant le tourisme et l'exploitation durable des ressources.

La dégradation des forêts résulte aussi du fait que, communauté ethnique compacte, le groupe Iman des Oudege a été en butte, au cours des 10 à 15 dernières années, à des pressions constantes exercées dans le sens de l'assimilation et de la destruction de l'environnement. Le peuple Iman possède une vieille culture d'utilisation durable de la forêt, dans le respect de la forêt vivante qui sert de base au régime traditionnel des ménages et de la gestion des terres: or, cette culture est en voie de disparition. Cette évolution, intensifiée par l'extraction destructrice des ressources (extraction de minéraux et d'or, et abattage du bois) a provoqué la ruine totale du cœur de la tā ga des Iman, sur les anciennes terres de la Réserve de Sikhote-Alinskii.

Une série de mesures prises par les autorités du district pour aider et rétablir la communauté ethnique dans la zone d'Ostrovoiye (Sanchikheza) n'a pas donné des résultats positifs en raison des problèmes économiques généraux et du manque de soutien des autorités régionales et fédérales.

L'abattage a provoqué un réseau extrêmement complexe de causes de dégradations. Les poissons ont disparu du fleuve Iman quand on s'est mis à faire flotter les grumes; les forêts et la faune ont été détruites par l'abattage illégal, le braconnage et les portages à flanc de colline. Les voies des migrations animales ont été détruites par la construction de pistes de pénétration ; au cours des sept à huit dernières années, il faut ajouter l'invasion de milliers de voitures japonaises d'occasion utilisées par des chômeurs à la recherche d'emplois et de gagne-pain.

Comme les entreprises traditionnelles d'abattage (lespromkhoz) font faillite et comme les politiques fiscales du gouvernement empêchent la création de nouvelles entreprises d'exploitation du bois qui pourraient porter tort aux producteurs autochtones, le danger principal que court la forêt tient à la présence d'innombrables petites entreprises

illicites qui reçoivent des permis d'exploitation de tous ordres, pour n'importe quelle espèce et à n'importe quel emplacement.

Il est remarquable que la crise de l'économie japonaise et le marasme dans lequel est plongé le marché principal du bois sibérien n'aient pratiquement pas touché les petites entreprises illicites. Une fois sortis du premier choc économique, les groupes criminels se sont mis à terroriser et à acheter les responsables des administrations, les services forestiers locaux, la milice et les fonctionnaires du service de protection de l'environnement. Par contre, une fois de plus, se sont les forestiers traditionnels qui se trouvent lésés lorsqu'ils s'efforcent de pratiquer un commerce légal du bois.

Les causes profondes les plus importantes de la dégradation des forêts sont au nombre de trois:

Carences législatives et administratives

- Défauts de la législation et de la stratégie du gouvernement, par exemple la politique qui permet un accroissement des abattages - fondé sur des méthodes dépassées d'évaluation forestière - et le manque de financement des institutions de recherches forestières.
- Méthodes d'appel d'offres pour les droits d'abattage fondées sur la solvabilité des demandeurs - au détriment de l'exploitation rationnelle de l'environnement.
- Absence d'évaluations de l'impact sur l'environnement quand on loue des forêts à bail (ventes de bois)
- Faillite des anciennes lespromkhozes, qui conduit à des modalités réduites, mais illicites, d'utilisation de la forêt.
- Diversité des règlements et des dimensions des zones de protection hydrologique prévus par les lois concernant les pêches, les forêts et l'utilisation de l'eau.
- Secret des opérations commerciales d'exportation et des prix des ventes de bois
- Absence d'une stratégie fédérale d'utilisation de la forêt qui soit rationnelle sur le plan de l'environnement, et impossibilité d'en mettre une en place dans le cadre du développement économique actuel
- Accès des petits utilisateurs privés de la forêt à la totalité des droits d'abattage et absence de contrôle réel de leurs activités
- Absence, dans le système, de mesures de protection contre l'incendie et de services de pompiers
- Opposition du gouvernement aux efforts régionaux visant à interdire l'exportation de frêne en provenance de Primorye, qui avait été entreprise par l'administration régionale, mais s'était heurtée à l'opposition du Ministère public.

Violation des règlements forestiers

- Effets permanents de la vieille technologie d'abattage (essentiellement, aménagement de portages sur des pentes raides, entraînant une érosion rapide durant les fortes pluies de mousson, destruction des jeunes arbres et absence de reboisement)
- Refus continu d'accepter les formes traditionnelles d'exploitation durable de la forêt que les Autochtones jugent normales
- Abattage industriel sous la guise de "récupération", "d'activité intermédiaire", de "maintenance", etc.
- Octroi de permis d'abattage de diverses espèces d'arbres en se fondant sur les priorités de la demande du marché au détriment de la durabilité des forêts.
- Achat illégal de permis et d'autres documents
- Abattage sans permis - en d'autres termes, vols de bois, et
- Cession de permis d'abattage à d'autres exploitants

Violation des règlements financiers et de douanes

- Listes falsifiées de répartition et de prix du bois, sans tenir compte des véritables consignations
- Réduction artificielle des prix des marchés par rapport aux prix effectivement payés et, partant, encouragement d'une augmentation du volume d'abattage
- Signature de marchés fictifs qui ne prévoient aucun versement au compte de l'exportateur et ne produisent aucun revenu pour le territoire, et

- Exportation d'un volume de bois supérieur à celui prévu par le marché.

Il convient de noter que le marché asiatique du bois joue un rôle particulièrement important dans le déboisement .

En résumé, quand l'argent est devenu la priorité dominante, sinon la seule, de la gestion des ressources du territoire, on a vu disparaître les derniers éléments d'une stratégie fondé sur un développement équilibré de la tā ga qu'avait pratiquée l'ancienne administration communiste. Malgré les nombreux problèmes associés à un administration financière centralisée sous le régime soviétique, les fonctionnaires locaux et les principaux exploitants ont compris que les plans de développement industriel devaient comporter le reboisement, la réalisation d'une infrastructure, le développement social et la protection contre l'incendie - et que l'exécution était tout aussi indispensable que la planification.

Dans le climat politique actuel, la dégradation forestière est accentué par la moindre sensibilisation des habitants aux problèmes de l'environnement et par le manque de volonté des entreprises quand il s'agit de rechercher des moyens légaux de survivre ou de créer un nouveau marché pour des produits forestiers autres que le bois. En même temps, les ONG ont diminué leur contribution à la solution des problèmes du déboisement: en effet, les ONG locales s'intéressent davantage aux questions scientifiques et se détachent donc des questions pratiques qui se posent sur le terrain.

Solutions possibles

L'étude de cas avance un certain nombre de solutions possibles pour lutter contre le déboisement dans la région.

Activités à court terme et activités continues

- Établir sur les routes des points de contrôle publics, avec l'aide d'une milice mise en place par les administrations et Goskomecologia;
- Fixer des priorités écologiques et forestières dans les règlements qui régissent les appels d'offre concernant les parcelles forestières;
- Réaliser dans les médias des campagnes qui encouragent des schémas positifs de développement communautaire de la tā ga, de préférence à la destruction de la forêt pour servir de base à la survie économique des collectivités locales et autochtones;
- Créer un groupe interinstitutionnel de protection des forêts, avec la participation des services d'inspection des forêts, de la chasse et de l'environnement, de la milice et de la communauté; et
- Commercialiser de nouveaux produits non forestiers autres que le bois

Activités à long terme

- Attirer des investissements dans les activités de petites entreprise qui s'occupent de récolter, vendre en gros et transformer des produits forestiers autres que le bois, tels que fruits à coque, baies, aiguilles de pin, fougères, champignons, vins, plantes aromatiques, etc.
- Encourager la création de petites usines de transformation du bois qui produisent des articles recherchés par le marché local, tels que parquet, lamelles, souvenirs, etc.
- Développer un tourisme écologique, sportif et scientifique
- Créer pour les Oudege un centre ethnique-culturel et un modèle communautaire d'utilisation de la forêt
- Formuler des propositions et des règlements juridiques à l'intention des parlements locaux et régionaux, afin de privilégier les petites entreprises qui s'inquiètent de la durabilité de l'utilisation des ressources
- Encourager le service forestier, les exploitants et le service de protection de l'environnement à utiliser dans leurs pratiques forestières la certification volontaire et obligatoire du bois et les aider à le faire
- Soutenir les candidatures des ONG aux législatures locales et régionales en faisant intervenir activement l'ONG «Tā ga» et d'autres groupes qui s'intéressent à l'environnement.
- Adopter les initiatives législatives proposées par les activistes de l'environnement, par l'Association des peuples autochtones et par la Duma régionale qui accordent des priviléges aux populations autochtones en ce qui concerne les droits d'utilisation de leurs ressources (dérégulation aux impôts régionaux et locaux, priorité accordée aux soumissions - indépendamment de la solvabilité, etc.)

Les plans doivent être réalisables. Les Oudege ont perdu leurs illusions après qu'on leur ait promis, sans jamais les mettre à exécution, une série de plans et programmes de développement ethnique, de soutien et de priviléges.

Bien qu'elle soit extrêmement compliquée, une solution plus importante consistera à élaborer lentement un modèle d'administration conjointe d'un parc national, sur la base des principes des communautés Oudege. C'est une entreprise délicate qui n'a peut-être pas de base en droit. Jusqu'ici, la législation a créé une série de fossés sociaux et juridiques, artificiels et dépourvus de sens, entre les représentants de la communauté et de la ville. Or, la coopération doit être le point de départ de toute activité dans la *tä ga* qui vise à créer un nouveau modèle de société tout en maintenant la santé de l'environnement. Cette coopération ne doit pas oublier les priorités des peuples autochtones que protègent des conventions internationales mais auxquelles la loi russe ne prête pas suffisamment attention.

Dégénération et déboisement des forêts dans la région de Bryansk, par le Dr. Ludmila S. Zhirina, Oleg V. Markin, Bryansk Non-Governmental Organization "VIOLA"

La région de Bryansk occupe 3.400 hectares, dont environ 1.173 hectares de forêts, dont 50,8% de conifères et d'arbres à feuilles caduques. Dans la sous-zone des forêts de conifères à feuilles caduques, la principale espèce forestière est **Quercus robur** (chêne); on trouve aussi **Acer Platanoides** (érable), **Tilia cordata** (tilleul), **Betula pendula** (bouleau) et **Populus tremula** (tremble).

Du 15e au 18e siècle, de vieilles forêts naturelles occupaient tous les districts nord et est de la région. Aujourd'hui, ces forêts ont presque toutes été abattues et ce qui en reste se présente sous forme de petits massifs. Au lieu des forêts indigènes on trouve maintenant des forêts secondaires composées de bouleaux et de trembles (arbres qui exigent de la lumière) qui poussent rapidement mais ont une existence ne dépassant pas 80 à 150 ans. Les sapins et les chênes croissent rapidement à l'abri des bouleaux et des trembles mais ces derniers conservent une position dominante: cependant, comme elles ne vivent pas plus de 100 à 150 ans, les forêts de conifères à feuilles caduques se substituent naturellement aux forêts de bouleaux et de trembles.

Les principaux facteurs qui encouragent le déboisement et la dégradation des forêts dans la région de Bryansk sont la pollution des terres forestières par la radioactivité (après l'accident de Tchernobyl), les incendies de forêt et les coupes illégales.

L'accident de Tchernobyl a entraîné la pollution radioactive de vastes superficies dans la région de Bryansk, et aussi la dégradation des forêts. Les forêts, qui jouent le rôle de protection le plus important pour stabiliser une zone, absorber les éléments nocifs, les redistribuer et purifier les systèmes écologiques envahis par des radionucléides sont en même temps plus sensibles aux radiations que les autres écosystèmes. Les forêts constituent un obstacle qui empêche la distribution secondaire des radionucléides. A la suite de la pollution des forêts par radiation, les méthodes d'exploitation forestière ont changé. Toutes sortes d'activités sont interdites dans les forêts où la densité de la pollution dépasse 15ku/km², à l'exception des forêts qui servent de pare-feu.

Solutions proposées

- Définir des critères (de direction stratégique afin d'entreprendre des activités pratiques visant une gestion durable des forêts) et des indicateurs (pour surveiller les activités pratiques liées à la forêt);
- Étudier l'interaction entre le service forestier et les ONG, les enseignants, les élèves, les hommes de science et d'autres personnes concernées;
- Organiser des conférences de tous les intéressés afin d'identifier les problèmes forestiers et de proposer des solutions;
- Élaborer un programme d'éducation forestière qui impartisse une sensibilité écologique et enseigne des applications forestières pratiques qui soient le complément de ces nouvelles attitudes;
- Faire en sorte que les médias fassent appel à la population locale en lui fournissant des informations écologiques concernant les forêts et les conséquences des coupes illégales; et
- Renforcer les mesures de protection contre les incendies de forêt.

Déclin du chêne dans la région du Povolzhje Moyen, par I.A. Yakovlev, Mary State Technical University (Ioshkar-Ola)

Parmi les écosystèmes forestiers qui existent dans la région du Povolzhje Moyen, l'un des plus précieux est l'écosystème de forêts de chênes. Dans cette région, les forêts de chênes occupent 934.160 hectares (soit 5% de la superficie forestière de la région et 25% de l'ensemble des forêts de chênes de la Russie). Les forêts de chênes de fondation de la région du Povolzhje Moyen - dans les républiques des Chouvaches, du Tatarstan, de Moldovie et de Mary El, et dans les régions de Kirov, Kostroma, Nijni Novgorod, Oulyanovsk, Penza et Samara sont encore plus importantes, dans un contexte historique et d'un point de vue économique.

Dans le bassin de la Volga, les forêts de chênes jouent un rôle singulier dans l'environnement, les bassins versants et la protection de la nature. Elles se trouvent dans des territoires fortement peuplés comportant des ensembles agro-industriels développés sur le plan économique. Le chêne a, en soi, une grande valeur économique, mais son importance va bien au-delà de l'économie proprement dite. Le chêne forme une voûte riche et sans pareille et remplit une série de fonctions écologiques dans les écosystèmes de la région, aidant ainsi à conserver un maximum de biodiversité.

L'analyse de la dynamique des forêts de chênes à l'époque des soviets fait apparaître un mouvement constant de diminution des superficies et, ce qui est plus alarmant, une accélération de ce déclin. En 30 ans seulement (1966-1996), la superficie des forêts de chênes a diminué d'environ 430.000 hectares - soit plus du tiers de leur ancienne superficie. Les reculs les plus marquants ont été observés dans les républiques de la steppe forestière et de la steppe proprement dite, c'est-à-dire dans le Tatarstan, Oulyanovsk et Samara. Dans la république de Mary El, la zone forestière a diminué de 7.100 hectares (38,4%) et d'environ 1 million de mètres cubes de bois. Cet amoindrissement concerne surtout la plaine inondée, dont on avait coupé la forêt avant de créer le réservoir de la centrale hydroélectrique de Cheboksary, et les forêts coupées durant la seconde guerre mondiale.

La raison principale du déclin relativement récent des forêts de chênes - les activités humaines - a une origine ancienne. Si on étudie l'histoire de la gestion des forêts de chênes, on peut conclure que la structure des peuplements modernes de chênes ne répond pas aux besoins écologiques de l'espèce. Le changement important de la qualité et de la composition du bois de chêne remonte au début de l'exploitation intensive des forêts de chênes (le premier quart du 19e siècle). De multiples coupes sélectives ont dégradé le potentiel génétique des forêts et réduit la dimension du pool de gènes. La coupe des meilleurs arbres a compromis la stabilité biologique de l'ensemble des forêts de chênes.

Bien qu'elle ait des dimensions relativement réduites, la région du Povolzhje Moyen est l'une des régions les plus peuplées de la Russie. Elle est passée d'une économie agraire à une économie agro-industrielle, dans laquelle la chimie, l'électro-technique, l'énergie, l'électronique, la construction de machines et d'autres industries prospèrent au détriment de l'environnement. Dans la république de Mary El, le niveau de contaminant observé dans les forêts de chênes atteint 0,92 tonnes au km²; dans la république de Chouvache, le chiffre se hausse à 4,3 tonnes au km². Il faut donc admettre que, en tant que complexes naturels, les forêts de chênes ne sont pas à l'abri des polluants et sont en fait des systèmes ouverts à toutes sortes d'invasions. Les pressions technologiques et agrochimiques exercées sur l'environnement et sur l'agriculture ont les mêmes effets négatifs sur les forêts de chênes de la région.

Le problème du déclin récent des forêts de chênes s'est heurté à une attitude de passivité. Depuis lors, les forestiers ont pratiqué de façon agressive des coupes sanitaires d'arbres morts et ont protégé les forêts contre les insectes défoliants. La situation commence désormais à changer. On a pu arriver à une entente mutuelle entre les organisations forestières et les services publics des républiques et des régions à propos de la situation désastreuse des forêts de chênes de la région. Aux taux actuels de disparition, il existe une réelle possibilité de voir les chênes cesser entièrement d'exister en l'absence d'initiatives de gestion forestière.

Quand on envisage la reconstitution de forêts de chênes et la croissance de peuplements stables, la gestion forestière doit veiller à créer des peuplements mixtes de chênes comportant des espèces naturelles connexes. Il faut donner la priorité aux mesures qui encouragent et/ou renforcent les processus de régénération naturelle observés dans les écosystèmes forestiers. Quand on procède à des coupes, il faut alors employer des méthodes et des techniques assurant la préservation des jeunes chênes et des espèces qui les accompagnent. En règle générale, après les premières années de forêts de fondation, on trouve suffisamment de chênes, sous la voûte, pour perpétuer la forêt.

Le déclin des forêts de chênes est un phénomène compliqué et complexe; on ne peut résoudre le problème qu'en conjuguant les efforts de toutes les parties prenantes: forestiers, industriels, écologistes et services publics.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts à Krasnoyarsk, Sibérie, par R.M. Babintseva, V.N. Gorbachev, A.P. Laletin, V.N. Malkevitch, S.D. Titov, V.N. Sukachev Institute of Forests, SBRAS

La région de Krasnoyarsk se trouve au centre de la partie asiatique de la Fédération russe. Elle mesure près de 3.000 kilomètres du nord au sud et 1.200 kilomètres de l'est à l'ouest. On trouve sur son territoire une riche variété d'espaces naturels. Cette variété s'exprime dans les caractéristiques diverses de la zone forestière, y compris sa composition naturelle, sa productivité, ses ressources et ses fonctions écologiques. La forêt occupe jusqu'à 76,4% de la région.

Les coupes permises atteignent 51,6 millions de m³, dont 8,7 millions de m³ de conifères. Cependant, cette limite n'a jamais été atteinte; à l'heure actuelle, le volume des coupes ne cesse de diminuer. C'est ainsi qu'en 1996, elles ont atteint 9 millions de m³, soit 17% du volume annuel permis.

Le déboisement et la dégradation des forêts ont de nombreuses causes, qui sont liées les unes aux autres et ne peuvent pas toujours être perçues. On peut subdiviser en trois grands groupes les principales causes profondes.

Causes géographiques

Les conditions naturelles de la région de Krasnoyarsk sont favorables à la végétation forestière; c'est pourquoi on a toujours considéré que la région avait une abondance de forêts. Aucune limitation n'a été imposée dans la pratique à l'industrie du bois et des coupes à blanc ont été largement pratiquées sur de vastes territoires. Le résultat est que, dans les régions du centre et du sud, la plus grande partie des forêts ont désormais disparu.

Causes historiques

La révolution d'octobre 1917 et les deux guerres mondiales (1918-1922 et 1941-1945) ont empêché le gouvernement et la population de trouver des solutions aux problèmes des forêts.

Causes socio-économiques

Après la guerre, la reconstruction de l'économie nationale, qui a fait la part la plus grande aux militaires, a exigé d'énormes volumes de bois, fournis surtout par la Sibérie.

Les causes socio-économiques profondes comportent aussi des violations des droits des populations autochtones et de leur accès à l'utilisation des forêts. Les missions de reconnaissance et l'emploi des transports dans des forêts instables occupant des sols gelés (permafrost) ont entraîné des pertes irréparables pour l'écologie des zones septentrionales. La principale conséquence est que les populations autochtones ont perdu leur culture d'utilisation traditionnelle des forêts, qu'on n'a plus guère espoir de rétablir.

La région de Krasnoyarsk est donc devenue une région dont la superficie forestière est suffisante, après avoir été une région d'abondance forestière. Le principal objectif de la gestion n'est donc pas le reboisement, comme c'est le cas des régions européennes de la Fédération russe, mais la **préservation** du potentiel forestier actuel, y compris les nombreuses espèces d'organismes, de communautés naturelles et de paysages. On a nettement besoin d'une nouvelle stratégie de gestion forestière.

La majorité des pays forestiers ont adopté le principe de gestion durable des forêts en tant que nouvelle stratégie forestière. Cette stratégie envisage une formule de gestion forestière fondée sur un écosystème, qui assurer la durabilité des écosystèmes et des ressources forestiers. La durabilité est liée aux limites de coupes d'arbres et d'autres ressources forestières répondant à des paramètres écologiques et économiques.

Comme il n'existe aucun mécanisme éprouvé ni aucun indicateur d'application des critères de gestion durable des forêts, il est urgent que les sciences et la gestion forestières les mettent au point.

Nous proposons la solution suivante pour l'exploitation limitée des forêts:

Un plan de gestion a été proposé pour la zone louée par l'industrie forestière de Predivinsk à l'entreprise forestière de Bolshaya Murta. Le service forestier fédéral des États-Unis et le mouvement écologique régional "les amis des forêts sibériennes" ont soutenu l'élaboration du plan de gestion qui tenait compte des principes de gestion durable des forêts. Les bassins de drainage des divers cours d'eau ont servi de modèles pour l'élaboration d'un schéma de bassin de drainage. En théorie, ces bassins peuvent être considérés comme étant analogues à des systèmes écologiques naturels.

Une stratégie contemporaine de gestion durable des forêts envisage le recours à des systèmes d'information géographique (SIG) qui permettent, entre autres choses, de définir des activités optimales dans les divers quadrants et de choisir une technologie de gestion qui soit écologiquement responsable. En outre, les systèmes d'informations géographiques permettent d'établir la carte de la répartition des diverses activités sur une superficie forestière donnée, par exemple les méthodes d'obtention d'un rendement primaire, les réussites de régénération naturelle, et d'autres facteurs qui facilitent la planification et la réalisation de diverses activités.

Dans l'ensemble, l'élaboration des éléments économiques d'une stratégie de gestion durable des forêts dans un pays dont l'économie est de plus en plus instable est extrêmement difficile. Elle est rendue encore plus difficile du fait qu'il n'existe aucune donnée concernant les volumes actuels de bois figurant dans la base d'information portant sur les ressources; en effet, les inventaires forestiers n'ont pas effectué des travaux de ce genre depuis plusieurs années. La deuxième difficulté, qui est tout aussi importante et compliquée, consiste à rechercher les moyens de résoudre les problèmes sociaux des villages forestiers, pour lesquels les entreprises forestières deviennent les "noyaux villageois". Une gestion forestière durable ne semble pas réalisable si ces problèmes ne sont pas résolus.

Liste des études de cas et des études détaillées

Études de cas nationales

- *Déboisement et dégradation rurale dans la région de Sikhote-Alinskii, District de Krasnoarmeiskii, Territoire de Primorye*, par Ivan Kyalunziga et Anatoly Lebedev, Bureau of Regional Public Campaigns - BROK, Vladivostok.
- *Causes profondes de la perte de forêts en République de Géorgie*, par Alexander Urushadze, Ministère de l'économie, République de Géorgie
- *Dégradation et déboisement des forêts dans la région de Bryansk*, par le Dr. Ludmila S. Zhirina, Oleg V. Markin, Bryansk Non-Governmental Organization, VIOLA
- *Déclin du chêne dans la région du Povolzhje Moyen*, par I.A. Yokovlev, Mary State Technical University (IOSHKAR-oLA)
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts à Krasnoyarsk, Sibérie*, par R.M. Babintseva, V.N. Gorbachev, A.P. Laletin, V.N. Malkevitch, S.D. Titov, V.N. Sukachev Institute of Forests, Branche sibérienne de l'Académie des sciences russe (SBRAS)

Etudes détaillées

- *"Influence des insectes sur les forêts sibériennes"*, Vladimir Soldatov, The State Forest Protection Enterprise, Krasnoyarsk Regional Forest Service, Sibérie centrale
- *"Pauvreté et style de vie"*, Dmitry Vladyshevskii, Krasnoyarsk Technical University, Sibérie centrale

Liste des participants

- Baskanova, Tatjana Fiodorovna, Friends of Siberian Forests, Krasnoyarsk, Sibérie centrale, Russie
- Beekwitt, Eric, Sierra Biodiversity Institute, Californie, États-Unis
- Blinov, Lev Vladimirovich, Tomsk State University, Tomsk, Sibérie occidentale, Russie
- Babintseva, Rosa Mikhailovna, The V.N. Sukachev Institute of Forests, Branche sibérienne de l'Académie des sciences russe (SBRAS), Krasnoyarsk, Sibérie centrale, Russie
- Deviatkin, Gennadi Vyacheslavovich, Réserves naturelle "Small Abakan" et "Tzachy", Abakan, République de Khakhasie, Sibérie méridionale, Russie
- Kondrashova, Tatyana Victorovna, Branche Altai de l'Union Socio-écologique, Barnaul, Sibérie méridionale, Russie
- Kuzmichev, Valerii Vasilyevich, The V.N. Institute of Forests, SBRAS, Krasnoyarsk, Sibérie centrale, Russie
- Kyalanziga, Ivan Andreevich, The Primorsky United Organisation "Kedr", Krasnoarmeiskii District, Primorsky Territory, Russie extrême orientale.
- Laletin, Andrei Petrovich, Friends of Siberian Forests, Krasnoyarsk, Sibérie centrale, Russie
- Laschinskii, Nicolai Nikolaevich, The Central Siberia Botanical Garden, SBRAS, Novosibirsk, Sibérie occidentale, Russie
- Lebedev, Anatolii Victorovich, The Bureau of Regional Public Campaigns, BROK, Vladivostok, Russie extrême orientale
- Markin, Oleg Victorovich. Bryansk Regional NGO "Viola", Bryansk, Russie
- Nazarova, Yulia Semyonovna, Administration de la Présidence de la République de Tuva, Kyzyl, Sibérie méridionale, Russie
- Moshkalo, Vladimir Vladimirovich, Bureau de l'IUCN dans la CEI, Moscou, Russie
- Oparin, Roman Vladimirovich, Gorno-Altaiskii Botanical Garden, Gorno-Altaisk, Sibérie méridionale
- Ortiz, Rosario, Fundacion Ecotropico, Colombie
- Ponarina, Yevgeniya Alesandrova, Sovyetskaya Molodjozh Newspaper, Irkust, Sibérie orientale, Russie
- Sannikova, Irina Valeryevna, Khakassky Regional Foundation "Tchazy", Abakan, République de Khakhasie, Sibérie méridionale, Russie
- Soldatov, Vladimir Vladimirovich, The State Forest Protection Enterprise, Krasnoyarsk Regional Forest Service, Sibérie centrale, Russie
- Urushadze, Alexander Tengitovich, Ministère de l'économie, République de Géorgie
- Vladyshevsky, Dmitrii Vladimirovich, Krasnoyarsk Technical University, Sibérie centrale, Russie
- Yakovlev, Igor Aleksandrovich, The Committee on Forest of the Krasnoyarsk Region, Krasnoyarsk, Sibérie centrale, Russie
- Zabortseva, Olaga Valentinovna, Salvation of Angara and Yenisey Rivers, Lesosibirsk, Sibérie centrale, Russie
- Zubov, Mikolai Arkadyevich, Krasnoyarsk Branch of the Socio-Ecological Union (SEU), Sibérie centrale, Russie

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Europe

L'atelier régional européen sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts a eu lieu à Bonn, en Allemagne, entre le 28 et le 30 octobre 1998. Les participants étaient des représentants d'ONG, des fonctionnaires publics, des chercheurs universitaires et des consultants forestiers. La réunion a examiné six études de cas, trois études détaillées et un rapport de synthèse, qui avaient tous été préparés pour l'atelier, et s'en est servi pour tirer ses conclusions.

Les forêts européennes ne sont pas en parfait état. Leur superficie a été réduite au tiers environ de ce qu'elle était à l'origine et les forêts anciennes ont subi d'énormes pertes. Les forêts restantes ont été profondément modifiées et simplifiées. Les deux-tiers des arbres du continent pâtissent dans une certaine mesure d'une défoliation imputable à la pollution aérienne.

Il est très difficile de généraliser quand on parle des forêts européennes. Les facteurs qui entraînent la perte de forêts dans un contexte peuvent avoir l'effet opposé dans un autre. L'atelier a donc souligné l'importance de méthodes locales et nationales de solution des problèmes, et n'a accordé qu'une importance relativement mineure aux solutions internationales qui, de l'avis général, risquent d'être trop brutales pour qu'on puisse les aménager en fonction des besoins locaux.

Les forêts sont bien autre chose que des peuplements d'arbres. Ce sont des écosystèmes complexes auxquels sont intégralement associées une certaine faune et une certaine flore, ainsi que des collectivités humaines qui y résident de longue date; elles remplissent toute une série de fonctions. La perte de l'un quelconque de ces éléments ou fonctions doit être considérée comme une perte de forêt.

Aux fins du Forum international sur les forêts (FIF), il convient d'accepter, afin de ne pas accorder une importance indue aux facteurs économiques, la large définition des causes profondes des pertes de forêts proposée par le GIF, au lieu de la formule plus étroite adoptée par le CIFOR.

Les régimes de propriété foncière et forestière ont exercé une influence puissante sur la façon dont les forêts ont été exploitées et détruites. La formule de propriété communautaire - moyen terme entre propriété publique et propriété privée - présente éventuellement des avantages pour beaucoup de régions européennes, mais elle ne doit pas être imposée au détriment d'une centralisation des règlements. Pour assurer une bonne gestion communautaire des forêts, y compris des ressources et des structures qui permettent une véritable participation de la communauté aux prises de décision, on a besoin d'un cadre institutionnel habilitant.

Les politiques forestières ont eu tendance à donner la priorité à la production, et à mettre en deuxième place les politiques de protection et, en troisième, les politiques sociales. Les forêts ont pâti de la théorie de gestion forestière dite "politique du sillage". Il faut modifier les politiques forestières nationales afin de donner un poids égal aux valeurs sociales, écologiques et économiques.

De puissants groupes d'intérêt dominent les décisions de politique. Pour les contrer, on a besoin de formes de gouvernement plus transparentes et ouvertes, reposant sur le principe de la participation.

Pour mettre ces nouvelles formules en œuvre, les services forestiers peuvent avoir besoin de subir des réformes et de faire recycler leur personnel. Dans les pays en transition, en particulier, il faut renforcer les moyens institutionnels pour faire face aux nouvelles pressions exercées sur les forêts par les forces du marché et les réformes foncières.

La brève durée des mandats politiques constitue un obstacle à l'inclusion de considérations écologiques dans les décisions liées aux forêts. Les aspirations matérialistes de la société renforcent cette tendance. Parmi les solutions, on peut citer l'éducation du public, notamment au sujet des causes profondes des pertes de forêts, l'amélioration de la façon dont les médias traitent la question, une plus grande indépendance des recherches forestières, et des réformes électorales.

Les marchés ont exercé sur les forêts des influences très diverses, parfois bénéfiques, parfois destructrices. Cependant, l'accroissement de la demande de consommation impose aux forêts une charge insoutenable; il faut la réduire si on veut freiner les pertes de forêts. Parmi les solutions, on peut citer l'élimination des subventions perverses, l'imposition «d'écotaxes», le renforcement des règlements, y compris des restrictions ou des barrières douanières sur le commerce de biens produits par la destruction, et la comptabilité verte (qui tient compte des effets externes). Certaines de ces solutions exigeront des modifications du droit international (accords commerciaux). Il faut encourager les dispositions volontaires et les choix des consommateurs sans pour autant en faire l'origine de transformations profondes de la consommation et du commerce.

Les mesures adoptées par l'Europe pour lutter contre la pollution ont été sans effet et, dans l'ensemble, n'ont pas réussi à s'attaquer aux causes profondes des émissions. On a besoin de réformes de la politique et des lois pour modifier les politiques de transport (afin de réduire les NOx), épurer les émissions industrielles (réduire les SO2) et encourager la culture organique (pour réduire les nitrates). Les pays en transition auront besoin d'une aide supplémentaire pour réaliser ces changements.

Par son aide, son commerce et ses investissements étrangers, l'Europe occidentale contribue puissamment aux pertes de forêts dans le reste du monde, Europe de l'Est comprise. Directement ou indirectement, l'aide apportée aux pays en développement entraîne des pertes de forêts du fait qu'elle ne s'attaque pas aux causes profondes dans les pays bénéficiaires, et parfois même les exacerber. On a donc besoin de modifier les programmes d'aide. Les projets d'aide devraient répondre davantage aux intérêts des bénéficiaires. Il faut mieux tenir compte des problèmes sociaux et des secteurs vulnérables, notamment des femmes et des populations autochtones. L'aide doit devenir davantage une question de programmes, et non plus de projets. Il faut exiger des évaluations de l'impact stratégique, mieux partager l'expérience des "meilleures pratiques" entre bailleurs de fonds et renforcer la coordination entre donateurs.

La plupart de ces mesures peuvent être prises au niveau local, national et, dans quelques cas, régional. La réunion a soigneusement examiné les propositions du GIF et a mis en relief certaines d'entre elles qui pourraient être particulièrement importantes pour s'attaquer aux causes profondes. Cependant, les mesures proposées sont, en soi, insuffisantes.

En particulier, les négociations intergouvernementales n'ont pas réussi, jusqu'ici, à aborder un certain nombre de questions fondamentales:

- on a besoin de mesures plus efficaces pour modifier l'équilibre des forces exercées sur les forêts
- il faut prendre des mesures pour réduire la consommation
- il faut modifier les programmes d'aide, et
- on a besoin de modifier le droit international pour permettre de faire reposer la réglementation du commerce et des investissements sur des bases écologiques et sociales.

Rien n'indique que ces questions soient prises en considération par ceux qui préconisent une convention sur les forêts. Il semble que les questions fondamentales qui doivent être réglées au niveau international se situent en dehors du mandat du Forum intergouvernemental sur les forêts.

Résumé des études de cas

Examen des causes profondes de la perte de boisés suite à la construction de routes: le cas de la bretelle de Newbury, Royaume-Uni, par Georgina Green.

Le Royaume-Uni est l'un des pays d'Europe les moins riches en forêts. Les forêts étaient jadis la forme de végétation prédominante, mais les forêts claires naturelles n'occupent plus que 2,3% de la superficie du pays, tandis que les plantations, composées surtout d'espèces non indigènes, occupent un espace supplémentaire de 7,5% (2,5 millions d'hectares). Dans les 50 ans qui se sont écoulés depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, le pays a perdu 45% de ses forêts anciennes et semi-naturelles. La politique actuelle vise désormais à inverser cette tendance. Le régime de propriété est divers: 35% des forêts sont la propriété de l'État, 20% d'organismes volontaires publics, 20% d'agriculteurs et 35% d'autres propriétaires privés. Toutes les opérations forestières font l'objet de règlements et de contrôles d'État.

L'étude de cas porte sur des forêts claires, importantes du point de vue biologique, qui ont été détruites pour permettre la construction d'une bretelle contournant la ville de Newbury, au centre-sud de l'Angleterre. Bien que ces bois aient été placés parmi les Sites de faune et flore sauvages du district et parmi les Sites d'intérêt scientifique spécial (SSSI), et malgré les lois nationales et européennes visant à encourager la conservation de la faune et de la flore sauvages, ces forêts n'ont pas pu être protégées. L'étude de cas aide à expliquer pourquoi, dans le pays, il y a quelque 300 SSSI qui sont détruits ou endommagés chaque année.

Le projet routier a suscité une controverse nationale et internationale, qui a donné lieu à de vives interventions sous forme d'enquêtes publiques, de poursuites judiciaires, de campagnes de presse et d'interventions parlementaires et extra-parlementaires visant à bloquer les travaux de construction. Ce faisant, on a pu voir clairement l'anatomie des forces sociales et économiques qui, en Angleterre, travaillent pour et contre la construction de routes.

L'emploi d'une formule de diagnostic pour aider à préciser l'analyse a mis en relief un certain nombre de causes profondes des pertes de forêts. Il convient de noter la faiblesse relative des lois qui protègent les sites présentant une importance biologique et la rare désignation des forêts claires parmi les zones protégées. Cette faible législation exprime le pouvoir effectif des propriétaires et du lobby foncier, et la priorité que la politique de l'État accorde au développement économique; ces deux éléments se conjuguent pour limiter la volonté et l'autorité des services locaux de conservation.

Au cours des 18 années pendant lesquelles le Parti conservateur a tenu les rênes du pouvoir, la politique de transport du gouvernement a eu pour principe dominant de faciliter la construction de routes et le développement des transports routiers tout en permettant l'érosion progressive des services de chemin de fer et des autres moyens de transports publics. L'augmentation de la demande publique de transports n'a donc guère eu d'options à sa disposition en dehors de la route. Les régimes fiscaux ont eux aussi encouragé la préférence du public pour l'automobile en concentrant les coûts de possession d'une voiture au moment de l'achat au lieu de les étaler tout au long de l'usage d'un véhicule. La politique du gouvernement a répondu à l'appel d'un puissant lobby de la construction routière et automobile. Elle visait à répondre à une demande sans cesse grandissante de transport, qui est liée à la volonté générale de pratiquer une politique d'urbanisme, d'encourager un commerce mondial et de grouper les industries pour améliorer les niveaux de vie de la population.

Les valeurs matérialistes de la société, alliées à la brièveté du mandat du pouvoir politique dans une démocratie électorale ont également encouragé les hommes politiques à mettre les arguments de création d'emplois et d'amélioration des niveaux de vie au-dessus des questions d'environnement et de santé. D'un autre côté, l'existence d'une chambre du parlement qui n'est pas élue exacerbé le problème de la possession du pouvoir en mettant en avant le rôle de personnalités qui profitent de leurs puissantes relations pour exercer une influence sur les décisions afin de les faire correspondre à leurs intérêts personnels ou à ceux de leur groupe. Témoin le blocage de la législation qui aurait donné une meilleure protection aux sites importants pour la conservation de la nature.

Malgré le caractère généralement matérialiste des valeurs de la société, les problèmes de circulation et de pollution qui marquaient la vie quotidienne d'un grand nombre de personnes et l'échec de la politique de construction routière du gouvernement, qui n'a pas réussi à résoudre ces problèmes, ont conduit un public de plus en plus nombreux à mettre en doute le bien-fondé de la poursuite de la destruction du paysage rural dans un but qui, en dernière analyse, n'était ni parfait ni réalisable. Alors que les collectivités locales de Newbury et des environs étaient profondément désunies quand il s'est agi de prendre une décision au sujet de la construction de la bretelle (qui finit par être construite), l'opinion publique nationale, les avis d'experts de plus en plus nombreux et des preuves irréfutables sur le terrain ont conduit le Royaume-Uni à moduler sa politique des transports, qui commence désormais à envisager des options de remplacement de l'automobile. Cependant, en règle générale, la priorité généralement accordée aux intérêts économiques dans tous les domaines de l'existence reste en place. Un élément important de l'étude est la preuve du rôle parfaitement anodin que joue la Commission nationale des forêts dans la perte des forêts.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts en Estonie: une étude de cas de niveau local du Comté de Pulva, par Rein Ahas, Friends of the Earth, Estonia.

Petit pays de deux millions d'hectares, l'Estonie a une couverture arborée sur la moitié environ de sa superficie. Sur ce chiffre, jusqu'à 96,4% sont des forêts, dont 45,6% restent la propriété de l'État. Plus de 90% de ces forêts se composent de pins, de sapins et de bouleaux. Le pays traverse une période de profonds changements sociaux et de bouleversements politiques à la suite du retour à l'indépendance et de la fin de l'hégémonie soviétique.

Les industries des produits forestiers jouent un rôle important dans l'économie nationale et fournissent, en valeur, 17,5% des exportations. Comme le pays s'efforce d'obtenir un solde positif de sa balance des paiements et encourage de nouvelles industries, le tourisme et l'exploitation des schistes bitumineux, les responsables de la planification préconisent vigoureusement l'industrialisation du secteur forestier. Ces pressions sont particulièrement fortes du fait que l'agriculture n'est pas jugée rentable par rapport à l'ensemble de l'économie.

La politique forestière de l'Estonie se base sur les principes de l'école allemande de sylviculture, qui favorise des forêts propres et bien ordonnées, la coupe de tout le bois mort et l'élimination par le feu des matières organiques, avec une préférence pour les espèces d'origine externe.

Dans le passé, les pertes de forêts de l'Estonie ont été également liées à des périodes de rapide évolution industrielle et politique. Au 18e siècle, beaucoup de forêts ont été coupées au profit de la construction navale et, au 19e siècle, elles ont alimenté en bois de chauffe l'industrie de distillation de la vodka. Après la Première guerre mondiale, les réformes foncières ont conduit à de vastes coupes de forêts pour permettre la pratique de l'agriculture et, au début de l'ère soviétique, on a abattu beaucoup d'arbres pour construire des logements pour les pauvres. Cependant, la couverture forestière a nettement augmenté à la fin de l'ère soviétique; en effet, le régime décourageait la petite agriculture au profit de la collectivisation des exploitations.

La récente transition rapide vers une démocratie capitaliste a entraîné un grand nombre de changements. Bien qu'elles soient jugées nécessaires, les réformes institutionnelles et juridiques du secteur forestier n'ont pas suivi le rythme de l'évolution de la gestion forestière, du régime foncier et des activités des entreprises. L'étude de cas examine la situation du Comté de Pulva, dans l'est du pays, où les coupes de bois viennent d'augmenter énormément et où l'abattage illégal commence à poser un grave problème. Entre 1996 et 1997, les coupes de bois ont augmenté de 17% dans le pays.

Un certain nombre de facteurs sont à la base de ces pressions que les forêts finiront par ne plus pouvoir supporter: nouveaux marchés d'exportation de la pâte de bois, des grumes et du bois transformé, nouveaux marchés nationaux de produits du bois dans l'industrie de la construction, et emploi grandissant du bois de chauffe à la suite de l'élimination des subventions accordées à d'autres combustibles. Une cause principale de la perte de forêts vient du fait que celles-ci sont en train d'être rendues au secteur privé dans le cadre de la réforme agraire, qui se solde par des parcelles mesurant d'ordinaire de 2 à 10 hectares. L'administration nationale des forêts n'a pas pu suivre l'énorme augmentation de documentation qu'exigent les lois de restitution des biens - et a eu encore moins de loisirs pour surveiller la gestion forestière.

Le changement de régime et la transition vers une économie de marché libre ont intensifié de plusieurs façons les pressions qui s'exercent sur les forêts. La pauvreté a augmenté dans les zones rurales, notamment parmi les chômeurs qui ont perdu leur emploi dans les anciennes fermes collectives. En même temps, l'envolée du consumérisme a aiguisé le besoin de liquidités. Comme le fait observer l'auteur, "**la pauvreté est devenue une façon de survivre dans les zones rurales et de réunir un capital de démarrage**"; c'est désormais une méthode saisonnière de se procurer de l'argent pendant les mois d'hiver, quand le travail de ferme est moins pressant. Certains habitants ont acheté des forêts pour réaliser rapidement des bénéfices, couper le bois, puis revendre les terres à des fins agricoles.

Les coupes illégales sont un problème de plus en plus grave, notamment sur les terres dont les propriétaires sont anonymes ou absents: cet état de choses a été facilité par les progrès de la corruption et par des fonctionnaires publics à la recherche de rentes, qui profitent de leur position pour pratiquer un commerce illégal. Le problème a été aggravé par les gangs criminels qui pratiquent la fraude fiscale, la concussion et l'intimidation, s'il le faut par le force des armes. La

nouvelle génération d'hommes politiques, qui s'intéressent surtout à recueillir des voix et à réaliser des bénéfices en profitant des occasions offertes, ne se soucie guère des objectifs écologiques et travaille à horizon très rapproché. Le secteur forestier subit aussi de plus en plus la menace des très grosses compagnies scandinaves qui veulent avoir accès aux forêts estoniennes pour s'en servir de réserves dans les temps difficiles et aussi de tremplin pour accéder aux forêts russes situées plus à l'est.

L'étude de cas identifie un certain nombre de solutions pour contrer ces éléments destructeurs: sensibilisation accrue du public, renforcement des lois, amélioration de la protection d'autres valeurs forestières, renforcement des moyens institutionnels d'exécution et révision des régimes de taxation et de subvention.

Politique forestière en Autriche: politique faite par le secteur pour le secteur, par Michael Pregernig et Gerhard Weiss, Université de Vienne

Après le retrait de la glace, il y a 13.000 ans, les forêts ont graduellement envahi l'ensemble de ce pays montagneux. À partir d'environ 6.000 av. J.-C., les agriculteurs de l'ère néolithique ont commencé à défricher des forêts pour obtenir des terres arables mais il fallut attendre le Moyen Age pour qu'on commence à défricher les terres d'altitude et mettre en place des pâturages alpins qui ont élevé la limite des arbres. Aujourd'hui, 47% du pays (3,9 millions d'hectares) sont couverts d'arbres. Sur ce chiffre, environ 3% sont de vieilles forêts, 22% des forêts semi-naturelles, 40% des forêts "modérément modifiées", 27% de forêts "modifiées" et 8% des forêts artificielles (plantations). Les conifères, qui sont les espèces normalement dominantes dans les zones montagneuses, ont été aussi remplacés dans les zones basses par des espèces feuillues qui forment 70% de la couverture forestière.

A l'ère préhistorique, les forêts étaient utilisées par les collectivités mais, au Moyen Age, elles ont été usurpées par la Couronne après l'assertion de l'ordre politique féodal et attribuées comme fiefs aux aristocrates. Les forêts accessibles ont été durement exploitées au service des jeunes industries minières et des salines. Cependant, après la révolution de 1848, les droits de propriété des forêts ont été clairement définis: la propriété a été attribuée en partie à l'État, en partie aux aristocrates, aux agriculteurs, aux coopératives locales, aux villages et aux villes. La loi forestière de 1852 a rendu obligatoire la préservation de toutes les terres forestières et la durabilité de la production de bois.

Les modalités actuelles de propriété forestière exercent une forte influence sur la politique en matière de forêts. Seulement 1% des 214.000 propriétaires forestiers détiennent plus de 200 hectares et 65% des propriétaires en possèdent moins de 5; 80% des forêts appartiennent au secteur privé et 20% au secteur public.

La forêt n'est pas un grand secteur de l'économie nationale et ne fournit qu'environ 3,8% du PIB. Sur le plan des exportations, le secteur est plus important: en effet, arrivant au second rang après le tourisme, les produits forestiers fournissent 10%, en valeur, des recettes en devises. Le corporatisme politique est un élément singulier qui caractérise l'Autriche; il s'agit d'une formule, sanctionnée par la loi, de prise de décision par consensus des organismes de droit public, auxquels il est obligatoire d'appartenir. Fondés sur des notions de partenariat social, de valeurs partagées et de buts mutuellement compatibles, les groupes d'intérêts, représentés par leur "chambre", s'efforcent de trouver des solutions politiques transactionnelles acceptables par tous et examinent souvent et modifient les projets de lois avant qu'ils n'arrivent au parlement.

La coupe de forêt ne pose pas de grave problème en Autriche et est rarement permise, sauf en dehors des zones urbaines. Par contre, la dégradation des forêts est la cause d'un début public considérable. Bien que les craintes d'une vaste dégradation des forêts à la suite de la pollution industrielle se soient révélées exagérées, on constate un peu partout les dégâts causés au feuillage et à la voûte forestière par des polluants, notamment les oxydes de soufre et d'azote. L'adoption de lois rigoureuses contre la pollution a réduit d'environ 75% les émissions de soufre du pays, mais les niveaux généraux n'ont pas diminué de beaucoup. Aujourd'hui, 95% des polluants de soufre proviennent de l'étranger, et notamment de l'Europe de l'Est. Même avec une aide financière, il faudra un certain temps pour qu'on puisse mettre en place des mesures d'atténuation dans les pays d'origine. L'accroissement de la circulation automobile cause aussi des niveaux élevés de pollution par l'oxyde d'azote. Dans le contexte d'une politique nationale vigoureuse qui encourage la croissance économique et d'une économie qui s'efforce actuellement d'atteindre ces objectifs, le Ministère des affaires économiques a opposé son veto à une législation nationale plus rigoureuse en matière de pollution de l'air.

Le surpâturage et la consommation d'écorce par les cervidés, dont les populations sont maintenues à des niveaux artificiellement élevés grâce à des importations de fourrage, sont une autre grande cause de la dégradation forestière. Les propositions visant à réduire les populations de cervidés se sont heurtées à une vive résistance de la part de la chasse sportive, dont les organisations constituent un puissant lobby et dont les membres sont souvent aussi des propriétaires de forêts. La chasse est un sport très populaire et prestigieux en Autriche et la sympathie du grand public pour les chevreuils et les daims, renforcée par l'image de «Bambi», s'exprime par une vigoureuse opposition aux mesures visant à réduire leurs effectifs. Les écologistes hésitent à s'élever contre ces attitudes du public.

La gestion forestière donne la priorité à la production de bois d'œuvre et privilégie de vastes peuplements de monocultures du même âge, et notamment de conifères. Les conservateurs affirment qu'on fait ainsi augmenter les dégâts causés par les prédateurs, la perte de biodiversité et la réduction de la qualité des sols. Ce sont la même préférence accordée à la production forestière et les rapports chaleureux qui lient les forestiers aux propriétaires de forêts qui expliquent aussi pourquoi les forêts protégées, qui jouent un rôle essentiel pour stabiliser les flancs de montagnes contre les avalanches et les glissements de terrain, sont mal entretenus malgré les subventions accordées par le gouvernement. Les fonctionnaires forestiers hésitent à mettre dans l'embarras leurs partenaires sociaux que sont les propriétaires de forêts.

Outre la façon dont la gestion des forêts milite contre des politiques qui donnent la priorité à la protection, aux fonctions écologiques et à la biodiversité, les auteurs citent dans leur étude de cas plusieurs autres facteurs parmi les causes profondes de la dégradation des forêts, dont la façon dont de nouveaux résultats de recherches ne sont pas traduits en modification des pratiques forestières en raison des rivalités institutionnelles entre l'administration et les instituts de recherche. Enfin, les auteurs examinent un certain nombre de mesures possibles qui pourraient encourager une meilleure gestion. Ils évaluent les répercussions escomptées et les possibilités de mettre en œuvre des mesures telles que le renforcement des règlements et de la sensibilisation de la société à l'égard de l'importance des forêts, l'intensification de la participation des écologistes aux prises de décision corporatistes, les écotaxes, la certification des forêts, les stimulants fiscaux et un style de politique qui fasse davantage appel à la participation afin d'atténuer l'esprit de clientélisme qui règne actuellement.

Les causes profondes de la dégradation des forêts en Hongrie, emphase particulière sur la privatisation des zones forestières, par Ivan Gyulai, CEEWEB/Ecological Institute for Sustainable Development

La Hongrie avait jadis une couverture forestière sur 85% de son territoire, ce chiffre a été progressivement réduit, notamment à la suite du défrichage pour faire place à l'agriculture, et se situait à 12% durant les années 1930. Pendant la Deuxième guerre mondiale, la couverture forestière naturelle a continué à s'amenuiser et les forêts existantes à se dégrader, bien que la superficie totale occupée par des forêts ait augmenté et se situe actuellement à environ 19% de la superficie du pays. La Hongrie présente le paradoxe d'un reboisement qui est l'une des causes profondes des pertes de forêts.

La dégradation progressive des forêts est la résultante d'un grand nombre de facteurs. Parmi les principales causes profondes figurent l'intensification de l'agriculture dans les zones de faible altitude et des services de gestion intensive de l'eau, qui ont fait baisser le niveau de la nappe phréatique et créent des conditions végétatives difficiles pour les espèces d'arbres indigènes. La pollution de l'air, provenant notamment d'industries et de sources transfrontières, s'est révélée aussi particulièrement dangereuse pour les espèces indigènes. Parmi les causes directes de la dégradation forestière, l'auteur cite l'impact des systèmes de gestion orientés vers la production, qui ne donnent guère de priorité à la biodiversité ou aux valeurs écologiques et qui ont aussi dégradé les forêts. La mécanisation de la préparation des terres et de la récolte a endommagé les sols et réduit la diversité biologique; elle a également réduit l'emploi en remplaçant par des machines des techniques faisant appel à une main d'œuvre plus abondante et des modes de gestion mieux tolérables par la nature. Le choix des plancions destinés à être repiqués a réduit la diversité génétique et celle des espèces, avec une tendance évidente en faveur d'espèces exotiques.

Pour faciliter la coupe, on a simplifié la structure forestière afin de créer des peuplements du même âge pouvant être coupés à blanc - qui est la méthode préférée. La politique officielle a fait accroître les populations de gibier, ce qui a

aussi entravé la régénération naturelle. Les forêts sont de plus en plus fragmentées par le développement de l'infrastructure, surtout la construction de routes pour permettre la gestion des forêts et la coupe du bois.

L'étude de cas examine en particulier les causes profondes de la dégradation forestier découlant de la transition politique entre le communisme et le capitalisme. Dans le cadre de la réforme foncière réalisée sous l'égide de l'État, de vastes superficies du territoire national sont devenues propriété privée, au fur et à mesure qu'on a mis des terres à la disposition de ceux qui avaient été spoliés par le régime précédent; on a aussi donné des bons (rachetables durant des enchères publiques) à d'autres personnes jugées être méritantes. Environ 40% des forêts du pays sont donc passées à des propriétaires privés, surtout sous forme de petites parcelles d'une moyenne de 1,3 hectare. Le manque de clarté concernant la gestion de ces terres et les délimitations exactes des propriétés signifient que la moitié environ de cette superficie, qui représente 20% des forêts du pays, ne fait pas aujourd'hui l'objet d'une gestion satisfaisante. En créant une situation d'accès ouvert, on a sensiblement augmenté la vulnérabilité de ces forêts à la coupe illégale et à d'autres formes de spoliation. L'absence de gestion dans les zones inaccessibles pourrait cependant offrir un répit aux espèces indigènes. Même dans les zones où le régime de propriété est clair, la qualité de la forêt court de plus en plus de risques car les propriétaires actuels n'ont guère de capitaux, connaissent mal les principes de gestion forestière, ne se préoccupent guère des valeurs écologiques et ont acheté des forêts pour leurs potentiel spéculatif ou pour des possibilités de bénéfices à court terme. Beaucoup de propriétaires sont absents. On peut d'ores et déjà discerner un accroissement des plantations d'espèces exotiques.

Durant la présentation et la discussions de cette étude, l'auteur a fait observer que les pressions du marché et les pressions financières étaient les principales causes profondes de la perte de forêts dans la Hongrie d'aujourd'hui. Dans le contexte d'une énorme dette externe, d'une grave crise économique nationale et de l'instabilité politique et institutionnelle, la population donne la priorité à des considérations économiques personnelles à court terme, et non pas à la sécurité à long terme de l'environnement. De nouveaux marchés et de nouvelles valeurs consuméristes accentuent cette pression. Même l'utilisation des forêts à des usages qui ne mettent pas le bois en cause, notamment par les gitans, et qui avait été jadis plus ou moins durable et alimentait les marchés locaux, vise désormais à approvisionner des marchés étrangers et est donc en train de perdre sa durabilité. La négligence du long terme apparaît aussi dans le fait que le fonds de reboisement n'a pas été utilisé. En résumé, l'auteur note que, dans la Hongrie d'aujourd'hui, "*la population veut une société riche et non pas une société saine*"

Développement durable de la foresterie en Roumanie, par Ion Barbu, ICAS Forestry Research

Les forêts couvraient jadis les trois-quarts de la Roumanie. Aujourd'hui, la couverture arborée est tombée, surtout à la suite de coupes pratiquées pour faire place à l'agriculture, à quelque 27% (6,3 millions d'hectares), composés d'environ 2% de plantations de conifères et 25% de forêts naturelles et d'exploitations forestières. La moitié de cette superficie est actuellement classée dans la catégorie des forêts protégées. La couverture arborée a été surtout réduite dans les plaines (7%) mais reste plus extensive sur les collines et dans les montagnes, où les sols se prêtent moins à l'agriculture et où la forêt a un rôle important à jouer pour stabiliser les sols et les cycles hydrologiques, comme l'indique la politique officielle. Celle-ci attribue aussi un rôle important à la conservation des forêts dans les bassins d'alimentation des centrales hydroélectriques.

Au cours des derniers siècles, la Roumanie a perdu quelque cinq millions d'hectares de forêts, dont trois millions entre 1879 et 1922 et environ la moitié à la suite de la privatisation à la fin de la Première guerre mondiale. L'étude ne donne pas d'autres détails au sujet des causes de ces pertes. Aujourd'hui, l'État conserve le contrôle sur la moitié environ des zones forestières du pays; le reste appartient au secteur privé, mais leur gestion doit respecter les mêmes règlements que les forêts de l'État. Le bien-fondé de la poursuite de la privatisation, que demandent les populations locales, les hommes politiques et les administrations locales dans le cadre de la transition économique vers un système de marché libre, fait actuellement l'objet de controverses. Il y a déjà eu une certaine privatisation, qui a contribué au déclin de la production.

Les pressions qui s'exercent directement sur les forêts proviennent de longues sécheresses, de la pollution industrielle, de l'emploi excessif de pesticides, du surpâturage et des dégâts causés par de trop grandes concentrations de gibier. Au cours des 60 dernières années, on a planté, aux dépens des hêtres et des chênes, de plus en plus de conifères qui représentent désormais 30% de la couverture arborée. Récemment, le gouvernement s'est fixé comme nouvel objectif d'avoir 27% des forêts de conifères (le gouvernement précédent avait un objectif de 40% en 2010). La politique de

simplification des peuplements forestiers à des fins de production a rendu les forêts de plus en plus vulnérables aux attaques des fléaux, aux vents et à la neige.

L'étude de cas fournit beaucoup d'informations au sujet des types de forêts, de la politique et des modes de gestion forestière de la Roumanie et mais ne contient pas d'analyse qui recoupe les divers secteurs forestiers ou donne des détails sur les causes profondes de la dégradation et des pertes de forêts.

Forêts et peuple dans la Péninsule Ibérique, par Paulo Canaveira, Ana María Almeida, Joao Sousa Teixeira, R. Oliveira, Ministère de l'agriculture du Portugal

Jadis couverte surtout par des forêts de chênes et par des forêts feuillues mélangées, des forêts de pins méditerranéens et des forêts riveraines, la Péninsule ibérique est habitée depuis au moins 5.000 ans. Il existe au Portugal des signes indubitables d'un vaste déboisement qui remonte à 3.000 av. J.-C., qui sont concomitants avec la diffusion de l'agriculture et des pâturages. En 2.000 av. J.-C., la plupart des forêts côtières de chênes avaient été coupées pour qu'on puisse pratiquer l'agriculture ; pendant les 3.000 ans suivants, les pressions se sont peu à peu exercées sur les forêts le long des pentes et vers l'intérieur des terres, le feu étant généralement employé pour faire place aux exploitations agricoles et aux pâturages. Cette évolution s'est poursuivie durant l'occupation arabe alors qu'on créait en même temps des forêts de chênes (montados). Au début du Moyen Age, les dernières forêts de vieilles souches ont disparu du pays. Les pressions exercées sur les forêts claires, qui devaient fournir du bois aux constructions navales, ont été maintenues à partir du 13e siècle, après que le Portugal soit devenu une grande puissance maritime. En même temps, la couronne s'est arrogé de vastes domaines de l'intérieur comme réserves de chasse.

Les méthodes modernes de sylviculture n'ont commencé à être employées dans le pays qu'en 1865: il s'agissait alors d'arrêter la perte des forêts feuillues restantes, d'étendre les superficies des *montados* et de créer des plantations de pins maritimes. La couverture arborée a augmenté, en particulier parce que les agriculteurs ont constaté que la culture du chêne-liège était plus rentable que celle de blé, puisqu'il existait à l'étranger des marchés pour le liège. Cependant, durant les années 1930, les pertes de forêts se sont intensifiées à la suite de la mise en place d'une politique nationale visant à encourager la production de blé, ce qui a conduit à couper les forêts claires et à surexploiter les terres, avec de graves conséquences pour les sols. Durant les années 1950, la dictature a essayé d'inverser cette politique grâce à un programme de reboisement des terres communales. Cette initiative s'est heurtée à l'hostilité des communautés locales qui élevaient des objections contre l'expropriation des terres, la perte de pâturages et le comportement répressifs des fonctionnaires forestiers. La pratique de l'incendie a posé un problème de plus en plus grave et, lorsque la démocratie a été rétablie, en 1975, le service forestier était devenu profondément discrédité. Cette année-là, il y a eu de vastes incendies, notamment sur les terres communales. Une réforme agraire, entreprise en 1976, a rendu les terres communales aux villages et a commencé à démanteler les grosses propriétés. Durant les années 1980, le service forestier a, avec le soutien de la Banque mondiale, exécuté des politiques de reboisement, utilisant surtout à cet effet le pin et l'eucalyptus; mais, une fois encore, il s'est heurté à la résistance des populations locales. Cependant, depuis son admission à la Communauté européenne, en 1986, le Portugal a adopté une nouvelle formule pour ses forêts, qui donne la priorité au rétablissement de peuplements mixtes et prévoit une collaboration plus étroite avec les propriétaires de forêts privées.

L'étude de cas explique dans le détail le déclin des forêts dans le district de Mertola, dans le sud-est du pays; c'est une zone aride avec 15% de couverture arborée, surtout sous forme de Montados. La district a un régime foncier caractéristique. Les grosses exploitations, qui dominent dans les basses terres méridionales, sont pratiquement dépourvues de couverture. Dans le nord, il y a plus de terres communales, appartenant aux villages, avec des parcelles d'agriculture intensive autour de chaque ville entourées de vastes montados et de zones de broussaille utilisées comme bois de feu, pour l'apiculture, la production de petits produits forestiers et le pâturage. Depuis les années 1850, l'accroissement des populations, qui s'est produit surtout à la suite de l'attraction exercée par les mines, a soumis les montados à une pression accrue. Cette évolution s'est exacerbée durant les années de "campagne du blé", durant lesquelles la couverture arborée a été réduite à 8,5% dans le district. La réforme agraire de 1976 a donné lieu à une nouvelle et brève poussée d'agriculture et de coupes de forêts, quand les exploitants ont adopté les engrangements chimiques et ont reconstitué leurs troupeaux. Cependant, après avoir atteint un maximum durant les années 1950, la population a diminué de 70% au fur et à mesure que se produisaient les migrations vers les villes.

Les ONG ont eu recours aux tribunaux, avec succès, pour bloquer les plantations d'eucalyptus durant les années 1980. Une grande partie du district est désormais devenu le Parc national du Guadiana, où les forêts mixtes sont de nouveau protégées mais où, paradoxalement, la régénération naturelle est entravée par les règlements de la CE (Reg. No. 2080EEC) qui visent à encourager la reconstitution d'une couverture forestière. Pour pouvoir recevoir les subventions, les agriculteurs défrichent les champs abandonnés où il y a une régénération naturelle afin d'y repiquer les plançons. Pour remédier à ces problèmes, les auteurs préconisent l'éducation écologique des populations locales, une planification nationale et régionale plus efficace de l'utilisation des terres, et la révision des politiques de l'Union européenne pour mieux les ajuster aux besoins locaux. Les auteurs de l'étude de cas mettent en relief l'importance des ONG rurales et d'une nouvelle politique nationale qui encourage une utilisation multiple de la forêt, les valeurs de la biodiversité et une bonne planification sociale.

Sur le plan national, ce sont les incendies qui posent le plus grave problème pour les forêts du Portugal. Le risque d'incendie s'est accru à la suite de la simplification du paysage, de l'expansion des monocultures (plantations), du déclin des populations rurales, qui a entraîné l'absence d'utilisation par l'homme de la végétation sous couverture, et des incendies déclenchés par les villages pour élargir la superficie des pâturages et protester contre l'imposition des changements d'utilisation des terres et des plantations. De plus en plus, des incendies sont déclenchés aussi par des spéculateurs fonciers qui veulent profiter de l'envolée de la construction de logements. Pour résoudre ce problème, le gouvernement a admis qu'il existe un problème de simplification des forêts et a adopté une politique de diversification des paysages et des espèces dans les forêts plantées, de construction de chemins forestiers qui facilitent l'accès des pompiers et le débroussaillage judicieux tout en essayant de ne pas modifier la biodiversité et d'éduquer le public.

Liste des études de cas et des études détaillées

Études de cas nationales

- *Examen des causes profondes de la perte de boisés suite à la construction de routes: le cas de la bretelle de Newbury, Royaume-Uni*, par Georgina Green
- *Forêts et foresterie dans la municipalité de Jokkmokk: une étude de cas contribuant à la discussion sur les causes profondes menant au déboisement et à la dégradation des forêts mondiales*, par Karin Lindahl.
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts en Estonie: une étude de cas de niveau local du Comté de Pulva*, par Rein Ahas, Friends of the Earth, Estonie
- *Politique forestière en Autriche: politique faite par le secteur pour le secteur*, par Michael Pregernig et Gerhard Weiss, Université de Vienne, Autriche
- *Les causes profondes de la dégradation des forêts en Hongrie, emphase particulière sur la privatisation des zones forestières*, par Ivan Gyulai, CEEWEB/Ecological Institute for Sustainable Development, Hongrie
- *Développement durable de la foresterie en Roumanie*, par Ion Barbu, ICAS Forestry Research, Roumanie
- *Forêts et peuple dans la Péninsule Ibérique*, par Paulo Caraveira, Ana Marís Almeida, Joao Sousa Teixeira, R. Oliveira, Ministère de l'agriculture, Portugal.

L'impact des sociétés européennes sur les forêts ne s'est pas limité à l'Europe. En effet, en tant que grande puissance coloniale et point focal de l'industrialisation et du commerce mondial, l'Europe occidentale a eu, et continue d'avoir, un profond impact sur les forêts du monde entier. Au début, les organisateurs ne savaient pas très bien comment traiter cette question; en effet, la formule d'études de cas - qui examine en premier lieu des situations locales - n'allait pas élucider ces rapports. D'un autre côté, un examen détaillé des impacts exercés par l'Europe occidentale sur les forêts mondiales représente un énorme travail, beaucoup trop ambitieux pour qu'on puisse le réaliser de façon satisfaisante. Aux fins de la présente consultation, les organisateurs ont opté pour une solution transactionnelle. Les trois études détaillées ne prétendent pas être autre chose qu'une illustration du genre de rapports qui existent entre l'aide et le commerce européens et les forêts; elles résument quelques-uns des principaux problèmes qui ont été identifiés par d'autres études plus détaillées.

Études détaillées

- *Le commerce comme cause profonde de la perte et de la dégradation des forêts*, par Nigel Dudley
- *Rompre le triangle de fer: l'influence du secteur privé dans les politiques forestières*, par Simon Counsell, Rainforest Foundation, UK
- *L'aide européenne et les forêts*, par Tim Rice

Liste Des Participants

- Ahas, Rein, Friends of the Earth, Estonia
- Barbu, Ion, ICAS Forestry Research, Romania
- Behrend, Reinhard, Rettet den Regenwald, Germany
- Bystrom, Mary, Forest Consultant, University of Uppsala, Sweden
- Colchester, Marcus, Forest Peoples Programme, UK
- Counsell, Simon, Rainforest Foundation, UK
- Freiherr von Fürstenberg, Peter, Deutscher Forstverein, Büren, Germany
- Gottlob, Thomas, Ministry of Agriculture (Bundes Ministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten), Germany
- Hoenisch, Ulrich, Ministry of Agriculture (Bundes Ministerium für Ernährung Landwirtschaft und Forsten), Germany
- Feldt, Heidi, Klima Bündnis Alliance/Climate Alliance, Germany
- Green, Georgina, Environmental Consultant, Ethiopia
- Gyulai, Ivan, CEEWEB/Ecological Institute for Sustainable Development, Hungary
- Kill, Jutta, Urgewald, Germany
- Kuhlmann, Wolfgang, ARA, Germany
- Leiner, Stefan, WWF European Policy Office, Belgium
- Maraz, Laszlo, Pro Regenwald, Germany
- Marijnissen, Chantal, Fern Brussels, Belgium
- Ortiz, Rosario, Global Secretariat for Underlying Causes, Colombia
- Ozinga, Saskia, Fern, UK
- Pregernig, Michael, University of Vienna, Austria
- Rice, Tim, Environmental Consultant, UK
- Roy, Regine, European Commission DG XI, Belgium
- Schotveld, Bert, IKC Wageningen/Ministry of Agriculture, the Netherlands
- Sousa Teixeira, Joao, Ministry of Agriculture, Portugal
- von Zitzewitz, Ellen, WWF, Germany

Océanie

L'atelier régional de l'Océanie sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts a eu lieu dans le cadre de la réunion des responsables des services forestiers du Pacifique Sud, avec la participation de représentants de 15 pays du Pacifique Sud, dont des responsables des services forestiers et des délégués d'organisations non gouvernementales et d'autres institutions.

L'atelier avait pour objet principal d'identifier les problèmes, de définir des objectifs et des mesures à prendre, puis d'établir les responsabilités d'exécution afin de s'attaquer aux causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

L'atelier a été officiellement ouvert par M. Paniasi Kunatuba, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts de Fidji, qui a souligné que la mondialisation grandissante du marché signifiait que des pressions économiques étrangères à la région exercent une influence sur nos possibilités de gérer nos ressources naturelles. Il espérait que d'autres régions du monde tireraient profit de l'atelier de l'Océanie et a remercié les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour leur contribution financière à l'atelier.

Problèmes, objectifs et mesures à prendre

Après une série de petits groupes de travail, l'atelier a présenté la liste suivante (qui n'est pas exhaustive) de problèmes, objectifs et mesures à prendre qui sont associés aux causes profondes.

Manque de ressources et de participation des parties prenantes

Objectif: Mettre en place une participation entière et satisfaisante des parties prenantes

Propositions de mesures à prendre:

- Offrir de bons mécanismes permanents qui facilitent la pleine et entière participation à la gestion et à la politique des ressources naturelles, et
- Améliorer l'accès aux informations et les communiquer efficacement à tous les partenaires

Médiocre direction des programmes d'aide étrangère

Objectif: Encourager une amélioration de l'accès des parties prenantes aux institutions et aux questions financières internationales

Propositions de mesures à prendre:

- Faire participer toutes les parties prenantes à l'élaboration, à la planification et à l'exécution des programmes d'aide étrangère; et
- Employer les critères du Conseil de direction des forêts (FSC) pour évaluer tous les prêts/dons d'aide et toute l'assistance aux forêts dans un esprit de consultation et de transparence totales

Pressions commerciales internationales et nationales

Objectif: Encourager l'éducation du consommateur et faire valoir les critères du FSC sur les principaux marchés du bois (par exemple, au Japon). Encourager la participation à la sensibilisation des communautés aux effets de la mondialisation sur le commerce du bois de la région.

Propositions de mesures à prendre:

- Renforcer les services de vulgarisation et faire participer directement les propriétaires de terres aux activités de surveillance.

- Accroître la sensibilisation au niveau du marché mondial pour rationaliser la consommation de bois et de produits du bois et faire augmenter la demande de bois obtenu grâce à une production durable; et
- Établir une liaison entre les autorités nationales et le Forum du Pacifique Sud pour soulever la question de la libéralisation du commerce du bois dans les économies des Iles du Pacifique.

Pressions financières internes

Objectif: Créer d'autres modèles de développement qui répondent aux besoins et aux aspirations de la population, élaborer des programmes efficaces de réduction de la pauvreté, créer d'autres moyens d'obtention de revenus qui n'entraînent pas le déboisement et la dégradation des forêts, et utiliser les ressources forestières de façon durable au profit des futures générations.

Propositions de mesures à prendre:

- Constituer des fonds de développement pour les programmes de réduction de la pauvreté par l'entremise d'organisations non gouvernementales et à base communautaire; et
- Créer des réserves et des sanctuaires pour l'écotourisme et envisager d'autres options économiques en remplacement de la coupe de bois.

Croissance démographique insoutenable

Objectif: S'attaquer aux problèmes de croissance démographique et assurer une répartition équitable des ressources

Propositions de mesures à prendre:

- Mettre en place des programmes d'éducation qui expliquent les liens entre accroissement de la population, utilisation des terres et problèmes de ressources.

Manque de reconnaissance des valeurs culturelles et des régimes fonciers

Objectif: Respecter, encourager, reconnaître et préserver tous les aspects des cultures autochtones et envisager des méthodes de gestion durable des forêts qui conviennent au régime foncier de chaque pays.

Propositions de mesures à prendre:

- Reprendre les principes du Projet de déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones dans les programmes qui concernent la foresterie, l'utilisation des terres et le développement économique;
- Mettre en place des mécanismes et des institutions qui ouvrent la voie à la pleine et entière participation des peuples autochtones au processus de décision aux niveaux local, national et régional; et
- Veiller à ce que tous les documents juridiques et contractuels soient traduits et bien compris par toutes les parties.

Politiques et pratiques de développement mal conçues

Objectif: Élaborer des systèmes agricoles qui reconnaissent et reprennent de façon appropriée la production forestière et les valeurs et utilisations des forêts qui ne ressortent pas des marchés

Propositions de mesures à prendre:

- Identifier et mettre en œuvre des incitatifs économiques positifs pour encourager et faciliter des régimes appropriés de gestion des forêts et de la végétation restante (par exemple, par des impôts, des taxes locales, des redevances de gestion)
- Développer et mettre en œuvre des systèmes appropriés/acceptables d'agriculture et d'agro-foresterie.
- Effectuer des inventaires pour établir les zones à forte biodiversité; et
- Coordonner tous les plans nationaux et provinciaux de développement par l'intermédiaire d'un organisme central.

Valorisation insuffisante des forêts

Objectif: Faire prendre conscience aux parties prenantes de la valeur globale des forêts à court et à long termes, y compris leurs éléments économiques, sociaux et écologiques

Propositions de mesures à prendre:

- Évaluer les politiques actuelles de gestion et les politiques socio-économiques afin d'identifier celles qui ne conviennent pas à la gestion des ressources naturelles
- Mettre sur pied des plans nationaux, provinciaux et locaux de développement, et
- Examiner les stratégies de développement de l'infrastructure afin d'éviter les problèmes de déboisement.

Résumés des documents de base

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, et implications politiques en Australie, par le Dr. Stephen Dovers, le Dr. Jann Williams et le Prof. Tony Norton, CRES, Australian National University

Les causes profondes du déboisement et de la dégradation du domaine forestier australien, qui est important du point de vue biologique, sont différentes de celles qui existent dans d'autres pays. Les principaux obstacles à une amélioration de la politique et de la gestion sont une gestion insuffisante, des institutions faibles, l'hésitation à entreprendre une politique responsable dans le secteur, et l'absence de réglementation. À l'encontre de beaucoup d'autres pays en butte à la pauvreté, à un accroissement rapide de la population, à des institutions médiocres, au manque de terres et à la charge de la dette, l'Australie possède les ressources et les moyens, sinon la volonté, de gérer ses forêts de façon durable. L'important Accord régional sur les forêts (RFA), qui est en vigueur, a permis de faire de grands progrès mais ne couvre que le dixième des forêts du continent et se heurte à un certain nombre de limitations. Les principaux problèmes à résoudre sont l'extension de la politique forestière à toutes les catégories et à tous les régimes fonciers forestiers, l'arrêt du défrichage à des fins agricoles, le suivi et l'application des nouvelles prescriptions de gestion, une gestion stratégique des plantations, une politique forestière plus dynamique et plus interventionniste, et une participation plus efficace et continue des parties prenantes. Ces mesures, qui sont une indication du courage politique et de la bonne volonté des parties prenantes, exigent aussi l'élaboration d'un droit et d'institutions statutaires qui permettent d'adopter, à l'égard de la politique et de la gestion, une attitude adaptive, persistante et inclusive. Sur le plan du transfert de l'expérience australienne, celle-ci offre de précieuses leçons, à la fois positives et prudentes, dans les éléments du RFA; cependant, l'ensemble du modèle doit être considéré comme caractéristique du contexte écologique, historique, économique et politique de l'Australie.

Kaitiakitanga: revendications du domaine de Tane Mahuta. Un regard sur le déboisement d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) et une dispute à propos de bâtir un futur idéal, par Sandy Gauntlett, Maori Research Unit, Auckland University

Le déboisement d'Aotearoa prive la Nouvelle-Zélande de forêts indigènes pour les remplacer par de vastes superficies de monocultures forestières et d'énormes zones de pâturage. Il est un fait que cette évolution était en grande partie achevée au début du 20e siècle. La colonisation d'Aotearoa a été rapide et agressive. On a coupé les forêts indigènes à une cadence alarmante pour faire place à l'agriculture. Non seulement on a coupé des forêts indigènes pour fournir aux hordes de colons une source bon marché de matériaux de construction mais on a brûlé d'immenses superficies pour créer des pâturages. Pour les Maori, il faut craindre que, à moins de reconnaître et de redresser les erreurs du passé, ils ne pourront rien léguer à leurs enfants, sauf le message que leurs parents étaient une autre génération qui a fermé les yeux sur les réalités du monde dans laquelle elle vivait. Nous nous sentons lésés parce que le Maori (essence) a été lésé: or, nous sommes reliés au Maori. Si nous nous efforçons d'amener Pakeha à voir dans la colonisation un mal vivant (plutôt qu'historique), c'est que nous croyons que l'évolution se poursuit avec la transition vers l'attribution aux sociétés transnationales d'un rôle central dans l'économie mondiale. Pour les Maori, l'une des grandes conséquences de la

La demande d'accords commerciaux régionaux et mondiaux est que le gouvernement a intensifié ses efforts pour obtenir un règlement intégral et définitif des problèmes en suspens du traité, afin d'être sûr qu'il n'existe pas d'obstacle juridique au libre échange. Le mouvement écologique néo-zélandais n'a pas accordé aux Maori le Tangata Whenua d'Aotearoa, et a présenté à des conférences des documents portant sur diverses questions, forêts comprises, qui ne contiennent aucune référence aux Maori.

Avant que la cogestion puisse être réalisée, le gouvernement doit assurer aux Maori qu'on reconnaît que le domaine de Tane est un écosystème unique et dynamique, qui mérite son propre ministère. Les programmes d'éducation doivent inclure, à tous les niveaux, des études culturelles et écologiques qui encouragent les élèves à respecter ces zones. Si on ne transmet pas à nos enfants la notion de l'importance de la nature, nos petits-enfants nous blâmerons pour l'avoir perdue.

Sentiers dans la jungle: propriétaires de terres, déboisement et dégradation des forêts aux Iles Salomon, par Tarcisius Tara Kabutaulaka, ANU

Cette étude porte sur le rôle des propriétaires de terres dans l'exploitation forestière aux Iles Salomon. En particulier, elle examine comment ces propriétaires exercent une influence sur le déboisement et sur la dégradation des forêts. Elle se penche sur les interactions entre les propriétaires de terres et les autres parties prenantes de l'exploitation forestière et leur influence sur le déboisement et la dégradation des forêts. Les propriétaires de terres occupent une place importante dans un pays comme les Iles Salomon, où environ 87% des terres sont coutumières. Cela ne veut pas dire que les politiques de l'État, les règlements et les lois, les entreprises et les institutions internationales ne jouent pas un rôle important. Au contraire, cela veut dire qu'on peut mieux comprendre leurs influences en observant la façon dont les propriétaires de terres réagissent à ces éléments, les manipulent et s'en servent pour obtenir certains résultats.

À l'encontre de la notion communément répandue que les propriétaires terres sont des victimes passives de l'exploitation forestière, l'étude affirme ce que sont des participants actifs qui exercent une influence sur les résultats forestiers. En outre, la notion de propriétaire de terres n'est pas une notion homogène. Bien plutôt, elle regroupe des vues et intérêts divers qui s'expriment souvent dans les politiques locales, les différends fonciers et la répartition peu équitable et inégale des bénéfices découlant de l'exploitation des forêts. Parfois, les propriétaires de terres jouent une multiplicité de rôles qui font dérailler et affaiblissent les moyens dont dispose l'État pour mettre en œuvre ses politiques et appliquer ses règlements. C'est ce qui contribue à des facteurs tels que le déboisement et la dégradation des forêts. L'étude affirme également que, au-delà des belles paroles qui donnent des pouvoirs aux propriétaires, le problème véritable consiste à améliorer leurs moyens d'exercer ces pouvoirs. A l'heure actuelle, les propriétaires terriens n'ont pas suffisamment accès à des services tels qu'une représentation juridique et à des informations concernant les prix du bois sur les marchés internationaux et manquent de la structure d'organisation fondamentale leur permettant de mieux négocier avec les entreprises forestières. C'est pourquoi, des changements des politiques de l'État, des règlements et des lois ne suffisent pas, à eux seuls, à garantir une amélioration des bénéfices des propriétaires de terres et à conduire à une gestion durable.

Déboisement et dégradation des forêts au Royaume de Tonga, par Denis Wolff, Tonga Community Development Trust

Le Royaume de Tonga a connu un déboisement et une dégradation importants de ses forêts. On a identifié deux causes principales de cet état de choses: la première est l'évolution démographique, et surtout l'accroissement rapide et substantiel de la population au cours du siècle dernier, entraînant comme conséquence une intensification rapide de l'utilisation de terres de moins en moins disponibles. La deuxième est l'évolution économique, et surtout la monétarisation de l'économie de Tonga, entraînant un accroissement des besoins en revenus disponibles, la commercialisation de l'agriculture pour y répondre, et l'intensification de l'utilisation des terres. Tout cela s'est soldé par un déclin des arbres et des forêts de Tonga.

L'étude identifie un certain nombre de facteurs et/ou d'obstacles qui ont contribué à cet état de choses: régime foncier, politique agricole et forestière, modifications des méthodes et pratiques agricoles, changements des profils de logement, par exemple intensification de l'urbanisation, modifications des attitudes des hommes, cadence rapide des changements,

et contradictions entre les secteurs pertinents et la politique applicable. L'étude examine chacun de ces facteurs et ses répercussions. Elle présente des suggestions de solutions éventuelles qui réduiraient ou élimineraient l'impact négatif que ces facteurs ont exercé sur les arbres et les forêts de Tonga.

L'étude conclue que, si le problème est d'importance, et bien que certains facteurs, causes et obstacles connexes ne se prêtent pas à une solution, il est encore possible d'apporter une amélioration à ce qui reste. Il convient de mettre sur pied un partenariat conjoint entre les utilisateurs des terres et les pouvoirs publics. L'étude propose comme point de départ de cette initiative un vaste programme qui fasse mieux prendre conscience des principales questions et de leur retentissement, et donne un apprentissage de méthodes pratiques pour s'attaquer aux problèmes identifiés.

Liste des documents de travail

- *Perte de forêts en Papouasie-Nouvelle Guinée*, par Brian Brunton, Greenpeace Pacific
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, et implications politiques en Australie*, par le Dr. Stephen Dovers, le Dr. Jann Williams et le Prof. Tony Norton, CRES, Australian National University
- *Kaitiakitanga: revendications du domaine de Tane Mahuta. Un regard sur le déboisement d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) et une dispute à propos de bâtir un futur idéal*, par Sandy Gauntlett, Maori Research Unit, Auckland University
- *Sentiers dans la jungle: propriétaires de terres, déboisement et dégradation des forêts aux Iles Salomon*, par Tarcisius Tara Kabutaulaka, ANU
- *Déboisement et dégradation des forêts au Royaume de Tonga*, par Denis Wolff, Tonga Community Development Trust.

Liste des participants

- Boland, Doug, CSIRO Forestry & Forest Products, Australie
- Brunton, Brian, Greenpeace Pacific, Papouasie Nouvelle Guinée
- Dolaiano, Ed, Forest Department, Isles Salomon
- Dovers, Steve, CRES, Australian National University, Australie
- Fakaosi, Tevita, Dept of Forestry, Royaume de Tonga
- Fry, Ian, Pacific BioWeb, Australie
- Gauntlett, Sandy, Maori Research Unit Auckland University, Nouvelle Zélande
- Iakopo, Malaki, Forestry Dept, Samoa Occidentale
- Jackson, Moelangi, Paasao Savai'I, Samoa
- Kabutaulaka, Tarcisius Tara, ANU, Dept of Political & Social Change, Isles Salomon
- Kuata, Dannie, Solomon Islands Development Trust, Isles Salomon
- Lovera, Simone, Netherlands Committee for IUCN, Les Pays Bas
- MacLellan, Nic, Pacific Concerns Resource Centre, Fidji
- Masianini, Bernadette, UNDP Pacific Islands Forests and Trees Support Programme, Fidji
- Mateboto, Joe, Foundation for the People of the South Pacific, Fidji
- O'Neill, Brian, International Forests Section, Environment Australia, Australie
- Pouru, Kanawi, PNG Forest Authority, Papouasie Nouvelle Guinée
- Rakova, Ursula, Individual Community Rights Advocacy Forum, Papouasie Nouvelle Guinée
- Robinson, Floyd, Foundation for the People of the South Pacific, Fidji
- Salong, John, IDEAS, Vanuatu
- Sao Chan Cheong, Gabriel, Forestry Representative, Polynésie Française
- Semisi, Semisi, O le Siosiomaga Society, Samoa
- Swarup, Ram, Dept of Forestry, Fidji

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

- Tat Tang, Hon, UNDP Pacific Islands Forests and Trees Support Programme, Fidji
- Tangianau, Otheniel, Ministry of Outer Is Development, IslesCook
- Thorman, Rob, Environmental Consultant, Australie
- Torta, Giuliana, European Union-Suva, Fidji
- Tuisese, Susana, Dept of Forests, Fidji
- Villagomez, Stan, Dept of Lands & Natural Resources, Isles Mariana du Nord
- Watson, Megan, Pacific BioWeb, Australie
- Wolff, Denis, Tonga Community Development Trust, Tonga
- Yoshida, Yuki, National Resource Programme UNDP, Fidji
- Yuava, Katherine, Foundation for People and Community Development, Papuasie Nouvelle Guinée

Organisations des peuples autochtones

Des douzaines de délégués venus du monde entier ont assisté à l'Atelier des peuples autochtones sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, qui a également bénéficié de la participation de personnalités représentant le Ministère de l'environnement de l'Équateur. Durant la première partie de l'atelier, Marcial Arias a fait un exposé général de la façon dont les autochtones conçoivent leur participation aux instances internationales. Richard Carrera, du Forum global, a expliqué les modalités des débats sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

L'atelier a mis en relief les éléments suivants parmi les plus significatifs des causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts.

Les régions suivantes étaient représentées dans les études de cas préparées à l'intention de l'atelier:

- Asie (Thaï lande)
- Afrique (Rwanda et Nigeria)
- Europe du Nord (Sami)
- Bassin de l'Amazone (Organisme de coordination des communautés autochtones du Bassin de l'Amazone (COICA))
- Cône Sud (Chili)

Résumé des études de cas

Déboisement et dégradation des forêts en Thaï lande, Prasert Trakansuphakon

Causes du déboisement et de la dégradation des forêts

Coupes légales avant 1989

Au début, le déboisement était causé par la coupe sélective de teck dans le nord, surtout par des entreprises thaïlandaises. Des entreprises étrangères ont pris ensuite la relève et ont enlevé et utilisé les arbres abattus.

En 1961, plus de 50% de la Thaï lande, dont la superficie atteint 27,36 millions d'hectares, étaient couverts de forêts. En 1993, ce chiffre était tombé à 13,56 millions d'hectares à peine. Durant ces années, les activités les plus intenses se sont situées entre 1974 et 1988, avec la coupe de 2,2 millions d'hectares de forêts.

L'évolution de l'agriculture dans les communautés a modifié le volume des besoins en bois. Trois sortes de cultures ont été entreprises quand les communautés du nord de la Thaï lande ont commencé à s'installer sur les pentes inférieures. Ces communautés n'ont pas pu aménager des rizières humides et ont dû pratiquer d'autres cultures qui exigeaient moins d'eau. Elles ont donc planté du tabac, de la canne à sucre et des arachides; deux de ces cultures donnent des produits qui exigent un traitement complexe avant de pouvoir être vendus. Comme il fallait humidifier et sécher le tabac et faire bouillir la canne à sucre, la demande de bois s'est intensifiée. Ce bois était facilement obtenu dans les forêts que les entreprises de coupe avaient laissées dans un état dégradé, ce qui a achevé de dénuder le terrain.

Activités militaires - Provinces de frontière

Durant les années d'insurrection communiste, les activités militaires ont exigé qu'on élimine les arbres abattus aux alentours des villages montagneux, pour s'assurer que les insurgés ne puissent y trouver refuge. On peut voir dans quelle mesure ces interventions ont affecté le déboisement dans les provinces septentrionales dans le fait que, entre 1974 et 1977, au moment où la guerre battait son plein dans les zones de frontières, le taux de déboisement était

nettement plus élevé dans les provinces de frontières de Chiang Mai et de Nan que dans le reste du pays. En fait, en trois années à peine, 744.000 hectares de forêts ont été coupées et abattues.

Projets de développement

Le troisième facteur à considérer comme cause directe du déboisement est la pratique de cultures de remplacement dans les hautes terres où on avait cessé de cultiver l'opium, désormais interdit. Dans la zone de Chomthong, c'était la principale cause.

Croissance démographique

La croissance démographique est un facteur qui, dans le passé, a contribué à l'accélération du déboisement en Thaïlande. Les migrations ont été particulièrement importantes en provenance des pays voisins, d'où venaient des réfugiés et des tribus migratoires. Il y a eu une deuxième vague de population en provenance de l'Isaan, dans les hautes terres de la Thaïlande orientale. Beaucoup d'habitants de cette région ont été contraints d'abandonner leurs terres à la suite de la construction de grands barrages sur les affluents des quatre grands cours d'eau du pays; ces barrages ont inondé de vastes superficies dont les habitants ont dû se réfugier ailleurs.

Causes profondes du déboisement

Évolution de l'agriculture - projets de développement

Parmi les sept causes profondes du déboisement que l'atelier a identifiées, la plus grave est l'influence continue des projets de développement réalisés dans le nord de la Thaïlande au cours des 30 dernières années. Ces projets, réalisés par des donateurs multilatéraux, comme les Nations unies, et par des services bilatéraux ont surtout cherché à éliminer la production d'opium et à réduire la pratique de l'assoulement.

Accroissement de la valeur des terres

Quand on a constaté les bénéfices que procurait la vente de récoltes, la valeur des terres susceptibles de recevoir des cultures dans la fraîcheur des hautes terres a commencé à augmenter. On s'est mis alors à voir dans les terres non pas un moyen de subsister, mais un bien précieux.

Evolution de la notion de buts de production

Pour comprendre l'ampleur des changements de structure de l'agriculture dans les hautes terres à la suite de ces projets de développement, il est nécessaire d'examiner le système qui les précédait. Pour les Hmong et les Karen, l'agriculture avait un but d'autosuffisance: il s'agissait d'obtenir un certain nombre de produits pour nourrir la communauté et vendre ensuite uniquement les excédents. Ce système économique a changé à la suite des projets de développement, qui encourageaient la vente de l'ensemble d'une ou deux récoltes afin d'utiliser l'argent ainsi obtenu pour acheter des produits alimentaires.

Politiques/corruption du Département royal des forêts

L'impact conjugué des politiques forestières officielles concernant les zones boisées et la corruption au sein de la bureaucratie thaïlandaise a permis d'exécuter des politiques controversées à l'encontre des instructions du Département royal des forêts. Par exemple, on coupe souvent des forêts primaires pour exécuter des programmes de reboisement; dès qu'on peut vendre les arbres abattus, les fonctionnaires locaux empochent les bénéfices ainsi réalisés.

Politiques contradictoires

On accorde souvent à des entreprises des concessions forestières situées dans des réserves forestières. Après que la terre ait été dégradée au point où seule l'agriculture était possible, le gouvernement a donné les terres à des communautés qu'avait déplacées les projets de construction de barrages (c'est ce qui s'est souvent produit).

Coups illégales

Il est extraordinairement difficile de lutter, dans un district, contre le niveau élevé de coupes illégales que des fonctionnaires corrompus rendent possibles. Par exemple, quand les habitants d'un village parviennent à faire arrêter les coupables, l'affaire est étouffée et les responsables rapidement libérés.

Construction de routes et de barrages

De nombreuses constructions de canaux d'irrigation et de barrages exercent un effet nuisible sur la couverture forestière: il s'agit souvent de permettre l'ensemencement de vastes superficies, ce qui fait augmenter l'utilisation de l'eau par les systèmes traditionnels des villages et, en conséquence, modifie le lit des cours d'eau dans la zone des villages.

Solutions proposées:

- Décentraliser le pouvoir et le confier aux communautés locales pour leur permettre de prendre leurs propres décisions à propos de la gestion et de l'emploi des ressources.
- Prévoir le rétablissement des méthodes traditionnelles d'agriculture et encourager les connaissances traditionnelles de gestion et d'utilisation des ressources.
- Encourager le transfert des connaissances autochtones à tous les niveaux, parmi les populations autochtones et le grand public. Les plans d'études scolaires devraient aussi faire place à des programmes locaux de gestion des terres.
- Maîtriser le déboisement illégal en adoptant des mesures de contrôle; et
- Surveiller l'exportation des produits de bois.

Dégradation forestière des forêts du Congo Crete Nile, par Benon Mugarura

Informations générales concernant la région de l'étude de cas

Les forêts du Congo Crete Nile font partie intégrante de l'archipel de hautes terres africaines qui s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres. Ces forêts se trouvent à une altitude comprise entre 1.500 et 3.000 mètres, et leurs conditions écoclimatiques varient. Les forêts montagneuses poussent dans des zones très diverses, réparties dans l'espace sur la base de plusieurs facteurs. L'été et l'hiver font place à des saisons de pluie qui exercent une influence sur la répartition de la végétation. Ces conditions sont particulièrement favorables à la différentiation, ce qui explique en partie la diversité qu'on observe actuellement.

La préservation des conditions écoclimatiques et des forêts explique le degré élevé de faune endémique, notamment d'oiseaux (260 espèces), de mammifères d'ordre supérieur (50 espèces) et de papillons. Aujourd'hui, quatre pays se partagent la responsabilité de préservation de l'écosystème: le Congo, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda. L'écosystème naturel du Congo Crete Nile exprime la diversité de la topographie et des conditions climatiques.

La croissance démographique a exercé une influence négative au Rwanda, où les communautés ont exploité les forêts pour obtenir du bois, de l'eau, du gibier et des ressources minérales. L'agriculture de subsistance a entraîné d'importants déficits financiers. Quelques exemples montrent l'impact de la population sur les forêts.

En 1958, les forêts de Nyungwe occupaient 114.125 hectares. En 1979, 21 ans plus tard, ce chiffre était tombé à 97.138, soit un recul de 15%. Les forêts volcaniques (parcs nationaux) occupaient 34.000 hectares en 1958, mais seulement 16.500 en 1973, soit 49% de moins en 15 ans. C'est là le résultat de la colonisation agricole et de l'encouragement de la culture industrielle du pyrèthre par des projets de développement.

Causes de la dégradation des forêts et leurs participants directs: agriculture et élevage

Des recherches effectuées sur les nouvelles terres agricoles ont conclu qu'une famille de cinq personnes utilise environ 50 à 60 acres, alors que la FAO et les Nations Unies chiffrent le minimum économiquement viable pour une famille agricole à 80 à 90 acres, avec une moyenne de 15 acres par habitant.

L'abattage de forêts naturelles et la constitution de zones-tampons sont en général imputables, pour les raisons suivantes, à la population:

- L'absence de lois régissant l'agriculture.
- La baisse de productivité à cause d'une utilisation mal conçue des terres et de la diminution de la quantité de fumier provoquée par une contraction du cheptel à la suite de la guerre; et
- La surexploitation des terres et les incendies ont ouverts des clairières dans les forêts, facilitant ainsi la pénétration accrue de la population dans les forêts.

Description des causes profondes du déboisement

Les forêts naturelles qui ont été conservées dans diverses réserves de l'écosystème Congo Crete Nile sont en voie de disparition. En 1967, il y avait en cours un grand nombre de projets bilatéraux et multilatéraux. Ces réserves ont été une attraction touristique dont l'importance scientifique ne saurait être niée. Si on ne fait rien dans l'immédiat pour maintenir le reboisement dans la zone tampon afin d'inverser les pertes de forêts, la destruction progressive des forêts ne manquera pas de jouer un rôle dans le changement du climat.

Solutions possibles

Compte tenu de ces différentes causes, on peut formuler quelques solutions pour aider à mettre à jour le plan d'action existant:

1. La préservation des forêts naturelles et des écosystèmes peut contribuer au développement économique de la nation, ce qui permet, de façon indirecte, d'intensifier les efforts de conservation (réglementation de l'eau, etc.), la gestion des sites durables et la préservation de la biodiversité.
- La mise en place de programmes de recherches générales sur la conservation des forêts par des institutions internationales offrirait des avantages sous forme de possibilités de former des chercheurs rwandais.
- Extension de diagnostics écologiques à toute la forêt du CCN dans le cadre d'une évaluation fondamentale de l'héritage biologique; élaboration d'outils de gestion et durabilité assurée des écosystèmes naturels.
2. La multiplicité des ressources de ces forêts a perduré grâce à l'échelonnement de leur utilisation et l'adaptation par des techniques traditionnelles, qui font partie intégrante de l'héritage de conservation.
3. S'agissant du développement des forêts, il semble clair qu'il faut apporter des changements à l'exploitation du bois.
4. Il faut envisager le besoin de disposer d'outils de politique de conservation:
 - Les réserves des zones incluses doivent être suffisamment étendues pour maintenir le polymorphisme génétique des espèces.
 - La zone doit être clairement délimitée par les aires du système hydrographique afin de faciliter la surveillance.

Étude du cas des Sami: Problèmes et solutions possibles concernant les relations entre les forêts et les troupeaux de rennes, par Olof Johanson

Conflits à propos des droits à la terre

Le Sami, la patrie des Sami, a été progressivement colonisé, durant la seconde moitié du millénaire, par des colons venus de Suède, de Norvège, de Finlande et de certaines régions de la Russie. On trouve actuellement (1997-1998) en Suède 228.000 rennes. Le cheptel varie de façon naturelle chaque année mais, en dernière analyse, ce sont les services régionaux de chaque pays scandinave qui le gèrent dans toutes les communautés Sami. Cette limite se fonde sur les possibilités qu'offre la terre de faire vivre les rennes des communautés. Une famille qui vit du seul élevage des rennes a besoin de 400 à 600 animaux.

La Suède ne reconnaît pas le droit des Sami à faire paître leur rennes sur des terres de l'État ou sur des terres privées. La politique suédoise en matière de pâturage continue à se fonder sur la Loi d'élevage des rennes et concerne les communautés Sami. Le paragraphe 3 de la loi suédoise reconnaît que les troupeaux de rennes se rendent toute l'année dans leurs aires d'élevage et, en hiver, entre octobre et avril, dans leurs aires de reproduction hivernales.

Pendant des décennies, les Sami se sont vus contester leur droit, fondé sur la coutume et l'usage, d'élever leurs rennes sur des terres privées durant l'hiver - surtout parce que ces terres sont gérées par leurs propriétaires et par des

associations forestières. Les propriétaires terriens affirment que les rennes endommagent leurs plantations de pin en frottant leurs andouillers contre les jeunes arbres. En fait, ce sont les élans qui causent le plus de dégâts.

Ces conflits ont conduit les propriétaires forestiers à intenter des poursuites judiciaires contre les communautés Sami. Comme ils n'ont pas de document prouvant leur droit séculaire de faire paître leurs rennes, les Sami perdent leurs procès et devront perdre non seulement de grosses sommes mais aussi leurs droits d'élevage.

Les mesures permettant l'élevage des rennes en tenant compte des pratiques de gestion forestière devraient tenir compte:

- De l'ampleur et de la structure des coupes de forêts; et
- De la mise en place de normes commerciales.

Les lois en vigueur ne garantissent pas le droit des Sami à leur pratique traditionnelle d'élevage hivernal; les communautés Sami n'ont donc pour seul recours que le Conseil suédois d'aménagement des forêts (FSC), qui a établi, à la suite d'une consultation nationale, des normes d'élevage des rennes. La certification des forêts à des fins d'élevage des rennes délivrée par le FSC permet l'élevage sur les terres attribuées aux Sami; cependant, la consultation entre les propriétaires privés et les communautés Sami est obligatoire. Il convient de tenir compte de la présence de vieux arbres couverts de lichens dans les forêts. Certaines dispositions intéressent directement l'élevage des rennes, mais on peut dire que les besoins de conversation naturelle lui sont favorables.

Certains propriétaires privés ont mis en place des dispositions permettant l'élevage du renne sur leurs terres à condition de recevoir un dédommagement pour les dégâts causés aux jeunes arbres par les animaux. La communauté Sami de Tassasen a demandé au gouvernement de constituer un "fonds de compensation des dommages causés par les rennes" qui serait alimenté par l'État. Certains membres du Parlement sont favorables à la constitution de ce fonds, mais le gouvernement n'a pas encore donné de réponse. Malheureusement, certains propriétaires privés ne sont pas prêts à accepter l'élevage du renne sur leurs terres.

Causes profondes du déboisement

- La sub-division des territoires autochtones en fonction des frontières nationales s'est répercutee sur l'utilisation traditionnelle des terres, notamment par les animaux (chevreuils). On altère la stabilité des forêts quand les hommes changent les règles du jeu de la nature.
- L'accès aux terres et leur propriété sont la grande source de conflits en Suède entre les propriétaires privés et le gouvernement lui-même. Le secteur privé a le contrôle des terres et les coupes se font sans discrimination. C'est pourquoi les peuples autochtones demandent au FSC d'aider à certifier les bois. En pareil cas, la cause sous-jacente est le manque de connaissance des terres, territoires et ressources naturelles dont bénéficient les peuples autochtones; et
- Les politiques de l'État déniennent leurs droits aux peuples autochtones.

Solutions proposées pour la conservation des forêts

- Protection de l'élevage des chevreuils et du statut juridique des terres autochtones: le problème fondamental est ici que les peuples autochtones n'ont pas de document écrit garantissant leur propriété des terres;
- Modification des lois pour reconnaître les terres traditionnelles et les droits des peuples autochtones; et
- Il faut trouver des méthodes positives de développement durable sans pour autant modifier les buts de conservation.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts dans la province de Pastaza, par la Confédération des nationalités autochtones de l'Amazone de l'Équateur - Organisme de coordination des communautés autochtones du Bassin de l'Amazone (CONFENIAE-COICA).

La richesse biologique de l'Équateur est en danger, notamment dans la province de Pastaza, qui a une couverture forestière de 88%. Ces dangers sont créés par le déboisement, mais aussi par des modèles économiques fondés sur un déboisement provoqué par des pratiques inusitées, par exemple un élevage et une agriculture extensifs, qui comportent la monoculture d'espèces exotiques telles que le palmier d'Afrique, le café, le cacao et l'orange de Quito, en parallèle avec une colonisation sauvage de ces territoires par des individus qui n'ont aucun respect pour les connaissances traditionnelles d'un développement véritablement durable.

Les causes de la dégradation des forêts ont aussi exercé une influence extrêmement négative sur la biodiversité et les ressources génétiques de la région. Il s'agit d'une région où vivent six peuples autochtones: les Quichua, les Huaorani, les Záparo, les Shuar, les Achuar et les Shiwiar. Ces peuples ont des rapports étroits avec la forêt et ses ressources; ils sont tributaires à hauteur d'environ 75% des ressources de la forêt, telles que gibier, poissons, plantes médicinales et aliments, qui leur servent, par exemple, pour des produits artisanaux, la construction et des cérémonies. Les 25% restants de leurs activités ressortent du domaine de la production, dont une agriculture diversifiée et l'élevage.

Les causes profondes de la perte de forêts tropicales et de la biodiversité sont en général imputables à des facteurs extérieurs aux forêts, et ont souvent à voir avec le rôle joué par les populations locales, par exemple les petits agriculteurs, les grosses sociétés et l'État lui-même. D'autres facteurs sont le caractère incertain des titres de propriété des terres, des affectations mal conçues des terres, des utilisations non forestières visant à l'obtention de bénéfices immédiats, par exemple une agriculture extensive, l'emploi peu approprié et la mauvaise gestion des forêts naturelles, un reboisement insuffisant, ou simplement le manque de coordination des politiques et les moyens insuffisants du service responsable des décisions qui concernent la forêt.

Il convient de mentionner aussi d'autres causes: activités de l'État, par exemple exploitation pétrolière et minière et construction de routes, agriculture, élevage et exploitation minière du secteur privé, et pressions résultant de facteurs démographiques, par exemple la surexploitation des ressources, la colonisation non réglementée de zones aux sols pauvres, des établissements humains chaotiques, la pauvreté, le chômage rural et les migrations.

Etant donné tous ces problèmes, les peuples autochtones et les organisations qui les représentent ont toujours encouragé des solutions que méconnaissent souvent les autorités de l'État - solutions concrètes découlant de l'existence quotidienne de ces populations, et fondées sur des connaissances séculaires. L'Organisation des peuples autochtones de Pastaza a proposé certaines mesures particulières pour lutter contre le déboisement :

- inventaire et classification des ressources forestières qui se trouvent dans les territoires autochtones;
- encouragement de l'organisation du territoire, du zonage et de la planification écologique pour donner aux ressources une utilisation appropriée à moyen et à long termes; et
- exécution de plans de diversification de la production et de la gestion des ressources autres que le bois, telles que l'agriculture, la pisciculture, l'artisanat, la gestion de la faune et de la flore, l'élevage de petits animaux, la gestion des ressources extractives, le reboisement, les produits du bois, les programmes d'écotourisme, etc.

Il est également important d'avoir des plans d'action précis pour préparer et renforcer la gestion durable des ressources. Dans ce contexte, il est recommandé de:

- élaborer et mettre en œuvre des systèmes de production diversifiée de foresterie, d'agriculture et d'élevage;
- soutenir les initiatives de centres de production de plasma germinatif de ressources amazoniennes;
- développer une production forestière durable, diversifier et consolider la production en fonction des conditions agroclimatiques;
- réaliser des programmes de recherches et de transfert de technologie en se servant de méthodes de travail fondées sur la participation;
- ouvrir des lignes préférentielles de crédit aux petits producteurs dans les domaines qui ne menacent pas les forêts et leur biodiversité;
- concevoir des mécanismes pour résoudre les différends entre entreprises, petits producteurs et populations autochtones.

Principales causes profondes

Absence de politiques environnementales claires qui exercent un contrôle sur les activités d'extraction des ressources naturelles, en l'occurrence les entreprises pétrolières et minières.

- Absence de politiques claires de conservation dans les zones protégées. Dans le cas particulier de l'Amazonie, les zones protégées sont subdivisées en blocs pétroliers et vouées à l'exploitation des hydrocarbures. Les lois de conservation sont jugées secondaires par rapport à une législation spéciale portant sur les mines et les hydrocarbures.
- Absence de reconnaissance du fait que les territoires autochtones doivent aussi être préservés en tant que tels.
- Migrations de gens venus d'ailleurs en l'absence d'une politique claire de répartition équitable de la richesse et d'attribution des terres aux secteurs non forestiers.
- Manque de sources d'emploi dans les villes
- Conflits internationaux au sujet de frontières mal délimitées, entraînant des guerres ayant des conséquences directes sur la stabilité des forêts (mines terrestres).
- Activités illicites d'agents de l'extérieur dans les territoires autochtones
- Inclusion de l'Amazonie dans le développement économique des pays respectifs. A l'heure actuelle, après la signature de l'accord de paix entre l'Équateur et le Pérou, les gouvernements envisagent l'exécution de vastes plans de développement sans tenir compte de la participation des peuples autochtones.

Tant qu'il n'y aura pas de politique précise pour le bassin de l'Amazone et sa population, la colonisation et, partant, le déboisement, se poursuivront.

Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts indigènes du territoire des Mapuche du Chili, par Aucan Huilcaman

L'étude porte sur les forêts indigènes tempérées de l'intérieur du territoire des Mapuche, qui englobe les régions VII, IX et X du Chili. C'est là que vit la majorité des Mapuche, jusqu'à la frontière argentine. La vie culturelle est centrée sur la forêt, où poussent des araucarias, des raulis, des coigues, des lengas, des chênes et des arbres à feuilles persistantes.

Aujourd'hui, ces espèces particulières sont en train d'être envahies par des espèces exotiques, à la suite des politiques économiques du gouvernement militaire et de la présence incontrôlée de capitaux transnationaux qui permettant à des consortiums forestiers d'obtenir des bénéfices au détriment de la forêt indigène.

Dans le passé, quatre influences ont conditionné le sort des terres et des forêts des Mapuche: les colons européens, les colons chiliens, l'État chilien et les Mapuche eux-mêmes. Ces derniers ont été les plus durement touchés par ces influences, notamment par les colons européens dont les actions sont souvent à la base des causes qui conduisent au déboisement et à la dégradation des forêts indigènes.

Pendant des siècles, les Mapuche ont fondé leur existence sur les systèmes écologiques de la région. Leurs activités sont toujours en complète harmonie avec les écosystèmes, qu'il s'agisse d'élevage, de récolte des aliments de base que fournit la forêt d'araucarias, et des cérémonies spirituelles et religieuses centrées sur la forêt.

La cause principale du déboisement est le remplacement de la forêt indigène par de vastes plantations de pins radiata et d'eucalyptus, qu'a encouragé le décret 701 promulgué par la junte militaire qui a pris le pouvoir en 1973. Bien qu'on ait eu l'intention, à l'origine, de créer de nouvelles forêts dans les zones déboisées, dans la pratique environ 30% des forêts indigènes qui recouvriraient les montagnes du littoral ont été éliminées. C'est ce qui s'est passé entre 1978 et 1987 dans la Région VIII, où on a procédé à des coupes pour remplacer les forêts par des pins radiata. Jusqu'en 1992, au moins 150.000 hectares de forêts indigènes ont été remplacées par des espèces exotiques. Pourachever le cycle de destruction des forêts indigènes, on a eu recours à diverses politiques, par exemple en laissant diverses entreprises planter des arbres exotiques sur des terres agricoles très productrices.

Les zones protégées ont également exercé une profonde influence sur la dégradation des forêts. Les politiques qui concernent ces zones révèlent une discrimination de l'État contre la culture Mapuche. Ces politiques ont éliminé pour les Mapuche toute possibilité de participer à des stratégies visant à maintenir une utilisation appropriée de la biodiversité dans les forêts de leur territoire. Une autre cause sous-jacente est l'activité des entreprises de tourisme, qui se servent des zones protégées pour encourager le tourisme et qui ont exercé des pressions à divers niveaux pour soutenir leurs intérêts.

D'autres causes profondes sont la destruction systématique des terres Mapuche à la suite de la politique chilienne qui a imposé l'annexion de leur territoire, et la présence dominante de colons européens qui restent dans le pays. Ces colons se sont installés sur le territoire Mapuche, y compris dans leurs forêts, dans le cadre d'une alliance entre l'État et un jeune groupe financier dont les activités de destruction des forêts reçoivent le plein appui du gouvernement chilien.

Le déboisement a pris un grand nombre de formes. Parmi les plus notables figurent les incendies de forêt, la culture du blé et des céréales, et le nombre excessif de lois qui visent à réduire les communautés Mapuche et à usurper leurs terres pour les remettre ensuite à des colons étrangers. Les colons ont accumulé des terres sous l'égide de l'État, et en étroite collusion avec celui-ci, tout en détruisant les communautés Mapuche qui essayaient de résister à l'occupation de leur territoire. En outre, la discrimination raciale pratiquée par l'État s'est manifestée par de nombreuses politiques qui dévaluent les connaissances des Mapuche; par des accords économiques multilatéraux, tels que l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) et le Mercosur; et par des politiques économiques inspirées par la mondialisation qui encouragent l'utilisation des ressources naturelles, notamment des forêts indigènes et des zones protégées. Les Mapuche tombent toujours sous le coup de vieilles lois chiliennes qui ont été adoptées à une époque où était pratiquée une politique déclarée d'usurpation de leurs terres et de leurs forêts.

Présentation supplémentaire sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts: Les forêts de Totonicapán au Guatemala

Les forêts de Totonicapán ont été préservées et conservées surtout à cause des rapports étroits qui existent entre les Mayas et leur cadre naturel. On s'efforce de préserver les forêts parce qu'elles assurent la présence et l'accessibilité de l'eau, qui est une ressource indispensable pour les communautés.

Causes profondes du déboisement

Le déboisement a commencé avec la conquête et l'invasion des territoires des peuples autochtones, qui ont conduit directement ou indirectement aux causes profondes suivantes désormais associées à la perte de forêts:

- Déni des droits fondamentaux des peuples autochtones. Bien qu'il y ait eu des réformes de la Constitution, elles ne garantissent pas l'amélioration de la situation socio-économique des communautés autochtones.
- Absence de régimes fonciers solides au bénéfice des communautés autochtones
- Imposition de la monoculture là où les Mayas pratiquaient leurs cultures traditionnelles
- Absence d'options économiques. C'est là un élément critique à cause du manque de sources d'emploi, ce qui exerce des pressions considérables sur les forêts et détruit non seulement des ressources qui produisent du bois mais aussi toute la biodiversité; et
- La croissance démographique - qui est également une cause sous-jacente du déboisement en raison des pressions qu'elle exerce sur les forêts.

Autres causes profondes identifiées dans les pays représentés à l'atelier

Costa Rica

- Absence de reconnaissance juridique des peuples autochtones par le gouvernement de Costa Rica
- Seul l'État a pouvoir de délimiter les territoires autochtones
- Tourisme dans les territoires autochtones
- Commercialisation du bois; et
- Manque de sensibilisation aux contributions des autochtones au développement national.

Nouvelle-Zélande

- Stimulants pour l'agriculture sous l'égide de programmes du gouvernement;
- Chômage et dépendance économique;
- Implantation d'établissements humains; et

- Persistance de la discrimination contre les peuples autochtones.

Russie

- Industrialisation des régions rurales
- Perte de l'identité culturelle des peuples autochtones;
- Absence de fonds pour s'occuper des forêts et des territoires;
- Absence de services de base pour les peuples autochtones; et
- Absence de marchés pour les produits traditionnels des peuples autochtones

Nigeria

- Manque d'un solide plan de gestion forestière concernant la commercialisation des produits forestiers, et manque connexe d'intérêt à l'égard de la préservation des forêts; et
- Le gouvernement a donné permission d'exploiter les ressources naturelles dans les territoires autochtones, sans reconnaître que les peuples autochtones ont les moyens d'utiliser rationnellement leurs territoires.

Guyane française

- Croissance démographique
- Développement économique irrégulier
- Extraction de l'or et chasse aveugle des animaux;
- Installations spatiales;
- Méga-projets agricoles, par exemple riziculture; et
- Refus d'octroyer aux autochtones statut juridique pour la gestion des forêts.

Suriname

- Concessions à l'industrie du bois de terres qui appartenaient aux peuples autochtones et aux maroons;
- Absence de mécanismes de consultation des peuples autochtones au sujet des risques découlant de l'utilisation inappropriée des ressources;
- Absence de pénalités rigoureuses pour les entreprises qui causent le déboisement ; et
- Absence de politique d'État claire concernant le statut juridique des territoires autochtones.

Indonésie

- Absence du droit des peuples autochtones à se gouverner eux-mêmes;
- Absence de plans de développement des peuples autochtones établis par l'État; et
- Déguisement des coupes sauvages par le gouvernement.

Mexique

- Régimes fonciers peu sûrs, avec beaucoup de territoires autochtones pas officiellement délimités;
- Absence de services de base dans les communautés autochtones, donnant ainsi à l'industrie forestière la possibilité de pénétrer dans les communautés en leur offrant d'améliorer l'infrastructure de base (ce qu'elle fait jusqu'à ce que tout le bois ait été enlevé);
- Octroi de concessions par le gouvernement sans le consentement des peuples autochtones;
- Production d'électricité, méga-projets de construction;
- Imposition de monocultures; et
- Conflit armé interne.

Pérou

- Exploitation sans discrimination des terres pour l'agriculture;
- Exploitation minière sur large échelle sans prévention des conséquences;
- Privatisation des terres;
- Perte des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et de leur culture;
- Mauvaise utilisation et mauvaise gestion des plantes médicinales; et

- Absence d'éducation écologique.

Colombie

- Cultures illégales et conflit armé interne;
- Taux élevé de pauvreté entraînant des migrations dans les zones forestières;
- Exploitation des mines et du pétrole sans évaluation/prévention de l'impact sur l'environnement;
- Imposition de plans de développement sans consulter les peuples autochtones; et
- Absence de stimulants pour renforcer les pratiques traditionnelles des peuples autochtones.

El Salvador

- Isolement des peuples autochtones par le gouvernement;
- Politique du gouvernement pour éliminer les organisations autochtones;
- Pauvreté; et
- Le gouvernement prête peu d'attention aux coupes aveugles, permettant ainsi aux industries du bois de pénétrer dans les territoires forestiers.

Liste des études de cas et de la présentation additionnelle

Études de cas

- *Déboisement et dégradation des forêts en Thaïlande*, Prasert Trakansuphakon
- *Dégénération forestière des forêts du Congo Crete Nile*, par Benon Mugarura
- *Étude du cas des Sami: Problèmes et solutions possibles concernant les relations entre les forêts et les troupeaux de rennes*, par Olof Johanson
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts dans la province de Pastaza*, par la Confédération des nationalités autochtones de l'Amazone de l'Équateur - Organe de coordination des communautés autochtones du bassin de l'Amazone (CONFENIAE-COICA)
- *Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts indigènes du territoire des Mapuche du Chili*, par Aucan Hilcaman

Présentation additionnelle

- *Les forêts de Totonicapán au Guatemala*

Liste des participants

- Pius Bawariat, Intelectual Talimbar, Indonesie
- Esther Camac, Asociación Ixacavaa, Costa Rica
- Ricardo Carrere, Movimiento Mundial para los Bosques, Uruguay
- Hilario Crespin Espino, ANIS, El Salvador
- Mateo Estrada, OPIAC, Colombie
- Sandy Gauntlett, Oceania Region, Nouvelle Zélande
- Aucan Hilcaman, Consejo de todas la Tierras, Chili
- Alfred Ilenre, EMIROAF, Nigeria
- Manuel Imbaquingo, CODEMPE, Equateur
- Antonio Jacanamijoy, COICA, Colombie

- Olof T. Johansson, SAMI COUNCIL, Suède
- Anatoly Lebedev, Buzeau of region Public Campaigning, Russie
- Leopoldo Mendéz M., Centro Maya Sag'be, Guatemala
- Benon Mugarura, APB, Rwanda
- Bernardo Ortiz, UICN, Equateur
- Eclides Pereira, COIAB, Brésil
- Bill Ritchie, World Forest, Angleterre
- Orlando Rivera, Congreso General de la Cultura Kuna, Panama
- Margarito Ruiz H. , FIPI-ANIPA, Mexique
- Guno Sabajo, OIS, Suriname
- Hubertus Samangun, Intelectual Talimbar, Indonesie
- Erenia Sanchez, Asoc. Asang Launa, Honduras
- Natalia Tcerbokhova, Buzeau of region Public Campaigning, Russie
- Jocelyn Therese, FOAG, Guyane française
- Prasert Trupansupacun, IMPECT, Thailande
- Edwin Vásquez, AIDESEP, Perou
- Cesar Viteri, Red Latinoamerica de Bosques, Equateur
- Rufino Zapeta, CICAFOC, Guatemala

La matrice ci-après a été établie par les participants à l'atelier pour montrer les causes profondes identifiées à divers niveaux et les solutions proposées pour y remédier.

Niveau	Cause sous-jacente	Acteur	Recommandations	Mesures
International	<p>Faiblesse et ambiguïté de la législation internationale et nationale concernant la reconnaissance des territoires autochtones</p> <p>Colonialisme politique, socio-économique et/ou culturel imposé par politiques économiques encouragées par les pays développés et leurs entreprises transnationales</p> <p>Plans de développement peu appropriés et modèle imposé</p> <p>Les forêts considérées comme source d'argent et de devises, et consommation excessive des produits forestiers</p>	<p>Nations Unies</p> <p>Organisation des États américains</p> <p>Banque mondiale</p> <p>BID</p> <p>FEM (Fonds pour l'environnement mondial)</p> <p>FMI (Fonds monétaire international)</p>	<p>Demander que les gouvernements ratifient et mettent en œuvre des normes internationales de conservation, d'utilisation et de gestion des ressources naturelles</p> <p>Encourager les pratiques traditionnelles d'utilisation et de gestion des ressources naturelles</p> <p>Proposer des lois de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles fondées sur les connaissances autochtones</p>	

Niveau	Cause sous-jacente	Acteur	Recommandations	Mesures
International	<p>Accords et ententes régionaux et internationaux qui encouragent le commerce international, compromettant ainsi les ressources naturelles</p> <p>Perte et destruction graduelles de la spiritualité, de la vision du monde, de l'identité et des connaissances des autochtones</p> <p>Pressions de la dette externe</p> <p>Prêts de développement et aide internationale qui encouragent un développement qui ne peut pas durer</p> <p>Persistance de la discrimination raciale vis à vis des connaissances autochtones de la gestion des ressources naturelles</p> <p>Politiques d'État qui encouragent l'utilisation des terres et d'autres concessions de coupe et d'exploitation minière et absence de planification territoriale</p> <p>Modifications des attitudes locales envers les terres et le territoire quand l'État en prend possession</p>		<p>Coordonner avec les institutions privées et publiques l'exécution de programmes de conservation</p> <p>Lutter pour la reconnaissance des droits territoriaux</p> <p>Renforcer les connaissances traditionnelles</p> <p>Publier et appliquer les lois existantes</p> <p>Publier les lois à tous les niveaux, notamment au niveau local</p> <p>Accès direct des organisations à la coopération internationale et aux organismes d'aide</p>	<p>Donner la priorité à l'élaboration d'une législation de protection des ressources naturelles et de l'environnement</p> <p>Publicité et sensibilisation accrue du public</p> <p>Éducation écologique par l'UNESCO</p> <p>Coordination avec les organisations locales, régionales, nationales et internationales pour protéger l'environnement</p> <p>Limiter l'emploi de produits chimiques agricoles et la monoculture</p> <p>Renforcer la coopération internationale</p> <p>Encourager la récupération et l'échange de connaissances traditionnelles</p>

Niveau	Cause sous-jacente	Acteur	Recommandations	Mesures
International	<p>Pression économique pour faire augmenter la production de biens pour l'exportation et de pâtrages pour l'élevage</p> <p>Politiques de colonisation vis à vis des peuples autochtones</p> <p>Militarisation des territoires autochtones</p> <p>Technologie peu appropriée</p> <p>Cupidité et corruption du gouvernement et crime organisé qui détruisent les forêts</p> <p>Paupérisation et appauvrissement délibérés des peuples autochtones par le gouvernement</p> <p>Manque d'équité de la répartition ou de la possession des terres et des structures d'établissement humain</p> <p>Éducation écologique et culturelle peu appropriée et insuffisante</p> <p>Programmes d'ajustement structurel</p> <p>Croissance et migration de la population</p> <p>Politiques internationales imposées sur les États du Sud</p>			

Niveau	Cause sous-jacente	Acteur	Recommandations	Mesures
Régional	Blocs économiques régionaux qui imposent leurs intérêts économiques (ALENA; MERCOSUR, etc.) Relocalisation sous contrainte	Organisations régionales O.E:A.		
Niveau	Cause sous-jacente	Acteur	Recommandations	Mesures
Local	Perte de territoires et de terres, et du contrôle sur les ressources naturelles par les communautés autochtones Discrimination Création de divisions parmi les communautés par des agents de l'extérieur Manque de planification de l'utilisation des terres Emploi de produits chimiques en agriculture Destruction de l'identité indigène	Municipalités, gouvernements locaux, faible organisation des peuples autochtones Organisations de base La communauté Écoles, associations professionnelles, syndicats, organisations paysannes, femmes, jeunes et partis politiques		

Annexe I. Liste des sigles

AMI	Accord multilatéral sur les investissements (<i>MAI</i>)
APD	Aide publique au développement
BM	Banque mondiale (<i>WB</i>)
BMD	Banque multilatérale de développement (<imdb< i="">)</imdb<>
CDB	Convention sur la diversité biologique (<i>CBD</i>)
CdP	Conférence des Parties (<i>COP</i>)
CEDAW	Convention pour éliminer la discrimination contre les femmes
CICAFOC	Coordinadora Indigena-Campesina de Agroforesteria Comunitaria
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
ETN	Entreprises transnationales (TNC)
ECOSOC	Conseil économique et social de l'ONU
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (<i>GEF</i>)
FIF	Forum intergouvernemental sur les forêts (<i>IFF</i>)
FMI	Fonds monétaire international (<i>IMF</i>)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GDF	Gestion durable des forêts (<i>SFM</i>)
GIF	Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts (<i>IPF</i>)
IFI	Institution financière internationale
ITFF	Groupe de travail inter-institutionnel sur les forêts (<i>Inter-agency Task Force on Forests</i>)
NTFP	Produits forestiers autres que le bois d'œuvre (<i>Non-timber forest product</i>)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques (<i>OECD</i>)
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux (<i>ITTO</i>)
OIT	Organisation internationale du travail (<i>ILO</i>)
ONG	Organisation non gouvernementale (NGO)
OPA	Organisation des peuples autochtones (<i>IPO</i>)
OCDE/CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE (<i>OECD/DAC</i>)
OMC	Organisation mondiale du commerce (<i>WTO</i>)
OSASTT	Organe subsidiaire chargé de fournir les avis scientifiques, techniques et technologiques (<i>SBSTTA</i>)
PAS	Programme d'ajustement structurel (<i>SAP</i>)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement (<i>UNDP</i>)
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement (<i>UNEP</i>)
SAN	Stratégies d'aide nationale (<i>CAS</i>)
UICN	Union mondiale pour la nature (<i>IUCN</i>)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGASS	Session spéciale de l'Assemblée générale
WRM	World Rainforest Movement (<i>Mouvement mondial pour les forêts ombrophiles</i>)
WWF	Fonds mondial pour la nature (<i>Worldwide Fund for Nature</i>)

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Annexe II. Ensemble des recommandations adoptées par l'Atelier mondial sur les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts

Commerce et consommation

Enjeu: Changer les modèles de consommation et de production non-durables

Objectif: Changer les modèles de consommation et de production non-durables qui concernent à la fois les produits forestiers et les autres produits ayant un impact sur les forêts. Mener le commerce sur une voie économique, environnementale et sociale durable.

Actions

1. Hausser le niveau d'éducation et de sensibilisation (formelle et informelle) sur le cycle de vie complet et les impacts de la production, de la consommation et du commerce des produits forestiers et des autres produits ayant un impact sur les forêts, en:
 - allouant des ressources à l'éducation et au développement de la sensibilisation;
 - intégrant l'éducation et le développement de la sensibilisation aux programmes d'éducation, et en effectuant des recherches pour changer les modèles de production et de consommation;
 - identifiant des initiatives et des modes de vie susceptibles de réduire la consommation et ses impacts;
 - développant un guide du consommateur et des réseaux de consommateurs;
 - augmentant la formation en éducation relative à l'environnement, et
 - en améliorant l'information du consommateur à l'aide de l'étiquetage.

Acteurs : Gouvernements, industrie, universités, ONG, organisations de consommateurs.

1. Développer, appliquer et renforcer des politiques nationales intégrées et holistiques dans le but de changer les modèles de consommation et de production, avec toute la transparence nécessaire et la participation de la société civile, en:
 - incorporant le concept de services écosystémiques;
 - développant le programme de travail sur la consommation et la production de la Commission du développement durable des Nations unies, dans le domaine des produits forestiers et des autres produits ayant un impact sur les forêts;
 - collectant l'information et en faisant rapport au FIF sur les politiques gouvernementales novatrices visant à changer la consommation, la production et le commerce de tous les produits ayant un impact sur les forêts;

Acteurs : FIF, CDB, gouvernements, ONG.

3. Modifier les pénalités et les facteurs incitatifs (subventions, taxes, promotion sectorielle, etc.) qui favorisent les modèles de consommation et de production non-durables vers la promotion de modèles de consommation, de production et de commerce durables. **Acteurs :** Gouvernements, bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.
4. Développer des politiques concrètes qui s'attaquent à la surconsommation de biens importés (biens de luxe, armes etc.) dans le contexte d'une politique macro-économique s'attaquant aux déséquilibres commerciaux. **Acteurs :** Gouvernements, Banques de développement multilatérales, FMI.
5. Réduire la publicité favorisant des modes de vie et de consommation non-durables, diminuer de 75% la consommation de papier de l'industrie de la publicité. **Acteurs :** Entreprises, gouvernements, ONG en partenariats.
6. Améliorer la collecte et la diffusion de données sur la production, la consommation et le commerce de produits forestiers et de produits ayant un impact sur les forêts, entre autres, en renforçant les initiatives indépendantes (telles que la Veille mondiale sur les forêts) et en surveillant l'état des forêts et les pressions exercées sur ces dernières. **Acteurs :** FAO, gouvernements, ONG, universités.

Enjeu: La réglementation volontaire

Objectif: Promouvoir la gestion durable des forêts (GDF) au moyen d'une certification indépendante du bois d'œuvre et des autres produits par une tierce partie.

Actions

1. Soutenir les projets de certification indépendante sur les produits forestiers qui favorisent l'engagement de plusieurs parties prenantes aux niveaux sub-national, national et international, en:

- fournissant des incitations et en,
- haussant le niveau de sensibilisation et la demande en produits certifiés.

Acteurs : Gouvernements, ONG, industrie.

2. Développer et mettre en place des projets de certification sur des produits non-forestiers (tels que les substituts de produits forestiers, les produits agricoles, le pétrole et les minéraux).

Acteurs : Industrie, gouvernement et tous producteurs de produits non-forestiers ayant un impact sur les forêts.

Enjeu: Le déséquilibre entre le commerce international et les régimes de développement durable

Objectif: Changer la philosophie fondamentale et le cadre des accords commerciaux internationaux (OMC, GATT, AMI) afin de favoriser, et non gêner, l'atteinte des objectifs de développement durable et d'éliminer leur suprématie sur les autres accords. Accroître la capacité juridique de forcer le respect des droits humains et des accords environnementaux aux niveaux national et international, et d'équilibrer les intérêts particuliers (gouvernements et industrie) et ceux des autres membres de la société civile dans les négociations internationales, particulièrement les négociations sur le commerce.

Actions

1. Recommander que la rencontre CNUCED/OIBT de février 1999 porte sur la relation entre le régime du commerce international et les conventions sur l'environnement et sur les droits humains. **Acteurs :** Gouvernements, ONG.

2. Inclure une discussion sur le déséquilibre entre le commerce et les régimes de développement durable à l'ordre du jour du FIF3 et du FIF4 et organiser une séance intersessions sur cet enjeu entre le FIF3 et le FIF4. **Acteurs :** FIF.

3. Ne pas créer de Commission internationale de négociation sur un instrument juridique contraignant sur les forêts, tant qu'on n'aura pas commencé à redresser le déséquilibre entre les accords commerciaux et les autres accords internationaux.

4. Établir une dialogue entre les ONG, l'industrie et les autres parties prenantes sur la nécessité de s'attaquer au déséquilibre existant entre le commerce et les régimes de développement durable, entre autres en:

- créant des forums nationaux impliquant les représentants du gouvernement, du commerce, de l'environnement et de la foresterie, l'industrie, les peuples autochtones, les ONG et les organisations communautaires;
- appuyant la création de ces forums dans les pays en développement et en soutenant le développement des capacités nationales de traiter ces enjeux lors des négociations commerciales internationales.
- créant des campagnes nationales d'information sur les régimes commerciaux internationaux et sur leurs implications environnementales et sociales.

Acteurs : Bailleurs de fonds et gouvernements bénéficiaires (ministères de l'Économie et de l'Environnement), ONG, industrie et autres parties prenantes.

5. Interpréter l'article XX du GATT, afin de permettre à chaque pays d'instaurer un moratoire ou de limiter l'exportation des produits forestiers récoltés de façon non durable. **Acteur :** OMC.

6. S'opposer à l'AMI puisqu'il représente une véritable menace pour les forêts. **Acteurs** : Participants au FIF.
7. Rendre les processus décisionnels concernant les forêts accessibles au public et ce, aux niveaux national et local. **Acteurs** : Gouvernements.
8. Faire respecter l'objectif 2000 de l'AIBT et l'appliquer à tous les produits forestiers. La renégociation de l'AIBT en l'an 2000 devrait inclure tout le bois d'œuvre, engager tous les secteurs de la société et réviser le système de vote. **Acteurs** : États membres de l'AIBT et ONG.
9. Ratifier les conventions 87, 98, 105, 110 et 169 de l'OIT et appuyer l'ébauche actuelle de la Déclaration des droits des peuples autochtones ainsi que la création d'un forum permanent sur les peuples autochtones. **Acteurs** : Pays participants au FIF.
10. Interdire le commerce de produits forestiers produits illégalement, prêter assistance au pays en développement pour le contrôle d'un tel commerce et développer la capacité de surveiller et de révéler le commerce illégal. **Acteurs** : Pays participants au FIF, bailleurs de fonds, ONG.
11. Éliminer le critère de coûts additionnels utilisé par le Fonds pour l'environnement mondial. **Acteurs** : Participants au FEM, ONG.
12. Améliorer la capacité de faire respecter la Convention sur la diversité biologique et développer son processus de règlement des différends. **Acteurs** : États membres de la CDB.
13. Donner accès aux négociations commerciales à toutes les ONG ayant statut consultatif auprès de l'ECOSOC. **Acteurs** : OMC, UE, accords commerciaux régionaux.
14. Intégrer les ONG et les peuples autochtones au sein des délégations gouvernementales lors de négociations commerciales. **Acteurs** : Gouvernements.
15. Publier et diffuser les documents préparatoires et finals des négociations commerciales internationales. **Acteurs** : OMC.

Accroître le degré d'engagement des peuples autochtones, des communautés locales et des autres parties prenantes en général, et résoudre les iniquités, en particulier du régime foncier.

Enjeu: Manque de reconnaissance des droits individuels et collectifs des peuples autochtones et des communautés locales, incluant ceux des femmes, à avoir accès, à utiliser et à gérer les ressources naturelles, les terres et les territoires. Accent sur la prise de décisions, l'accès, la participation et le contrôle à tous les niveaux.

Objectifs: S'assurer que les droits individuels et collectifs, l'existence sociale, le savoir traditionnel, la spiritualité et le régime foncier des peuples autochtones et des communautés locales, incluant les femmes, soient reconnus, protégés et garantis par une législation et des accords nationaux, régionaux et internationaux. Pour atteindre cet objectif, il faudra effectuer des recherches locales, éduquer et que les gouvernements fournissent un financement adéquat.

Actions

1. Tous les gouvernements participant au FIF devraient s'engager à ratifier et à promouvoir la participation à l'accord 169 de l'OIT. **Acteurs** : Gouvernements, FIF, peuples autochtones et communautés locales.
2. Créer un groupe de travail sur les forêts dans tous les pays avec les peuples autochtones, les communautés locales et les autres parties prenantes. **Acteurs** : Gouvernements, ministères, société civile et industrie.
3. Assurer la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux tables de négociation nationales et internationales. **Acteur** : Peuples autochtones et communautés locales, ministères, industrie et organisations internationales.

4. Collecter et systématiser le savoir indigène et celui des communautés locales sur la gestion durable des ressources naturelles (en attendant une protection juridique adéquate d'un tel savoir). **Acteur** : ONG, universités, ministères, peuples autochtones et communautés locales.
5. Augmenter et renforcer l'appui du gouvernement envers les peuples autochtones et les communautés locales du GDF. **Acteurs** : Ministères, peuples autochtones et communautés locales.
6. Renforcer et instaurer des centres d'assistance technique pour les peuples autochtones et les communautés locales afin de développer des bases de données de projets et d'information juridique sur la législation forestière et sur les droits des peuples autochtones et des communautés locales, sur les expériences et les technologies efficaces, et sur la mercatique nationale et internationale. **Acteurs** : Gouvernements, ONG, communauté scientifique, peuples autochtones et communautés locales.
7. Favoriser une législation adéquate sur les ressources environnementales (espaces protégés, forêts, pétrole et minéraux) qui garantit les droits des peuples autochtones et des communautés locales. **Acteurs** : Parlements, ministères pertinents, peuples autochtones, communautés locales, organisations environnementales, groupes de femmes et autres groupes de la société civile.
8. Mener des évaluations indépendantes des impacts sociaux, culturels et environnementaux potentiels avant d'effectuer une activité économique dans les forêts et rendre ces évaluations publiques en langues locales. **Acteurs** : Gouvernement, peuples autochtones, communautés locales et entreprises.
9. Instaurer des processus de négociations avec les populations locales avant d'entreprendre une activité économique dans les forêts. **Acteurs** : Gouvernement, organisations des peuples autochtones.
10. Concevoir des mécanismes au sein de la CDB, de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD) qui garantissent que les bénéfices tirés de la forêt iront vers ceux qui la protège. **Acteurs** : CDB, CCNUCC, et parties à la CLD.
11. Définir, rassembler et systématiser l'information existante sur les expériences réussies de gestion durable des ressources naturelles par les peuples autochtones et les communautés locales. **Acteurs** : ONG, universités, OPA, et ministères.
12. Ratifier et planter la CEDAW dans tous les pays.
13. Créer et développer une base de données, gérée par les femmes des communautés locales et autochtones, sur les savoirs traditionnels des femmes liés à l'utilisation de la forêt (à condition de développer et de garantir des lois qui protègent leurs droits sur ce savoir).
14. Prendre en compte dans les processus décisionnels sur la forêt, les politiques, les programmes et les projets centrés sur les femmes qui ont un lien avec les forêts.
15. Développer des liens entre les conventions sur l'environnement, l'accord 168 de l'OIT et la CEDAW.
16. Développer des réseaux plus solides entre les groupes de femmes au niveau local, national, régional et international.
17. Favoriser le développement des capacités et l'échange d'information sur les législations sur les peuples autochtones, sur l'environnement et sur le savoir des femmes relatif à l'usage et à la gestion de la forêt.
18. Promouvoir la participation des femmes aux événements locaux, nationaux, régionaux et mondiaux reliés à la forêt.
19. Engager plus de fonds et donner davantage de priorité à la formation et à la diffusion de l'information. **Acteurs** (12 - 19): Gouvernement, agences spécialisées de l'ONU et organisations internationales, groupes de femmes, peuples autochtones et communautés locales, autres groupes d'intérêts, organismes de financement (incluant les organisations internationales), ministères des Finances nationaux.
20. Favoriser l'approbation d'une législation environnementale, pétrolière et minière qui garantit les droits des peuples autochtones et des communautés locales. **Acteurs** : Parlements et ministères (Environnement, Énergie et Mines), organisations des peuples autochtones et organisations communautaires, organisations environnementales et de femmes, et tout autre groupe de la société civile.

Enjeux: Le manque de transparence et de responsabilité, et l'influence inappropriée et grandissante des pouvoirs publics et des entreprises sur le droit d'occupation des terres, incluant la corruption, le militarisme, la dictature et le manque de capacité des peuples

autochtones et des communautés locales d'avoir accès à l'information, d'influencer, d'appuyer ou de s'opposer aux plans ou aux projets de développement.

Objectifs: La mise en place de processus décisionnels ouverts, transparents, responsables, participatifs et locaux pour l'aménagement du territoire, l'utilisation et l'occupation des terres, incluant la reconnaissance des droits de propriété des terres des peuples autochtones et des communautés locales, qu'ils soient actuels ou historiques, collectifs ou individuels. Ceci supposera l'arrêt du financement de la destruction des forêts naturelles et autochtones, et la création de solutions de remplacement viables aux modèles industriels fondés sur le marché, conformément aux accords internationaux.

Actions

1. Identifier les enjeux prioritaires liés à l'utilisation du territoire et implanter des processus ouverts et transparents avec les peuples autochtones, les communautés locales et les autres groupes d'intérêts. **Acteurs :** Gouvernements, peuples autochtones, communautés locales et parties prenantes.
2. Reconnaître la différence de pouvoir entre les groupes, développer des structures spécifiques pour le développement des capacités et de l'autorité des groupes marginalisés (au moyen d'un appui technique et financier). **Acteurs :** Gouvernements, peuples autochtones, communautés locales et parties prenantes.
3. Examiner et répondre aux revendications en suspens concernant la propriété/l'occupation des terres et des territoires d'une manière compatible avec les droits des autochtones et la gestion durable des forêts. **Acteurs :** Gouvernements, peuples autochtones, communautés locales et parties prenantes.
4. Déléguer les prises de décision aux acteurs locaux, aux peuples autochtones et autres groupes d'intérêts. **Acteurs :** Gouvernements, peuples autochtones, communautés locales et parties prenantes.
5. Les Nations unies devraient développer un mécanisme de «préservation de la forêt» en appuyant les actions d'investissements, de responsabilisation et de surveillance de la société civile qui évaluent et assurent la conformité des pratiques avec les accords internationaux portant sur une gestion durable des forêts. **Acteurs :** ONU, société civile.
6. Le FIF devrait demander à l'OMC d'accueillir les groupes des consommateurs, les peuples autochtones, les communautés locales et les ONG à sa table de négociation. **Acteurs :** FIF, OMC.
7. Développer des mécanismes de responsabilité publique qui scrutent et évaluent l'industrie forestière à grande échelle (autant au niveau des propositions d'investissement que des opérations routinières). Les gouvernements devraient prendre la direction d'un tel processus, avec la participation de la société civile, afin de garantir la transparence, la libre circulation de l'information et la légitimité des pratiques. La conformité avec les réglementations nationales et internationales devrait être obligatoire, et la réglementation et la législation, lorsqu'elles sont inadéquates, devraient être révisées. **Acteurs :** Agences des Nations unies, gouvernements, représentants de la société civile.
8. Examiner et encourager les options de remplacement actuelles à fort potentiel de l'industrie forestière. Accroître le soutien aux options favorisant des économies et des moyens d'existence locaux durables, par exemple par l'adoption d'autres sources d'énergie (solaire, kérosène, biomasse, etc.), de fibres différentes ou de succédanés de fibres (fibres recyclées, paille, chanvre, kenaf, textiles), et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre. **Acteurs :** Organismes de financement, entreprises offrant des technologies alternatives, industries alternatives.
9. Hauser le niveau de sensibilisation locale et trans-frontière du consommateur, ainsi que son comportement, en favorisant des solutions de remplacement, par exemple à travers l'éco-étiquetage par une tierce partie indépendante, par des incitations qui utilisent l'impôt, le marché ou les subventions, et en faisant en sorte que les agences de l'ONU, les gouvernements et les entreprises s'engagent à acheter des produits de substitution viables. S'engager également à vérifier l'usage du bois et du papier dans le but d'éliminer les mauvaises sources et d'adapter les Critères et les Indicateurs acceptés. **Acteurs :** Groupes civils, membres de l'ONU, entreprises et vérificateurs.
10. Le FIF devrait faciliter le développement et un accord sur les principaux Critères et Indicateurs globaux et s'assurer qu'ils constituent le fondement des règles de l'OMC applicables au niveau international. **Acteurs :** FIF.
11. Les banques (multilatérales et privées) devraient adopter des politiques interdisant les investissements ou les subventions dans des entreprises exploitant les forêts naturelles de manière non-durable. Les processus d'évaluation doivent inclure des groupes clés de la société civile (particulièrement les

- peuples autochtones et les communautés locales). **Acteurs** : Banques multilatérales de développement, banques privées, société civile.
12. Appuyer l'application efficace des lois afin de détecter et de punir la corruption. **Acteurs** : Gouvernements.
 13. Enlever le militarisme de la gouvernance et de la formulation des politiques économiques et sociales. **Acteurs** : Gouvernements et entreprises.
 14. Décentraliser la gouvernance des forêts en donnant le contrôle aux peuples autochtones et aux communautés locales. **Acteurs** : Gouvernements et entreprises.
 15. Habiliter les peuples autochtones et les communautés locales à développer et à renforcer leurs capacités de pression et à développer des modes de pression communs avec les peuples autochtones, les communautés locales et les groupes d'intérêts appropriés. **Acteurs** : Gouvernement, ONG, peuples autochtones et communautés locales.

Enjeux: Les instruments juridiques, à tous les niveaux, utilisent des concepts faibles et ambigus relatifs aux peuples autochtones et aux communautés locales, garantissent mal une gouvernance ouverte et propre, n'assurent pas le libre accès aux forêts pour les peuples autochtones et les communautés locales et ne sont pas appliqués de façon adéquate.

Objectifs: Développement d'instruments juridiques clairs et cohérents relatifs aux peuples autochtones et aux communautés locales; gouvernance ouverte, transparente et propre; application adéquate à tous les niveaux grâce à un financement gouvernemental approprié; habilitation et développement des capacités des peuples autochtones et des communautés locales de surveiller les pratiques et de faire respecter la loi.

Actions

1. Établir un(des) groupe(s) d'examen indépendant(s) constitué(s) de peuples autochtones, de communautés locales, de groupes d'intérêt et de gouvernements afin d'examiner et de surveiller les instruments juridiques, à tous les niveaux,. **Acteurs** : Peuples autochtones, communautés locales, groupes d'intérêt et gouvernements.
2. Exiger un financement séparé et dédié à l'application des législations environnementales et forestières. **Acteurs** : Gouvernements.
3. Exiger une formation sur l'application de la loi pour tous les décideurs au sein des organismes gouvernementaux et des groupes d'intérêt et ce, à tous les niveaux. **Acteurs** : Gouvernements, services de police, groupes d'intérêt.
4. Instaurer et renforcer les liens et un dialogue constructif entre les groupes d'intérêt et le gouvernement en matière d'application des lois. **Acteurs** : Groupes d'intérêt, gouvernement.
5. Promulguer et renforcer la législation exigeant un libre accès aux décideurs. **Acteur**: Gouvernement.

Résolution des politiques d'investissement et d'aide au développement, et des flux financiers

Enjeux: Le modèle de développement; les stratégies inadéquates de développement; les programmes d'ajustement structurel (PAS); et l'érosion des capacités du gouvernement.

Objectifs: Les coûts environnementaux et sociaux, les bénéfices non-monnayables et les dimensions culturelles doivent être pris en compte au moment d'évaluer la durabilité à long terme du développement économique. Ce concept du développement durable doit avoir davantage de poids. Les programmes d'ajustement structurels (PAS) doivent incorporer la responsabilité environnementale et sociale. Une révision en profondeur et une analyse de leurs impacts est nécessaire et les impacts négatifs doivent être atténués. Il est nécessaire d'élargir le débat sur les politiques et les changements proposés à travers une plus grande transparence des décisions relatives aux PAS.

Actions

1. Insister pour que les institutions de Bretton Woods permettent à des observateurs de la société civile de participer aux rencontres biennales. **Acteurs** : Institutions de Bretton Woods, société civile.
2. Encourager le G8, en particulier les États-Unis et le Japon, à faire pression sur les banques multilatérales de développement (BMD), en particulier la Banque asiatique de développement (BAD), afin de s'assurer qu'elles respectent les principes de durabilité sociale et environnementale. **Acteurs** : G8, BMD.
3. Les organismes de développement et les ONG devraient encourager les gouvernements nationaux à inclure la société civile dans des processus participatifs, dans le but de mieux diriger les programmes d'aide au développement. **Acteurs** : Agences de développement, ONG, gouvernements, société civile.
4. Les bailleurs de fonds nationaux et internationaux devraient assurer un soutien à long terme en faveur d'une coalition globale d'ONG, et qui affermirait leur rôle dans les processus décisionnels tels que le Club de Paris, le G8 et les groupes de consultation. **Acteurs** : Bailleurs de fonds, ONG, Club de Paris, G8 et groupes de consultation.
5. Créer une Commission publique chargée d'examiner les opérations du FMI dans le but d'en accroître la transparence. **Acteurs** : FMI, ONG, OPA, ITFF, organisations intergouvernementales.
6. Les ministères des Finances et de la Planification devraient établir, conjointement avec la Banque mondiale / FMI, des mécanismes de consultation indépendants avec la société civile au niveau national, afin d'améliorer la transparence des processus décisionnels relatifs aux PAS. **Acteurs** : ministères des Finances et de la Planification, Banque mondiale, FMI, société civile.
7. Établir un dialogue entre le Groupe de travail interinstitutionnel sur les forêts (ITFF) et le FMI afin d'assurer la durabilité à long terme des interventions du FMI, telles que les PAS, en s'assurant que les objectifs environnementaux et sociaux ont un poids équivalent aux objectifs économiques. **Acteurs** : ITFF, FMI.

Enjeu: Service et création de la dette

Objectif: La capacité de gérer les ressources naturelles ne devrait pas être compromise par le service de la dette. Les nouveaux prêts devraient être structurés suivant la capacité réelle des pays de servir leur dette, en se basant sur une stratégie de développement durable, et devraient inclure des conditions permettant une gestion forestière durable au niveau environnemental et social.

Actions:

1. Restructurer et lorsque nécessaire, annuler les dettes. Les pays qui pratiquent une gestion durable des forêts sur le plan écologique et social, devraient être récompensés par des mesures réduisant le service de leur dette. Les ressources ainsi disponibles devraient être allouées à la gestion durable des forêts. **Acteurs** : Institutions de prêt, gouvernements.
2. Rechercher des mécanismes de substitution afin de réduire le service de la dette ou d'annuler la dette qui contribue à la perte de forêts. **Acteurs** : Chercheurs, FMI, Groupe de Paris, bailleurs de fonds & bénéficiaires.
3. Le FEM et les ONG internationales ainsi que d'autres bailleurs de fonds, en coopération avec d'anciens bénéficiaires, devraient examiner l'expérience des échanges dette-nature, afin d'évaluer leur efficacité et leur potentiel futur. **Acteurs** : FEM, ONG internationales, autres bailleurs de fonds, bénéficiaires.

Enjeu: Subventions et incitations perverses

Objectif: Éliminer les subventions et les incitations économiques en faveur des produits de base forestiers qui ont un effet négatif sur les forêts; de telles subventions et incitations devraient être réorientées vers l'écosystème. Évaluer les impacts des politiques du secteur non-forestier sur la durabilité environnementale et sociale, et chercher à minimiser ces impacts.

Actions

1. Encourager le Groupe de travail interinstitutionnel sur les forêts (ITFF) à identifier et à mesurer, au niveau mondial et national, les impacts des incitations et subventions perverses sur les secteurs

forestiers et non-forestiers (agriculture, mines, hydroélectricité) qui affectent les écosystèmes forestiers. **Acteurs** : ITFF, tous niveaux du gouvernement, bailleurs de fonds, chercheurs, communautés affectées, organismes internationaux.

2. Mettre en œuvre des programmes de développement des capacités des communautés pour leur permettre d'augmenter la mercatique des produits forestiers indépendamment certifiés par une tierce partie. **Acteurs** : Bailleurs de fonds, agences gouvernementales nationales, communautés.

Enjeu: Flux financiers privés

Objectifs: Le secteur privé devrait inclure ce qui est présentement exclu de ses opérations. Des sanctions devraient être imposées aux entreprises qui ne se conforment pas aux exigences d'une gestion durable des forêts. Les investissements dans le secteur privé non-forestier devraient être évalués en fonction de leurs impacts sur la gestion durable des forêts, et des conditions devraient être imposées afin d'assurer le développement durable. L'accent devrait être mis sur des modes différents de développement qui s'attaquent, entre autres, au manque d'accès des communautés au capital d'investissement.

Actions

1. Fournir des conditions favorables ou un traitement préférentiel aux investissements qui encouragent une gestion durable sur le plan social et environnemental. **Acteurs** : Institutions de prêts.
2. Instaurer des mécanismes indépendants et participatif afin de surveiller et contrôler les plans d'investissement et les activités du secteur privé. **Acteurs** : Universités, système judiciaire et société civile.
3. Financer les programmes gouvernementaux, tels ceux des ministères des Finances et de l'Environnement, visant à renforcer leur capacité de surveiller et de réglementer efficacement les impacts sociaux et environnementaux des investissements privés. **Acteurs** : Bailleurs de fonds, départements gouvernementaux.
4. Créer un mécanisme qui garantit la pleine responsabilité des entreprises transnationales pour leurs actions effectuées dans tous les pays. **Acteurs** : Organismes internationaux, OMC, OCDE, en coopération avec les gouvernements, système judiciaire, ONG.
5. Assurer l'adhésion aux normes régionales (critères et indicateurs) de gestion durable forestière, actuellement en développement dans tous les pays. **Acteurs** : Organisations régionales, syndicats, ONG, secteur privé.
6. Créer une association internationale d'investisseurs responsables sur le plan social et environnemental, afin d'établir un centre d'échange d'information permettant aux investisseurs institutionnels de soutenir le développement des communautés centré sur la gestion durable de la forêt. **Acteurs** : Bailleurs de fonds internationaux, institutions financières, investisseurs institutionnels, secteur privé et bénéficiaires potentiels.
7. Les organismes de crédit à l'exportation des pays de l'OCDE, devraient développer et appliquer des normes élevées de durabilité environnementale et sociale aux investissements qu'ils garantissent. Les critères pertinents de durabilité environnementale et sociale devraient être élaborés avec la participation de plusieurs parties prenantes. **Acteurs** : Gouvernements de l'OCDE, organismes de garantie de crédit à l'exportation, secteur privé, ONG.

Enjeux: Gouvernance et corruption, institutions, mise en œuvre des politiques et réglementation

Objectifs : Renforcer la gouvernance, les institutions et les instruments du secteur forestier à différents niveaux

Actions

1. La Commission du développement durable (CDD) des Nations unies devrait créer une organisation internationale des forêts. **Acteurs** : CDD, FIF.
2. Le FIF devrait développer des codes de conduite pour les entreprises privées et forestières. **Acteurs** : FIF, société civile, secteur public et privé.

3. Le Comité d'aide au développement (CAD) (avec l'assistance des ONG, CBO, et OPA) devrait développer des termes de référence pour les bailleurs de fonds et les autres institutions financières. **Acteurs** : OCDE/CAD, société civile, bailleurs de fonds, bénéficiaires.
4. Encourager les Nations unies à organiser, harmoniser et gérer les accords internationaux. **Acteurs** : ONU.
5. Les gouvernements sont invités à intégrer entièrement les principes de l'Agenda 21 dans leur droit interne, en consultation avec toutes les parties prenantes. **Acteurs** : Gouvernements, société civile.
6. Les gouvernements devraient décentraliser la gestion des forêts et les décisions sur le partage des bénéfices. **Acteurs** : Gouvernements.
7. Les ministres des Forêts devraient être membres du cabinet de leur gouvernement. **Acteurs** : Gouvernements.
8. Les gouvernements devraient séparer les fonctions de réglementation et d'entreprise au sein des services forestiers. **Acteurs** : Gouvernements.
9. Les gouvernements, en consultation avec toutes les parties prenantes, devraient instituer un fidéicommis pour le développement sectoriel. **Acteurs** : Gouvernements, bailleurs de fonds, société civile.
10. Demander aux gouvernements de renforcer les cadres et protocoles afin d'instaurer une cohérence trans-sectorielle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. **Acteurs** : Gouvernements, société civile (ONG, CBO, secteur privé).
11. Les gouvernements, lorsqu'il existe un soutien approprié de la part des bailleurs de fonds, sont invités à investir dans le renforcement institutionnel des services forestiers. **Acteurs** : Gouvernements, bailleurs de fonds.
12. Investir dans des programmes de développement des capacités de la société civile. **Acteurs** : Bailleurs de fonds, bénéficiaires, société civile.

Enjeux : Communautés locales et peuples autochtones, accès, régimes foncier et droits d'usage

Vision et objectifs : Les forêts sont considérées comme fondamentales pour l'existence des communautés vivant en leur sein ou autour d'elles, et un élément qui permet de promouvoir le développement humain en tenant compte à la fois de la biodiversité et des aspects culturels. D'un point de vue holistique, les forêts ne sont pas traitées comme un objet externe mais plutôt comme une partie intégrale de l'être humain il ne s'agit donc pas d'une simple question de définition. L'autonomie des peuples autochtones, et des autres groupes marginaux qui dépendent des forêts, dans leur manière d'utiliser les terres et d'utiliser les ressources forestières de façon durable devrait être reconnue. Les politiques qui privilégient une gestion locale des forêts communautaires devraient être renforcées et encouragées, en se basant sur le principe du respect envers les connaissances et l'expérience des communautés. Des méthodes participatives devraient être utilisées lorsqu'on travaille avec les communautés sur la gestion des ressources forestières.

Actions

1. Stimuler et soutenir les micro-entreprises des communautés qui visent à utiliser la pleine capacité des ressources naturelles à l'aide de plans de développement durable. **Acteurs** : ONG, communautés, gouvernements, coopération internationale.
2. Mettre en œuvre des accords avec les universités afin de développer la recherche sur l'amélioration de la production, en se basant sur les pratiques culturelles des communautés. **Acteurs** : Communautés, universités.
3. Élaborer des politiques qui encouragent les initiatives et projets de gestion par les communautés. **Acteurs** : Organismes de coopération internationale, gouvernements.
4. Aider le développement des capacités des communautés à comprendre et à interagir avec les IFI. **Acteurs** : ONG, PNUD, organismes gouvernementaux, communautés.
5. Créer et renforcer une plate-forme de négociation entre les communautés et les IFI afin d'éliminer l'incohérence de leurs politiques. **Acteurs** : Communautés, ONG, IFI, organismes régionaux et nationaux, autres parties prenantes.
6. Promouvoir les échanges d'expérience lors de l'utilisation de méthodes participatives au niveau international. **Acteurs** : ONG, organismes régionaux (ex. : Organisation des états américains, OEA).

7. Éviter d'octroyer ou d'élargir des concessions dans les zones où vivent des communautés autochtones, à moins d'avoir obtenu leur approbation. **Acteurs** : Gouvernements, communautés.

Évaluation des biens et services forestiers

Enjeu : Manque de reconnaissance des valeurs culturelles des forêts

Objectifs : Arrêter la destruction des valeurs spirituelles et culturelles, et de la cosmogonie des peuples autochtones et des communautés traditionnelles; récupérer et transmettre le savoir ancestral relié à la spiritualité et la cosmogonie des peuples autochtones et des communautés traditionnelles.

Actions

1. Dénoncer toutes les formes de destruction des valeurs forestières traditionnelles et autochtones.
2. Diffuser l'information et développer la sensibilisation.
3. Étudier et récupérer les éléments des valeurs traditionnelles et de la cosmogonie.
4. Compiler les résultats de la recherche sur les systèmes de savoir traditionnel qui intègre des méthodes traditionnelles et universitaires.
5. Promouvoir l'apprentissage et l'utilisation pertinente des langues autochtones.

Acteurs : Membres des communautés, organismes communautaires, ONG, gouvernements, organisations universitaires, UNESCO, médias, chefs politiques et religieux progressistes, FAO, anciens des communautés traditionnelles, bailleurs de fonds.

Enjeu : Manque de reconnaissance des droits de propriété foncière, en particulier, les droits communautaires et collectifs

Objectif : Élaborer des législations afin de sécuriser les droits collectifs et communautaires, y compris les droits de d'occupation des sols et les droits de propriété collectifs et communautaires.

Actions

1. Étudier les lacunes aux niveaux des législations dans chaque pays et promouvoir les modifications de ces législations dans un sens qui tienne compte des droits d'occupation et des propriétés collectives et communautaires. **Acteurs** : Organismes communautaires, ONG, universités, institutions des bailleurs de fonds.
2. Développer la sensibilisation du public sur la nécessité de réglementer l'utilisation collective des forêts et de leurs ressources.
3. Promouvoir la participation des représentants des communautés autochtones et traditionnelles, y compris les collectivités rurales, les communautés traditionnelles noires et les autres communautés traditionnelles, au sein des parlements nationaux.
4. Faire pression sur les membres du parlement en faveur de lois qui réglementent l'utilisation collective des forêts et de leurs ressources.
5. Élaborer des propositions de législation concrètes et présenter ces propositions aux parlements.

Acteurs : Organismes communautaires, ONG, politiciens et chefs de mouvements sociaux, médias de communication.

Enjeux : Sous-estimation de la sylviculture communautaire et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre. Surestimation du bois d'œuvre en tant que principal produit forestier.

Objectif : Récupérer et transmettre le savoir traditionnel sur les produits forestiers autres que le bois d'œuvre. Étudier collectivement les systèmes oraux de transmission des connaissances qui, selon le concept traditionnel du savoir, sont utilisées mais ne sont pas la propriété des générations présentes, en s'assurant que le savoir compilé de cette manière sera retourné aux communautés forestières.

Actions

1. Instaurer, au niveau des communautés, des forums et d'autres mécanismes, y compris des médias de communication, afin d'éduquer les forestiers et les politiciens et d'informer décideurs, citoyens et médias sur la gestion de l'écosystème forestier, y compris le savoir traditionnel relié à la forêt.
2. Instaurer un programme de recherche sur le savoir traditionnel relié à la forêt dirigé par les communautés, et en diffuser les résultats en tenant compte des discussions actuelles sur les droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la CDB.

Acteurs : Autorités locales, régionales et nationales, chefs des communautés locales, universités, médias, bailleurs de fonds.

Objectif : Trouver des moyens afin d'intégrer les vraies valeurs du bois d'œuvre.

Actions

1. Adapter la valeur économique du bois d'œuvre afin d'y intégrer les valeurs sociales et environnementales des écosystèmes forestiers, et utiliser ceci lors des processus décisionnels, en particulier lors de l'élaboration des législations et des mesures d'intervention en faveur de la conservation des écosystèmes forestiers. **Acteurs** : Universités, gouvernements, législateurs, ONG.
2. Instaurer un mécanisme d'application des législations nationales reliées aux forêts, développer une gamme d'incitations et renforcer la société civile. **Acteurs** : Gouvernements, bailleurs de fonds, organisations internationales, ONG.

Enjeux : Non-évaluation de la forêt en tant qu'écosystème, manque de reconnaissance des fonctions multiples des forêts et manque de capacité de gestion des forêts.

Objectifs : S'assurer que les forêts naturelles sont valorisées en tant qu'écosystèmes multifonctionnels. Assurer la perpétuation de l'intégrité écologique des peuplements d'arbres des forêts primaires. Identifier le potentiel de restauration de toutes les forêts. Développer un système de valorisation équitable pour les produits autres que le bois d'œuvre et pour les fonctions écologiques de la forêt. S'assurer que les définitions de la FAO concernant certains concepts forestiers (déforestation/déboisement, afforestation/boisement, reforestation/reboisement, plantations) sont modifiées afin d'y inclure davantage que le couvert arboricole. Réviser et consolider les systèmes nationaux de zones protégées et s'assurer qu'ils sont compatibles avec la réalité sociale et économique, et avec les besoins des communautés locales.

Actions

1. Modifier les définitions de la forêt et des concepts reliés à la forêt (déforestation/déboisement, afforestation/boisement, reforestation/reboisement, plantations) de la FAO, afin d'y inclure l'approche écosystémique, telle que définie par la CDB, et d'y inclure des définitions pour les différents types de forêts. **Acteur** : ITFF.
2. Développer un programme de recherche international afin d'évaluer la valeur, les produits et les services forestiers. Ce programme devrait fonctionner à divers niveaux. L'information devrait être diffusée auprès des communautés, des ONG, des écoles, du secteur forestier et des gouvernements, et rassembler tous les niveaux afin d'intégrer cette information dans la prise de décision et le processus de gestion. Les critères du choix de l'institution coordinatrice devraient inclure l'indépendance, le mandat mondial, la connaissance interdisciplinaire, l'existence d'un groupe conseil, la capacité scientifique et la capacité de relier différents types de connaissances entre elles. **Acteurs** : Communauté scientifique, ONG, gouvernements.
3. S'assurer que toutes les valeurs de la forêt sont prises en compte dans tous les processus décisionnels qui affectent les forêts et de l'intégration de ces valeurs au sein du secteur forestier. **Acteurs** : Gouvernements, ONG, services forestiers.
4. Faire en sorte que tous les projets entrepris au sein ou près des forêts naturelles fassent l'objet d'une évaluation stratégique des impacts sur l'environnement. **Acteurs** : Gouvernements.
5. Développer un réseau international de zones protégées viables et représentatives au niveau écologique. **Acteurs** : Gouvernements, ONG.
6. Établir des plans forestiers nationaux à l'aide d'un processus participatif complet qui inclut toutes les parties prenantes et les éléments essentiels suivants : zones protégées, réserves d'extraction, projets

forestiers communautaires, projets de restauration et le développement et la mise en œuvre de critères et d'indicateurs de gestion forestière durable. **Acteurs** : Gouvernements, ONG.

7. Fournir des options de replacement aux communautés locales qui soient avec les politiques sur les zones protégées. **Acteurs** : Gouvernements.
8. Développer des principes et des critères internationaux pour une gestion forestière durable, qui incluent les valeurs économiques, écologiques, sociales et culturelles. **Acteur** : FIF.

Objectif : Réviser la législation actuelle sur les ressources naturelles en ce qui à trait à la valeur totale des écosystèmes forestiers.

Actions

1. Comparer et analyser l'efficacité de la législation nationale afin de l'améliorer.
2. Considérer l'incorporation au sein de cette législation des différentes formes de savoirs traditionnels reliés aux forêts.
3. Échanger les expériences sur les législations révisées.

Acteurs : Gouvernements, communauté internationale, ONG, législateurs, chefs communautaires.

Objectif : Réviser la législation des autres secteurs reliés aux ressources naturelles (agriculture, exploitation minière) afin de s'assurer que ces secteurs n'ont pas d'impacts négatifs sur les écosystèmes forestiers.

Actions

1. Évaluer les impacts des politiques sectorielles sur la conservation des écosystèmes forestiers. **Acteurs** : universités.
2. Exiger une évaluation des impacts sur l'environnement avant la mise en œuvre de toute activité ou de tout projet (national ou à l'étranger) qui a un effet sur la forêt. **Acteurs** : Universités, ONG, secteur privé, gouvernements, législateurs.
3. Abroger les instruments politiques pervers qui augmentent artificiellement l'attrait économique de l'utilisation de terres induisant la destruction des forêts. **Acteurs** : Gouvernements.

Annexe III. Liste complète des participants à L'Atelier mondial

Gouvernements

Australie

Potter, Catherine
Environment Australia
Tel: 61-2-62741844
Fax: 61-2-62741322
E-mail: catherine.potter@ea.gov.au

Bénin

Chetagni, Francis
Ministry of Environment
Tel: 229-311480
Fax: 229-315081
E-mail: dhunk@bow.intnet.bn

Canada

Roberts, Ralph
Canadian International Development Agency
Tel: 1-819-9976586
Fax: 1-819-953-3348
E-mail: Ralph_Roberts@acdi-cida.gc.ca

Roper, John
Canadian International Development Agency
Tel: 604-2999643
Fax: 604-299-9645
E-mail: roper@canadian-forest.com

Rousseau, Denyse
Department of Foreign Affairs and International
Trade
Tel: 1-613-9962919
Fax: 1-613995-9525
E-mail: denyse.rousseau@extott15.x400.gc.ca

Costa Rica

Chavez, Guido
Ministerio de Medio Ambiente y Energia
Tel: 506 2838004
E-mail: guidocha@ns.minae.go.cr

Meneses, Ricardo
Ministerio de Medio Ambiente y Energia
Tel: 506 2838004
E-mail: rmeneses@ns.minae.go.cr

Morales, Etilma

Ministerio de Ambiente y Energia
Tel: 506 2575658
Fax: 506 2593859
E-mail: ing@sol.racsa.co.cr

Salas, Cynthia

Colegio de Ingenieros Agronomos
Tel: 506 2362841
Fax: 506 2402642
E-mail: ingagr@sol.racsa.co.cr

Équateur

Barragán, Lourdes
Ministerio de Medio Ambiente
Tel: 593-2-522320 / 563991 / 540455
Fax: 593-2-565809
E-mail: 1ba@uio.satnet.net

Finlande

Aho, Markku
Ministry for Foreign Affairs
Department for International Development
Cooperation
Tel: 358-9-13416422
Fax: 35-89-19633108/13416428
E-mail: markku.aho@formin.fi

Leena, Karjalainen-Balk

Ministry of the Environment
Tel: 358-9-19919443
Fax: 358-9-19919364
E-mail: leena.karjalainen-balk@vyh.fi

Palo, Matti

Program on "World Forest, Science and
Environment"
Tel: 358-985705770
Fax: 358-985705717
E-mail: matti.palo@metla.fi

Ghana

Iddrisu, Abdullah
Ministry of Environment Science and Technology
Tel: 233-21-666049

Népal

Bhattarai, Sushil
Ministry of Forest and Soil Conservation
Tel: 977-01-220067 / 371708
Fax: 977-01-262599
E-mail: sbhattarai@wlink.com.np

Les Pays-Bas

de Pater, Catherina H.
Ministry of Agriculture,
Nature Mgt. and Fisheries
Tel: 31-317-474890
Fax: 31-317-474830
E-mail: c.hd.pater@iucn.agro.nl

Hoogveld, Felix
Ministry of Foreign Affairs
Tel: 31-70-3455751
Fax: 31-70-3484303
E-mail: fs.hoogveld@dml.minbuza.nl

Portugal

Teixeira, Joao de Deus
Tel: 351-1-3124804
Fax: 351-1-3124996
E-mail: dgf.web@mail.telepac.pt/
dgf.dri@mail.telepac.pt

Russie

Kulikova, Elena
Federal Forest Service
Tel: 7-095-9519908
Fax: 7-095-953-0950
E-mail: interdep@space.ru

Royaume Uni

Wheatley, Josceline
Department for International Development, Mexico
Tel: 52-5-2631974
Fax: 52-5-2631970
E-mail: j.wheatley@dfid.gtnet.gov.uk

Etats-Unis

Waide, Jack
Forest Service
Tel: 1-202-2051558
Fax: 1-202-2051054
E-mail: jwaide/wo@fs.fed.us

Organisations Internationales

Banque Mondial

Blaser, Jürgen
Tel: 1-202-4587867
Fax: 1-202-5220367
E-mail: jblaser@worldbank.org

Knudsen, Odin

Tel: 1-202-458-5118
Fax: 1-202-202-522-3307
E-mail: oknudsen@worldbank.org

Sherman, Mariam

Tel: 1-202-4732620
Fax: 1-202-5223307
E-mail: msherman@worldbank.org

Van Praag, Nick

Tel: 1-202-458-9262
Fax: 1-202-522-7122
E-mail: nvanpraag@worldbank.org

FAO

Joshi, Amrit
FONP
E-mail: Amrit.Joshi@fao.org

FAO-Costa Rica

Tapia, Constantino
Tel: 506 2200511 / 12 / 90
Fax: 506 2328848
E-mail: FAO-CRI@field.fao.org

FAO-FTPP

Brenes, Carlos (Costa Rica)
Tel: 2802441
Fax: 2802441
E-mail: cbrenes@sol.racsa.co.cr

IFF Secretariat

Hurtubia, Jaime
Tel: 1-212-9634219
Fax: 1-212-9633463
E-mail: hurtubia@un.org

Convention on Biological Diversity Secretariat (CBD)

Garcia, Abraham
Tel: 506 2521687
Fax: 506 2521687

LeDanff, Jean-Pierre
Tel: 1-514-2877034
Fax: 1-514-2886588
E-mail: jean-pierre.ledanff@biodiv.org

United Nations Development Program (UNDP)
Bird, Pippa, U.S.
Tel: 1-212-9065180
Fax: 1-212-9633463
E-mail: pippa.bird@undp.org

United Nations Environment Program (UNEP)
Taal, Bai-Mass
Tel: 254-2-623238
Fax: 254-2-624260
E-mail: bai-mass.taal@unep.org

Organisations non-gouvernementales, de base, et des peuples autochtones

AECO (Costa Rica)
Rivas, Jose Gabriel
Tel: 506 2233925
Fax: 506 2333013
E-mail: aecoced@sol.racsa.co.cr

Alianza Mundial de Pueblos Indigenas de los Bosques Tropicales (Panama)
Arias, Marcial
Tel: 507-2275090
E-mail: ma@orbi.net

Amerindian Peoples Association (Guyane)
James, David
Tel: 592-02-70275
Fax: 592-02-70275
E-mail: apacoica@guyana.net.gy

APROALE (Costa Rica)
Diaz, Felix Benjamin
Tel: 506 4733165
Fax: 506 3818216

Asociación Ixacavaa (Costa Rica)
Camac, Ester
Tel: 506 2521687
Fax: 506 2521687
E-mail: ecamac@sol.racsa.co.cr /
ixacavaa@sol.racsa.co.cr

CEDLA (Bolivie)
Pacheco, Pablo
Tel: 591-2412429

E-mail: ixacavaa@latin.mail.com /
ixacavaa@sol.racsa.co.cr

Asociación Napguana (Panama)
Arias, Onel
Tel: 507-2254105 /2275886
Fax: 507-2254105 /2275886
E-mail: masarikp@sinfo.net

Avila, Fany
Tel: 507-2254105 /2275886
Fax: 507-2254105 /2275886
E-mail: napguana@pty.com

Association of Indigenous People of Primorski Region (Russia)
Kyalunzinga, Ivan
E-mail: swan@glasnet.ru

Biodiversity Action Network (E.U.)
Moussa, Juliette
Tel: 1-202-547-8902
Fax: 1-202-265-0222
E-mail: bionet@igc.org

Verolme, Hans
Tel: 1-202-547-8902
Fax: 1-202-265-0222
E-mail: bionet@igc.org

Bureau of Regional Public Campaigning, Far East Russia (Russie)
Lebedev, Anatoly
Tel: 7-4232-329797
Fax: 7-4232-317955
E-mail: Vladivostok: swan@glasnet.ru

CATIE (Costa Rica)
Campos, José J.
Tel: 506 5560401
Fax: 506 5562430
E-mail: jccampos / rortiz@catie.ac.cr

CCT (Costa Rica)
Watson, Vicente

Cortave, Marcedonio (Guatemala)
Tel: 502 92-60135
Fax: 502 92-60135

Fax: 591-2424625

E-mail: ppb@caoba.entelnet.bo

Canadian Environmental Network (CEN)

Arnold, Jean

E-mail: fbcja@web.net

CODEFF / Amigos de la Tierra (Chile)

Verscheure, Hernán

Tel: 562-2510262 / 2510287

Fax: 562-2518433

E-mail: info@codeff.mic.cl

Camara Costarricense Forestal (Costa Rica)

Alfaro, Marielos, Costa Rica

Tel: 506 2824934 / 2218652

Fax: 506 2217368

E-mail: malfarom@sol.racsa.co.cr

Centre for International Studies (Canada)

Schneider, Aaron

Tel: 902-9292063

Fax: 902-9292348

E-mail: rschneid@sparc.uccb.ns.ca

Comite Ambiental Pital-La Cureña (Costa Rica)

Alvarado, Jorge F.

Tel: 506 4601040

Consejo de la Tierra (Costa Rica)

Budowski, Gerardo

Tel: 506 2253008 / 2561611

Fax: 506 2534227

E-mail: smiles@sol.racsa.co.cr

Coordinadora Indigena Campesina de Agro-foresteria Comunitaria (CICAFOC)

Amador, Carmela (Costa Rica)

Tel: 506 2667516

Chinchilla, Alberto, Costa Rica

Tel: 506 2231911

Fax: 506 2231911

E-mail: cicafoc@sol.racsa.co.cr

E-mail: acofop@guanet.gt

Devis, Rolando (Nicaragua)

CICAFOC / Sukawala

Tel: 505 2730001

Gonzales, Lorenzo (Honduras)

Tel: 504 8482400 / 2064

Santiago, Israel

Tel: 7764175

Fax: 7764175

Sucre R., Levi (Costa Rica)

Tel: 506 2231911

Defenders of Wildlife (E.U.)

Snape, William J.

Tel: 1-202-682-9400

Fax: 1-202-682-1331

E-mail: bsnape@defenders.org

Estonian Green Movement (Estonie)

Ahas, Rein

Tel: 372-50-35914

Fax: 372-7-422084

E-mail: reina@ut.ee

FECON (Costa Rica)

Rojas, Emile

Tel: 506 2836128

Fax: 506 2836046

E-mail:

feconcr@sol.racsa.co.cr

Fern (Royaume Uni)

Ozinga, Saskia

Tel: 44-1608-652878

Fax: 44-1608-652878

E-mail: saskia@gn.apc.org

Forest Action Network (Kenya)

Obare, Lynette

Tel: 254-2-718398 (office) / 254-2-535184 (4)

Fax: 254-2-714406 / 718398

E-mail: fankeny@AfricaOnline.ke

Fundacion CERCROPIA (Costa Rica)

Solano, Cecilia

Tel: 506 7355532

Fax: 506 7355532

E-mail: cecropia@sol.racsa.co.cr

Fundación Ecotropico (Colombie)

Ortiz, Rosario
Tel: 514-4959909
Fax: 514-4959909
E-mail: rosortiz@total.net

Forest Conservation (Samoa)

Jackson, Moelangi Paasao Savai'i,
Tel: 0685-51271
Fax: 0685-51272
E-mail: tuisafua@samoanet

Frente Nacional por los Bosques (Costa Rica)

Tel: 506 2406087 / 3816315
Fax: 506 2363210
E-mail: preserve@sol.racsa.co.cr

Friends of the Siberian Forest (Russie)

Laletin, Andrei
Tel: 7-3912-498404
Fax: 7-3912-438837
E-mail: laletin@online.ru

Fundacion AMBIO (Costa Rica)

Carazo, Felipe
Tel: 506 253-50-27
Fax: 506 253-50-27
E-mail: funambio@sol.racsa.co.cr

Cardenas, Jose Pablo
Tel: 506 253-50-27
Fax: 506 253-50-27
E-mail: funambio@sol.racsa.co.cr et
jpcarden@cariari.ucr.ac.cr

Salazar, Roxana
Tel: 506 253-50-27
Fax: 506 253-50-27
E-mail: funambio@sol.racsa.co.cr et
rosalazar@abogados.or.cr

Valverde, Max
Tel: 506 253-50-27
Fax: 506 253-50-27
E-mail: funambio@sol.racsa.co.cr

International Institute for Environment and Development (Royaume Uni)

Mayers, James
Tel: 44-171-3882117
Fax: 44-171-3882826
E-mail: james.mayers@iied.org

Fundacion Natura, Red Latinoamericana de Bosques (Équateur)

Viteri, César
Tel: 593-2-447922
Fax: 593-2-434449
E-mail: fnatura@uio.satnet.net

IBASE (Brésil)

Roldán, Rosa
Tel: 55-21-553-0676
Fax: 55-21-552-8796
E-mail: rroldan@ibase.br

ICA-Côte D'Ivoire (Côte D'Ivoire)

Faustin, Kouame Abiyan,
Tel: 225636440 / 629340
Fax: 225636440 / 629340

Institute for Cultural Affairs (Ghana)

Okrah, Lambert
Tel: 233-21-224167
Fax: 233-21-221343
E-mail: icagh@ghana.com

Dzathor, Euphemia Akos
Tel: 233-21224167
Fax: 233-21221343
E-mail: icagh@ghana.com

Institute for Global Environmental Strategies (Japon)

Kuroda, Yoichi
Tel: 81-0468-553830
Fax: 81-4662-567824 / 4685-55809
E-mail: kuroda@iges.or.jp

Instituto de Investigaciones Ambientales del Pacífico / Proceso de Comunidades Negras (Colombie)

Pantoja, Orlando
Tel: 057-2-4326410
Fax: 057-2-33232445
E-mail: iiap@col12.telecom.com.co /
cococauca@yupimail.com

Pacific Bioweb (Nouvelle Zélande)

Watson, Megan
Tel: 61-2-62306828
Fax: 61-2-62306828
E-mail: meganw@goldweb.com.au

Programa Frontera Agrícola (Costa Rica)

López, Raúl

**IUCN- Regional Office for South America
(Équateur)**

Ortiz, Bernardo
Tel: 5932-466-62213
Fax: 5932-466-624
E-mail: bernardo@uicnsur.satnet.net

**IUCN- Regional Office for Mesoamerica
(Costa Rica)**

Salas, Jorge Alberto
Tel: 506 2362733
Fax: 506 2409934
E-mail: alberto.salas@orma.iucn.org /
albesala@hotmail.com

IUCN-Washington (E.U.)

Klubnikin, Kheryn
Tel: 1-202-367IUCN
E-mail: kklubnikin@iucnus.org / kheryn@erols.com

Netherlands Committee for IUCN (Les Pays Bas)

Lovera, Simone
Tel: 31-20-6261732 / 595-21-480182
Fax: 31-20-6279349 / 595-21-480182
E-mail: slovera@nciucn.nl

Netherlands Committee for IUCN /

**Sobrevivencia
(Paraguay)**

Lovera, Miguel
Tel: 595-21-480182
Fax: 595-21-480182
E-mail: mhl@ncuicn.nl

Pacific Bioweb (Australie)

Fry, Ian
Tel: 61-2-62306828
Fax: 61-2-25-76526/ 61-2-62306828
E-mail: ifry@pegasus.com.au

Thai NRM Network (Thaïlande)

Samranjit, Pongtip
Tel: 6602-7126-442 / 439
Fax: 6602-7126-442 / 439 / 3911771
E-mail: preecha@mozart.inet.co.th

Forest Peoples Programme (Royaume Uni)

Colchester, Marcus
Tel: 44-1608-652893
Fax: 44-1608-652878

Tel: 506 2806809
Fax: 506 2806809
E-mail: ralave@sol.racsa.co.cr

Red de Reservas Privadas (Costa Rica)

Amos, Bien
Tel: 506 2566050
Fax: 506 2584268
E-mail: reservas@sol.racsa.co.cr

**RMI-The Indonesian Institute for Forest
and Environment (Indonésie)**

Siscawati, Mia
Tel: 62-251-311097
Fax: 62-251-320253
E-mail: miasisca@indo.net.id and rmi@indceo.or.id

Sierra Club British Columbia (Canada)

Smith, Merran
Tel: 1-250-847-4764
Fax: 1-250-847-1931
E-mail: forests@islandnet.com

Simpson, Michael
Tel: 1-250-847-1563
Fax: 1-250-847-1563
E-mail: vwave@bulkley.net

**Sobrevivencia / Amigos de la Tierra
(Paraguay)**

Díaz Peña, Elías
Tel: 595-21-480182
Fax: 595-21-480182
E-mail: Survive@quanta.com.py et
eliasgas@hotmail.com

**Southern Alliance for Indigenous Resources
(Zimbabwe)**

Kundhlande, Gladman
Tel: 263-4-795461
Fax: 263-4-790470
E-mail: gladmank@safire.co.zw and
safire@harare.iafrica.com

**Universités / Independents / Secteur
Privé / Autres**

Auckland University (Nouvelle Zélande)

Gauntlett, Murray Ch F.
Indigenous Research Institute
Tel: 64-09-8362696 / 8350915
Fax: 64-09-8350945
E-mail: labourwest@xtra.co.nz

E-mail: wrm@gm.apc.org

Unión Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autónomas (UNORCA) (Méxique)
Hernández, Eusebio
Tel: 52-5-74150654 / 7400486
Fax: 52-57415065 / 7400486
E-mail: unorcared@laneta.apc.org

Viola (Russie)

Jirina, Ludmila
Tel: 7-0832745906
E-mail: viola@ecos.bryansk.ru

World Rainforest Movement (Uruguay)

Carrere, Ricardo
Tel: 59824096192
Fax: 59824019222
E-mail: rcarrere@chasque.apc.org

Worldwatch Institute (E.U.)
Abramovitz, Janet
Tel: 1-202-4521999
Fax: 1-202-296-7365
E-mail: jabramovitz@worldwatch.org

World Wide Fund for Nature - European Police Office (Bélgique)

Leiner, Stefan
Tel: 32-2-738808
Fax: 32-02-7438819
E-mail: sleiner@wwfnet.org

Center for International Forestry Research (Indonésie)

Kaimowitz, David
Tel: 62-251-622622
Fax: 62-251-622100
E-mail: d.kaimowitz@cgiar.org /
Dkaimowitz@cifor.ex.exch.cgiar.org

Earth Negotiations Bulletin (E.U.)

Burgiel, Stas
Tel: 1-202-5478902
Fax: 1-202-2650222
E-mail: sb4997a@american.edu

Devenport, Debbie
Sustainable Developments (IISD)
E-mail: ddavenp@emory.edu

Schmidt, Kira
Tel: 1-415-2897903
E-mail: kiras@iisd.org

Sripati Waghray, Raiyashri
Tel: 1-212-2806529
E-mail: rsw24@columbia.edu

International Federation of Building and Wood Workers

Giacini De Freitas, Andre
Tel: 507-229-2952 / 1868
Fax: 507-229-1896
E-mail: agfreitas@altavista.net

Instituto Alexander Von Humbolt (Colombie)

Hernandez, Sara
Tel: 338-3900 ext. 389
E-mail: samaherpe@hotmail.com

Research School Pacific and Asian Studies, ANU (Isles Salomon)

Tara, Tarcisius Kabutaulaka
Tel: 61-2-62490181
Fax: 61-2-62495523
E-mail: tar@coombs.anu.edu.au

Universidad Autónoma Metropolitana (Mexique)

Barkin, David
Tel: 525-724-5100
Fax: 525-724-5235

Rakova, Ursula, (Papuasie Nouvelle Guinée)

Forest Campaigner
Tel: 675-3262469
Fax: 675-3266273
E-mail: icraf@datec.org.pg /
forest@tiare.net.pg

Tcherbokhova, Natalya (Russie)
Doctorate Student
Tel: org 7-095-284-82-48 / 2574116
Fax: 7-095-2884751 / 2574110

E-mail barkin@cueyatl.uam.mx

Universidad Nacional (Costa Rica)

Segura, Olman

Tel: 506-260-1600 / 260-1270

Fax: 506-261-2319

E-mail: osegura@una.ac.cr

University of Alaska (E.U.)

Steiner, Richard

Tel: 1-907-274-9691

Fax: 1-907-277-5242 / 274-9691

E-mail: afrgs@uaa.alaska.edu

Thomas, Richard (Canada)

Environment Consultant

Tel: 403-7308172

Fax: 403-2772247

Thorman, Rob (Australie)

Consultant

Tel: 61-0262496416

Fax: 61-0262573420

E-mail: rob.thorman@lwrrdc.gov.au

Independent

Ambare, Viviane (Cameroun)

Tel: 237-208888

Fax: 237-208888

Arias, Gandur

Gonzalez, Fany

Kill, Jutta (Allemagne)

Tel: 49-6421-794074

Fax: 49-6421794074

E-mail: urgewald@koeln.netsurf.de

Orououchadze, Alexander (Georgie)

Engineer on Forest Protection

Tel: 995-3237-38-85 / 943198

Fax: 995-32-943198 / 998823

E-mail: tengiz.urushadze@mailcity.com

Comment nous contacter

Pour obtenir de plus amples informations concernant la façon de se joindre à cette initiative en cours, veuillez contacter :

Le Secrétariat global :

Simone Lovera
Sobrevivencia, Apoyo Integral a Comunidades
Nativas y Ecosistemas
Casilla de Correos 1380, Asuncion, Paraguay
courriel :Slovera@nciucn.nl ou <survive@quanta.com.py>
Téléphone/télécopieur: + 595-21-480182

Ricardo Carrere
World Rainforest Movement
Instituto Tercer Mundo
Jackson 1136, Montevideo 11200, Uruguay
Courriel : <rcarrere@chasque.apc.org>
Tél: 598-2-496192, télécopieur : 598-2-419222

Points focaux régionaux et de l'OPA:

Afrique: Lambert Okrah, Institute for Cultural Affairs, Ghana, courriel: <icagh@ghana.com>

Asie: Mia Siscawati, RMI, Indonésie, courriel: <siscawati@bogor.wasantara.org> et Yoichi Kuroda, IGES, Japan, courriel: <kuroda@iges.or.jp>

Europe: Marcus Colchester, Forest Peoples Program, UK, courriel: <wrm@gc.apc.org> et Saskia Ozinga, FERN, UK, courriel: <saskia@gn.apc.org>

Communauté des États indépendants: Andrei Laletin, Les Amis des forêts sibériennes, Fédération de Russie, courriel: <laletin@online.ru> et Tanya Baskanova, Les Amis des forêts sibériennes, Fédération de Russie, courriel: <laletin@online.ru>

Peuples autochtones: Marcial Arias, International Alliance of Tribal-Indigenous Peoples of the Tropical Forests, Panama, courriel: <mag@orbi.net> et Sandy Gauntlett, Indigenous Research Institute, Nouvelle-Zélande, <Labourwest@xtra.co.nz>

Amérique latine: Rosario Ortiz, fundacion Ecotropico, Colombia, courriel: <rosortiz@total.net> et Elias Diaz Peña, Sobrevivencia-Paraguay, courriel: <survive@quanta.com.py>

Amérique du nord: Juliette Moussa et Hans Verolme, Bionet, USA, courriel: <bionet@igc.apc.org>

Océanie et Pacifique: Ian Fry, Pacific Bioweb, Australie, courriel: <ifry@peg.apc.org>

Pour les dernières mises à jour sur l'Initiative sur les causes profondes, veuillez visiter le site web du Secrétariat mondial, @ <http://www.wrm.org.uy>

Lutter contre les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts